

# RAPPORT ANNUEL 2006

## COMPTES CONSOLIDÉS DE GROUPAMA S.A.



Groupama

## SOMMAIRE

Rapport de gestion du conseil d'administration de Groupama S.A.	1
États financiers	22
Annexe	27
Rapport des commissaires aux comptes	130
Informations sociales	132
Informations environnementales	135

# RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE GROUPAMA S.A. EXERCICE 2006

## 1

### ENVIRONNEMENT

#### 1.1 Environnement macroéconomique

En dépit de nouvelles tensions sur les prix des matières premières (pétrole, métaux, etc.), la croissance mondiale a encore accéléré en 2006, ressortant en hausse de 5 % environ, contre 4,5 % en 2005. Pour la quatrième année consécutive, elle aura progressé de plus de 4 %, confirmant l'exceptionnelle vigueur du commerce mondial depuis 2003.

Malgré de fortes hausses des cours du pétrole et des autres matières premières industrielles, les taux d'inflation ont peu progressé dans les grandes économies de l'OCDE (Europe, États-Unis, Japon, etc.). Fin 2006, le glissement des prix sur un an s'élève à 1,9 % au sein de la zone euro. La réserve fédérale américaine a poursuivi le resserrement monétaire amorcé en 2004 : elle est intervenue à quatre reprises et a porté ses taux directeurs à 5,25 % fin juin. Elle a ensuite maintenu ces derniers tout au long du second semestre. De son côté, la Banque Centrale Européenne a aussi poursuivi le relèvement graduel de son taux directeur en intervenant à cinq reprises et en portant le taux REFI à 3,5 % début décembre. Ces mouvements ne semblent toutefois pas avoir encore eu d'impact sur le rythme de progression de la masse monétaire en zone euro. Fait nouveau, le Japon a aussi pris part à ce mouvement généralisé de resserrement monétaire en mettant fin, pendant l'été, à sa politique de taux zéro en vigueur depuis près de six ans. Dans les zones émergentes, les politiques monétaires ont aussi continué à se tendre.

#### ÉTATS-UNIS

Sur l'ensemble de l'année écoulée, l'expansion atteint 3,3 %, soit un rythme similaire à celui de 2005 (3,2 %). Si la correction du marché immobilier a été brutale, la croissance des autres postes de la demande est restée soutenue.

#### ZONE EURO

Après quatre années de croissance ralentie (1,2 % en moyenne entre 2001 et 2005), la zone euro a renoué en 2006 avec une progression du PIB en volume nettement plus forte. En moyenne annuelle, elle est estimée à 2,5 %. Équilibrée, la reprise de 2006 s'est appuyée à la fois sur la demande intérieure et sur les exportations. L'amorce d'un retour à des créations d'emplois dans la zone euro a notamment redonné du dynamisme à la consommation des ménages. Cette bonne performance d'ensemble est principalement liée au dynamisme retrouvé de la croissance allemande, qui a tiré vers le haut l'activité continentale, notamment dans les pays voisins (Benelux et France à un degré moindre). La France et surtout l'Italie ressortent globalement au-dessous de la moyenne européenne, la progression de leur PIB ne dépassant pas le seuil des 2 %. Cette évolution provient de performances décevantes du commerce extérieur. Ces dernières ont probablement freiné la reprise de l'investissement productif.

#### ROYAUME-UNI

En 2006, l'économie britannique a renoué avec une croissance forte : en moyenne, elle a atteint +2,7 % l'an au cours des quatre derniers trimestres connus. Ce rebond tient tout autant de la participation du Royaume-Uni au commerce mondial, notamment dans le domaine des services, que de la vigueur de la demande interne. Cette dernière a profité de l'excellente tenue du marché immobilier, dont les prix, après une pause en 2005, sont repartis nettement à la hausse en 2006. Dans un contexte conjoncturel dynamique et plus inflationniste qu'en Europe continentale, la Banque d'Angleterre a logiquement été contrainte de resserrer sa politique monétaire par deux fois en 2006.

#### PAYS ÉMERGENTS

Les économies asiatiques ont notamment fait à nouveau preuve d'un très grand dynamisme : la croissance y a atteint 8,7 % en 2006, après 8,3 % en 2005. Cette vigueur reste principalement attribuable au rythme d'expansion extrêmement soutenu de la Chine et de l'Inde (+10,5 % et +8,2 % respectivement en 2006).

### TURQUIE

La croissance turque est restée dynamique (+5,2 % en moyenne annuelle 2006), bénéficiant notamment de la vigueur du commerce mondial, même si le pays a subi de plein fouet la correction des marchés financiers émergents de mai/juin 2006.

La livre a alors renoué avec des niveaux bas contre euro et l'inflation a dépassé l'objectif visé par la Banque Centrale (à 5 %).

Cette fragilité doit cependant être remise en perspective :

- le repli du change effectif de la livre n'a finalement fait que corriger la phase d'appréciation récente (2003-2006) ;
- cet épisode n'est pas de nature à déséquilibrer les finances publiques turques : 30 % seulement de la dette est libellée en devises et les soldes primaires et totaux présentent de très larges excédents, fruit d'une grande rigueur budgétaire. Les agences de notation ont d'ailleurs confirmé les ratings souverains (BB).

## 1.2 Les marchés financiers

### MARCHÉS DE TAUX

Les marchés de taux ont connu une année en deux temps :

- au premier semestre, les taux longs se sont redressés, en ligne avec le resserrement des politiques monétaires et la très forte progression des cours des matières premières, poussant à la hausse les anticipations d'inflation ;
- au second semestre, les taux longs sont modérément repartis à la baisse. La baisse des cours du pétrole et de premiers signes de ralentissement conjoncturel aux États-Unis (reflet d'un ajustement dans le secteur résidentiel) expliquent cette évolution.

Fin 2006, les taux longs gouvernementaux de maturité 10 ans s'élèvent à :

- 4 % en zone euro (contre 3,3 % un an plus tôt) ;
- 4,7 % aux États-Unis (contre 4,4 % fin 2005).

### MARCHÉS D'ACTIONS

Dans un environnement économique resté très favorable (croissance forte et faiblement inflationniste), les entreprises ont poursuivi en 2006 leurs efforts de redressement de la profitabilité. Les résultats et les perspectives bénéficiaires toujours bien orientées ont ainsi permis aux places boursières de progresser très fortement. Après une hausse très soutenue au cours des quatre premiers mois de l'année, les indices boursiers ont enregistré d'importants replis en avril/mai 2006. Les craintes inflationnistes se sont ensuite progressivement estompées et les marchés ont enregistré de fortes pro-

gressions au cours du second semestre 2006. Comme en 2005, ce sont les places émergentes qui ont affiché les progressions les plus élevées. Parmi les places boursières des pays développés :

- l'indice Euro Stoxx 50 progresse de plus de 18 % ;
- les places américaines affichent des performances très honorables, comprises entre 8 % (indice Dow Jones) et 14 % (indice S&P 500) exprimées en USD ;
- les indices japonais ont nettement marqué le pas (le Nikkei progresse de moins de 7 %), après une année 2005 exceptionnelle (40 % de hausse environ).

### MARCHÉS DES CHANGES

Les différentiels de taux d'intérêt ont à nouveau été les principaux déterminants des mouvements de change en 2006. Au total, l'euro s'est apprécié de 12 % environ contre dollar et yen entre la fin 2005 et la fin 2006. Il finit l'année 2006 :

- à 157 yens pour un euro ;
- à 1,32 dollar pour un euro.

Du côté des devises émergentes, le début d'un mouvement d'appréciation graduel du yuan contre dollar doit être relevé : à 7,8 yuans pour un dollar, la hausse est d'environ 3,5 % sur l'année 2006.

## 2

## FAITS MARQUANTS

### 2.1 Organisation du groupe

#### AUTORISATION D'OUVERTURE DU CAPITAL DE GROUPAMA S.A.

L'assemblée générale de la Fédération nationale Groupama, du 24 février 2006, a donné son accord de principe à l'ouverture du capital de Groupama S.A., en vue de satisfaire un besoin de financement ou de refinancement total ou partiel de Groupama S.A. sur le marché, qui trouverait son origine dans un ou plusieurs investissement(s) de croissance externe majeur(s), ou de mettre en œuvre un partenariat stratégique, en France et/ou à l'étranger.

Dans le prolongement de cette décision, l'assemblée générale de Groupama S.A. du 29 juin 2006 a modifié les statuts de Groupama S.A. afin de permettre au groupe de réagir plus rapidement en cas d'opportunité d'acquisition sur le marché, tout en sécurisant le contrôle majoritaire de la mutuelle par les caisses régionales.

## RATIONALISATION DE L'ORGANIGRAMME FINANCIER DU GROUPE

Groupama S.A. a acquis le 14 décembre 2006, en sa qualité de société holding du pôle capitalistique, l'ensemble des actions Groupama international détenues par les compagnies Vie du groupe, soit 43,6%. Cette détention à caractère historique ne répondait pas à une logique organisationnelle. À l'issue de ces opérations, Groupama S.A. détient 100% du capital de Groupama international.

## 2.2 Développement du groupe

### ACQUISITIONS EN ESPAGNE

Poursuivant sa stratégie de croissance, Groupama Seguros a acquis, le 24 janvier 2006, les deux filiales du groupe Azur-GMF en Espagne: Azur Multiramios en dommages (chiffre d'affaires de 34 millions d'euros en 2005) et Azur Vida (chiffre d'affaires de 10 millions d'euros en 2005).

### ACQUISITION EN TURQUIE

En Turquie, au terme d'un processus de privatisation, Groupama a acquis, début 2006, 56,67% de la compagnie d'assurance dommages Basak Sigorta (187 millions d'euros de chiffre d'affaires en 2005) et 41% de la compagnie d'assurance vie Basak Emeklilik (56 millions d'euros de chiffre d'affaires en 2005), détenue à 38% par Basak Sigorta. Grâce à cette acquisition, Groupama devient le sixième assureur du marché turc, qui connaît l'un des plus forts taux de croissance mondiaux. Par ailleurs, en Turquie, Groupama conserve sa participation de 36% au capital de Günes Sigorta.

### ACQUISITION D'UN COURTIER AU ROYAUME-UNI

Groupama a acquis, le 15 décembre 2006, 100% du courtier Carole Nash Insurance Consultants Limited. Avec 350 collaborateurs répartis sur cinq sites dans le Nord-Ouest de l'Angleterre et en Irlande, Carole Nash compte parmi les 30 premiers courtiers du Royaume-Uni, avec plus de 240 000 assurés. Ce courtier, qui encaisse plus de 90 millions d'euros de contrats, est le plus important intermédiaire sur le marché de l'assurance moto en Angleterre et en Irlande et un acteur majeur de l'assurance d'automobiles classiques et de collection.

### PARTENARIAT AVEC DEXIA DANS LA DISTRIBUTION DE CRÉDITS AUX COLLECTIVITÉS

Groupama et la banque franco-belge Dexia ont signé le 14 novembre 2006 un accord de partenariat dans le domaine du financement des collectivités locales.

Dans le cadre de cet accord, Groupama commercialise auprès des collectivités locales de moins de 2 500 habitants qu'il assure des financements sous la marque Dexia Crédit Local, ce dernier prenant en charge le montage financier.

## 2.3 Autres éléments

### CESSION DE MINSTER EN GRANDE-BRETAGNE

Groupama UK a signé le 24 août 2006 la cession de la totalité des actions de Minster Insurance Company Limited. Cette société avait repris, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2003, la totalité des affaires en «run-off» des filiales britanniques, la société Groupama Insurance Company Limited reprenant, pour sa part, à la même date les seules activités opérationnelles. Le repreneur est le groupe d'investisseurs BSG Insurance Holdings, constitué par la Banque américaine Bear Stearns et Caspar Gilroy, investisseur en «private equity».

La cession de Minster Insurance s'est traduite par une moins-value de cession de 7,2 millions d'euros. Cette opération a eu pour conséquence une sortie de 483 millions d'euros de provisions techniques en run-off sans garantie de passif technique consentie par le groupe.

### NOTATIONS STANDARD & POOR'S ET AM BEST

Standard & Poor's a confirmé, le 8 décembre 2006, les notes «A» de contrepartie et de solidité financière de Groupama S.A., associées à une perspective stable. L'agence de notation AM Best a, quant à elle, également attribué fin 2006 à Groupama S.A. la note «A».

### RÉCOMPENSES POUR DES PRODUITS DU GROUPE

Les deux contrats d'assurance-vie Groupama Épargne et Groupama Modulation ont reçu en avril 2006 les palmes «Qualité et Performance» dans la catégorie contrats en euros, décernées par le *Journal des Finances*. Groupama Modulation avait déjà reçu plusieurs récompenses au mois de mars 2006 de la part du *Revenu* et de *Gestion de Fortune*.

Les dossiers de l'épargne 2006 ont récompensé par des labels d'excellence les contrats de retraite collective Groupama Dimension Retraite Entreprises, GAN Retraite Entreprises et Dimension Retraite Entreprises de même que le contrat Synergie IFC.

Groupama Banque, pour sa part, s'est également vu décerner trois labels d'excellence des dossiers de l'épargne pour ses produits Astréa 2 Liberté, assurance emprunteur prêts immobiliers et comptes titres.

Enfin, Groupama Asset Management a été distinguée en mai 2006 par les Trophées du *Revenu* et début décembre 2006 pour sa gestion alternative, le fonds Groupama Alternatif Équilibre ayant obtenu la deuxième meilleure note au classement *La Tribune/L'EDHEC*.

### 3

#### ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

##### CESSION DE 15,35 % DU CAPITAL DE SCOR

Groupama S.A. a procédé, le 21 janvier 2007, à la cession d'un bloc de 15,35 % du capital de la société SCOR. Cette opération, qui s'inscrit dans le cadre de l'optimisation de la gestion financière de Groupama et de l'allocation de ses fonds propres, dégagera une plus-value de l'ordre de 150 millions d'euros dans les comptes consolidés de l'exercice 2007. La cession a été réalisée hors marché au profit des banques HSBC et UBS. La participation résiduelle du groupe dans le capital de SCOR est de 0,67 %.

##### DÉVELOPPEMENT EN TURQUIE

En novembre, des protocoles d'accord ont été signés avec des coopératives agricoles, actionnaires minoritaires de Basak Sigorta, en vue du rachat de leurs participations de 40,1 % au capital de l'assureur. Ces protocoles se sont concrétisés sur le premier trimestre 2007. Parallèlement, un protocole d'acquisition de minoritaires de Basak Groupama Emeklilik (tranche de 10 %) a été signé début janvier 2007.

##### DÉVELOPPEMENT EN GRÈCE

Groupama a acquis en date du 8 mars 2007 l'assureur grec Phoenix Metrolife Emporiki Hellenic Insurance Company S.A. pour un montant de 95 millions d'euros. Cet accord sera subordonné à l'obtention des autorisations requises par la loi.

### 4

#### ANALYSE DES COMPTES

##### 4.1 Périmètre de consolidation

Par rapport au 31 décembre 2005 et compte tenu des opérations présentées ci-dessus, les principales évolutions du périmètre de consolidation sont les suivantes :

##### Entrées de périmètre

Les entités Azur Multiramios et Azur Vida sont entrées dans le périmètre de consolidation au 1<sup>er</sup> janvier 2006. Basak Groupama Emeklilik et Basak Groupama Sigorta acquises le 16 mai 2006 sont entrées dans le périmètre de consolidation en juin 2006. En outre, une holding, Groupama Investment Bosphorus, a été créée en Turquie. Elle est destinée à concentrer à terme les investissements du groupe dans ce pays.

Le groupe a acquis Carole Nash Insurance Consultants Limited en décembre 2006.

##### Fusions, réorganisations et sorties de périmètre

La société CFP a absorbé le 30 mai 2006 (avec effet rétroactif au 1<sup>er</sup> janvier), par voie de fusion simplifiée, deux de ses filiales SCIMA et SCIMA II.

Augmentation de la participation de Groupama S.A. dans Groupama Banque suite au rachat de 20 % des actions. Le taux de contrôle passe de 60 % à 80 % au 30 juin 2006.

Suite à la cession de Minster Insurance, cette entité est sortie du périmètre.

#### 4.2 Activité et résultat

##### CHIFFRE D'AFFAIRES CONSOLIDÉ

**Au 31 décembre 2006, le chiffre d'affaires consolidé Assurances de Groupama atteint 11,2 milliards d'euros, en progression courante de 6,1 % par rapport au 31 décembre 2005 (+6,4 % hors activités non poursuivies). En intégrant les activités financières, le chiffre d'affaires consolidé du groupe est en hausse de 6,7 %, à 11,5 milliards d'euros (+7 % hors activités non poursuivies).**

**À périmètre et taux de change constants, l'évolution du chiffre d'affaires consolidé Assurances s'établit à +5,3 % par rapport au 31 décembre 2005 (+5,5 % hors activités non poursuivies). Le chiffre d'affaires total du groupe à périmètre et taux de change constants progresse quant à lui de 5,9 % (+6,1 % hors activités non poursuivies).**

Au 31 décembre 2006, le chiffre d'affaires Assurances en France s'accroît de 3,8 % en variation courante et 5,2 % en variation constante. Il représente 76,8 % de l'activité globale du groupe. Celui de l'International (20,4 % du chiffre d'affaires total) est en hausse de 17,5 % en variation courante et 7 % en variation constante, hors activités non poursuivies. Les autres activités du groupe représentent 2,8 % du chiffre d'affaires total.

Le groupe enregistre une augmentation du chiffre d'affaires en assurance de personnes de 9,3 % en variation courante et de 7,7 % en variation constante. En France, l'assurance de la personne enregistre une progression de 7,5 %, supérieure à celle du marché qui peut être évaluée à environ 6,7 % retraitée des réinvestissements des Plans d'Épargne Logement (PEL) et des transferts « Fourgous ». L'évolution du marché de 16,1 % à fin décembre intègre notamment l'incidence des réinvestissements des PEL qui ont bénéficié aux bancassureurs et des transferts « Fourgous » qui, en stricte application des règles comptables, n'entrent pas dans le chiffre d'affaires. Le chiffre d'affaires assurance de la personne de l'International enregistre une hausse de 25,7 % en variation courante et de 9,9 % en variation constante.

En assurance de biens et de responsabilité, le chiffre d'affaires progresse de 3,2 % en données courantes et de 3,1 % en données constantes. L'activité en France est en hausse (-1,4 % en données courantes et +1,8 % en données constantes).

L'International présente un chiffre d'affaires en augmentation de 14,3 % en variation courante et de 5,8 % en variation constante.

Une analyse du chiffre d'affaires selon la segmentation réglementaire vie/non-vie, le groupe enregistre les performances suivantes :

- l'activité non-vie (58,5 % du chiffre d'affaires du groupe) augmente de 5 % en variation courante et 3,8 % en variation constante ;
- l'activité vie (39,1 % du chiffre d'affaires du groupe) progresse de 7,8 % en variation courante et de 7,5 % en variation constante.

## ASSURANCE EN FRANCE (76,8 % DU CHIFFRE D'AFFAIRES DU GROUPE)

Le chiffre d'affaires de l'Assurance en France (hors activités non poursuivies) augmente de 5,2 % au 31 décembre 2006 par rapport au 31 décembre 2005 et s'établit à 8 814 millions d'euros.

La progression du groupe de l'assurance de biens et de responsabilité (39,6 % du chiffre d'affaires France) est de 1,8 %. Le marché progresse de 2,2 % (source FFSA à fin décembre 2006).

Le chiffre d'affaires de l'assurance de personnes (60,3 % du chiffre d'affaires France) présente une croissance nettement plus soutenue (+7,5 %) sous l'effet d'une activité dynamisée par les bonnes performances en épargne et en santé.

- Il convient de rappeler, qu'en France, sur le marché Vie et Capitalisation, sous segment de l'assurance de la personne, une progression globale de 6,5 % est enregistrée par le marché à fin décembre 2006 (cor-

rigée des réinvestissements des PEL et des transferts « Fourgous »). Dans ce contexte, il faut souligner que le chiffre d'affaires Vie et capitalisation du groupe surperforme le marché et s'établit à 8,4 % en 2006. La politique commerciale du groupe a été de favoriser en 2006 les contrats en unités de comptes au travers de campagnes publicitaires. Le succès de ces dernières permet au groupe de réaliser plus qu'un doublement du chiffre d'affaires UC, soit une croissance supérieure à celle du marché évaluée à 45 % (non retraitée des réinvestissements des PEL).

- Sur le marché assurance maladie et accidents corporels en France, le chiffre d'affaires du groupe progresse de 4,6 % à fin décembre. Le marché enregistre une croissance de 9 % en raison du fort développement des couvertures de prêts alors que la croissance des cotisations en santé connaît un certain ralentissement.

## Groupama S.A.

**Groupama S.A.** est le réassureur des caisses régionales au travers d'une convention de réassurance interne. Elle centralise et organise également la protection externe du groupe en matière de réassurance.

Le chiffre d'affaires de **Groupama S.A.** d'un montant de 1 711 millions d'euros, est en progression de 1,3 % par rapport au 31 décembre 2005. Les acceptations des caisses régionales représentent 98,5 % du chiffre d'affaires de l'entité dans le périmètre consolidé et sont en augmentation de 1,1 % alors que le chiffre d'affaires des caisses régionales est en hausse de 0,9 %.

La croissance de l'activité acceptée des caisses régionales est toujours tirée par la progression des risques assurances de la personne dont les cotisations augmentent de 5,1 % grâce à la santé individuelle (+5,4 %) sous l'effet du développement du portefeuille des caisses régionales (+1,6 % en nombre) et de l'aliment tarifaire. Les primes de la garantie accidents de la vie des caisses régionales progressent de 23,5 % en valeur en raison d'une augmentation du portefeuille en nombre. En assurance de biens et responsabilité, le chiffre d'affaires accepté des caisses régionales diminue de 0,2 % en 2006. Les primes acceptées en risques de particuliers diminuent de 0,9 % sous l'effet principalement du repositionnement concurrentiel des caisses régionales sur les tarifs en automobile. Le nombre de véhicules assurés (y compris flottes) par les caisses régionales progresse en effet de 0,2 %. Le marché affiche une baisse de 1 % du parc assuré. Les autres risques voient leurs chiffres d'affaires augmenter de 3,2 % sous l'effet, notamment, du succès du produit assurance multirisques climatiques Climats dont les cotisations sont en hausse de 27,5 % en 2006.

### Groupama Vie

Groupama Vie assure la gestion des contrats d'assurance vie commercialisés par le réseau des caisses régionales.

**Groupama Vie** présente un chiffre d'affaires de 1929 millions d'euros en 2006 en hausse de 9,6% par rapport à 2005. La forte croissance de l'activité est portée par les performances des assurances individuelles dont les primes augmentent de 10,1% sur l'année. Avec une progression globale de 11,4% (dont +158,4% sur les supports en unités de comptes), la branche épargne explique l'essentiel de cette évolution. Le chiffre d'affaires de la branche retraite recule de 8,3% compte tenu notamment de régularisations sur exercices antérieurs alors que celui de la branche prévoyance progresse de 1,3%. En assurances collectives, le chiffre d'affaires est en hausse de 6,2% en 2006 sous l'effet principalement de la croissance observée en épargne (+44,7%).

### Gan Assurances

Fort d'un réseau de 1000 agents généraux, 2000 collaborateurs d'agence salariés des agents généraux et 330 chargés de missions, Gan Assurances propose une large gamme de contrats et services adaptés aux besoins des particuliers, des professionnels indépendants et des chefs d'entreprise: automobile, habitation, santé, prévoyance, épargne, retraite, placements et garanties professionnelles. Gan Assurances, 5<sup>e</sup> réseau d'agents généraux en France, est constitué de deux entités juridiques:

- Gan Assurances IARD dédiée à l'activité d'assurance de biens et de responsabilité;
- Gan Assurances Vie dédiée à l'activité d'assurance de personnes.

Le réseau des agents généraux enregistre une croissance de son activité de 6,6%. Le chiffre d'affaires atteint 2315 millions d'euros en 2006:

- **Gan Assurances Vie** affiche un chiffre d'affaires de 1266 millions d'euros au 31 décembre 2006 en hausse de 10,4% par rapport à celui réalisé au 31 décembre 2005. L'activité des assurances individuelles présente une augmentation de 10,8% en 2006 tirée notamment par la forte croissance réalisée en épargne (+27,9%). L'action commerciale Esprit de famille-Temps 1, ayant permis la réalisation de 15000 contrats Chromatys, explique en grande partie cette performance. À l'instar des caisses régionales, Gan Assurances enregistre également une forte croissance en santé (+8,3%) tirée notamment par une croissance en nombre (+3,5%) du portefeuille. Les autres branches des assurances individuelles affichent des évolutions plus contrastées: prévoyance (+0,3%) et retraite (-3%). En assurances collectives, l'ensemble

des segments contribue à la hausse de 9,8% du chiffre d'affaires en 2006. L'action commerciale Esprit de famille-Temps 2 consacrée à la santé et à la prévoyance, et dans une moindre mesure les indexations tarifaires (en santé), sont à l'origine des croissances de 19,8% et 7,8% observées respectivement en santé et en prévoyance. La branche retraite enregistre une performance moindre avec une progression de 1,9% de ses primes.

- **Gan Assurances IARD** présente un chiffre d'affaires de 1049 millions d'euros en 2006 en hausse de 2,4% par rapport à un chiffre d'affaires 2005 corrigé des effets du changement de méthode d'émission des primes (termes secondaires). Cette évolution s'explique principalement par une augmentation intrinsèque du portefeuille sur le périmètre agents (+31400 contrats dont 16200 en automobile et 4900 en habitation y compris non occupant). Ainsi, sur les risques de particuliers, les primes progressent de 3,2%. Les primes des principaux risques professionnels, entreprises et collectivités enregistrent quant à eux des évolutions en 2006 supérieures au marché. Les autres risques (construction, agricole, catastrophes naturelles...) affichent une légère baisse (-0,6%) de chiffre d'affaires.

### Gan Eurocourtage

**Gan Eurocourtage** occupe le 3<sup>e</sup> rang des compagnies de courtage en France et développe son expertise dans tous les métiers de l'assurance, en travaillant en étroite collaboration avec plus de 2000 courtiers. Ses produits répondent aux besoins des particuliers, des professionnels, des TPE et des PME/PMI en IARD comme en Vie collective. Deux entités commercialisent ses produits:

- Gan Eurocourtage IARD dédiée à l'activité d'assurance de biens et de responsabilité;
- Gan Eurocourtage Vie dédiée à l'activité d'assurance de personnes collective.

Le réseau du courtage a réalisé en 2006 un chiffre d'affaires de 1407 millions d'euros en progression de 3,6% par rapport à 2005:

- **Gan Eurocourtage Vie** enregistre un chiffre d'affaires de 626 millions d'euros en 2006 en hausse de 5,9% par rapport à 2005. L'entrée en portefeuille de deux affaires nouvelles significatives en groupe vie (35 millions d'euros de primes) dont les primes émises progressent de près de 87% explique en grande partie l'augmentation du chiffre d'affaires réalisé en 2006 par le centre de profit. L'activité des branches prévoyance et santé progresse également avec des taux de croissance respectifs de 3,6% et 2,9%. En revanche, le chiffre d'affaires de la coassurance et de la réassurance recule sous l'effet principalement de régularisations sur antérieurs en baisse de 73,3% en 2006.

• **Gan Eurocourtage IARD** réalise un chiffre d'affaires de 781 millions d'euros au 31 décembre 2006 en hausse de 1,8 % par rapport au 31 décembre 2005. Les progressions enregistrées en automobile (+ 13,5 %), habitation (+ 12,2 %) et immeubles (+ 10,3 %) font mieux que compenser le recul en produits de masse, voyages, et pertes pécuniaires (-2,1 %) et expliquent principalement la hausse de 4,9 % de l'activité du marché des particuliers et professionnels en 2006. Dans une conjoncture de durcissement du marché, la branche entreprises voit son chiffre d'affaires augmenter de 0,9 % sous l'effet de la forte croissance des flottes et spécialités.

### **Gan Prévoyance**

La vocation de Gan Prévoyance est de proposer, par l'intermédiaire d'un réseau de 1 050 conseillers commerciaux, des produits de prévoyance, de retraite, de santé et d'épargne.

**Gan Prévoyance** affiche un chiffre d'affaires de 476 millions d'euros au 31 décembre 2006 en hausse de 4,8 % par rapport au 31 décembre 2005. Cette évolution s'explique par la croissance des primes de 8,6 % en retraite et de 8,5 % en épargne.

La branche prévoyance présente une activité en baisse de 0,7 % alors que le développement se poursuit en santé avec une progression de 31,2 % du chiffre d'affaires.

### **Gan Patrimoine et ses filiales**

Avec un peu plus de 600 mandataires spécialisés dans le domaine de l'épargne et du placement, Gan Patrimoine exerce dans le conseil en gestion de patrimoine.

Le chiffre d'affaires de **Gan Patrimoine** et de ses filiales est en hausse de 0,3 % et s'établit à 575 millions d'euros au 31 décembre 2006. Hors activité de capitalisation (aujourd'hui en *run-off* mais continuant à générer encore des tombées de primes périodiques), l'activité du centre de profit augmente de 4,9 % en 2006. Le fort développement des unités de comptes (+239 %) lié au succès du produit multi supports Gan Patrimoine Stratégies et l'augmentation des primes uniques sur les contrats euros (+2,2 %) expliquent cette évolution.

### **Groupama Transport**

2<sup>e</sup> compagnie du marché français de l'assurance maritime et transport, Groupama Transport propose des contrats « sur mesure », pour tous les corps de métier (transporteurs, logisticiens, armateurs, pêche, plaisance, portuaire, fluvial et aviation).

Le chiffre d'affaires de **Groupama Transport** progresse de près de 4,7 % et atteint 314 millions d'euros au 31 décembre 2006. Le développement de l'activité marine se poursuit sur l'ensemble des segments avec une

croissance de 9 % à fin 2006 tirée essentiellement par les segments armateurs (+ 17,9 %) et entreprises (+ 9,6 %). Le chiffre d'affaires de l'aviation diminue quant à lui de 9,6 % en raison notamment d'un effet défavorable du taux change et de la baisse des taux de primes.

### **Autres sociétés spécialisées du groupe**

**Groupama Assurance-Crédit** est le spécialiste du groupe en matière d'assurance-crédit, de couverture des litiges commerciaux, de recouvrement contentieux, de caution. Les produits de Groupama Assurance-Crédit sont vendus au travers des caisses régionales, des agents de Gan Assurances et par le courtage. Groupama Assurance-Crédit enregistre une baisse de 4,4 % de son chiffre d'affaires au 31 décembre 2006. La contraction de la matière assurable dans certains secteurs (vin, fruits et légumes notamment) et la baisse des taux sont à l'origine de cette évolution.

**Mutuaide Assistance** exerce tous les métiers de l'assistance pour l'ensemble du groupe (dépannage automobile, rapatriement sanitaire, assurance voyages, assistance à domicile). Mutuaide Assistance présente des primes émises en augmentation de 26,5 % en 2006 sous l'effet du développement de contrats en portefeuille mais aussi de nouveaux contrats.

**Groupama Protection Juridique** est la filiale du groupe dédiée à la protection juridique des assurés. Le chiffre d'affaires de la filiale augmente de 19,6 % en 2006 sous l'impulsion du développement significatif de l'activité des partenaires hors groupe et notamment des réseaux bancaires de la Société Générale et de La Poste.

### **ASSURANCE INTERNATIONALE (20,4 % DU CHIFFRE D'AFFAIRES DU GROUPE)**

Le chiffre d'affaires consolidé du groupe à l'International s'établit à 2 372 millions d'euros au 31 décembre 2006, en hausse de 5,8 % par rapport au 31 décembre 2005 y compris les activités non poursuivies. En excluant ces activités, l'évolution est de 7 % sur la période. La tendance est à la hausse dans l'ensemble des pays à l'exception de la Hongrie :

**Groupama Insurances** distribue ses produits à travers un réseau de courtiers et d'intermédiaires sur le marché des particuliers et petites et moyennes entreprises. Le chiffre d'affaires de la filiale s'établit à 605 millions d'euros en 2006 en progression de 8,6 % par rapport à 2005. L'activité de l'assurance de la personne est en hausse de 19,7 % au 31 décembre 2006 sous l'effet de l'intégration de Clinicare, du repositionnement stratégique sur le marché des petites et moyennes entreprises

mais surtout de l'accord avec First Assist en santé individuelle. En assurance de biens et responsabilité, la croissance du chiffre d'affaires de 5,3 % est tirée par les bonnes performances réalisées en habitation (+20,1 %) et entreprises (+19 %). La branche automobile voit quant à elle son activité diminuer de 2,9 % en raison de la pression concurrentielle alors que le portefeuille en nombre progresse de 4,7 % en automobile de particuliers.

La filiale espagnole **Groupama Seguros**, pour maintenir sa position sur son marché où la concurrence s'est intensifiée en assurance auto, diversifie sa gamme de produits et de services en assurances de la personne, tire le meilleur parti de ses techniques de gestion et s'appuie sur un réseau commercial dense bien adapté au développement sur le marché des particuliers. L'activité de la filiale atteint 790 millions d'euros en 2006 en augmentation de 5,2 % par rapport à 2005.

L'assurance de la personne affiche une croissance de 11,9 % qui s'explique notamment par l'augmentation des affaires nouvelles en épargne individuelle (+25,8 %) stimulée par le développement du produit Inversion Activa et par la hausse des primes émises en santé/accident (+11,9 %). En assurance de biens et responsabilité, les principales branches contribuent à l'accroissement du chiffre d'affaires de 3,8 % en 2006 : automobile (+3,2 %), habitation (+5,9 %) et entreprises (+7,9 %).

En Italie, les filiales **Groupama Assicurazioni et Groupama Vita** sont présentes sur le marché de l'assurance non-vie et se développent en vie sur les branches épargne. Le chiffre d'affaires augmente de 3 % et s'établit à 543 millions d'euros au 31 décembre 2006. En assurance de la personne, l'activité affiche une progression de 1,4 % en 2006. L'activité vie capitalisation de l'entité vie Groupama Vita progresse de 0,6 % en 2006 tirée, d'une part, par la croissance en épargne individuelle (+6,4 %) dans un marché en repli mais ralentie, d'autre part, par le recul des collectives (-7,7 %). L'activité santé/prévoyance de l'entité non-vie Groupama Assicurazioni est quant à elle en hausse de 4,5 %. En assurance de biens et responsabilité, l'augmentation des primes émises de 4,2 % sur la période est soutenue par la croissance en automobile (+2,5 %) et sur les autres risques (+9,6 %). En automobile, la production nouvelle entraîne une augmentation du portefeuille en nombre de 3,5 %.

Les filiales turques **Basak Groupama** affichent une croissance de 33,1 % de leur activité au second semestre 2006 par rapport au second semestre 2005 pour s'établir à 157 millions d'euros. L'assurance de la

personne enregistre une augmentation de 34,4 % provenant essentiellement de l'assurance emprunteur de Basak Emeklilik. Le segment dommages automobile (+37,3 %) explique en grande partie le taux de croissance de 32,6 % affiché en assurance de biens et responsabilité par l'entité dommages Basak Sigorta. Cette croissance s'est fortement accélérée depuis la prise de contrôle de l'entité par Groupama au second semestre 2006.

Les filiales **Groupama Seguros** au Portugal présentent une offre généraliste distribuée par des réseaux traditionnels d'agents et d'intermédiaires avec un point fort en assurances santé collectives. Le chiffre d'affaires est en hausse de 6,5 % en 2006 à 132 millions d'euros sous l'effet de l'augmentation des primes émises en assurance de la personne. La forte croissance enregistrée en épargne collective (+78,4 %) compense le retrait en épargne individuelle (-13,6 %) dans un marché qui se positionne en repli (-14 %). Le chiffre d'affaires de l'assurance de biens et responsabilité est stable.

En Hongrie, **Groupama Biztosito** distribue via un réseau d'agents et de courtiers des produits d'assurance généralistes. L'entité présente un chiffre d'affaires en baisse de 5 % au 31 décembre 2006 à 38 millions d'euros. Les effets liés aux augmentations de tarifs réalisées fin 2005 et la concurrence des mutuelles expliquent la baisse en volume (-38 %) et en nombre enregistrée en responsabilité civile automobile. Sur ce secteur, la filiale vise une souscription équilibrée garantissant la rentabilité du portefeuille. Le développement du portefeuille et la réalisation de quelques affaires significatives en flottes sont à l'origine de la croissance en automobile dommages (+41 %).

Le chiffre d'affaires de **Gan Outre-Mer** progresse de 7 % à fin 2006 pour s'établir à 76 millions d'euros. Le développement se poursuit à un rythme soutenu dans le Pacifique (+14,5 %) alors que l'activité stagne dans les Antilles (-0,1 %) en raison essentiellement de la baisse de l'activité commerciale en Martinique.

### Activités non poursuivies

Les activités non poursuivies ont été isolées dans la présentation du chiffre d'affaires (43 millions d'euros en 2006). Ces activités regroupent les filiales Assuvie en France, Rampart aux États-Unis, Luxlife au Luxembourg et Zénith Vie en Suisse.

Le chiffre d'affaires au 31 décembre 2006 est exclusivement constitué de primes périodiques liées aux souscriptions anciennes en provenance d'Assuvie et de la filiale suisse Zénith Vie.

## Groupama Banque et Groupama Épargne Salariale

**Groupama Banque** est la banque de particuliers du groupe et assure la gestion de l'offre bancaire commercialisée par le réseau des caisses régionales. Le chiffre d'affaires de la filiale, en augmentation de 2,7 % s'établit à 38 millions d'euros au 31 décembre 2006. Le produit net bancaire atteint 19,1 millions d'euros en 2006 contre 11,7 millions d'euros en 2005, soit une progression de 63,2 %. L'augmentation des intérêts sur les prêts à terme et sur les crédits de trésorerie combinée à celle des commissions sur la clientèle explique cette évolution. La production nette d'ouverture de comptes à vue s'élève à 48 827 comptes en 2006 pour un stock total de 238 266 comptes à fin 2006 (356 000 clients soit +81 000 en 2006).

Le chiffre d'affaires de **Groupama Épargne Salariale** s'élève à 3 millions d'euros et progresse de 22,2 % en 2006 sous l'effet principalement de la hausse des commissions de gestion liée à l'augmentation de l'encours géré.

Il convient de rappeler que la notion de chiffre d'affaires retenue dans le cadre des comptes consolidés est différente de l'indicateur retenu par les établissements bancaires au titre de leur reporting et correspond aux produits bancaires avant prise en compte des coûts de refinancement. Pour cette raison, le produit net bancaire a également été mentionné dans cette rubrique.

### Activités financières

La **Banque Finama** est la banque de groupe au service des réseaux Groupama et Gan. La Banque Finama couvre, en outre, des activités de banque d'entreprises, de trésorerie, de patrimoine et de gestion d'actifs. En 2006, la Banque Finama présente un chiffre d'affaires en forte croissance (+85 %) à 111 millions d'euros. Cette évolution s'explique en grande partie par le fort développement de l'activité de change à terme (+132 %). La croissance des encours de conservation (+12 %), la progression des opérations de moyens de paiements (+8 %) et celle des encours de moyens de crédits et engagements de la clientèle de l'agence patrimoniale (+20 %) concourent également à la croissance du chiffre d'affaires. Le produit net bancaire de la banque Finama est de 38,2 millions d'euros en 2006 et progresse de 14,1 % par rapport à 2005.

Le chiffre d'affaires des **filiales de gestion d'actifs** est en forte hausse à 130 millions d'euros par rapport au 31 décembre 2005 (+21,5 %). Cette croissance provient essentiellement de l'activité de Groupama Asset Management en hausse de 15,4 % à fin 2006 sous l'effet de

l'augmentation de la collecte et de la bonne performance des marchés actions. Les encours gérés par Groupama Asset Management s'élèvent à 74,2 milliards d'euros au 31 décembre 2006 en hausse de 8,2 % par rapport au 31 décembre 2005. En intégrant les encours de sa filiale italienne et les encours gérés indirectement dans les fonds de fonds, les encours s'élèvent à 79 milliards d'euros. La quote-part gérée pour le compte de clients hors groupe s'établit à 12,2 milliards d'euros au 31 décembre 2006 en hausse de 23,2 % par rapport au 31 décembre 2005.

### FORMATION DU RÉSULTAT

Le résultat opérationnel du groupe s'élève à 1 milliard d'euros en 2006 en forte progression (+29,9 %) par rapport à 2005. Cette évolution s'explique en grande partie par l'amélioration des fondamentaux techniques. Le ratio combiné net du groupe est, en effet, en nette diminution (-5,2 points) et s'établit à 98,6 %. Cette baisse est visible tant au niveau de la sinistralité nette (-4,5 points) qu'au niveau des frais d'exploitation nets (-0,7 point). Le résultat opérationnel des activités financières et bancaires est porté essentiellement par la croissance des activités de gestion. Le résultat de l'activité des holdings est obéré de charges à caractère non récurrent sur des cessions d'actifs et de frais engagés dans le cadre de la stratégie de croissance externe du groupe. Le résultat opérationnel se décline par activité de la façon suivante :

(en millions d'euros)	2005	2006	%
Assurance de biens et responsabilité	429	663	+ 54,5
Assurance de la personne	427	424	- 0,7
Activités financières et bancaires	3	18	> 100
Activités Holding	- 86	- 101	- 17,4
<b>Résultat opérationnel groupe</b>	<b>773</b>	<b>1 004</b>	<b>+ 29,9</b>

### Résultat opérationnel assurance de biens et responsabilité

Le résultat opérationnel de l'activité assurance de biens et responsabilité progresse de 54,5 % à 663 millions d'euros en 2006 contre 429 millions d'euros en 2005. Cette forte évolution trouve son origine dans la très nette amélioration du ratio combiné net de 6,2 points à 98 %. La diminution du ratio de sinistralité nette de 5,2 points à 67,3 % (représentant un impact positif de plus de 220 millions d'euros dans le résultat opérationnel) est la source principale de cette évolution. Le ratio de frais d'exploitation nets est en retrait de 1 point à 30,7 %. Il convient néanmoins de souligner que ce taux intègre une hausse sensible de dépenses de communication.

En France, le ratio combiné net s'établit à 99,4 % en 2006 contre 106,2 % en 2005. Cette évolution très favorable s'explique par le recul de la sinistralité nette de 5,3 points (68,1 % en 2006). Le ratio de frais d'exploitation nets baisse de 1,5 point (31,3 % en 2006). À l'international, le ratio combiné net est de 95,2 % en 2006 contre 99,7 % en 2005. Cette baisse significative résulte uniquement de la diminution du ratio de sinistralité nette de 4,5 points (65,9 % en 2006). Le ratio de frais d'exploitation nets est stable à 29,3 % en 2006.

Les produits financiers nets de l'activité assurance de biens et responsabilité sont en légère baisse en 2006 (-1,1 %). Cette évolution trouve son origine dans le recul des plus et moins-values de cessions nettes (-15 %), ce qui témoigne d'une position conservatrice dans la politique d'externalisation de plus-values. Il est à noter une progression sensible de la variation de juste valeur des instruments dérivés.

### Résultat opérationnel assurance de la personne

Le résultat opérationnel de l'activité assurance de la personne diminue de 0,7 % à 424 millions d'euros en 2006 contre 427 millions d'euros en 2005. Cette évolution masque cependant des variations contraires. Le résultat de la vie/capitalisation diminue de 28 millions d'euros alors que le résultat de l'activité santé et autres dommages corporels augmente quant à lui de 25 millions d'euros. Les produits financiers nets de charges augmentent de 5,1 % sous l'effet principalement de la variation de juste valeur des instruments dérivés.

- Le résultat opérationnel de l'activité santé et autres dommages corporels s'élève à 214 millions d'euros en 2006 contre 190 millions d'euros en 2005, soit une hausse de 12,6 %. L'accroissement du résultat opérationnel de l'activité santé et autres dommages corporels traduit une nette amélioration du ratio combiné santé et autres dommages corporels (-2 points à 100,6 % représentant un impact positif de 27 millions dans le résultat opérationnel). Cette diminution est observée sur le ratio de sinistralité nette (-2,6 points) alors que le ratio de frais d'exploitation nets se dégrade (+0,5 point). En France, le ratio combiné net s'établit à 99,2 % en 2006 (101,8 % en 2005) et à 107 % à l'international en 2006 (contre 108,7 % en 2005). Il est à noter également une augmentation sensible des produits financiers nets de 14 millions d'euros (+ 5,6 % par rapport à 2005). Les autres charges opérationnelles progressent quant à elles de 16 millions d'euros.
- Le résultat opérationnel de l'activité vie/capitalisation est de 209 millions d'euros en 2006 contre 237 millions

d'euros en 2005. Ce recul est lié notamment à une opération non récurrente sur un portefeuille retraite de Gan Assurances Vie et à l'incidence de l'application dans les comptes consolidés des nouvelles tables de mortalité en France au titre des rentes viagères. À l'international, le renforcement du provisionnement technique sur certains produits d'épargne en Espagne grève le résultat opérationnel de 20 millions d'euros. L'intégration de Basak Groupama Emeklilik permet de compenser en partie cette baisse avec une contribution positive de 9 millions d'euros au résultat opérationnel consolidé de l'activité vie/capitalisation en 2006.

### Résultat opérationnel des activités financières et bancaires

Le résultat opérationnel des activités financières et bancaires se chiffre à 18 millions d'euros en 2006 contre 3 millions d'euros en 2005. Les bonnes performances de l'activité asset management du groupe expliquent la progression du résultat opérationnel de ces activités.

### Résultat opérationnel des holdings

L'activité de holding intègre de manière récurrente les coûts relatifs aux fonctions supports du groupe et assure le financement interne et externe du groupe. L'activité de holding affiche une perte opérationnelle de -101 millions d'euros en 2006 contre une perte de -86 millions d'euros en 2005. Cette dégradation résulte, d'une part, de la prise en compte d'opérations de cessions réalisées en 2006 et en cours et, d'autre part, de frais engagés dans le cadre de la stratégie de croissance externe du groupe. Des dépréciations d'écarts d'acquisition pour 10,8 millions d'euros ont également été enregistrées en 2006.

### Résultat net part du groupe

Le résultat net part du groupe s'établit quant à lui à 600 millions d'euros en 2006 contre 394 millions en 2005, soit une hausse notable de 52,3 %. La ventilation par activité est la suivante :

(en millions d'euros)	Part du groupe 2005	Part du groupe 2006	%
Assurance de biens et responsabilité	268	443	+ 65,3
Assurance de la personne	255	247	- 3,1
Activités financières et bancaires	- 11	- 1	+ 90,9
Activités Holding	- 118	- 89	+ 24,6
<b>Résultat net part du groupe</b>	<b>394</b>	<b>600</b>	<b>+ 52,3</b>

Comme évoqué précédemment, le résultat opérationnel comptable du groupe s'élève à 1 milliard d'euros en 2006 en hausse de 29,9 % par rapport à 2005.

Les charges de financement sont en forte progression (+28,6 %) par rapport au 31 décembre 2005 et s'élèvent à 108 millions d'euros. L'émission d'un TSDI de 500 millions d'euros en juin 2005 explique principalement cet accroissement (effet de la charge en résultat sur une année pleine en 2006).

L'impôt sur le résultat correspond à une charge globale de -265 millions d'euros au 31 décembre 2006 contre une charge de -260 millions d'euros à la clôture 2005. La charge d'impôt consolidée progresse moins rapidement que le résultat consolidé avant impôt, en raison notamment de l'activation partielle du stock des déficits fiscaux de la filiale opérationnelle anglaise.

Ainsi, le taux effectif d'impôt s'établit à 29,6 % contre 37,6 % au 31 décembre 2005.

Le résultat d'équivalence au 31 décembre 2006 s'élève à 0,9 million d'euros : Il correspond aux contributions des filiales Günes Sigorta et Socomie.

Le résultat revenant aux intérêts minoritaires est de 32 millions d'euros au 31 décembre 2006 contre 37 millions d'euros en 2005. Il s'agit principalement du résultat revenant aux minoritaires de la Silic.

Afin de donner aux observateurs une vision plus économique de l'activité, le Conseil juge opportun de communiquer sur un indicateur intitulé résultat opérationnel économique calculé à partir du résultat net en retraçant les plus et moins-values réalisées nettes (part revenant aux actionnaires), les gains et pertes latentes sur actifs financiers comptabilisés à la juste valeur (part revenant aux actionnaires), les éléments exceptionnels et les dépréciations des écarts d'acquisition. Ce résultat opérationnel économique s'élève à 324 millions d'euros en 2006 contre 125 millions d'euros en 2005. Il se décompose par activité comme suit :

(en millions d'euros)	Part du groupe 2005	Part du groupe 2006	%
Assurance de biens et responsabilité	141	296	+ 110
Assurance de la personne	108	110	+ 1,8
Activités financières et bancaires	- 11	- 1	+ 90,9
Activités Holding	- 113	- 81	+ 28,3
<b>Résultat opérationnel économique part du groupe</b>	<b>125</b>	<b>324</b>	<b>+ 159,4</b>

## SYNTHÈSE DU RÉSULTAT NET CONSOLIDÉ

### Le résultat net consolidé part du groupe s'établit à 600 millions d'euros en 2006 contre 394 millions d'euros en 2005

La ventilation de ce résultat consolidé par activité est la suivante :

(en millions d'euros)	Part du groupe 2005	Part du groupe 2006	%
Assurance et services France	403	532	+ 32
Banque de particuliers (Groupama Banque)	- 36	- 35	+ 2,8
Assurance Internationale	118	157	+ 33,1
Activités financières	26	35	+ 34,6
Holdings et autres	- 118	- 89	+ 24,6
<b>Résultat net consolidé part du groupe</b>	<b>394</b>	<b>600</b>	<b>+ 52,3</b>

## Assurance, Banque et Services France

### Groupama S.A.

**Groupama S.A.** est l'entité tête du groupe. Elle assure un rôle de holding en détenant (directement ou indirectement) l'ensemble des filiales françaises et internationales du groupe. Au titre de cette fonction, Groupama S.A. assure le pilotage opérationnel du groupe consolidé et représente le pivot de financement interne et externe. Elle occupe également un rôle central au niveau technique. Groupama S.A. est, comme indiqué précédemment, réassureur des caisses régionales au travers d'une convention de réassurance interne. Elle centralise et organise également la protection externe du groupe en matière de réassurance.

La contribution de **l'entité Groupama S.A.** au résultat consolidé de Groupama s'élève à 115,5 millions d'euros au 31 décembre 2006 (23,9 millions d'euros au 31 décembre 2005).

Le ratio combiné net de réassurance de Groupama S.A. s'élève à 92,9 % en baisse de 7,7 points par rapport à celui de décembre 2005 de 100,6 %. À l'instar de ce qui est observé dans les caisses régionales, l'évolution des taux d'intérêt appliqués aux tables de provisionnement des rentes est principalement à l'origine de cette évolution. Il est à remarquer que le ratio de sinistralité brute de l'exercice courant est en baisse de 2,1 points à 63,4 % en 2006. Ainsi, en assurance de biens et responsabilité, le ratio combiné net est de 92,5 % en 2006 contre 105 % en 2005 et celui en assurance de la

personne est de 93,2 % en 2006 contre 89,4 % en 2005. Les produits financiers contributifs de Groupama S.A. s'établissent en 2006 à 190,3 millions d'euros en forte progression (+46,9 %) par rapport à 2005. Cette évolution provient principalement de la variation favorable des instruments dérivés ainsi que celle des plus-values réalisées sur immeubles.

Les charges de financement s'élèvent à 58,2 millions d'euros en 2006 contre 42,5 millions d'euros en 2005. La variation s'explique essentiellement par la charge d'intérêts liée à l'émission d'un TSDI de 500 millions d'euros en juin 2005 et qui impacte pour une année pleine le résultat 2006.

Enfin, Groupama S.A. présente une charge d'impôt globale (impôt courant exigible et impôt différé) de -39,1 millions d'euros au 31 décembre 2006 contre une charge de -29,9 millions d'euros l'exercice précédent. D'un point de vue analytique le résultat de Groupama S.A. est décomposé en un résultat opérationnel affecté au pôle assurance banque et services France (sa contribution est positive de 163,3 millions d'euros) et un résultat au titre de sa fonction de holding dont la contribution est négative de 47,8 millions d'euros.

### Groupama Vie

**Groupama Vie** contribue au résultat consolidé du groupe à hauteur de 91,3 millions d'euros en 2006 en hausse de 1,3 % par rapport à 2005.

Le solde technique s'inscrit en hausse de 2,6 % par rapport à celui de 2005. Les branches prévoyance individuelle et collective ainsi que la retraite contribuent à l'augmentation de ce solde. Le solde administratif est également en progression de 4 %. Les frais généraux et commissions versées au réseau, bien qu'en augmentation, sont couverts par les chargements de gestion qui progressent essentiellement sous l'effet des chargements sur encours. Le projet de rationalisation des back offices vie individuelle au sein du groupe (projet RIVAGE) est principalement à l'origine de la hausse des charges d'exploitation.

Le solde financier consolidé net après attribution des excédents affiche une légère progression de 0,4 % en 2006. La hausse de la variation de juste valeur des instruments dérivés neutralisée en partie par le recul du résultat des cessions des placements expliquent la croissance des produits financiers nets. Néanmoins, du fait de la légère hausse du taux de participation aux bénéficiaires, une grande partie de la hausse des produits financiers est attribuée aux assurés.

La charge d'impôt s'élève à -39,6 millions d'euros en 2006 contre -41,6 millions d'euros en 2005.

### Gan Assurances

La contribution de Gan Assurances au résultat consolidé du groupe s'élève à 87 millions d'euros en 2006 contre 44 millions d'euros en 2005.

Le résultat contributif de **Gan Assurances Vie** s'élève à 61,2 millions d'euros sur l'exercice 2006 contre 52,7 millions d'euros sur l'exercice 2005. L'année 2006 se caractérise par des charges non récurrentes qui pèsent sur la marge technique de la vie individuelle.

Ce repli s'explique par l'impact d'ajustements de 58 millions d'euros de provisions techniques en retraite sur le régime L. 441 du contrat RIP. Corrigé de cet élément, le niveau de marge technique en vie individuelle serait en légère hausse par rapport à 2005. En assurances collectives, l'amélioration de la marge technique de 9,9 % est tirée par les branches retraite et santé.

L'application des nouvelles tables de mortalité des contrats de rentes viagères en assurance Vie et Capitalisation a, au net de la participation aux bénéficiaires différée, une incidence peu significative. Les charges d'exploitation nettes de Gan Assurances Vie sont en retrait de 7,7 % grâce à une bonne maîtrise de la plupart des postes de frais (commissions, frais de personnel, logistique et autres charges directes).

Les produits financiers nets de participation aux bénéficiaires sont en hausse sensible (+21,1 %). La légère augmentation des produits financiers nets s'explique par la hausse des plus-values réalisées sur l'immobilier compensée par la baisse des résultats constatés au sein des OPCVM consolidés. Le taux de participation aux bénéficiaires revenant aux assurés est en baisse de 3,4 points.

La baisse de la charge fiscale s'explique principalement par l'impact de différences permanentes prises en compte en 2005.

**Gan Assurances IARD** présente une contribution positive au résultat consolidé soit 26,2 millions d'euros (-8,6 millions d'euros en 2005). Cette évolution structurelle trouve son origine dans l'amélioration des fondamentaux techniques combinée aux efforts consentis depuis ces dernières années en matière de rationalisation des processus de gestion. Au 31 décembre 2006, le ratio combiné net de réassurance s'établit à 109 % contre 115,4 % au 31 décembre 2005. Cette évolution trouve surtout son origine dans le ratio de frais d'exploitation qui s'améliore de 5,4 points par rapport à celui de 2005 sous l'effet essentiellement de la maîtrise des coûts informatiques.

En outre, une amélioration nette de plus de 5 points de la sinistralité brute tous exercices est observée. Celle-ci est liée à l'absence d'événement climatique majeur combiné à une diminution des sinistres importants. Cependant, ces éléments influent défavorablement sur

le résultat de réassurance. Au total, le ratio de sinistralité nette ne baisse que de 1 point.

Le résultat financier de 131 millions d'euros en 2006 contre 137,1 millions d'euros en 2005 est en repli compte tenu de la diminution des plus-values de cessions.

La charge d'impôt est en forte augmentation compte tenu de l'accroissement du résultat de la période.

### **Gan Eurocourtage**

La contribution de Gan Eurocourtage au résultat consolidé du groupe s'élève à 124 millions d'euros en 2006 contre 81 millions d'euros en 2005.

Le résultat contributif de **Gan Eurocourtage Vie** s'élève à 35,2 millions d'euros en 2006 contre 13,4 millions d'euros en 2005. Ces bons résultats sont portés essentiellement par la nette amélioration de la marge technique (+24,3 % par rapport au 31 décembre 2005). Cette évolution est tirée par les bonnes performances des branches prévoyance et santé (y compris coassurance) sous l'effet de la diminution des ratios de sinistralité. Les résultats des emprunteurs, en retrait par rapport à 2005, viennent toutefois atténuer cette variation. Les frais d'exploitation nets sont en hausse sensible en raison de régularisation de commissions sur exercices antérieurs.

Le résultat financier est en retrait par rapport à l'exercice 2005 de 5,1 %. Cette variation est imputable en grande partie à l'effet de la consolidation des OPCVM compensée partiellement par la hausse de la variation de juste valeur des instruments dérivés. Une diminution de la charge de participation aux bénéfices revenant aux assurés est observée. Celle-ci explique par un effet mix produits.

La charge d'impôt globale s'établit en 2006 à -15,3 millions d'euros contre -9 millions d'euros en 2005. Elle est en ligne avec l'évolution de résultat.

**Gan Eurocourtage IARD** présente au 31 décembre 2006 une contribution au résultat consolidé du groupe de 89,3 millions d'euros contre 67,9 millions d'euros en 2005. Cette nette évolution s'explique principalement par l'amélioration des résultats techniques.

Le ratio combiné est en baisse de 3,9 points par rapport à 2005 et s'établit à 98,3 % en 2006. La baisse de plus de 10 points du ratio de sinistralité brute explique cette évolution favorable. Le niveau exceptionnel de la sinistralité courante (fréquence en baisse, absence de sinistres graves) et les bonis de liquidation en hausse notamment sur le marché des entreprises sont à l'origine de cette diminution. Dans ce contexte, le solde de réassurance se dégrade fortement en 2006. Le ratio de frais d'exploitation nets reste bien maîtrisé. Il s'élève à 32,9 % en 2006 contre 33,3 % en 2005.

La non reconduction de plus-values nettes sur actifs immobiliers réalisées en 2005 explique l'essentiel de la

diminution du résultat financier (112,1 millions d'euros en 2006 contre 124,8 millions d'euros en 2005).

La diminution de la charge d'impôt résulte principalement de la prise en compte d'ajustements de différences permanentes sur la période.

### **Gan Prévoyance**

La contribution au résultat de **Gan Prévoyance** est de 19,5 millions d'euros en recul par rapport au 31 décembre 2005 où elle s'établissait à 21,7 millions d'euros. La marge technique de l'entité s'améliore de 8,4 % et toutes les branches participent à l'évolution favorable de celle-ci. Une baisse de la sinistralité explique dans une large mesure cette variation. La progression des frais d'exploitation nets (y compris les frais d'acquisition reportés) est liée en partie à l'augmentation de coûts informatiques ainsi qu'à l'accroissement des commissions.

Le résultat financier est en recul de 5,5 % principalement sous l'effet de la baisse du résultat provenant de la consolidation des OPCVM. Cet élément impacte également la participation aux bénéfices des assurés.

La diminution de la charge d'impôt est proportionnelle à l'évolution du résultat contributif avant impôt sur 2006 par rapport à 2005.

### **Gan Patrimoine et ses filiales**

La contribution **Gan Patrimoine et de ses filiales** au résultat consolidé du groupe est de 22,1 millions d'euros en 2006 contre 22,8 millions d'euros en 2005. La marge technique du centre de profit en 2006 est en recul sous l'effet, d'une part, de l'application de nouvelles tables de mortalité pour les rentes viagères et, d'autre part, de la baisse des taux moyens de chargement sur primes partiellement compensée par la hausse des chargements sur encours. Les frais d'exploitation progressent de 8,1 % compte tenu du lancement du projet de refonte des back offices vie individuelle et du plan d'accompagnement de la relance de l'activité commerciale.

Le résultat financier net consolidé (hors ajustements ACAV) est en hausse de 2,9 %. Cette évolution résulte de la variation favorable de la juste valeur des instruments dérivés ainsi que de la réalisation de plus-values immobilières.

L'évolution de la charge d'impôt est proportionnelle à l'évolution du résultat contributif avant impôt.

### **Groupama Transport**

**Groupama Transport** présente une contribution au résultat consolidé du groupe de 10,2 millions d'euros en 2006 contre 20,9 millions d'euros en 2005. Le ratio combiné net augmente de 2,6 points et s'élève à 94,4 %. Cette évolution résulte essentiellement de

la diminution des bonis de liquidation de la branche marine. A contrario, le résultat technique apporté par les pools aviation s'améliore sensiblement sous l'effet principalement de bonis sur l'exercice de souscription 2004. L'effet défavorable de la parité euros/dollars explique en majeure partie la baisse du résultat financier de 22,9 % en 2006. Le taux effectif de l'impôt progresse fortement en raison des résultats fiscaux déficitaires non activés des établissements étrangers.

#### Autres sociétés spécialisées du groupe

Au 31 décembre 2006, les autres sociétés spécialisées du groupe présentent une contribution globale au résultat consolidé du groupe de 10 millions d'euros stable par rapport à l'exercice précédent (9,8 millions d'euros). Elle se décline comme suit :

- **Groupama Assurance-Crédit** affiche un résultat contributif de 2,5 millions d'euros en baisse de 0,7 million d'euros par rapport à 2005. Le ratio combiné se détériore de 0,6 point à 91,4 % et le résultat financier diminue de 0,5 million d'euros.
- La contribution de **Mutuaide Assistance** au résultat consolidé du groupe s'élève à 3,7 millions d'euros en hausse de 0,9 million d'euros par rapport à 2005. L'amélioration du ratio combiné net de 0,6 point à 94,5 % explique en majeure partie la progression du résultat.
- La contribution de **Groupama Protection Juridique** est stable à 3,8 millions d'euros en 2006.

#### Activités non poursuivies en France

**Assuvie** contribue à hauteur de 3 millions d'euros au résultat consolidé 2006 du groupe contre 2,2 millions d'euros en 2005.

#### Groupama Banque et Groupama Épargne Salariale

La contribution de **Groupama Banque** présente une perte de 34,7 millions d'euros au 31 décembre 2006 quasi identique à la perte du 31 décembre 2005. La croissance du produit net bancaire en 2006 est de 38,4 % mais dans cette activité qui n'a pas encore atteint sa maturité, celui-ci reste insuffisant pour couvrir les charges d'exploitation.

La contribution de **Groupama Épargne Salariale** est stable mais reste néanmoins déficitaire à 0,9 million d'euros.

#### Assurance Internationale

**L'Assurance Internationale** contribue à hauteur de 157 millions d'euros au résultat consolidé 2006 contre 118 millions d'euros en 2005. Cette forte progression s'explique par les performances des filiales anglaise et espagnole.

La contribution de **Groupama Insurances** affiche à nouveau un résultat en forte hausse (+56,6 %) à 76,7 millions d'euros en 2006. Le produit d'impôt non récurrent de 26,6 millions d'euros, lié à l'activation partielle des déficits fiscaux antérieurs et enregistré en 2006, explique en grande partie l'évolution de la contribution de l'entité. Le ratio combiné net atteint 99,6 % en 2006 en légère détérioration (+0,4 point) par rapport à 2005. Cette variation trouve son origine dans l'augmentation de 2,4 points du ratio de sinistralité nette compensée par une diminution du ratio de frais d'exploitation nets de 2 points. La sinistralité nette en assurance de biens et responsabilité est en hausse de 1,6 point à 61,5 % sous l'effet principalement de marges techniques en retrait en automobile et habitation en 2006. La sinistralité nette en assurance de la personne est, quant à elle, en baisse de 1,3 point à 76,2 %. Le résultat financier est stable, masquant néanmoins une augmentation des revenus courants complètement neutralisée par la baisse des plus et moins-values de cessions nettes de reprise de provisions.

Les **filiales italiennes** présentent une contribution au résultat consolidé de 19,4 millions d'euros en 2006 contre 17 millions d'euros en 2005.

- Le résultat contributif de **Groupama Assicurazioni** s'élève à 10,9 millions d'euros en 2006 en retrait de 30 % par rapport à 2005. Cette variation trouve son origine dans la détérioration du ratio combiné net de 1,5 point qui s'établit à 102,2 %. Sur le plan technique, le ratio de sinistralité nette s'améliore de 0,3 point essentiellement du fait de la branche automobile. Les coûts liés au changement de nom de la filiale ainsi que le coût des opérations de communication lié au 125<sup>e</sup> anniversaire de l'entité ont pesé sur les frais d'exploitation de l'année dont le ratio net se dégrade de 1,9 point. La progression des revenus obligataires liée à la hausse des taux explique l'essentiel de la croissance du résultat financier de 9,9 %.

- **Groupama Italia Vita** affiche une contribution de 8,5 millions d'euros en 2006 contre 1,5 million d'euros en 2005. Cette évolution reflète, d'une part, une amélioration de la marge technique nette et, d'autre part, une hausse de la marge financière après participation aux bénéfices. Les charges d'exploitation présentent également une augmentation pour des raisons identiques à celles évoquées dans l'entité non-vie.

En Espagne, **Groupama Seguros** contribue à hauteur de 58,1 millions d'euros au résultat consolidé 2006 du groupe contre 34,2 millions d'euros en 2005, soit une progression de près de 70 %. La diminution significative du ratio combiné net de 11,3 points explique en grande

partie l'amélioration du résultat. Le ratio de sinistralité nette de l'assurance de biens et responsabilité baisse de 13,3 points reflétant les bonnes performances de la branche automobile dont le coût moyen et la fréquence reculent en 2006. La branche entreprise voit également sa marge technique nette s'accroître significativement. En assurance de la personne, le ratio de sinistralité nette diminue quant à lui de 7,5 points. Le résultat opérationnel de l'activité épargne est en baisse en raison principalement du renforcement de provisions mathématiques sur certains produits. La réalisation de plus-values de cessions nettes de reprises combinée à la croissance des revenus nets de charges sont à l'origine des 15,3 % d'augmentation du résultat financier en 2006. La hausse de la charge d'impôt de 15,3 millions d'euros est proportionnelle à l'évolution du résultat contributif avant impôt de l'entité.

**Les autres filiales étrangères** du groupe présentent les résultats suivants en 2006 :

- Les **filiales au Portugal** enregistrent une contribution globale de 2,7 millions d'euros en 2006 contre 3,5 millions d'euros en 2005. En assurance vie, la contribution est en retrait de 21,9 % en dépit d'une progression de la marge technique nette. En assurance non-vie, il convient de souligner une hausse du ratio combiné net de 4,3 points exclusivement liée à la dégradation de la sinistralité nette.
- En **Hongrie**, le redressement se poursuit et la contribution de la filiale se rapproche de l'équilibre (-0,5 million d'euros en 2006 contre -2,3 millions d'euros en 2005). Le ratio combiné baisse de près de 10 points et explique cette amélioration. Le ratio de frais d'exploitation diminue de 15,4 points alors que la sinistralité nette se dégrade de 5,6 points.
- **Gan Outre-Mer** présente en 2006 une contribution au résultat consolidé de 12,3 millions d'euros contre 8,4 millions d'euros en 2005. Cette progression s'explique par l'amélioration de plus de 10 points du ratio combiné net qui s'établit à 81,6 % au 31 décembre 2006. La sinistralité courante est impactée de sinistres majeurs toutefois cédés en grande partie en réassurance dont le solde est en hausse de 4 millions d'euros.
- Les **filiales turques** Basak Groupama Sigorta et Basak Groupama Emeklilik (intégrées au second semestre de l'année) affichent une contribution déficitaire de -9 millions d'euros en 2006 provenant essentiellement de l'entité non-vie. Le ratio combiné de cette dernière s'élève à 131,6 % dont 97,6 % au titre du ratio de sinistralité nette et 34 % au titre de celui des frais d'exploitation nets. L'activité de l'entité vie affiche une contribution à l'équilibre compte tenu de la charge d'amortissement de 12 millions d'euros de la valeur de portefeuille activée

dans le bilan d'entrée de Basak Groupama Emeklilik. Il convient de rappeler que les comptes consolidés intègrent en outre le résultat de la mise en équivalence de Günes Sigorta de 0,3 million d'euros.

Les **activités non poursuivies** à l'international présentent une contribution de -2,7 millions d'euros et s'analysent comme suit :

- **Zénith Vie** affiche un résultat contributif de 2 millions d'euros en 2006 contre 4,9 millions d'euros en 2005. Les produits financiers sont en forte baisse (-19,1 %) et expliquent l'évolution défavorable du résultat.
- Les anciennes activités américaines du groupe, gérées par **Rampart**, présentent une contribution négative de -5,2 millions d'euros en 2006 contre une perte de 2,1 millions d'euros en 2005. Un résultat financier en baisse ainsi qu'un rechargement de provisions sont à l'origine de cette variation.
- Le résultat contributif de **Luxlife**, mise en *run-off* en 2004, est à l'équilibre.

### Activités financières

La contribution au résultat consolidé des activités financières du groupe s'établit à 35 millions d'euros en 2006, en augmentation notable par rapport au 31 décembre 2005 où la contribution de ces activités était de 25,9 millions d'euros.

- La **Banque Finama** affiche une contribution légèrement positive contre un déficit de -2,6 millions d'euros au 31 décembre 2005. Cette amélioration est attribuable notamment à la croissance du produit net bancaire de la clientèle des institutionnels.
- Les **filiales de gestion d'actifs** (Groupama Asset Management et ses filiales) présentent une contribution en augmentation (30,6 millions d'euros en 2006 contre 24,5 millions d'euros en 2005). Le contexte financier favorable, qui a une incidence positive sur les encours, ainsi que le développement de la gestion d'actifs pour compte de tiers sont à l'origine de cette performance.
- **Finama Private Equity** enregistre un résultat bénéficiaire de 0,9 million d'euros en 2006.
- La contribution de **Groupama Immobilier**, filiale de gestion des actifs immobiliers de placements du groupe, s'élève à 3,3 millions d'euros en 2006, comparable à celle de l'année précédente.

### Analyse des holdings

- Les **holdings** affichent une perte de 89 millions d'euros en 2006, en amélioration par rapport à 2005 (-118 millions d'euros). Cette perte s'explique surtout par la contribution négative de l'activité holding de Groupama S.A. pour -48 millions d'euros.

- La contribution au résultat de **Groupama International** affiche en 2006 un déficit de 17,9 millions d'euros contre un déficit de 10 millions d'euros en 2005. Cette évolution est due principalement aux coûts d'opérations liés aux changements de périmètre du groupe (acquisition et cession d'entités).
- Le résultat de **Gan UK** s'établit à -27 millions d'euros en 2006 contre -12,9 millions d'euros en 2005. L'évolution du résultat déficitaire constaté au 31 décembre 2006 est due à la cession de Minster Insurance qui représente une perte de 7,2 millions d'euros.

### Résultats opérationnels assurance non-vie et vie

Le résultat opérationnel non-vie progresse de 244 millions d'euros à 777 millions d'euros en 2006. Cette variation provient de la forte baisse du ratio combiné net de 5,2 points et s'établit à 98,6 % en 2006. Néanmoins, il convient de souligner une dégradation des autres produits et charges opérationnels sous l'effet essentiellement des frais liés au développement du groupe et de dotations aux provisions pour risques et charges (engagements sociaux et contentieux). Les produits financiers nets sont également en augmentation de 4,2 %. La variation de juste valeur des instruments dérivés et la progression des revenus nets des placements expliquent en grande partie cette évolution. Les plus et moins-values nettes reculent sensiblement. Le résultat opérationnel vie, comme déjà évoqué ci-dessus, est en retrait de 28 millions d'euros en 2006.

N.B. : le résultat opérationnel non-vie intègre les activités de holding.

### BILAN CONSOLIDÉ

Au 31 décembre 2006, le total du bilan consolidé de Groupama s'élève à 78,6 milliards d'euros contre 74,4 milliards d'euros au 31 décembre 2005, soit une croissance de 5,6 %.

### Écarts d'acquisition

Le montant des écarts d'acquisition s'établit à 1,39 milliard au 31 décembre 2006 contre 1,15 milliard d'euros au 31 décembre 2005. Les acquisitions des filiales turques Basak Groupama Sigorta et Basak Groupama Emeklilik ainsi que du courtier Carole Nash expliquent la majeure partie de la variation de l'exercice.

### Actifs incorporels

Dans le cadre de l'acquisition des filiales turques, Groupama a également valorisé une valeur de portefeuille des affaires vie et une valeur des réseaux de distribution et de relation clients en assurance vie res-

pectivement pour 50 millions d'euros et 53 millions d'euros avant l'amortissement de la période. Celles-ci seront amorties au prorata de la cadence d'apparition des marges. En outre, la marque Basak Groupama a été valorisée pour 21 millions d'euros.

### Placements (y compris placements en UC)

Les placements d'assurance s'élèvent à 66,7 milliards d'euros contre 63,9 milliards d'euros à fin 2005, soit une augmentation de 2,8 milliards d'euros (soit +4,4 %). La croissance de l'activité du groupe est à l'origine de cette variation. Les plus-values latentes du groupe atteignent 9,4 milliards d'euros au 31 décembre 2006 en progression de 388 millions d'euros (+4,3 %) par rapport au 31 décembre 2005. La part revenant à l'actionnaire s'élève à 3,5 milliards d'euros en 2006 contre 2,9 milliards d'euros en 2005. L'évolution de ces dernières résulte de l'effet positif de la hausse de plus de 17 % de l'indice CAC 40 sur les actions, de la bonne tenue des marchés immobiliers et de l'effet défavorable de la hausse de 0,68 point du taux d'intérêt de l'OAT 10 ans sur les obligations.

La structure de ces placements est la suivante :

• Obligations et parts d'OPCVM à revenu fixe	65 %
• Actions et parts d'OPCVM à revenu variable	24 %
• Immobilier	5 %
• Placements en Unités de Compte	5 %
• Autres	1 %

### Capitaux propres

Au 31 décembre 2006, les capitaux propres consolidés de Groupama s'élèvent à 5,1 milliards d'euros en forte progression (+16,1 %) par rapport au 31 décembre 2005.

Leur évolution peut être résumée de la manière suivante :

(en millions d'euros)	
<b>CAPITAUX PROPRES À L'OUVERTURE 2006</b>	<b>4 387</b>
Impact de la réserve de réévaluation : juste valeur des actifs AFS	- 624
Impact de la réserve de réévaluation : comptabilité reflet	469
Impact de la réserve de réévaluation : impôt différé	336
Autres	- 74
Résultat	600
<b>CAPITAUX PROPRES AU 31 DÉCEMBRE 2006</b>	<b>5 094</b>

L'évolution des marchés financiers, l'impôt différé et la progression du résultat du groupe sont à l'origine de la variation des capitaux propres. La variation de juste valeur des titres classés dans la catégorie AFS atténuée de l'effet de la comptabilité reflète pour les activités vie et de l'impôt différé expliquent l'essentiel de la hausse des capitaux propres.

### **Passifs subordonnés et dettes de financement**

Le montant des passifs subordonnés au 31 décembre 2006 est identique à celui de l'exercice précédent et s'établit à 1,25 milliard d'euros.

L'endettement externe du groupe présente un montant de 827 millions d'euros, en hausse de 111 millions d'euros par rapport au 31 décembre 2005. Cette évolution est essentiellement liée au financement du développement de la foncière Silic.

### **Provisions techniques**

Les provisions techniques brutes (y compris la participation aux bénéfices différée) s'élèvent à 62,9 milliards d'euros au 31 décembre 2006 contre 60,4 milliards d'euros au 31 décembre 2005 soit une augmentation de 4,1 %.

### **Provisions pour risques et charges**

Les provisions pour risques et charges baissent de 54 millions d'euros au cours de la période et s'élèvent à 553 millions d'euros au 31 décembre 2006.

## **5**

### **SOLVABILITÉ**

La solvabilité ajustée, incluant les bénéfices futurs des activités vie, se traduit par un taux de couverture de l'exigence de marge de solvabilité des comptes consolidés de 266 % en 2006 à comparer à 253 % en 2005.

Le renforcement de la solidité financière du groupe provient en grande partie de la sensible amélioration des marchés financiers en 2006 ayant contribué à la forte croissance des plus-values latentes. La prise en compte des bénéfices futurs dans ce ratio représente 13 points de base de couverture de la marge (équivalent à 2005).

Le groupe affiche un ratio de solvabilité sur fonds propres durs (hors plus-values latentes) de 100 % soit une amélioration de 6 points par rapport à l'exercice 2005. L'amélioration du résultat opérationnel contribue à cette progression.

Le taux d'endettement rapporté aux fonds propres comptables hors réserves de réévaluation (y compris les passifs subordonnés et les intérêts minoritaires) de Groupama S.A. s'élève à 44,3 % (en baisse de 3,8 points par rapport à 2005). Il est à noter qu'une partie significative de cet endettement est portée par la filiale foncière cotée Silic, qui a souscrit des emprunts afin de développer son parc immobilier. Corrigé de cet élément, le taux d'endettement Assurance du groupe, qui a été contracté dans le cadre de sa croissance organique (y compris l'endettement lié à certains crédits-baux immobiliers), s'établit à 31,3 % en baisse de 4,7 points par rapport à 2005.

## **6**

### **CONTRÔLE DES RISQUES**

Le contrôle des risques est traité dans le cadre du rapport sur le contrôle interne.

## **7**

### **POLITIQUE EN MATIÈRE D'INSTRUMENTS FINANCIERS**

Le groupe a initié depuis plusieurs années des études systématiques sur l'exposition des filiales de Groupama S.A. aux risques de marché.

#### **Risque de taux**

Les couvertures mises en place consistent à permettre de distribuer, en cas de hausse des taux d'intérêt, un taux de rendement en ligne avec l'environnement de marché.

Ceci est rendu possible par le recours à l'achat d'options de taux d'intérêt (*caps*) d'une part, et par la transformation d'obligations à taux fixe en obligations à taux variable (*swaps payeurs*) d'autre part. Les options procurent un rendement additionnel en cas de hausse des taux et le taux variable est un actif qui, outre le rendement additionnel, permet de liquider une partie du portefeuille en limitant la moins-value constatée. Cette stratégie vise donc à fournir un rendement supplémentaire en cas de hausse des taux, qui devrait permettre de prévenir les rachats anticipés, mais aussi à limiter l'impact de tels rachats s'ils venaient malgré tout à se produire.

Toutes les transactions de gré à gré sont sécurisées par un mécanisme de « collatéralisation » avec les contreparties bancaires de premier rang retenues par Groupama S.A.

**Risque de change**

La détention en actions internationales exposées au risque devises (dollar et yen) est systématiquement couverte via des ventes à terme. Ces dernières sont systématiquement renouvelées depuis leur mise en place en 2001.

Comme pour le risque de taux d'intérêt, toutes les transactions de gré à gré sont sécurisées par un mécanisme de « collatéralisation » avec les contreparties bancaires de premier rang retenues par Groupama S.A.

Le groupe suit par ailleurs en permanence l'exposition des filiales d'assurances aux risques de marché (actions), de crédit (obligations privées) et de contrepartie.

## 8

**ANALYSES DES COMPTES SOCIAUX DE L'EXERCICE****Résultat****RÉSULTAT TECHNIQUE**

Les **cotisations acquises totales** atteignent 1816,4 millions d'euros, en hausse de 2,2 % par rapport à 2005 (1 777,4 millions d'euros). Elles proviennent principalement des cotisations acceptées des caisses régionales (1 683,8 millions d'euros) et des cotisations cédées par les centres de profit et filiales du groupe (105,7 millions d'euros).

La **charge des sinistres, des rentes et des autres provisions techniques** s'établit à 1 005 millions d'euros (y compris un produit de commutation sur un portefeuille en *run-off*), en diminution de 15,9 % par rapport à 2005. Cette évolution provient d'une légère baisse de la sinistralité de l'exercice et de dégagements importants sur exercices antérieurs alors que 2005 avait enregistré des rechargements significatifs. Cette évolution des provisions sur sinistres antérieurs est liée notamment à celle des taux d'intérêts appliqués aux tables de provisionnement des rentes (baisse en 2005, hausse en 2006).

Le **solde des cessions et rétrocessions** est une charge de 246 millions d'euros, en hausse de 92,5 millions d'euros par rapport à 2005 qui comprenait l'effet des rechargements de provisions sur sinistres antérieurs.

Après prise en compte des commissions sur réassurance acceptée pour 328,4 millions d'euros, le **marge technique nette conservée** ressort à 237,1 millions d'euros, soit 13,1 % des cotisations acquises acceptées, en hausse de 122,6 millions d'euros par rapport à 2005 (114,5 millions d'euros).

Le total des **charges d'exploitation** (hors rémunération du réseau et du produit de commutation mentionné

précédemment) de Groupama S.A. s'établit à 210,4 millions d'euros, contre 189,4 millions d'euros en 2005.

Compte tenu des produits alloués aux provisions techniques (111,4 millions d'euros soit 50,4 % des produits financiers de l'exercice), le **résultat technique** de Groupama S.A. est en 2006 un produit de 138 millions d'euros (7,6 % des cotisations acquises).

**RÉSULTAT NON TECHNIQUE**

Les **produits financiers totaux** atteignent 221,2 millions d'euros, contre 528,4 millions d'euros en 2005. Ils sont principalement constitués des dividendes des filiales et participations: 230 millions d'euros, en forte baisse (-263,1 millions d'euros) du fait des dividendes exceptionnels versés en 2005 par Gan Assurances IARD et Gan Eurocourtage IARD (respectivement 138,9 millions d'euros et 151,4 millions d'euros) à la suite du dénouement des participations croisées de Gan Assurances IARD et GAN Eurocourtage IARD qui s'était soldé par des plus-values exceptionnelles dans les comptes sociaux de ces entités en 2004.

Le résultat exceptionnel représente une charge nette de 12,1 millions d'euros contre 55 millions d'euros en 2005.

Le poste « **impôt** » est un produit de 88,2 millions d'euros qui comprend les économies d'impôt réalisées par le groupe d'intégration fiscale dont Groupama S.A. bénéficie en tant que société mère du groupe.

Le résultat net de l'exercice est ainsi un bénéfice de 318,6 millions d'euros à comparer à 530,6 millions d'euros en 2005.

**BILAN**

Le total du bilan 2006 de Groupama S.A. ressort à 9 149,8 millions d'euros, en augmentation de 700 millions d'euros par rapport à 2005.

Les **capitaux propres** atteignent 2 550,2 millions d'euros au 31 décembre 2006 contre 2 320,9 millions d'euros au 31 décembre 2005. La variation des capitaux propres de l'exercice s'explique principalement par le résultat de l'exercice (+318,6 millions d'euros) et la distribution de dividendes sur le résultat 2005 (-88 millions d'euros).

Il sera proposé à l'Assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes au 31 décembre 2006 de Groupama S.A. un dividende de 134,3 millions d'euros. Les provisions techniques brutes atteignent, déduction faite de la part des caisses régionales dispensées de l'agrément, 3 156,8 millions d'euros, en diminution de 82,6 millions d'euros soit -2,6 % par rapport à fin 2005. Elles représentent 173,8 % des cotisations acquises de l'exercice. Les provisions techniques cédées et rétrocédées s'élèvent à 539,9 millions d'euros, en baisse de 68,6 millions d'euros.

Le principal poste de l'actif du bilan de Groupama S.A. est constitué par les placements dont la valeur nette comptable s'établit à 7952 millions d'euros (y compris les différences de remboursement des obligations et les créances rattachées aux placements). Les actifs stratégiques représentent 62 % de l'ensemble des actifs et comprennent les titres de participation (4099 millions d'euros) et les prêts intra-groupe (827 millions d'euros). En valeur de réalisation, les placements de Groupama S.A. s'élèvent à 13053 millions d'euros, intégrant une plus-value latente de 5101 millions d'euros qui provient principalement des titres de participations stratégiques (3992 millions d'euros), des autres actions (693 millions d'euros – y compris les OPCVM actions) et de l'immobilier (405 millions d'euros – y compris la plus-values latente sur les titres de la foncière CFP).

## 9

### RESSOURCES HUMAINES ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

Les conséquences sociales et environnementales de l'activité visées par l'article L. 225-102 alinéa 4 du code de commerce, sont renseignées, pour des raisons de pertinence, au niveau consolidé. La liste des informations fixées par les articles D. 148-2 et D. 148-3 figure dans le 3<sup>e</sup> cahier du rapport annuel 2006 Groupama S.A., à la fin du rapport financier consacré aux comptes consolidés. Par ailleurs, il est consacré un chapitre sur la responsabilité sociétale illustrée principalement dans les domaines du contrôle des risques, de la prévention et du mécénat; ces informations figurent dans la 1<sup>re</sup> partie du rapport annuel 2006 Groupama S.A.

## 10

### INFORMATIONS SUR LES DIRIGEANTS ET MANDATAIRES SOCIAUX

#### RÉMUNÉRATION DES DIRIGEANTS ET DES MANDATAIRES SOCIAUX

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102-1 du code de commerce, nous vous rendons compte ci-après de la rémunération totale et des avantages de toute nature versés durant l'exercice à chaque mandataire social, tant par votre société que par des sociétés contrôlées par votre société au sens de l'article L. 233-16 du code de commerce. Ont perçu au cours de l'exercice écoulé :

- monsieur Jean-Luc Baucherel : rémunération annuelle brute versée par la société (y compris les avantages en nature) en qualité de Président du Conseil d'administration : 320,1 milliers d'euros (dont : rémunération annuelle brute 260 milliers d'euros, avantage retraite 35,2 milliers d'euros, avantage logement 24,9 milliers d'euros);
- monsieur Francis Aussat : rémunération annuelle brute (y compris les avantages en nature) versée par la société Gan Assurances Vie en qualité de Président du conseil d'administration : 82,6 milliers d'euros (dont rémunération annuelle brute 65 milliers d'euros, avantage retraite 17,6 milliers d'euros) et jetons de présence versés par Groupama S.A. : 30 milliers d'euros;
- monsieur Jean Baligand : rémunération annuelle brute (y compris les avantages en nature) versée par la société Groupama Vie en qualité de Président du conseil d'administration : 57,2 milliers d'euros (dont rémunération annuelle brute 45 milliers d'euros, avantage retraite 12,2 milliers d'euros) et jetons de présence versés par Groupama S.A. : 28 milliers d'euros;
- monsieur Michel Baylet : rémunération annuelle brute (y compris les avantages en nature) versée par la société Gan Prévoyance en qualité de Président du conseil d'administration à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2006 : 28,6 milliers d'euros (dont rémunération annuelle brute 22,5 milliers d'euros, avantage retraite 6,1 milliers d'euros) et jetons de présence versés par Groupama S.A. : 8 milliers d'euros;
- monsieur Robert Drouet : rémunération annuelle brute (y compris les avantages en nature) versée par la société Gan Patrimoine en qualité de Président du Conseil d'administration : 82,6 milliers d'euros (dont rémunération annuelle brute 65 milliers d'euros, avantage retraite 17,6 milliers d'euros) et jetons de présence versés par Groupama S.A. : 30,0 milliers d'euros;
- monsieur Michel Habig : jetons de présence versés par Groupama S.A. : 28 milliers d'euros;
- monsieur Frédéric Lemoine, administrateur extérieur : jetons de présence versés par Groupama S.A. : 69,1 milliers d'euros;
- madame Solange Longuet : rémunération annuelle brute (y compris les avantages en nature) versée par la société Gan Assurances IARD en qualité de Présidente du Conseil d'administration : 57,2 milliers d'euros (dont rémunération annuelle brute 45 milliers d'euros, avantage retraite 12,2 milliers d'euros) et jetons de présence versés par Groupama S.A. : 30 milliers d'euros;

- monsieur Marius Mul : jetons de présence versés par Groupama S.A. : 26 milliers d'euros ;
- monsieur Roger Paillès : rémunération annuelle brute (y compris les avantages en nature) versée par la société Mutuaide Assistance en qualité de Président du Conseil d'administration : 57,2 milliers d'euros (dont rémunération annuelle brute 45 milliers d'euros, avantage retraite 12,2 milliers d'euros) et jetons de présence versés par Groupama S.A. : 28 milliers d'euros ;
- monsieur Jean-Pierre Rousseau : rémunération annuelle brute (y compris les avantages en nature) versée par les sociétés Gan Eurocourtage IARD et Gan Eurocourtage Vie en qualité de Président du conseil d'administration de ces sociétés jusqu'au 30 juin 2006 : 28,6 milliers d'euros au global (dont rémunération annuelle brute 22,5 milliers d'euros, avantage retraite 6,1 milliers d'euros) et jetons de présence versés par Groupama S.A. : 18 milliers d'euros ;
- monsieur Jean Salmon, administrateur extérieur : jetons de présence versés par Groupama S.A. : 34 milliers d'euros ;
- monsieur Philippe Vassor, administrateur extérieur : jetons de présence versés par Groupama S.A. : 75,1 milliers d'euros ;
- monsieur Jean-Luc Viet : rémunération annuelle brute (y compris les avantages en nature) versée par la société Groupama international jusqu'au 30 juin 2006 en qualité de Président du conseil d'administration : 28,6 milliers d'euros (dont rémunération annuelle brute 22,5 milliers d'euros, avantage retraite 6,1 milliers d'euros) ; rémunération annuelle brute (y compris les avantages en nature) versée par les sociétés Gan Eurocourtage IARD et Gan Eurocourtage Vie en qualité de Président du conseil d'administration de ces sociétés à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2006 : 28,6 milliers d'euros au global (dont rémunération annuelle brute 22,5 milliers d'euros, avantage retraite 6,1 milliers d'euros) et jetons de présence versés par Groupama S.A. : 30 milliers d'euros ;
- monsieur Jean-Luc Wibratte : rémunération annuelle brute (y compris les avantages en nature) versée par la Banque Finama en qualité de Président du conseil de surveillance : 82,6 milliers d'euros (dont rémunération annuelle brute 65 milliers d'euros, avantage retraite 17,6 milliers d'euros) et jetons de présence versés par Groupama S.A. : 28 milliers d'euros ;

- monsieur Jean Azéma, directeur général : rémunération annuelle brute (y compris avantages en nature) perçue au titre de ses fonctions exercées au sein du Groupe : 1 033,7 milliers d'euros (dont rémunération annuelle brute 910 milliers d'euros, bonus 120 milliers d'euros, avantage prévoyance-décès 3,7 milliers d'euros) et des contrats de prévoyance, soins médicaux et retraite dont bénéficient les membres du comité de Direction Générale de Groupama S.A.

Enfin, la rémunération annuelle brute cumulée (y compris intéressement et avantages en nature) des membres du comité de direction générale de Groupama S.A. est de 4 907,9 milliers d'euros. S'agissant du contrat de retraite, le montant total de l'engagement à la date du 31 décembre 2006 s'élève à 10,6 millions d'euros.

#### LISTE DES MANDATS ET FONCTIONS EXERCÉS PAR LES MANDATAIRES SOCIAUX

Figure par ailleurs, en annexe, la liste des mandats et fonctions exercés dans toute société par le Président du conseil d'administration, les administrateurs et le directeur général au cours de l'exercice.

## 11

### INFORMATIONS CONCERNANT LE CAPITAL

#### ACTIONNARIAT

En application de l'article L. 233-13 du code de commerce et compte tenu des informations reçues en application des articles L. 233-7 et L. 233-12 dudit code, nous mentionnons ci-après l'identité des personnes physiques et/ou morales détenant, à la clôture de l'exercice écoulé, directement ou indirectement, plus du vingtième, du dixième, du cinquième, du tiers, de la moitié ou des deux tiers du capital de votre société :

• Groupama Holding	90,89 %
• Groupama Holding 2	8,99 %

#### ÉTAT DE L'ACTIONNARIAT SALARIÉ

Conformément aux dispositions prévues à l'article L. 225-102 du code de commerce, nous vous indiquons que les salariés, anciens salariés et mandataires de la société détenaient 0,12 % du capital social de Groupama S.A. au 31 décembre 2006.

## 12

### AUTORISATIONS FINANCIÈRES

Nous vous proposons de proroger pour une nouvelle période de dix-huit mois, sous la condition suspensive de l'admission aux négociations et de la première cotation des actions de la société sur l'Eurolist d'Euronext, l'autorisation donnée au conseil d'administration de racheter les actions de la société selon certaines conditions et modalités.

Il vous est également proposé par une résolution de la compétence de l'assemblée générale extraordinaire de renouveler par anticipation, l'autorisation donnée lors de la dernière assemblée générale à votre conseil d'administration, de procéder à une augmentation de capital par émission d'actions et/ou valeurs mobilières donnant accès au capital de la société réservée à Groupama Holding et/ou Groupama Holding 2 et/ou certains investisseurs.

- consolider et développer les positions du groupe en France ;
- accélérer la croissance organique et externe à l'international ;
- améliorer la rentabilité par une efficacité renforcée.

En France, le groupe veut accroître ses parts de marché en assurance de la personne, consolider ses positions sur les grands métiers dommages et développer l'assurbanque. Les leviers d'actions que le groupe mettra en œuvre pour réussir :

- une politique client construite autour de deux marques fortes, en s'appuyant sur une segmentation affinée et une offre complète d'assurbanque avec des produits innovants assortis de services ;
- une productivité commerciale renforcée grâce à la mise en œuvre du schéma relationnel client et du projet agences Gan Assurances ;
- l'enrichissement de son maillage commercial pour conquérir les zones urbaines ;
- le déploiement de nouveaux canaux de distribution au travers de partenariats ou par le vecteur Internet.

## 13

### JETONS DE PRÉSENCE

Enfin, nous vous proposons de porter le montant annuel des jetons de présence à la somme globale maximale de 778 000 euros pour l'exercice 2007 et les exercices suivants.

Nous vous remercions de bien vouloir vous prononcer sur les comptes de l'exercice écoulé et sur les opérations qui figurent dans le présent rapport, en votant les projets de résolutions soumises à votre approbation.

Nous vous demandons également d'approuver les conventions visées à l'article L. 225-38 du code de commerce relatées dans le rapport spécial du rapport des commissaires aux comptes.

À l'international, le groupe a prévu d'investir largement dans son réseau de distribution et va poursuivre la concrétisation de synergies transfrontalières. Ces actions seront réalisées par le biais :

- d'ouvertures d'agences supplémentaires et de recrutements de forces commerciales complémentaires ;
- du développement de nouveaux canaux de distribution (accords de bancassurance, Internet ou réseau de courtage propriétaire) ;
- de la capitalisation sur le savoir-faire du groupe en ce qui concerne les métiers d'assurance mais aussi les protections de réassurance et la gestion d'actifs.

L'amélioration de la rentabilité se matérialisera dans des programmes de réduction des coûts qui toucheront les frais informatiques et d'une manière générale l'achat de prestations externes et de consommables. Sur le plan structurel, le groupe s'engage dans des actions visant à améliorer en permanence les « process » métiers (distribution, gestion de la production et des sinistres) pour les rationaliser afin de mieux maîtriser encore les coûts de fonctionnement.

Ainsi, en conjuguant la réussite de l'ensemble de ces actions avec les valeurs qui sont associées à son succès et avec la force de ses femmes et de ses hommes, le groupe a pour ambition de figurer dans les 10 premiers acteurs européens de l'assurance.

## 14

### PERSPECTIVES

Fort de ses résultats et de la solidité de son bilan, Groupama a pour objectif de poursuivre son développement en accélérant sa croissance. Le groupe s'est engagé dans la mise en œuvre de son plan à trois ans qui s'articule autour de trois grands axes stratégiques :

# ÉTATS FINANCIERS

## BILAN CONSOLIDÉ

ACTIF (en millions d'euros)	Notes	31.12.2006	31.12.2005
Écarts d'acquisition	2	1 394	1 151
Autres immobilisations incorporelles	3	239	131
<b>Actifs incorporels</b>		<b>1 632</b>	<b>1 282</b>
Immobilier de placement hors UC	4	3 244	3 083
Immobilier d'exploitation	5	368	335
Placements financiers hors UC	6	59 244	56 943
Placements financiers en UC	8	3 618	3 376
Instruments dérivés et dérivés incorporés séparés		241	139
<b>Placements des activités d'assurance</b>		<b>66 715</b>	<b>63 876</b>
<b>Emplois des activités du secteur bancaire et placements des autres activités</b>	<b>9</b>	<b>2 410</b>	<b>2 193</b>
<b>Investissements dans les entreprises associées</b>	<b>10</b>	<b>25</b>	<b>31</b>
<b>Part des cessionnaires et rétrocessionnaires dans les passifs relatifs aux contrats d'assurance et financiers</b>	<b>11</b>	<b>1 606</b>	<b>1 881</b>
Autres immobilisations corporelles	12	150	183
Frais d'acquisition reportés	13	517	488
Participation aux bénéfices différée active	14	64	
Impôts différés actifs	15	472	165
Créances nées des opérations d'assurance et de réassurance acceptée	16	2 226	1 981
Créances nées des opérations de cessions en réassurance	17	122	155
Créances d'impôt exigible et autres créances d'impôt	18	106	111
Autres créances	19	1 767	1 583
<b>Autres actifs</b>		<b>5 425</b>	<b>4 666</b>
<b>Actifs destinés à la vente et abandon d'activités</b>			
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie</b>	<b>20</b>	<b>737</b>	<b>455</b>
<b>TOTAL</b>		<b>78 550</b>	<b>74 384</b>

Les notes en pages 27 à 129 font partie intégrante des états financiers consolidés.

<b>PASSIF</b> (en millions d'euros)	<b>Notes</b>	<b>31.12.2006</b>	<b>31.12.2005</b>
Capital	21	1 187	1 187
Réserve de réévaluation	21	2 007	1 816
Autres réserves	21	1 275	977
Écarts de conversion	21	25	13
Résultat consolidé	21	600	394
<b>CAPITAUX PROPRES (PART DU GROUPE)</b>		<b>5 094</b>	<b>4 387</b>
Intérêts minoritaires	21	343	252
<b>Capitaux propres totaux</b>		<b>5 437</b>	<b>4 639</b>
<b>Provisions pour risques et charges</b>	<b>22</b>	<b>553</b>	<b>607</b>
<b>Dettes de financement</b>	<b>24</b>	<b>2 072</b>	<b>1 961</b>
<b>Passifs techniques relatifs à des contrats d'assurance</b>	<b>25</b>	<b>38 975</b>	<b>35 099</b>
<b>Passifs techniques relatifs à des contrats financiers</b>	<b>28</b>	<b>19 842</b>	<b>20 868</b>
<b>Participation aux bénéfices différée passive</b>	<b>29</b>	<b>4 081</b>	<b>4 385</b>
<b>Ressources des activités du secteur bancaire</b>	<b>30</b>	<b>2 189</b>	<b>1 824</b>
Impôts différés passifs	31	361	248
Dettes envers les porteurs de parts d'OPCVM consolidés	32	499	629
Dettes d'exploitation envers les entreprises du secteur bancaire	33	334	165
Dettes nées des opérations d'assurance ou de réassurance acceptée	34	676	617
Dettes nées des opérations de cession en réassurance	35	357	394
Dettes d'impôt exigible et autres dettes d'impôt	36	144	154
Instruments dérivés passifs	37	15	45
Autres dettes	38	3 015	2 749
<b>Autres passifs</b>		<b>5 401</b>	<b>5 001</b>
<b>Passifs des activités destinées à être cédées ou abandonnées</b>			
<b>TOTAL</b>		<b>78 550</b>	<b>74 384</b>

Les notes en pages 27 à 129 font partie intégrante des états financiers consolidés.

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

(en millions d'euros)	Notes	31.12.2006	31.12.2005
Primes émises	39	11 197	10 556
Variation des primes non acquises		(41)	(181)
<b>Primes acquises</b>		<b>11 156</b>	<b>10 375</b>
<b>Produit net bancaire, net du coût du risque</b>	<b>39</b>	<b>168</b>	<b>137</b>
Produits des placements	40	2 749	2 597
Charges des placements	40	(397)	(373)
Plus et moins-values de cession des placements nettes de reprises de dépréciation et d'amortissement	40	777	949
Variation de juste valeur des placements comptabilisés à la juste valeur par résultat	40	434	330
Variation des dépréciations sur placements	40	2	(14)
<b>Produits des placements nets de charges</b>		<b>3 565</b>	<b>3 489</b>
<b>Total des produits des activités ordinaires</b>		<b>14 890</b>	<b>14 001</b>
Charges des prestations des contrats	41	(10 801)	(10 509)
Produits sur cession en réassurance	42	293	344
Charges sur cession en réassurance	42	(706)	(607)
Charges d'exploitation bancaire	1	(156)	(140)
Frais d'acquisition des contrats	44	(1 440)	(1 330)
Frais d'administration	45	(665)	(697)
Autres produits et charges opérationnels courants	46	(341)	(256)
<b>Total autres produits et charges courants</b>		<b>(13 816)</b>	<b>(13 195)</b>
<b>RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT</b>		<b>1 074</b>	<b>806</b>
<b>Autres produits et charges opérationnels</b>	<b>47</b>	<b>(70)</b>	<b>(33)</b>
<b>RÉSULTAT OPÉRATIONNEL</b>		<b>1 004</b>	<b>773</b>
Charges de financement	48	(108)	(84)
Quote-part dans les résultats des entreprises associées	10	1	2
Impôts sur les résultats	49	(265)	(260)
<b>RÉSULTAT NET DE L'ENSEMBLE</b>		<b>632</b>	<b>431</b>
Intérêts minoritaires	21	32	37
<b>RÉSULTAT NET (PART DU GROUPE)</b>		<b>600</b>	<b>394</b>

Les notes en pages 27 à 129 font partie intégrante des états financiers consolidés.

## TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

(en millions d'euros)	Capital	Résultat	Réserves consolidées	Réserve de réévaluation	Écart de conversion	Capitaux propres part du groupe	Part des minoritaires	Total Capitaux propres
<b>Capitaux propres au 31.12.2004</b>	<b>1 187</b>	<b>315</b>	<b>674</b>	<b>941</b>	<b>(3)</b>	<b>3 114</b>	<b>245</b>	<b>3 359</b>
Affectation du résultat 2004		(315)	315					
Dividendes			(46)			(46)	(36)	(82)
Augmentation de capital							3	3
Regroupement d'entreprises								
<b>Incidence des opérations avec les actionnaires</b>		<b>(315)</b>	<b>269</b>			<b>(46)</b>	<b>(33)</b>	<b>(79)</b>
Écarts de conversion					18	18		18
Actifs disponibles à la vente				2 325		2 325	12	2 337
Comptabilité reflet				(1 583)		(1 583)	(13)	(1 596)
Impôts différés			5	145		150	1	151
Gains et pertes actuariels des avantages postérieurs à l'emploi			(15)			(15)		(15)
Autres			44	(12)	(2)	30	3	33
Résultat de l'exercice		394				394	37	431
<b>Total des produits et charges reconnus sur la période</b>		<b>394</b>	<b>34</b>	<b>875</b>	<b>16</b>	<b>1 319</b>	<b>40</b>	<b>1 359</b>
<b>TOTAL DES MOUVEMENTS SUR LA PÉRIODE</b>		<b>79</b>	<b>303</b>	<b>875</b>	<b>16</b>	<b>1 273</b>	<b>7</b>	<b>1 280</b>
<b>Capitaux propres au 31.12.2005</b>	<b>1 187</b>	<b>394</b>	<b>977</b>	<b>1 816</b>	<b>13</b>	<b>4 387</b>	<b>252</b>	<b>4 639</b>
Affectation du résultat 2005		(394)	394					
Dividendes			(88)			(88)	(41)	(129)
Augmentation de capital							8	8
Regroupement d'entreprises							77	77
<b>Incidence des opérations avec les actionnaires</b>		<b>(394)</b>	<b>306</b>			<b>(88)</b>	<b>44</b>	<b>(44)</b>
Écarts de conversion					14	14	6	20
Actifs disponibles à la vente				(624)		(624)	(12)	(636)
Comptabilité reflet				469		469	10	479
Impôts différés			(3)	339		336	1	337
Gains et pertes actuariels des avantages postérieurs à l'emploi			7			7		7
Autres			(12)	7	(2)	(7)	10	3
Résultat de l'exercice		600				600	32	632
<b>Total des produits et charges reconnus sur la période</b>		<b>600</b>	<b>(8)</b>	<b>191</b>	<b>12</b>	<b>795</b>	<b>47</b>	<b>842</b>
<b>TOTAL DES MOUVEMENTS SUR LA PÉRIODE</b>		<b>206</b>	<b>298</b>	<b>191</b>	<b>12</b>	<b>707</b>	<b>91</b>	<b>798</b>
<b>CAPITAUX PROPRES AU 31.12.2006</b>	<b>1 187</b>	<b>600</b>	<b>1 275</b>	<b>2 007</b>	<b>25</b>	<b>5 094</b>	<b>343</b>	<b>5 437</b>

Les notes en pages 27 à 129 font partie intégrante des états financiers consolidés.

**TABLEAU DE FLUX DE TRÉSORERIE**

(en millions d'euros)	31.12.2006	31.12.2005
Résultat opérationnel avant impôt	1 004	773
Plus ou moins-values de cession des placements	(689)	(551)
Dotations nettes aux amortissements	51	1
Variation des frais d'acquisition reportés	(25)	(6)
Variation des dépréciations	(82)	(353)
Dotations nettes aux passifs techniques relatifs à des contrats d'assurance et contrats financiers	3 102	3 254
Dotations nettes aux autres provisions	(47)	22
Var. de la JV des placements et instruments fi. comptabilisés à la JV par résultat (hors trésor. et équivalent de trésor.)	(152)	29
Autres éléments sans décaissement de trésorerie compris dans le résultat opérationnel		
Correct. des éléments inclus dans le Rt. opé. différents des flux monétaires et reclassement des flux de fin. et d'inv.		
Variation des créances et dettes d'exploitation	200	(200)
Variation des créances et dettes d'exploitation bancaire	(274)	(212)
Variation des valeurs données ou reçues en pension	32	11
Flux de trésorerie provenant des autres actifs et passifs	211	423
Impôts nets décaissés	(157)	(98)
<b>FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES</b>	<b>3 174</b>	<b>3 093</b>
Acquisitions/cessions de filiales et co-entreprises, nettes de la trésorerie acquise	(362)	(18)
Prises de participation/cessions dans les entreprises associées		
<b>Flux de trésorerie liés aux variations de périmètre</b>	<b>(362)</b>	<b>(18)</b>
Acquisitions nettes de placements financiers (y compris UC) et instruments dérivés	(2 510)	(3 480)
Acquisitions nettes d'immobilier de placement	(166)	(106)
Acquisitions nettes et/ou émissions de placements et instruments dérivés des autres activités	32	65
Autres éléments ne correspondant pas à des flux monétaires	24	35
<b>Flux de trésorerie liés aux acquisitions et émissions de placements</b>	<b>(2 620)</b>	<b>(3 486)</b>
Acquisitions nettes d'immobilisations corporelles et incorporelles et immobilisations d'exploitation	44	(1)
<b>Flux de trésorerie liés aux acquisitions et cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles</b>	<b>44</b>	<b>(1)</b>
<b>FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>	<b>(2 937)</b>	<b>(3 505)</b>
Droits d'adhésion		
Émission d'instruments de capital	8	5
Remboursement d'instruments de capital		
Opération sur actions propres	3	(3)
Dividendes payés	(131)	(82)
<b>Flux de trésorerie liés aux transactions avec les actionnaires et les sociétaires</b>	<b>(120)</b>	<b>(80)</b>
Trésorerie affectée aux dettes de financement	110	681
Intérêts payés sur dettes de financement	(108)	(84)
<b>Flux de trésorerie liés au financement du groupe</b>	<b>2</b>	<b>597</b>
<b>FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</b>	<b>(118)</b>	<b>517</b>
<b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU 1<sup>er</sup> JANVIER</b>	<b>313</b>	<b>208</b>
Flux de trésorerie nets provenant des activités opérationnelles	3 174	3 093
Flux de trésorerie nets provenant des activités d'investissement	(2 937)	(3 505)
Flux de trésorerie nets provenant des activités de financement	(118)	517
Effet des variations de change sur la trésorerie	10	
<b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU 31 DÉCEMBRE</b>	<b>442</b>	<b>313</b>
Trésorerie et équivalents de trésorerie	455	
Caisse, banque centrale et CCP	23	
Dettes d'exploitation envers les entreprises du secteur bancaire	(165)	
<b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU 1<sup>er</sup> JANVIER 2006</b>	<b>313</b>	
Trésorerie et équivalents de trésorerie	736	
Caisse, banque centrale et CCP	40	
Dettes d'exploitation envers les entreprises du secteur bancaire	(334)	
<b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU 31 DÉCEMBRE 2006</b>	<b>442</b>	

Les notes en pages 27 à 129 font partie intégrante des états financiers consolidés.

# ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDÉS

## 1

### FAITS MARQUANTS ET ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

#### 1.1 Faits marquants

##### 1.1.1 ORGANISATION DU GROUPE

###### Autorisation d'ouverture du capital de Groupama S.A.

L'assemblée générale de la Fédération nationale Groupama du 24 février 2006 a donné son accord de principe à l'ouverture du capital de Groupama S.A., en vue de satisfaire un besoin de financement ou de refinancement total ou partiel de Groupama S.A. sur le marché, qui trouverait son origine dans un ou plusieurs investissement(s) de croissance externe majeur(s), ou de mettre en œuvre un partenariat stratégique, en France et/ou à l'étranger.

Dans le prolongement de cette décision, l'assemblée générale de Groupama S.A. du 29 juin 2006, a modifié les statuts de Groupama S.A. afin de permettre au groupe de réagir plus rapidement en cas d'opportunité d'acquisition sur le marché, tout en sécurisant le contrôle majoritaire de la mutuelle par les caisses régionales.

###### Rationalisation de l'organigramme financier du groupe

Groupama S.A. a acquis le 14 décembre 2006, en sa qualité de société holding du pôle capitalistique, l'ensemble des actions Groupama International détenues par les compagnies Vie du groupe, soit 43,6%. Cette détention à caractère historique ne répondait pas à une logique organisationnelle.

##### 1.1.2 DÉVELOPPEMENT DU GROUPE

###### Acquisitions en Espagne

Poursuivant sa stratégie de croissance, Groupama Seguros a acquis le 24 janvier 2006 les deux filiales du groupe Azur – GMF en Espagne : Azur Multiramios en dommages (chiffre d'affaires de 34 millions d'euros en 2005) et Azur Vida (chiffre d'affaires de 10 millions d'euros en 2005).

###### Acquisition en Turquie

En Turquie, au terme d'un processus de privatisation, Groupama a acquis début 2006 56,67% de la compagnie d'assurance dommages Basak Sigorta (187 millions d'euros de chiffre d'affaires en 2005) et 41% de la compagnie d'assurance vie Basak Emeklilik (56 millions d'euros de chiffre d'affaires en 2005), détenue à 38% par Basak Sigorta.

Grâce à cette acquisition, Groupama devient le sixième assureur du marché turc, qui connaît l'un des plus forts taux de croissance mondiaux.

Par ailleurs, en Turquie, Groupama conserve sa participation de 36% au capital de Günes Sigorta.

###### Acquisition d'un courtier au Royaume-Uni

Groupama a acquis, le 15 décembre 2006, 100% du courtier Carole Nash Insurance Consultants Limited.

Avec 350 collaborateurs répartis sur cinq sites dans le Nord-Ouest de l'Angleterre et en Irlande, Carole Nash compte parmi les 30 premiers courtiers du Royaume-Uni, avec plus de 240 000 assurés. Ce courtier, qui encaisse plus de 90 millions d'euros de contrats, est le plus important intermédiaire sur le marché de l'assurance moto en Angleterre et en Irlande et un acteur majeur de l'assurance d'automobiles classiques et de collection.

###### Partenariat avec Dexia dans la distribution de crédits aux collectivités

Groupama et la banque franco-belge Dexia ont signé le 14 novembre 2006 un accord de partenariat dans le domaine du financement des collectivités locales.

Dans le cadre de cet accord, Groupama commercialise auprès des collectivités locales de moins de 2 500 habitants qu'il assure des financements sous la marque Dexia Crédit Local, ce dernier prenant en charge le montage financier.

##### 1.1.3 AUTRES ÉLÉMENTS

###### Cession de Minster en Grande-Bretagne

Groupama UK a signé, le 24 août 2006, la cession de la totalité des actions de Minster Insurance Company Limited. Cette société avait repris, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2003, la totalité des affaires en « run-off » des filiales britanniques, la société Groupama Insurance Company Limited reprenant, pour sa part, à la même date les seules activités opérationnelles. Le repreneur est le groupe d'investisseurs BSG Insurance Holdings,

constitué par la banque américaine Bear Stearns et Caspar Gilroy, investisseur en « *private equity* ». La cession de Minster Insurance s'est traduite par une moins-value de cession de 7,2 millions d'euros.

Les chiffres clés de cette entité étaient au 31 décembre 2005 :

	(en millions de livres)	(en millions d'euros)
• Total provisions techniques	333	483
• Total du bilan	426	612
• Chiffre d'affaires	-	-

### Notations Standard & Poor's et AM Best

Standard & Poor's a confirmé, le 8 décembre 2006, les notes « A » de contrepartie et de solidité financière de Groupama S.A., associées à une perspective stable. L'agence de notation AM Best a, quant à elle, également attribué fin 2006 à Groupama S.A. la note « A ».

### Récompenses pour des produits du groupe

Les deux contrats d'assurance vie Groupama Épargne et Groupama Modulation ont reçu en avril 2006 les palmes « Qualité et Performance » dans la catégorie contrats en euros, décernées par le Journal des Finances. Groupama Modulation avait déjà reçu plusieurs récompenses au mois de mars 2006 de la part du Revenu et de Gestion de Fortune.

Les dossiers de l'épargne 2006 ont récompensé par des labels d'excellence les contrats de retraite collective Groupama Dimension Retraite Entreprises, Gan Retraite Entreprises et Dimension Retraite Entreprises de même que le contrat Synergie IFC.

Groupama Banque, pour sa part, s'est également vue décerner trois labels d'excellence des dossiers de l'épargne pour ses produits Astréa 2 Liberté, assurance emprunteur prêts immobiliers et comptes titres.

Enfin, Groupama Asset Management a été distingué en mai 2006 par les Trophées du Revenu et début décembre 2006 pour sa gestion alternative, le fonds Groupama Alternatif Équilibre ayant obtenu la deuxième meilleure note au classement *La Tribune / L'EDHEC*.

## 1.2 Événements postérieurs à la clôture

### Cession de 15,35 % du capital de SCOR

Groupama S.A. a procédé le 21 janvier 2007 à la cession d'un bloc de 15,35 % du capital de la société SCOR. Cette opération, qui s'inscrit dans le cadre de

l'optimisation de la gestion financière de Groupama et de l'allocation de ses fonds propres, dégagera une plus-value nette de l'ordre de 150 millions d'euros dans les comptes consolidés de l'exercice 2007. La cession a été réalisée hors marché au profit des banques HSBC et UBS. La participation résiduelle de Groupama dans le capital de SCOR est de 0,67 %.

### Acquisition complémentaire en Turquie

En novembre, des protocoles d'accord ont été signés avec des coopératives agricoles, actionnaires minoritaires de Basak Sigorta, en vue du rachat de leurs participations de 40,1 % au capital de l'assureur. Ces protocoles se sont concrétisés sur le premier trimestre 2007. Parallèlement, un protocole d'acquisition de minoritaires de Basak Groupama Emeklilik (tranche complémentaire de 10 %) a été signé début janvier 2007.

### Développement en Grèce

Groupama a acquis, en date du 8 mars 2007, l'assureur grec Phoenix Metrolife Emporiki Hellenic Insurance Company S.A. pour un montant de 95 millions d'euros. Cet accord sera subordonné à l'obtention des autorisations requises par la loi.

## 2

## PRINCIPES, MÉTHODES ET PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

### 2.1 Note liminaire

Groupama S.A. est une Société Anonyme détenue à près de 100 %, directement et indirectement par les Caisses Régionales d'Assurance et de Réassurance Mutuelles Agricoles et les Caisses Spécialisées (« Caisses régionales ») formant le pôle mutualiste de Groupama. Groupama S.A. est domiciliée en France. Son siège social est situé au 8-10, rue d'Astorg, 75008, Paris, France.

La répartition du capital au 31 décembre 2006 est la suivante :

- 90,89 % à la société Groupama Holding ;
- 8,99 % à la société Groupama Holding 2 ;
- 0,12 % aux mandataires et salariés anciens ou actuels de Groupama S.A. (en direct ou par le biais des FCPE).

Les deux sociétés Groupama Holding et Groupama Holding 2, à statut de S.A., sont entièrement détenues par les caisses régionales.

Groupama S.A. est une société d'assurances non-vie et de réassurance, réassureur unique des caisses régionales et holding de tête du pôle capitalistique du groupe Groupama. Ses activités consistent à :

- définir et mettre en œuvre la stratégie opérationnelle du groupe Groupama, en concertation avec les caisses régionales et dans le cadre des orientations fixées par la Fédération Nationale Groupama ;
- réassurer les caisses régionales ;
- piloter l'ensemble des filiales ;
- mettre en place le programme de réassurance de l'ensemble du groupe ;
- gérer une activité d'assurance directe ;
- établir les comptes consolidés et combinés.

Les comptes consolidés de Groupama S.A. intègrent la réassurance cédée par les caisses régionales ainsi que l'activité des filiales.

Les comptes combinés sont relatifs au groupe Groupama, constitué de l'ensemble des caisses locales, des caisses régionales, de Groupama S.A. et de ses filiales.

Au titre de ses activités, la société est régie par les dispositions du Code de commerce et du Code des assurances, et soumise au contrôle de l'Autorité de Contrôle des Assurances et des Mutuelles.

Les liens entre les différentes entités du groupe sont régis :

- dans le pôle Groupama S.A., par des relations capitalistiques. Les sociétés filiales incluses dans ce pôle font l'objet d'une consolidation comptable. En outre, en contrepartie d'une certaine autonomie opérationnelle, chacune des filiales est soumise aux contraintes et devoirs définis par l'environnement de Groupama S.A., cela notamment en matière de contrôle ;
- dans le pôle mutualiste :
  - par un traité de réassurance interne liant les caisses régionales à Groupama S.A. Ce traité, signé en décembre 2003 au titre des activités reprises par Groupama S.A. lors de l'apport de l'activité de réassurance des caisses régionales que lui a consenti la CCAMA rétroactivement au 1<sup>er</sup> janvier 2003, s'est substitué au règlement général de réassurance qui régissait auparavant les liens de réassurance interne entre les caisses régionales et la CCAMA ;
  - par un dispositif de sécurité et de solidarité entre l'ensemble des caisses régionales et Groupama S.A. (« Convention portant dispositifs de sécurité et de solidarité des Caisses de Réassurance Mutuelle Agricole adhérentes à la Fédération nationale Groupama », signée le 17 décembre 2003 avec effet rétroactif au 1<sup>er</sup> janvier 2003).

## 2.2 Présentation générale des comptes consolidés

Pour les besoins de l'établissement des comptes consolidés, les comptes de chaque entité du périmètre de consolidation sont établis, de façon homogène, conformément aux dispositions des normes comptables internationales (« *International Financial Reporting Standards* ») et interprétations applicables au 31 décembre 2006 telles qu'approuvées par l'Union européenne (règlement européen 1606/2002 du 19 juillet 2002), et dont les principales modalités d'application par Groupama S.A. sont décrites ci-après.

Les comptes consolidés sont établis conformément aux dispositions des normes comptables internationales (« *International Financial Reporting Standards* ») et interprétation applicables au 31 décembre 2006 telles qu'approuvées par l'Union européenne. En revanche, le groupe n'a pas anticipé l'adoption de la norme IFRS 7 relative aux informations à fournir sur les instruments financiers.

Le format des états financiers a été établi conformément à la recommandation du Conseil National de la Comptabilité (CNC) n° 2006-R-01 du 30 juin 2006 modifiant la recommandation n° 2005-R-01 du 24 mars 2005 relative au format des états financiers des organismes d'assurance sous le référentiel comptable international.

Les orientations prises par le groupe s'appuient notamment sur la synthèse des travaux des groupes de travail du CNC sur les spécificités de mise en œuvre des normes IFRS par les organismes d'assurance.

Les filiales, coentreprises et entités associées du périmètre de consolidation sont consolidées dans le périmètre conformément aux dispositions des normes IAS 27, IAS 28 et IAS 31.

Le groupe a adopté les normes « IFRS » pour la première fois pour l'établissement des comptes de l'exercice 2005.

Dans les annexes, tous les montants sont en millions d'euros sauf si mentionnés différemment.

La préparation des états financiers du groupe en conformité avec les IFRS exige de la part de la direction de Groupama le choix d'hypothèses et la réalisation d'estimations qui ont un impact sur le montant des actifs, des passifs, des produits et des charges ainsi que sur l'élaboration des notes annexes.

Ces estimations et hypothèses sont revues régulièrement. Elles sont basées sur l'expérience passée et sur d'autres facteurs, y compris des événements futurs dont la réalisation apparaît raisonnable dans les circonstances.

Les résultats futurs définitifs des opérations pour lesquelles des estimations étaient nécessaires peuvent s'avérer différents de celles-ci et entraîner un ajustement des états financiers.

Les jugements réalisés par la direction en application des normes IFRS concernent principalement :

- l'évaluation initiale et les tests de dépréciation effectués sur les actifs incorporels et plus particulièrement les écarts d'acquisition (notes 2.4 et 3.4) ;
- l'évaluation des provisions techniques (note 3.1.2) ;
- l'estimation de certaines justes valeurs sur actifs non cotés ou actifs immobiliers (notes 3.2.1 et 3.2.2) ;
- la reconnaissance à l'actif des impôts différés (note 3.12) ;
- la détermination des provisions pour risques et charges et notamment l'évaluation des avantages consentis au personnel (note 3.10).

### 2.3 Principes de consolidation

#### 2.3.1 PÉRIMÈTRE ET MÉTHODES DE CONSOLIDATION

Une entreprise est comprise dans le périmètre de consolidation dès lors que sa consolidation, ou celle du sous-groupe dont elle est la tête, présente, seule ou avec d'autres entreprises en situation d'être consolidées, un caractère significatif par rapport aux comptes consolidés de l'ensemble des entreprises incluses dans le périmètre de consolidation. Une entité opérationnelle d'assurance et de banque est présumée devoir être consolidée dès lors que les capitaux propres, le bilan ou les primes acquises de cette entité représentent respectivement 30 millions d'euros sur les capitaux propres consolidés ou 50 millions d'euros sur le total du bilan consolidé, ou 10 millions d'euros sur les primes acquises du groupe.

Les OPCVM et les sociétés civiles immobilières sont consolidés. Les intérêts minoritaires relatifs aux OPCVM sont classés dans un poste spécifique de dettes financières au passif du bilan IFRS. En effet, en application de la norme IAS 32, un instrument financier qui confère à son porteur le droit de le restituer à l'émetteur contre de la trésorerie est un passif financier. La variation de cette dette est comptabilisée en contrepartie du compte de résultat.

#### Entreprise consolidante

L'entreprise consolidante est celle qui contrôle exclusivement ou conjointement d'autres entreprises quelle que soit leur forme ou qui exerce sur elles une influence notable.

#### Entités contrôlées de manière exclusive

Les sociétés, quelles que soient leurs structures et faisant l'objet d'un contrôle exclusif par le groupe, sont consolidées. Ces entités sont consolidées dès qu'elles sont contrôlées. Le contrôle est le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles de l'entité afin d'obtenir des avantages de ses activités.

Une entité n'est plus consolidée de manière globale dès lors que le groupe n'exerce plus de contrôle effectif sur l'entité.

L'intégration globale consiste à :

- intégrer dans les comptes de l'entreprise consolidante les éléments des comptes des entreprises consolidées, après retraitements éventuels ;
- éliminer les opérations et comptes entre l'entreprise intégrée globalement et les autres entreprises consolidées ;
- répartir les capitaux propres et le résultat entre les intérêts de l'entreprise consolidante et les intérêts des autres actionnaires ou associés dits « intérêts minoritaires ».

#### Coentreprises

Lorsqu'une entité est contrôlée conjointement, celle-ci est consolidée selon la méthode de consolidation proportionnelle. Ses actifs, passifs, produits et charges sont regroupés, ligne à ligne, avec les éléments similaires des états financiers consolidés de l'entité consolidante. Le contrôle conjoint est le partage en vertu d'un accord contractuel du contrôle d'une activité économique.

#### Entreprises associées

Les sociétés sur lesquelles le groupe exerce une influence notable sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.

Lorsque l'entité consolidante détient, directement ou indirectement 20 % ou davantage de droits de vote dans une entité, elle est présumée avoir une influence notable, sauf démonstration contraire. Inversement, lorsque l'entité consolidante détient directement ou indirectement moins de 20 % des droits de vote dans la société détenue, elle est présumée ne pas avoir d'influence notable, sauf à démontrer que cette influence existe.

La mise en équivalence consiste à :

- substituer à la valeur comptable des titres détenus, la quote-part des capitaux propres, y compris le résultat de l'exercice déterminé d'après les règles de consolidation ;
- éliminer les opérations et comptes entre l'entreprise mise en équivalence et les autres entreprises consolidées.

### 2.3.2 ÉVOLUTION DU PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Par rapport au 31 décembre 2005 et compte tenu des opérations présentées ci-dessus, les principales évolutions du périmètre de consolidation sont les suivantes :

#### Entrées, acquisitions, créations

- France

Augmentation de la participation de Groupama S.A. dans Groupama Banque suite au rachat de 20 % des actions. Le taux de contrôle passe de 60 % à 80 % au 31 décembre 2006.

- Turquie

Les sociétés Basak Sigorta et Basak Emeklilik acquises au 1<sup>er</sup> semestre 2006 sont entrées dans le périmètre de consolidation à partir du 30 juin (date de prise de contrôle effective). En outre une holding, Groupama Investment Bosphorus, a été créée en Turquie. Elle est destinée à concentrer à terme les investissements du groupe dans ce pays.

- Espagne

Les sociétés Azur Multirramos, S.A. de Seguros y Reaseguros et Azur Vida, S.A. de Seguros y Reaseguros acquises au 1<sup>er</sup> semestre 2006 sont entrées dans le périmètre de consolidation à partir du 1<sup>er</sup> janvier.

- Grande-Bretagne

Acquisition du courtier Carole Nash (cf. 1.1.2 Développement du groupe)

#### Cessions, sorties de périmètre

- France

La société SCEPAR, qui n'a plus d'activité, a été sortie du périmètre de consolidation.

- Grande-Bretagne

Cession de Minster Insurance Company Limited (cf. 1.1.3 Autres éléments)

#### Fusions

La société CFP a absorbé le 30 mai 2006 (avec effet rétroactif au 1<sup>er</sup> janvier), par voie de fusion simplifiée, deux de ses filiales SCIMA et SCIMA II.

### 2.3.3 HOMOGENÉITÉ DES PRINCIPES COMPTABLES

Les comptes consolidés de Groupama S.A. sont présentés d'une façon homogène pour l'ensemble formé par les entreprises incluses dans le périmètre de consolidation, en tenant compte des caractéristiques propres à la consolidation et des objectifs d'information financière

requis pour les comptes consolidés (prédominance de la substance sur la forme, rattachement des charges aux produits, élimination des écritures passées au titre des dispositions fiscales locales). Les comptes consolidés sont établis suivant les méthodes de consolidation définies par le groupe et sont conformes :

- aux normes comptables internationales (« *International Financial Reporting Standards* ») et interprétations applicables au 31 décembre 2006 telles qu'approuvées par l'Union européenne ;
- et aux méthodes d'évaluation précisées ultérieurement. Les retraitements effectués au titre de l'homogénéité des principes sont réalisés dès lors qu'ils ont un caractère significatif.

### 2.3.4. CONVERSION DES COMPTES DES SOCIÉTÉS ÉTRANGÈRES

Les postes du bilan sont convertis en euros au cours de change officiel à la date de clôture, à l'exception des capitaux propres, hors résultat, qui sont convertis aux cours historiques. L'écart de conversion qui en résulte est porté au poste « Écarts de conversion » pour la part revenant au groupe et à la rubrique « Intérêts minoritaires » pour le solde.

Les opérations du compte de résultat sont converties au cours moyen. L'écart entre le résultat converti au taux moyen et celui converti au taux de clôture est porté au poste « Écarts de conversion » pour la part revenant au groupe et à la rubrique « Intérêts minoritaires » pour le solde.

### 2.3.5 OPÉRATIONS INTERNES ENTRE SOCIÉTÉS CONSOLIDÉES PAR GROUPAMA S.A.

#### Opérations éliminées

Toutes les opérations internes au groupe sont éliminées. Lorsque ces opérations affectent le résultat consolidé, l'élimination des profits et des pertes ainsi que des plus-values et moins-values est pratiquée à 100 %, puis répartie entre les intérêts de l'entreprise consolidante et les intérêts minoritaires dans l'entreprise ayant réalisé le résultat. En cas d'élimination de pertes, le groupe s'assure que la valeur de l'élément d'actif cédé n'est pas modifiée de façon durable. L'élimination des incidences des opérations internes portant sur des actifs a pour conséquence de les ramener à leur valeur d'entrée dans le bilan consolidé (coût historique consolidé).

Ainsi doivent être éliminées les opérations internes portant, notamment, sur :

- les créances et les dettes réciproques ainsi que les produits et les charges réciproques ;

- les effets à recevoir et les effets à payer s'éliminent réciproquement mais, lorsque l'effet à recevoir est remis à l'escompte, le concours bancaire consenti au groupe est substitué à l'effet à payer;
- les opérations affectant les engagements reçus et donnés;
- les acceptations, les cessions et rétrocessions en réassurance;
- les opérations de coassurance et coréassurance ainsi que de gestion en pool;
- les opérations de courtage ou d'intermédiation;
- le partage contractuel des résultats de contrats collectifs;
- les dotations aux comptes de provisions pour dépréciation des titres de participation constituées par l'entreprise détentrice des titres et, le cas échéant, les dotations aux provisions pour risques et charges constituées en raison de pertes subies par les entreprises contrôlées de manière exclusive;
- les opérations sur instruments financiers à terme;
- les plus et moins-values de cession interne des placements d'assurance;
- les dividendes intra-groupe.

Les opérations de cession de titres cotés suivis du rachat de ces mêmes titres sont considérées comme des opérations externes.

## 2.4 Écarts d'acquisition

Les écarts de première consolidation correspondent à la différence entre le coût d'acquisition des titres des sociétés consolidées et la part du groupe dans les capitaux propres retraités à la date d'acquisition. Lorsqu'ils ne sont pas affectés à des éléments identifiables du bilan, les écarts d'acquisition sont enregistrés au bilan dans un poste spécifique d'actif comme une immobilisation incorporelle.

L'écart d'acquisition est affecté aux Unités Génératrices de Trésorerie (UGT) de l'acquéreur dont on s'attend à ce qu'elles tirent avantage du regroupement. Une UGT est définie comme un groupe identifiable d'actifs produisant des flux de trésorerie indépendamment d'autres éléments d'actif ou groupes d'éléments d'actif. Dans la pratique, Groupama a retenu l'approche par entité.

L'écart d'acquisition résultant de l'acquisition d'une entité étrangère hors zone euro est enregistré dans la devise locale de l'entité acquise et convertie en euros au taux de clôture.

Pour les entités acquises au cours de l'exercice, le groupe dispose d'un délai de douze mois à partir de

la date d'acquisition pour attribuer aux actifs et passifs acquis leur valeur définitive. En l'absence d'indice de dépréciation, la valeur recouvrable de ces entités, l'année de leur acquisition, est considérée comme étant le prix payé.

Les écarts d'acquisition ne sont pas amortis mais font l'objet d'un test de dépréciation au moins une fois par an. Le groupe revoit la valeur comptable de l'écart d'acquisition en cas d'événement défavorable survenant entre deux tests annuels. Une dépréciation complémentaire est comptabilisée lorsque la valeur recouvrable de l'UGT à laquelle l'écart d'acquisition est affecté est inférieure à sa valeur nette comptable. La valeur recouvrable est définie comme la valeur la plus élevée des valeurs suivantes: la juste valeur ou la valeur d'utilité, qui correspond à une approche basée sur des flux futurs de trésorerie actualisés.

Une dépréciation d'un écart d'acquisition comptabilisée lors d'un exercice précédent ne peut être reprise ultérieurement.

Si la part d'intérêt de l'acquéreur dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables excède le coût d'acquisition des titres de l'entreprise, il est procédé à une réestimation de l'identification et de l'évaluation des actifs, passifs et passifs éventuels et de l'évaluation du coût du regroupement. Si, après cette réévaluation, la quote-part d'intérêts acquise demeure supérieure au coût d'acquisition, cet excédent est comptabilisé immédiatement en résultat.

# 3

## PRINCIPES COMPTABLES ET MÉTHODES D'ÉVALUATION RETENUS

### 3.1 Opérations techniques

#### 3.1.1 CLASSIFICATION

Il existe deux catégories de contrats d'assurance :

- les contrats d'assurance et les contrats financiers avec participation aux bénéfices discrétionnaire qui relèvent de la norme IFRS 4;
- les contrats financiers sans participation aux bénéfices discrétionnaire, qui relèvent de la norme IAS 39.

#### Contrats d'assurance

Un contrat d'assurance est un contrat selon lequel une partie, l'assureur, accepte un risque d'assurance significatif d'une autre partie, le titulaire de la police, en conve-

nant d'indemniser le titulaire de la police si un événement futur incertain spécifié, l'événement assuré, affecte de façon défavorable le titulaire de la police. Un risque d'assurance est un risque, autre que le risque financier, transféré du titulaire d'un contrat à l'émetteur. Ce risque est significatif dès lors qu'un événement assuré peut obliger un assureur à payer des prestations complémentaires significatives quel que soit le scénario, à l'exception des scénarios qui manquent de substance commerciale.

Les pratiques comptables existantes relatives aux contrats d'assurance continuent à être appliquées, à l'exception des provisions d'égalisation (voir notes 3.1.2.a et 3.1.2.b) et sous réserve que les provisions ainsi déterminées soient conformes au test d'adéquation des passifs prescrit par les normes internationales (voir note 3.1.2.c).

### Contrats financiers

Les contrats qui ne répondent pas à la définition d'un contrat d'assurance telle que décrite précédemment, sont classés en contrats financiers. Les contrats financiers se décomposent en deux catégories : les contrats financiers avec et sans participation aux bénéfices discrétionnaire.

Une clause de participation discrétionnaire est définie comme étant le droit contractuel détenu par un souscripteur de bénéficier d'un versement supplémentaire ou d'une autre prestation dont le montant ou l'échéance est entièrement ou partiellement à la discrétion de l'assureur et dont la valorisation est fondée soit sur la performance d'un ensemble de contrats ou d'un contrat déterminé, soit sur le profit ou la perte de l'assureur, d'un fonds ou de toute autre entité ayant émis le contrat, soit sur les rendements de placements réalisés et/ou latents d'un portefeuille d'actifs spécifiés détenus par l'émetteur.

Les méthodes comptables relatives aux contrats financiers avec participation aux bénéfices discrétionnaire sont identiques à celles des contrats d'assurance, décrites précédemment. Les contrats financiers sans participation aux bénéfices discrétionnaire sont traités conformément aux modalités d'évaluation, décrits dans la note 3.1.3.

Si un même contrat contient une composante financière et une composante assurance, la composante financière est comptabilisée de façon distincte selon la norme IAS 39 si elle peut être évaluée séparément et si toutes les obligations liées à la composante financière ne sont pas reconnues comme pouvant être intégrées dans un contrat d'assurance, en application des dispositions de la norme IFRS 4. Dans les autres cas, l'intégralité du contrat est traitée comme un contrat d'assurance.

## 3.1.2 CONTRATS D'ASSURANCE RELEVANT DE LA NORME IFRS 4

### a - Contrats d'assurance non-vie

- Primes

Les primes émises correspondent aux émissions hors taxes brutes de réassurance, nettes d'annulations, de réductions et de ristournes, de la variation des primes restant à émettre et de la variation des primes à annuler. Les primes émises ajustées de la variation des provisions pour primes non acquises, dont la définition est donnée ci-dessous, constituent les primes acquises.

- Charges des prestations des contrats

Les charges des prestations des contrats d'assurance non-vie comprennent essentiellement les prestations et frais payés et la variation des provisions de sinistres et des autres provisions techniques.

Les prestations et frais payés correspondent aux sinistres réglés nets des recours encaissés de l'exercice et aux versements périodiques de rentes. Ils incluent également les frais et commissions liés à la gestion des sinistres et au règlement des prestations.

- Passifs techniques relatifs à des contrats d'assurance non-vie

- a) Provisions pour primes non acquises

Les provisions techniques pour primes non acquises correspondent à la part des primes qui se rapportent à la période comprise entre la date d'inventaire et la prochaine échéance du contrat. Elles sont calculées prorata temporis.

- b) Provisions pour risques en cours

Les provisions pour risques en cours sont destinées à couvrir la part du coût des sinistres et des frais de gestion s'y rapportant qui excède la fraction des primes reportées nettes de frais d'acquisitions reportés.

- c) Provisions pour sinistres à payer

Les provisions pour sinistres à payer représentent l'estimation, nette des recours à encaisser, du coût de l'ensemble des sinistres non réglés à la clôture de l'exercice, qu'ils aient été déclarés ou non. Elles incluent un chargement pour frais de gestion déterminé en fonction des taux de frais réels observés.

En risque construction, hormis les provisions pour sinistres à payer (déclarés ou non encore déclarés), il est constitué, séparément pour les garanties décennales de responsabilité civile et pour les garanties décennales de dommages ouvrage, une provision pour sinistres non encore manifestés.

Les provisions sont appréciées en fonction de la nature des risques spécifiques couverts, notamment les risques agricoles et climatiques ainsi que ceux qui présentent un fort caractère de saisonnalité.

d) Autres provisions techniques

*Provisions mathématiques de rentes*

Les provisions mathématiques de rentes représentent la valeur actuelle des engagements de l'entreprise en ce qui concerne les rentes et accessoires de rentes mis à sa charge.

*Provision pour risques croissants*

Cette provision est constituée pour les contrats d'assurance contre les risques de maladie et d'invalidité à primes périodiques constantes, contrats pour lesquels le risque croît avec l'âge des assurés.

*Provision pour égalisation*

Aucune provision relative à des risques futurs, caractérisés par une faible fréquence et un coût unitaire élevé, sur des contrats non encore souscrits à la date d'arrêt n'est constatée.

- Frais d'acquisition reportés

En assurance non-vie, les frais d'acquisition afférents aux primes non acquises sont reportés et inscrits à l'actif du bilan.

**b - Contrats d'assurance vie et contrats financiers avec participation aux bénéfices discrétionnaire**

- Primes

Les primes émises correspondent aux émissions hors taxes brutes de réassurance, nettes d'annulations, de réductions, de ristournes, de la variation des primes restant à émettre et de la variation des primes à annuler.

- Charges des prestations des contrats

Les charges des prestations des contrats d'assurance vie et des contrats financiers avec participation aux bénéfices discrétionnaire regroupent :

- l'ensemble des prestations dès lors qu'elles ont fait l'objet d'un règlement au bénéficiaire ;
- les intérêts techniques et participations aux bénéfices pouvant être inclus dans ces prestations ;
- l'ensemble des frais supportés par la société d'assurance dans le cadre de la gestion et du règlement des prestations.

Elles comprennent également la participation aux résultats et la variation des provisions d'assurance vie et des autres provisions techniques.

- Passifs techniques relatifs à des contrats d'assurance vie et contrats financiers avec participation aux bénéfices discrétionnaire

a) Provisions mathématiques

Les provisions mathématiques correspondent à la différence entre les valeurs actuelles des engagements respectivement pris par l'assureur et les assurés en tenant compte des probabilités de réalisation de ces engagements. Les provisions mathématiques s'inscrivent au passif du bilan à leur valeur technique brute, avant effet de zillmérisation.

b) Provision pour participation aux bénéfices

La provision pour participation aux bénéfices se compose d'une provision pour participation aux bénéfices exigible et éventuellement d'une provision pour participation aux bénéfices différée. Cette provision couvre à la fois les contrats d'assurance vie et les contrats financiers, ainsi que les participations aux bénéfices discrétionnaires et les participations aux bénéfices non discrétionnaires.

La provision pour participation aux bénéfices exigible comprend les montants identifiables, issus d'obligations réglementaires, destinés aux assurés ou aux bénéficiaires des contrats sous la forme de participation aux bénéfices et de ristournes, dans la mesure où ces montants n'ont pas été crédités au compte de l'assuré ou inclus dans le poste provisions techniques vie.

La provision pour participation aux bénéfices différée comprend :

- la provision pour participation aux bénéfices inconditionnelle, qui est enregistrée quand une différence est constatée entre les bases de calcul des droits futurs dans les comptes individuels et dans les comptes consolidés ;
- la provision pour participation conditionnelle, qui est relative à la différence de droits constatés entre les comptes individuels et les comptes consolidés et dont l'exigibilité dépend d'une décision de gestion ou de la réalisation d'un événement.

Au cas particulier du retraitement dans les comptes consolidés de la réserve de capitalisation, une provision pour participation aux bénéfices, différée est déterminée lorsque les hypothèses de gestion actif/passif démontrent une reprise probable et durable du stock de réserve de capitalisation. Le groupe n'a pas constaté de participation aux bénéfices différée sur le retraitement de la réserve de capitalisation.

c) Application de la comptabilité reflet

Concernant les contrats dits participatifs, le groupe a décidé d'appliquer la comptabilité reflet («*shadow accounting*»), qui vise à répercuter sur la valeur des passifs d'assurance, des frais d'acquisition reportés et des immobilisations incorporelles liées aux contrats d'assurance, les effets de la prise en compte des plus et moins values latentes des actifs financiers évalués en juste valeur. La participation aux bénéfices différée qui en résulte, est comptabilisée en contrepartie de la réserve de réévaluation ou du résultat selon que la prise en compte de ces plus et moins values aura été effectuée dans cette réserve ou au compte de résultat.

L'application de la comptabilité reflet est réalisée à partir d'un taux de participation aux bénéfices estimé et appliqué aux plus et moins values latentes. Ce taux est obtenu à partir de l'application des conditions réglementaires et contractuelles du calcul de la participation aux bénéfices, observées au cours des dernières années.

d) Autres provisions techniques

*Provision pour aléas financiers*

Aucune provision pour aléas financiers n'est constatée dès lors que les provisions mathématiques ont été constituées sur la base de taux d'actualisation au plus égaux aux taux de rendement prévisionnels, prudemment estimés, des actifs affectés à leur représentation.

*Provision globale de gestion*

La provision de gestion est constituée lorsque pour une famille homogène de produits, les marges futures déterminées pour les besoins du calcul des frais d'acquisition reportés sont négatives.

*Provision pour égalisation*

Aucune provision pour égalisation n'est constituée. Les provisions dites d'égalisation qui ont pour objectif de couvrir les fluctuations de sinistralité, dès lors qu'elles sont issues d'obligations contractuelles et reviennent aux assurés, sont maintenues.

• Frais d'acquisition reportés

Les frais variables directement affectables à l'acquisition des contrats d'assurance vie sont portés à l'actif des comptes consolidés. Ces montants ne peuvent en aucun cas être supérieurs à la valeur actuelle des bénéfices futurs des contrats.

Ces frais sont amortis sur la durée de vie moyenne des contrats en fonction de la cadence d'émergence des marges futures pour chaque génération de contrats, les marges futures étant déterminées à partir d'hypothèses

économiques (taux de participation aux bénéfices, taux de rendement futur des actifs et taux de chute). Les frais d'acquisition étant activés, les provisions mathématiques figurant au bilan sont présentées non zillmériées.

Chaque année, par famille homogène de produits, la valeur actuelle probable des marges futures est comparée au total des frais d'acquisition reportés nets des amortissements déjà comptabilisés dans le passé. Si cette valeur est inférieure, un amortissement exceptionnel est constaté en charge.

Le groupe a appliqué la norme relative à la comptabilité reflet au titre des frais d'acquisition reportés.

**c - Test de suffisance des passifs**

Un test d'adéquation des passifs visant à s'assurer que les passifs d'assurance sont suffisants au regard des estimations actuelles de flux de trésorerie futurs générés par les contrats d'assurance est réalisé à chaque arrêté comptable. Les flux de trésorerie futurs résultant des contrats prennent en compte les garanties et options qui y sont attachées. Le cas échéant, et pour les besoins de ce test, les passifs d'assurance sont diminués des coûts d'acquisition reportés et des valeurs de portefeuille constatées lors de regroupement d'entreprises ou de transferts de contrats s'y rapportant. En cas d'insuffisance, les pertes potentielles sont comptabilisées en intégralité en contrepartie du résultat.

**d - Contrats libellés en unités de compte**

Les provisions techniques des contrats en unités de compte sont évaluées à la valeur vénale de l'unité de compte à l'inventaire.

**3.1.3 CONTRATS D'ASSURANCE RELEVANT DE LA NORME IAS 39**

Les passifs relatifs à des contrats financiers significatifs sans participation aux bénéfices discrétionnaire doivent être comptabilisés selon le principe de la comptabilité de dépôt. Ainsi, les primes perçues et les prestations sont comptabilisées au bilan. Les chargements et les frais de gestion des contrats sont enregistrés en résultat. Les revenus non acquis sont étalés sur la durée estimée du contrat

Les coûts accessoires directement liés à la gestion des placements d'un contrat financier sont comptabilisés à l'actif s'ils peuvent être identifiés séparément et évalués de manière fiable et s'il est probable qu'ils seront recouverts. Cet actif qui correspond au droit contractuel acquis par le groupe sur les bénéfices résultant de la gestion des placements est amorti sur la durée de cette gestion et de façon symétrique avec la comptabilisation du profit correspondant.

### 3.1.4 OPÉRATIONS DE RÉASSURANCE

Les traités de réassurance qui ne comprennent pas de risque d'assurance significatif sont comptabilisés directement au bilan et sont inclus dans les actifs et passifs financiers.

#### Acceptations

Les acceptations en réassurance sont comptabilisées traité par traité sans décalage sur la base d'une appréciation des affaires acceptées. Ces opérations sont classées selon les mêmes règles que celles qui sont décrites à propos des contrats d'assurance ou des contrats financiers dans la note 3.1.1 Classification. En l'absence d'informations suffisantes de la part de la cédante, des estimations sont effectuées.

Un dépôt actif est enregistré pour le montant de la contrepartie donnée aux cédants et rétrocédants.

Les titres donnés en couverture sont inscrits dans le tableau des engagements reçus et donnés.

#### Cessions

Les cessions en réassurance sont comptabilisées en conformité avec les termes des différents traités. Un dépôt passif est enregistré pour le montant de la contrepartie reçue des cessionnaires et rétrocessionnaires.

Les titres des réassureurs (cessionnaires ou rétrocessionnaires) remis en couverture sont inscrits dans le tableau des engagements reçus et donnés.

### 3.1.5 DÉRIVÉS INCORPORÉS

Les dérivés incorporés sont des composantes d'instruments financiers composés qui répondent à la définition d'un produit dérivé.

Ils sont séparés du contrat hôte et comptabilisés en tant que dérivés lorsque les trois conditions suivantes sont remplies :

- les caractéristiques économiques et les risques du dérivé incorporé ne sont pas étroitement liés aux caractéristiques économiques et aux risques du contrat hôte ;
- un instrument séparé comportant les mêmes conditions que le dérivé incorporé répond à la définition d'un dérivé ;
- l'instrument hybride n'est pas évalué à la juste valeur avec comptabilisation des variations de la juste valeur par le biais du compte de résultat.

Lorsque l'une de ces conditions n'est pas remplie, la séparation n'est pas effectuée.

## 3.2 Placements des activités d'assurance

L'évaluation des placements ainsi que leur dépréciation éventuelle sont établies conformément aux normes IFRS, selon la classification des placements.

### 3.2.1 ACTIFS FINANCIERS

Sont notamment considérés comme des actifs financiers, les actions, les obligations, les prêts et créances, les dérivés et les comptes de banque.

#### Classification

Les actifs financiers sont classés dans l'une des quatre catégories suivantes :

- les actifs détenus à des fins de transaction sont des placements dont l'intention de gestion est de dégager des bénéfices à court terme. L'existence d'un historique de cession à court terme permet également la classification dans cette catégorie. Sous respect de certains critères, cette catégorie regroupe également les actifs financiers désignés de façon optionnelle ;
- les actifs détenus jusqu'à l'échéance comprennent les placements à échéance fixe que l'entreprise a l'intention expresse et la capacité de conserver jusqu'à leur échéance. Le groupe n'utilise pas cette catégorie, à l'exception de certains portefeuilles parfaitement adossés, qui remplissent les critères rappelés ci-dessus ;
- la catégorie des prêts et créances permet l'enregistrement des actifs à paiement déterminé ou déterminable qui ne sont pas cotés sur un marché actif ;
- les actifs disponibles à la vente regroupent par défaut, tous les autres placements financiers à échéance fixe, les actions, et les prêts et créances qui ne sont pas inclus dans les autres catégories.

#### Comptabilisation initiale

Le groupe comptabilise ses actifs financiers lorsqu'il devient partie aux dispositions contractuelles de ces actifs.

Les achats et les ventes des placements financiers sont enregistrés à la date de transaction.

Les actifs financiers sont initialement comptabilisés à leur juste valeur majorée, dans le cas d'un actif qui n'est pas à la juste valeur par le biais du compte de résultat, des coûts de transaction directement imputables à l'acquisition. Cependant, les coûts de transaction ne sont pas inclus dans le coût d'acquisition des actifs financiers dès lors qu'ils ne sont pas significatifs.

Les opérations en pension sont maintenues à l'actif du bilan.

### Détermination de la juste valeur

La juste valeur des actifs financiers est le montant pour lequel un actif pourrait être échangé entre parties bien informées, consentantes et agissant dans des conditions de concurrence normale.

Pour les actifs disponibles à la vente et les actifs détenus à des fins de transaction, la juste valeur correspond à la valeur cotée du dernier jour de cotation de la période d'arrêté ou à la valeur estimée à l'aide de techniques de valorisation fiables. Dans le cas où la juste valeur ne pourrait être évaluée de façon fiable, le placement est enregistré au coût historique minoré le cas échéant des provisions durables.

Pour les prêts et créances, la juste valeur est le coût amorti.

### Règles d'évaluation

Les règles d'évaluation et les dépréciations éventuelles doivent être appréhendées en fonction de l'appartenance de l'instrument financier à l'une des quatre catégories présentées ci-dessus.

Les actifs détenus à des fins de transaction sont enregistrés à leur juste valeur au cours de clôture dans le compte de résultat.

Les actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance, les actions non cotées pour lesquelles la juste valeur ne peut pas être mesurée de façon suffisamment fiable et les prêts et créances sont enregistrés au coût amorti ou au coût historique. Le coût amorti est le montant auquel l'actif a été évalué lors de sa comptabilisation initiale, diminué des remboursements en principal, plus ou moins l'amortissement cumulé des différences entre le montant initial et le montant à l'échéance (selon le taux d'intérêt effectif) et corrigé des éventuelles provisions pour dépréciation.

Les écarts entre la valeur de remboursement et le prix d'acquisition sont répartis de manière actuarielle en charges (surcote) ou en produits (décote) sur la durée de vie résiduelle des titres. Lorsque plusieurs dates de remboursement sont prévues, la durée de vie résiduelle est déterminée sur la date du dernier remboursement.

Concernant les obligations indexées sur l'inflation, l'indexation sur le niveau général des prix constatée au cours de la période écoulée depuis la date d'acquisition ou depuis le précédent arrêté comptable est enregistrée en produits ou en charges de la période avec pour contrepartie au bilan un sous-compte rattaché au compte principal de l'obligation.

Les actifs disponibles à la vente sont valorisés à leur juste valeur et les plus et moins values latentes sont enregistrées dans une rubrique distincte des capitaux propres.

Les placements représentatifs des contrats libellés en unités de compte sont valorisés en juste valeur.

### Provisions pour dépréciation

À chaque date de clôture, le groupe recherche l'existence de présomptions objectives de dépréciation de ses placements. Une dépréciation est présumée dans les cas suivants :

- il existait une provision pour dépréciation pour une ligne de placement à l'arrêté publié précédent ;
- le placement financier a été constamment en situation de moins-value significative au regard de sa valeur comptable sur une période de six mois consécutifs précédant l'arrêté ;
- il existe des indices objectifs de dépréciation durable ;
- une forte décote est observée à la date d'arrêté.

Les critères de dépréciation s'apprécient en fonction de la volatilité des marchés financiers à la date d'arrêté. Par ailleurs, certaines valeurs pourront, en outre, faire l'objet d'une appréciation particulière quant au caractère provisionnable.

Pour les placements valorisés au coût amorti, le montant de la provision est égal à la différence entre la valeur nette comptable de l'actif et la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs attendus, déterminée à partir du taux d'intérêt effectif d'origine de l'instrument financier et corrigée des éventuelles provisions. Le montant de la perte de valeur est inclus dans le résultat net de l'exercice. La provision peut être reprise par résultat.

Pour les placements classés en actifs disponibles à la vente, le montant de la dépréciation est égal à la différence entre le coût d'acquisition et la juste valeur de l'exercice, diminuée de toute perte de valeur sur cet actif préalablement comptabilisée en résultat net. Lorsqu'une dépréciation intervient, des moins values latentes constatées en capitaux propres sont transférées en résultat.

Dans le cas d'un instrument de dette, seul le risque de contrepartie peut faire l'objet d'une provision. Par ailleurs, lorsque la juste valeur d'un actif s'améliore ultérieurement, la reprise s'effectue par résultat à hauteur des provisions constatées. Dans le cas des instruments de capitaux propres, il n'y a pas de reprise de provisions par résultat. Les dépréciations constatées sur un instrument de capitaux propres ne seront reprises en résultat que lors de la cession de l'actif concerné.

### Réserve de capitalisation

La réserve de capitalisation est éliminée dans les états financiers consolidés. Elle est fiscalisée comme l'indique la note 3.12.

### Décomptabilisation

Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque les droits contractuels arrivent à expiration ou le groupe transfère l'actif financier. Les plus ou moins values de cession des placements financiers sont déterminées suivant la méthode FIFO, à l'exception des titres portés par les OPCVM. En ce qui concerne ces derniers, la méthode retenue est celle du coût moyen pondéré.

Les plus et moins values de cession sont comptabilisées au compte de résultat à la date de leur réalisation et représentent la différence entre le prix de cession et la valeur nette comptable de l'actif.

### 3.2.2 IMMEUBLES DE PLACEMENT

Le groupe a choisi de comptabiliser les immeubles de placement selon la méthode du coût amorti. Ils sont évalués selon l'approche par composants.

#### Comptabilisation initiale

Les terrains et immeubles figurent au bilan à leur coût d'acquisition. La valeur de l'immeuble inclut les coûts de transaction significatifs directement attribuables à la transaction.

Lorsqu'un bien immobilier comprend une partie détenue pour en retirer des loyers et une autre partie utilisée dans le cadre de la production ou à des fins administratives, le bien est un immeuble de placement uniquement si cette dernière n'est pas significative.

Lors de la comptabilisation initiale, les immeubles sont répartis par composants, ceux-ci faisant l'objet d'un enregistrement de manière séparée.

Les durées d'amortissement des composants retenues par le groupe selon la nature de l'immeuble considéré sont les suivantes :

- gros œuvre ou coque (durée d'amortissement comprise entre 30 ans et 120 ans);
- clos-couvert (durée d'amortissement comprise entre 30 ans et 35 ans);
- gros équipement (durée d'amortissement comprise entre 20 ans et 25 ans);
- équipements secondaires, revêtements (durée d'amortissement comprise entre 10 ans et 15 ans);
- entretien (durée d'amortissement: 5 ans).

#### Évaluation

Le coût amorti de l'immeuble est le montant auquel celui-ci a été enregistré lors de sa comptabilisation initiale, diminué des amortissements cumulés et corrigé des éventuelles provisions pour dépréciation. Chaque composant se distingue par sa durée et son taux d'amortissement.

La valeur résiduelle du composant gros œuvre n'étant pas mesurable de façon suffisamment fiable, notamment compte tenu d'incertitudes sur l'horizon de détention, l'amortissement de ce composant est donc déterminé sur la base du coût d'acquisition.

Les loyers sont enregistrés selon la méthode linéaire sur la durée du contrat de location.

La valeur de réalisation des placements immobiliers est déterminée sur la base d'expertise quinquennale effectuée par un expert accepté par l'Autorité de Contrôle des Assurances et des Mutuelles. Au cours de chaque période quinquennale, le bien fait l'objet d'une estimation annuelle certifiée par ce dernier.

Le composant entretien étant considéré comme non significatif, les Provisions pour Grosses Réparations (PGR) sont éliminées.

#### Dépenses ultérieures

Les dépenses ultérieures doivent être ajoutées à la valeur comptable de l'immeuble :

- s'il est probable que ces dépenses permettront à l'actif de générer des avantages économiques;
- et que ces dépenses peuvent être évaluées de façon fiable.

#### Provisions pour dépréciation

Le groupe détermine à chaque date de clôture de ses comptes s'il y a des indications de perte de valeur potentielle sur les immeubles comptabilisés au coût amorti. Si tel est le cas, la valeur recouvrable de l'immeuble est calculée comme étant la valeur la plus élevée entre le prix de vente net des frais de cession et la valeur d'utilité. Si la valeur recouvrable est inférieure à la valeur nette comptable, le groupe comptabilise une perte de valeur en résultat pour la différence entre les deux valeurs et la valeur nette comptable est ajustée pour ne refléter que la valeur recouvrable.

Lorsque la valeur de l'immeuble s'améliore ultérieurement, la provision pour dépréciation est reprise par résultat.

#### Décomptabilisation

Les plus ou moins-values de cession des placements immobiliers sont comptabilisées au compte de résultat à la date de leur réalisation et représentent la différence entre le prix de vente net et la valeur nette comptable de l'actif.

## 3.3 Dérivés

### 3.3.1 GÉNÉRALITÉS

Un dérivé est un instrument financier qui présente les trois caractéristiques suivantes :

- sa valeur fluctue en fonction de l'évolution d'une variable spécifique appelée le « sous-jacent » ;
- il requiert un investissement initial net nul ou faible comparé à d'autres instruments réagissant de façon analogue aux évolutions de marché ;
- il est dénoué à une date future.

Tous les dérivés sont enregistrés au bilan au coût à l'origine et sont ultérieurement revalorisés à la juste valeur. Les variations de la juste valeur sont enregistrées en compte de résultat.

### 3.3.2 DÉRIVÉS DE COUVERTURE

L'utilisation de la comptabilité de couverture est soumise à des obligations de documentation et de démonstration périodique de l'efficacité de la couverture.

Les dérivés de couverture sont comptabilisés à la juste valeur avec variations en compte de résultat sauf pour les couvertures de flux de trésorerie considérées comme efficaces dont les variations de juste valeur sont différées en capitaux propres jusqu'à ce que les flux de trésorerie couverts soient comptabilisés en compte de résultat.

S'agissant d'une couverture de valeur d'un titre disponible à la vente, les variations de juste valeur de l'élément couvert sont comptabilisées en résultat de façon à ce que celles-ci compensent exactement celles du dérivé de couverture.

La partie inefficace des couvertures est comptabilisée en compte de résultat.

### 3.3.3 DÉRIVÉS INCORPORÉS

Les trois conditions qui nécessitent une comptabilisation distincte entre le contrat hôte et l'instrument dérivé sont rappelées dans la note 3.1.5.

## 3.4 Immobilisations incorporelles

Une immobilisation incorporelle est un actif identifiable, contrôlé par l'entité du fait d'événements passés et à partir duquel on s'attend à ce que des avantages économiques futurs bénéficient à l'entité.

Les immobilisations incorporelles comprennent principalement les logiciels acquis et créés, les valeurs de portefeuilles, les marques, les valeurs de la relation clients et les valeurs de réseaux constatées lors de regroupements d'entreprises.

Les immobilisations incorporelles qui ont une durée de vie finie font l'objet d'un amortissement. Lorsque leurs valeurs sont établies sur la base des marges futures des contrats, leur amortissement est étalé au rythme de dégagement de ces marges. Dans les autres cas, en règle générale, le mode linéaire est appliqué sur la durée de vie.

Dans le cas où la durée de vie est non déterminée, les immobilisations incorporelles ne sont pas amorties mais font l'objet d'un test systématique de dépréciation.

Les frais d'établissement ne sont pas immobilisés mais comptabilisés en charges.

## 3.5 Immobilisations corporelles

Le groupe a choisi d'évaluer les immeubles d'exploitation selon la méthode du coût amorti. Ces derniers sont présentés sur une ligne distincte des immeubles de placement à l'actif. La méthode de comptabilisation et d'évaluation est identique à celle qui a été exposée pour les immeubles de placement.

Les immobilisations corporelles autres que les immeubles d'exploitation sont initialement comptabilisées à leur coût d'acquisition, composé du prix d'achat, des droits de douane, des remises et rabais, des frais directs nécessaires à la mise en marche et des escomptes de règlement.

Les méthodes d'amortissement reflètent le mode de consommation économique.

Un test de dépréciation est réalisé dès qu'il existe un indice de perte de valeur. La perte de valeur est réversible et correspond à l'excédent de la valeur comptable sur la valeur recouvrable, qui est le montant le plus élevé entre la juste valeur nette des coûts de sortie et la valeur d'utilité.

## 3.6 Investissements dans les entreprises associées

Les investissements dans les entreprises associées sont consolidés selon la méthode de la mise en équivalence. Lors de l'acquisition, l'investissement est comptabilisé au coût d'acquisition et sa valeur nette comptable est par la suite augmentée ou diminuée pour prendre en compte les bénéfices ou les pertes au prorata de la participation de l'investisseur.

### 3.7 Créances et dettes d'exploitation, autres actifs et autres passifs

Les créances d'exploitation et autres actifs sont comptabilisés à leur valeur nominale en tenant compte des coûts éventuels de transaction.

Les dettes d'exploitation et autres passifs sont enregistrés à la juste valeur de la contrepartie reçue en échange à l'origine du contrat, nette des frais de transaction.

En l'absence d'interprétation précise de l'IFRIC, les engagements de rachat de minoritaires sont enregistrés en autres dettes en contrepartie des intérêts minoritaires et de la constatation d'un écart d'acquisition. En outre, sont inclus dans les autres passifs les intérêts minoritaires sur la consolidation des OPCVM.

### 3.8 Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie correspondent notamment aux soldes des comptes bancaires des entités du groupe.

### 3.9 Capitaux propres

#### RÉSERVE DE RÉÉVALUATION

La réserve de réévaluation comprend les écarts issus de la réévaluation à la juste valeur d'éléments du bilan et notamment :

- les effets de la réévaluation des instruments dérivés affectés à la couverture de flux de trésorerie et d'investissements nets en devises conformément aux dispositions de la norme IAS 39. Il s'agit des profits et pertes non réalisés ;
- les effets de la réévaluation des actifs financiers disponibles à la vente conformément aux dispositions de la norme IAS 39. Il s'agit des profits et pertes non réalisés ;
- l'impact cumulé de la charge ou du gain provenant de la comptabilité reflet ;
- l'impact cumulé de la charge ou du gain d'impôts différés engendré par les opérations mentionnées ci-dessus.

#### AUTRES RÉSERVES

Les autres réserves sont composées des éléments suivants :

- les reports à nouveau ;
- les réserves de consolidation du groupe ;
- les autres réserves réglementées ;
- l'incidence de changement de méthodes comptables.

### ÉCARTS DE CONVERSION

Les écarts de conversion résultent du mécanisme de la consolidation du fait de la conversion des états financiers individuels de filiales étrangères établis dans une devise autre que l'euro.

### INTÉRÊTS MINORITAIRES

Les intérêts minoritaires comprennent la quote-part dans l'actif net et dans les résultats nets d'une société du groupe consolidée par intégration globale. Cette quote-part correspond aux intérêts qui ne sont détenus par la société mère ni directement ni indirectement par l'intermédiaire de filiales (concernant le rachat des intérêts minoritaires et intérêts minoritaires sur OPCVM consolidés, se reporter à la note 3.7).

### 3.10 Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges sont des passifs dont l'échéance ou le montant est incertain. Une provision doit être comptabilisée si les trois conditions suivantes sont remplies :

- l'entreprise a une obligation actuelle, juridique ou implicite, résultant d'un événement passé ;
- il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation ;
- il est possible d'obtenir une estimation fiable du montant de la provision.

Lorsque l'effet de la valeur temps de l'argent est significatif, le montant de la provision doit être égal à la valeur actuelle des dépenses attendues que l'entreprise estime nécessaire pour éteindre l'obligation.

### AVANTAGES DU PERSONNEL

#### Engagements de retraites

Les sociétés du groupe disposent de différents régimes de retraite. Les régimes sont généralement financés par des cotisations versées à des compagnies d'assurance ou à d'autres fonds administrés et évalués sur la base de calculs actuariels périodiques. Le groupe dispose de régimes à prestations définies et de régimes à cotisations définies. Un régime à cotisations définies est un régime de retraite en vertu duquel le groupe verse des cotisations fixes à une entité indépendante. Dans ce cas, le groupe n'est tenu par aucune obligation légale ou implicite le contraignant à abonder le régime dans le cas où les actifs ne suffiraient pas à payer, à l'ensemble des salariés, les prestations dues au titre des services rendus durant l'exercice en cours et les exercices précédents. Les régimes de

retraite qui ne sont pas des régimes à cotisations définies sont des régimes à prestations définies. Tel est le cas, par exemple, d'un régime qui définit le montant de la prestation de retraite qui sera perçue par un salarié lors de sa retraite en fonction, en général, d'un ou de plusieurs facteurs, tels que l'âge, l'ancienneté et le salaire.

Le passif inscrit au bilan au titre des régimes de retraite et assimilés à prestations définies correspond à la valeur actualisée de l'obligation liée aux régimes à prestations définies à la clôture, déduction faite des actifs des régimes, ainsi que des ajustements au titre des coûts des services passés non comptabilisés.

Les gains et pertes actuariels, découlant d'ajustements liés à l'expérience et de modifications des hypothèses actuarielles, sont comptabilisés directement en capitaux propres.

Les coûts des services passés sont immédiatement comptabilisés en résultat, à moins que les modifications du régime de retraite ne soient subordonnées au maintien des employés en activité sur une période déterminée (la période d'acquisition des droits). Dans ce dernier cas, les coûts des services passés sont amortis de façon linéaire sur cette période d'acquisition des droits.

S'agissant des régimes à cotisations définies, le groupe verse des cotisations à des régimes d'assurance retraite et n'est tenu par aucun autre engagement de paiement.

Les cotisations sont comptabilisées dans les charges liées aux avantages du personnel lorsqu'elles sont exigibles. Les cotisations payées d'avance sont comptabilisées à l'actif dans la mesure où ce paiement d'avance aboutit à une diminution des paiements futurs ou à un remboursement en trésorerie.

### 3.11 Dettes de financement

Les dettes de financement comprennent les passifs subordonnés, les dettes de financement représentées par des titres et les dettes de financement envers les entreprises du secteur bancaire.

#### COMPTABILISATION INITIALE

Les dettes de financement sont comptabilisées lorsque le groupe devient partie aux dispositions contractuelles de ces dettes. Le montant des dettes de financement est alors égal à leur juste valeur, ajustée le cas échéant, des coûts de transaction directement imputables à l'acquisition ou l'émission de ces dettes.

#### RÈGLES D'ÉVALUATION

Ultérieurement, les dettes de financement sont évaluées au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

#### DÉCOMPTABILISATION

Les dettes de financement sont décomptabilisées lorsque l'obligation précisée au contrat est éteinte, annulée ou arrive à expiration.

### 3.12 Impôts

Les impôts sur les résultats regroupent tous les impôts, qu'ils soient exigibles ou différés. Lorsqu'un impôt est dû ou à recevoir et que son règlement n'est pas subordonné à la réalisation d'opérations futures, il est qualifié d'exigible, même si le règlement est étalé sur plusieurs exercices. Il figure selon le cas au passif ou à l'actif du bilan.

Les opérations réalisées par le groupe peuvent avoir des conséquences fiscales positives ou négatives autres que celles prises en considération pour le calcul de l'impôt exigible. Il en résulte des actifs ou passifs d'impôt qui sont qualifiés de différés.

Il en est ainsi en particulier lorsqu'en conséquence d'opérations déjà réalisées, qu'elles soient comptabilisées dans les comptes individuels ou dans les seuls comptes consolidés comme les retraitements et éliminations de résultats internes, des différences sont appelées à se manifester à l'avenir, entre le résultat fiscal et le résultat comptable de l'entreprise ou entre la valeur fiscale et la valeur comptable d'un actif ou d'un passif, par exemple lorsque des opérations réalisées au cours d'un exercice ne sont imposables qu'au titre de l'exercice suivant. De telles différences sont qualifiées de temporaires. Par ailleurs, la réserve de capitalisation est intégrée dans la base de calcul de l'impôt différé.

Tous les passifs d'impôts différés doivent être pris en compte; en revanche, les actifs d'impôts différés ne sont portés à l'actif du bilan que s'il est probable qu'un bénéfice imposable, sur lequel ces différences temporelles déductibles pourront être imputées, sera disponible.

### 3.13 Information sectorielle

Un secteur est une composante distincte d'une entreprise qui est engagée soit dans la fourniture d'un produit ou service (un secteur d'activité vie / non-vie / banque, ou assurance de la personne / assurance de dommages aux biens et responsabilités / banque / holding) soit dans la fourniture de produits ou de services dans un environnement économique particulier (un secteur géographique France / étranger), et qui est exposée à des risques et une rentabilité différents des risques et de la rentabilité des autres secteurs.

Depuis l'exercice 2006, une information sectorielle est également communiquée sur le compte de résultat selon l'axe assurance de la personne / assurance de dommages aux biens et responsabilités / banque / holding.

Un secteur est défini comme tel dès lors que la majorité des produits résulte de ventes à des clients externes et dès lors que les produits, le résultat ou les actifs représentent au moins 10 pour cent de tous les secteurs. L'information sectorielle est présentée selon deux niveaux. Le premier niveau d'information sectorielle est organisé par secteur géographique. Le deuxième niveau est organisé par secteur d'activité.

### 3.14 Frais par destination

Les frais de gestion et les commissions liées à l'activité d'assurance sont classés selon leur destination, par application de clefs de répartition en fonction de la structure et de l'organisation de chacune des entités d'assurance.

Le classement des charges s'effectue dans les six destinations suivantes :

- les frais d'acquisition ;
- les frais d'administration ;
- les frais de règlement des sinistres ;
- les charges des placements ;
- les autres charges techniques ;
- les charges non techniques.

# 4

## ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS

### Note 1 Information sectorielle

#### NOTE 1.1 INFORMATION SECTORIELLE PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE

##### Note 1.1.1 Information sectorielle par zone géographique – Bilan

(en millions d'euros)	31.12.2006			31.12.2005		
	France	Étranger	Total	France	Étranger	Total
Actifs incorporels	1 038	595	1 633	1 016	265	1 282
Placements des activités d'assurance	61 088	5 627	66 715	58 253	5 623	63 876
Emplois des activités du secteur bancaire et placements des autres activités	2 410		2 410	2 193		2 193
Investissements dans les entreprises associées	1	24	25	1	30	31
Part des cessionnaires et rétrocessionnaires dans les passifs relatifs aux contrats d'assurance et financiers	1 241	366	1 606	1 381	500	1 881
Autres actifs	3 725	1 700	5 425	3 267	1 399	4 666
Actifs destinés à la vente et abandons d'activités						
Trésorerie et équivalents de trésorerie	360	376	736	241	214	455
<b>ACTIF TOTAL CONSOLIDÉ</b>	<b>69 863</b>	<b>8 687</b>	<b>78 550</b>	<b>66 352</b>	<b>8 032</b>	<b>74 384</b>
Provisions pour risques et charges	457	97	553	514	93	607
Dettes de financements	2 072		2 072	1 961		1 961
Passifs techniques relatifs à des contrats d'assurance	33 874	5 102	38 975	30 085	5 014	35 099
Passifs techniques relatifs à des contrats financiers	19 144	698	19 842	20 156	712	20 868
Participation aux bénéfices différée passive	4 066	15	4 081	4 334	51	4 385
Ressources des activités du secteur bancaire	2 189		2 189	1 824		1 824
Autres passifs	4 946	454	5 400	4 598	403	5 001
Passifs des activités destinées à être cédés ou abandonnés						
<b>PASSIF TOTAL CONSOLIDÉ HORS CAPITAUX PROPRES</b>	<b>66 747</b>	<b>6 366</b>	<b>73 113</b>	<b>63 472</b>	<b>6 273</b>	<b>69 745</b>

## COMPTES CONSOLIDÉS 2006

### Note 1.1.2 Information sectorielle par zone géographique – Compte de résultat

(en millions d'euros)	31.12.2006			31.12.2005		
	France	Étranger	Total	France	Étranger	Total
Primes acquises	8 914	2 243	11 156	8 475	1 900	10 375
Produit net bancaire, net du coût du risque	168		168	137		137
Produits des placements	2 504	245	2 749	2 382	215	2 597
Charges des placements	(347)	(50)	(397)	(327)	(46)	(373)
Plus et moins-values de cession des placements nettes de reprises de dépréciation et d'amortissement	718	58	777	886	63	949
Variation de juste valeur des placements comptabilisés à la juste valeur par résultat	434	1	434	306	25	330
Variation des dépréciations sur placements	3	(1)	2	(4)	(10)	(14)
<b>Produits des activités ordinaires</b>	<b>12 393</b>	<b>2 496</b>	<b>14 890</b>	<b>11 854</b>	<b>2 147</b>	<b>14 001</b>
Charges des prestations des contrats	(9 073)	(1 727)	(10 801)	(8 994)	(1 516)	(10 509)
Produits sur cession en réassurance	183	110	293	311	33	344
Charges sur cession en réassurance	(574)	(133)	(706)	(539)	(68)	(607)
Charges d'exploitation bancaire	(156)		(156)	(140)		(140)
Frais d'acquisition des contrats	(1 035)	(405)	(1 440)	(1 001)	(328)	(1 330)
Frais d'administration	(528)	(137)	(665)	(582)	(115)	(697)
Autres produits et charges opérationnels courants	(288)	(53)	(341)	(234)	(22)	(256)
<b>Résultat opérationnel courant</b>	<b>921</b>	<b>152</b>	<b>1 074</b>	<b>676</b>	<b>130</b>	<b>806</b>
Autres produits et charges opérationnels	(43)	(27)	(70)	(33)	(1)	(33)
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>878</b>	<b>126</b>	<b>1 004</b>	<b>643</b>	<b>130</b>	<b>773</b>
Charges de financement	(108)		(108)	(84)		(84)
Quote-part dans les résultats des entreprises associées	1		1	1	1	2
Impôts sur les résultats	(251)	(14)	(265)	(227)	(33)	(260)
<b>Résultat net de l'ensemble combiné</b>	<b>520</b>	<b>112</b>	<b>632</b>	<b>333</b>	<b>98</b>	<b>431</b>
Intérêts minoritaires	38	(7)	32	36	1	37
<b>RÉSULTAT NET (PART DU GROUPE)</b>	<b>481</b>	<b>118</b>	<b>600</b>	<b>297</b>	<b>97</b>	<b>394</b>

## NOTE 1.2 INFORMATION SECTORIELLE PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

### Note 1.2.1 Information sectorielle par secteur d'activité – Bilan

(en millions d'euros)	31.12.2006					31.12.2005				
	Vie	Non-vie	Banque	Éliminations Inter segment	Total	Vie	Non-vie	Banque	Éliminations Inter segment	Total
Écarts d'acquisition	740	633	21		1 394	693	438	20		1 151
Autres immobilisations incorporelles	146	85	8		239	47	71	13		131
Placements des activités d'assurance	54 176	14 712		(2 174)	66 715	50 966	14 843		(1 933)	63 876
Emplois des activités du secteur bancaire et placements des autres activités			2 720	(310)	2 410			2 215	(22)	2 193
Investissements dans les entreprises associées		25			25		31			31
Part des cessionnaires et rétrocessionnaires dans les passifs relatifs aux contrats d'assurance et financiers	271	1 472		(137)	1 606	256	1 744		(119)	1 881
Autres actifs	3 220	2 825	184	(804)	5 425	2 689	2 504	157	(684)	4 666
Actifs destinés à la vente et abandon d'activités										
Trésorerie et équivalents de trésorerie	167	570	16	(16)	736	147	308			455
<b>ACTIF TOTAL CONSOLIDÉ</b>	<b>58 720</b>	<b>20 321</b>	<b>2 949</b>	<b>(3 440)</b>	<b>78 550</b>	<b>54 798</b>	<b>19 939</b>	<b>2 405</b>	<b>(2 758)</b>	<b>74 384</b>
Provisions pour risques et charges	172	372	9		553	198	400	9		607
Dettes de financement	102	2 167	27	(224)	2 072	103	2 055	27	(224)	1 961
Passifs techniques relatifs à des contrats d'assurance	28 559	10 552		(136)	38 975	24 373	10 845		(119)	35 099
Passifs techniques relatifs à des contrats financiers	19 842				19 842	20 868				20 868
Participation aux bénéfices différée passive	4 081				4 081	4 385				4 385
Ressources des activités du secteur bancaire			2 514	(325)	2 189			1 846	(22)	1 824
Autres passifs	2 406	5 613	136	(2 755)	5 400	2 358	4 760	276	(2 393)	5 001
Passif des activités destinées à être cédées ou abandonnées										
<b>PASSIF TOTAL CONSOLIDÉ HORS CAPITAUX PROPRES</b>	<b>55 163</b>	<b>18 704</b>	<b>2 686</b>	<b>(3 440)</b>	<b>73 113</b>	<b>52 285</b>	<b>18 060</b>	<b>2 158</b>	<b>(2 758)</b>	<b>69 745</b>

Les éléments bilanciaux de l'activité holding sont affectés dans la segmentation non-vie de l'information sectorielle.

## COMPTES CONSOLIDÉS 2006

### Note 1.2.2 Information sectorielle par secteur d'activité Vie / Non-vie – Compte de résultat

(en millions d'euros)	31.12.2006				31.12.2005			
	Vie	Non-vie	Banque	Total	Vie	Non-vie	Banque	Total
Primes acquises	4 484	6 672		11 156	4 161	6 214		10 375
Produit net bancaire, net du coût du risque			168	168			137	137
Produits des placements	1 859	890		2 749	1 728	869		2 597
Charges des placements	(137)	(260)		(397)	(111)	(263)		(373)
Plus ou moins-values de cession des placements nettes de reprises de dépréciation et d'amortissement	541	236		777	662	287		949
Variation de la juste valeur des placements comptabilisés à la juste valeur par le résultat	413	21		434	368	(38)		330
Variation des dépréciations sur placements	3	(1)		2	(10)	(4)		(14)
<b>Produits des activités ordinaires</b>	<b>7 163</b>	<b>7 558</b>	<b>168</b>	<b>14 890</b>	<b>6 799</b>	<b>7 065</b>	<b>137</b>	<b>14 001</b>
Charges des prestations de contrats	(6 410)	(4 390)		(10 801)	(6 040)	(4 469)		(10 509)
Produits sur cession en réassurance	30	264		293	23	321		344
Charges sur cession en réassurance	(32)	(674)		(706)	(28)	(579)		(607)
Charges d'exploitation bancaire			(156)	(156)			(140)	(140)
Frais d'acquisition des contrats	(333)	(1 107)		(1 440)	(300)	(1 030)		(1 330)
Frais d'administration	(155)	(510)		(665)	(131)	(566)		(697)
Autres produits et charges opérationnels courants	(52)	(294)	5	(341)	(86)	(176)	6	(256)
<b>Résultat opérationnel courant</b>	<b>211</b>	<b>847</b>	<b>17</b>	<b>1 074</b>	<b>237</b>	<b>566</b>	<b>3</b>	<b>806</b>
Autres produits et charges opérationnels		(71)	1	(70)		(33)		(33)
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>211</b>	<b>776</b>	<b>18</b>	<b>1 004</b>	<b>237</b>	<b>533</b>	<b>3</b>	<b>773</b>
Charges de financement	(23)	(85)		(108)	(17)	(67)		(84)
Quote-part dans les résultats des entreprises associées		1		1		2		2
Impôts sur les résultats	(57)	(190)	(19)	(266)	(77)	(169)	(14)	(260)
<b>Résultat net de l'ensemble consolidé</b>	<b>131</b>	<b>502</b>	<b>(1)</b>	<b>632</b>	<b>143</b>	<b>299</b>	<b>(11)</b>	<b>431</b>
Intérêts minoritaires	3	28		32	4	33		37
<b>RÉSULTAT NET (PART DU GROUPE)</b>	<b>128</b>	<b>474</b>	<b>(1)</b>	<b>600</b>	<b>139</b>	<b>266</b>	<b>(11)</b>	<b>394</b>

Les produits et charges de l'activité holding sont affectés dans la segmentation non-vie de l'information sectorielle.

**Note 1.2.3 Information sectorielle par secteur d'activité assurance de la personne /  
Dommages aux biens et responsabilité / Banque / Holding – Compte de résultat**

(en millions d'euros)	31.12.2006					31.12.2005				
	Assurance de la personne	Dommages aux biens et responsabilité	Banque	Holding	Total	Assurance de la personne	Dommages aux biens et responsabilité	Banque	Holding	Total
Primes acquises	6 036	5 121			11 157	5 562	4 813			10 375
Produit net bancaire, net du coût du risque			168		168			137		137
Produits des placements	2 124	593		33	2 750	1 977	596		24	2 597
Charges des placements	(188)	(156)		(54)	(398)	(167)	(163)		(44)	(374)
Plus ou moins-values de cession des placements nettes de reprises de dépréciation et d'amortissement	586	169		22	777	729	202		18	949
Variation de juste valeur des placements comptabilisés à la juste valeur par résultat	416	15		3	434	362	(5)		(26)	331
Variation des dépréciations sur placements	3			(2)	1	(12)	(2)			(14)
<b>Produits des activités ordinaires</b>	<b>8 977</b>	<b>5 742</b>	<b>168</b>	<b>2</b>	<b>14 889</b>	<b>8 451</b>	<b>5 441</b>	<b>137</b>	<b>(28)</b>	<b>14 001</b>
Charges des prestations des contrats	(7 608)	(3 193)			(10 801)	(7 190)	(3 319)			(10 509)
Produits sur cession en réassurance	80	213			293	88	256			344
Charges sur cession en réassurance	(79)	(627)			(706)	(60)	(547)			(607)
Charges d'exploitation bancaire			(156)		(156)			(140)		(140)
Frais d'acquisition des contrats	(561)	(879)			(1 440)	(492)	(838)			(1 330)
Frais d'administration	(244)	(421)			(665)	(245)	(445)		(7)	(697)
Autres produits et charges opérationnels courants	(118)	(154)	5	(74)	(341)	(107)	(98)	6	(57)	(256)
<b>Résultat opérationnel courant</b>	<b>447</b>	<b>681</b>	<b>17</b>	<b>(72)</b>	<b>1 073</b>	<b>445</b>	<b>450</b>	<b>3</b>	<b>(92)</b>	<b>806</b>
Autres produits et charges opérationnels	(23)	(19)	1	(29)	(70)	(18)	(21)		7	(32)
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>424</b>	<b>662</b>	<b>18</b>	<b>(101)</b>	<b>1 003</b>	<b>427</b>	<b>429</b>	<b>3</b>	<b>(85)</b>	<b>774</b>
Charges de financement	(30)	(19)		(58)	(107)	(24)	(17)		(43)	(84)
Quote-part dans les résultats des entreprises associées		1			1		1			1
Impôts sur les résultats	(137)	(179)	(19)	70	(265)	(139)	(119)	(14)	11	(261)
<b>Résultat net de l'ensemble consolidé</b>	<b>257</b>	<b>465</b>	<b>(1)</b>	<b>(89)</b>	<b>632</b>	<b>264</b>	<b>294</b>	<b>(11)</b>	<b>(117)</b>	<b>430</b>
Intérêts minoritaires	10	22			32	9	27			37
<b>RÉSULTAT NET (PART DU GROUPE)</b>	<b>247</b>	<b>443</b>	<b>(1)</b>	<b>(89)</b>	<b>600</b>	<b>255</b>	<b>267</b>	<b>(11)</b>	<b>(117)</b>	<b>393</b>

5

NOTES SUR LE BILAN CONSOLIDÉ

Note 2 Écarts d'acquisition

(en millions d'euros)	31.12.2006				31.12.2005
	Valeurs brutes	Amortissements cumulés au 01.01.2004	Impacts de la mise en œuvre des normes IFRS	Pertes de valeurs	Valeurs nettes
<b>Valeurs à l'ouverture</b>	2 107	(529)	(426)		1 151
<b>Mouvements de l'exercice</b>	37			(15)	22
<b>Entrées de périmètre</b>	223			(3)	220
Turquie	113				113
Espagne	3			(3)	
Grande-Bretagne	107				107
<b>Sortie de périmètre</b>					
<b>VALEURS À LA CLÔTURE</b>	<b>2 367</b>	<b>(529)</b>	<b>(426)</b>	<b>(18)</b>	<b>1 394</b>

La colonne « Amortissement » correspond aux dotations linéaires pratiquées en application du référentiel français (règlement CRC n° 2000-05) jusqu'au 31 décembre 2003. À compter du 1<sup>er</sup> janvier 2004, selon le référentiel IFRS, un actif incorporel dont la durée de vie n'est pas définie, n'est plus amorti linéairement mais fait l'objet d'un test de dépréciation. Les écarts d'acquisition font partie des actifs dont la durée de vie n'est pas définie et ne sont donc plus amortis.

L'application des normes IFRS au bilan du 1<sup>er</sup> janvier 2004 s'est traduite par une dépréciation de 426 millions d'euros de l'écart d'acquisition enregistré dans le référentiel consolidé français. Cette dépréciation, nette des reprises de badwill, a été enregistrée dans les capitaux propres d'ouverture au titre du changement de méthode intervenu sur l'exercice. Elle correspond à la rupture des conditions d'équilibre des tests introduite par la reconnaissance dans la situation nette IFRS de produits antérieurement considérés non encore acquis comptablement dans le cadre de l'ancien référentiel (latent revenant à l'actionnaire, provisions d'égalisation, créances d'impôt...). La mise en cohérence des flux futurs avec les éléments de marge déjà comptabilisés en situation nette IFRS, a entraîné une dépréciation mécanique d'une partie de l'incorporel inscrit au bilan dans le cadre de l'ancien référentiel.

Mouvements de l'exercice :

- *Grande-Bretagne* : Les mouvements de l'exercice concernent l'entité Clinicare, acquise par Groupama Insurances Company Limited fin 2005. Conformément aux dispositions des normes IFRS, le groupe a la faculté d'ajuster les justes valeurs des actifs et passifs acquis dans les 12 mois postérieurs à l'opération. Dans ce contexte, le goodwill initial a été revu. L'écart résiduel sur cette opération est nul au 31 décembre 2006.
- *Groupama Transport* : Dans le cadre du protocole d'acquisition de cette entité du 19 juin 2000, un complément de prix d'acquisition dépendant des résultats futurs de cette entité était prévu. Ce complément a pu être déterminé avec précision à fin 2006. Il se traduit par un écart d'acquisition complémentaire de 19,5 millions d'euros. Un ultime ajustement dépendant de la liquidation du portefeuille a été évalué. Un différé de paiement du complément de prix, incluant une estimation de cet ajustement, a été comptabilisé.
- *Groupama Banque* : Groupama S.A. a racheté 20 % des titres de Groupama Banque au cours de l'exercice. Ce rachat s'est traduit par un écart d'acquisition de 19 millions d'euros. Cet écart d'acquisition complémentaire a été partiellement déprécié pour être ramené à une valeur nette de 8 millions d'euros.

### Acquisitions de l'exercice :

• *Turquie*: L'acquisition intervenue au cours de l'exercice 2006 concerne les actions de 2 sociétés pour un prix global de 211 millions d'euros. Cette acquisition porte sur :

- Basak Emeklilik, société vie ;
- Basak Sigorta, société non-vie.

Après réévaluation des actifs et passifs à leur juste valeur, la différence de première consolidation résiduelle a été affectée à différents postes d'immobilisations incorporelles et le solde restant a été comptabilisé en écart d'acquisition.

en millions d'euros (taux de change au 31 décembre 2006)	Basak Emeklilik	Basak Sigorta	Groupama Investment Bosphorus	Total au bilan
Valeur des réseaux de distribution et de la relation clients	50			50
Valeur de portefeuille Vie	41			41
Valeur de la marque « Basak Groupama »			21	21
<b>Total «Autres actifs incorporels»</b>	<b>91</b>		<b>21</b>	<b>112</b>
<b>ÉCARTS D'ACQUISITION <sup>(1)</sup></b>	<b>47</b>	<b>66</b>		<b>113</b>

(1) Les montants des écarts d'acquisition mentionnés ci-dessus sont enregistrés à hauteur de la quote-part de détention de Groupama dans Basak Emeklilik et Basak Sigorta respectivement, soit de 79 %, 56 % et 67 %.

En assurance non-vie, la valeur de portefeuille est non significative compte tenu du niveau de ratio combiné du portefeuille acquis.

- *Grande-Bretagne*: Acquisition du courtier Carole Nash au 15 décembre 2006, générant un écart de première consolidation de 107 millions d'euros. Conformément à la norme IFRS 3, le groupe dispose d'un délai de 12 mois pour affecter le prix d'acquisition aux actifs et passifs identifiables.
- *Espagne*: Groupama Seguros a fait l'acquisition au cours de l'exercice 2006 des sociétés Azur Multiramios et Azur Vida pour un montant global de 61 millions d'euros. Cette opération a généré un écart d'acquisition de 3 millions d'euros qui a été enregistré en charges compte tenu de son caractère non significatif.

## COMPTES CONSOLIDÉS 2006

### NOTE 2.1 ÉCARTS D'ACQUISITION PAR SOCIÉTÉ

(en millions d'euros)	31.12.2006				Valeurs nettes	31.12.2005 Valeurs nettes
	Valeurs brutes	Amortissements cumulés au 01.01.2004	Impacts de la mise en œuvre des normes IFRS	Pertes de valeurs		
<b>Total international</b>	<b>540</b>	<b>(53)</b>	<b>(6)</b>	<b>(7)</b>	<b>473</b>	<b>259</b>
Italie	103	(29)			74	75
Grande-Bretagne	60	14	37	(4)	107	6
Turquie	133	(19)			114	
Espagne	239	(16)	(42)	(3)	178	178
Portugal	(4)	1	3			
Suisse	1	(1)				
Luxembourg	6	(1)	(4)			
Hongrie	2	(2)				
<b>Total France et Outre-mer</b>	<b>1 827</b>	<b>(476)</b>	<b>(420)</b>	<b>(11)</b>	<b>920</b>	<b>892</b>
Gan Assurances Vie	319	(88)			231	231
Gan Assurances IARD	424	(118)	(110)		196	191
Gan Eurocourtage Vie	98	(27)			71	71
Gan Eurocourtage IARD	295	(55)	(72)		168	168
Gan Prévoyance	127	(35)			92	92
Gan Patrimoine et ses filiales	205	(56)	(74)		75	75
Activités financières, immobilières et autres sociétés d'assurance	359	(97)	(164)	(11)	87	64
<b>VALEURS À LA CLÔTURE</b>	<b>2 367</b>	<b>(529)</b>	<b>(426)</b>	<b>(18)</b>	<b>1 393</b>	<b>1 151</b>

### Note 3 Autres immobilisations incorporelles

(en millions d'euros)	31.12.2006			31.12.2005		
	Immobilisations incorporelles rattachées à l'activité d'assurance	Autres immobilisations incorporelles	Total	Immobilisations incorporelles rattachées à l'activité d'assurance	Autres immobilisations incorporelles	Total
<b>Valeurs brutes à l'ouverture</b>	<b>46</b>	<b>494</b>	<b>540</b>	<b>51</b>	<b>428</b>	<b>479</b>
Augmentation	2	69	71		115	115
Diminution	(32)	(45)	(77)	(5)	(49)	(54)
Variation de périmètre	124	2	126			
<b>Valeurs brutes à la clôture</b>	<b>140</b>	<b>520</b>	<b>660</b>	<b>46</b>	<b>494</b>	<b>540</b>
<b>Amortissements cumulés à l'ouverture</b>	<b>(45)</b>	<b>(362)</b>	<b>(407)</b>	<b>(50)</b>	<b>(278)</b>	<b>(328)</b>
Augmentation	(12)	(79)	(91)		(87)	(87)
Diminution	31	47	78	5	3	8
Variation de périmètre						
<b>Amortissements cumulés à la clôture</b>	<b>(26)</b>	<b>(394)</b>	<b>(420)</b>	<b>(45)</b>	<b>(362)</b>	<b>(407)</b>
<b>Dépréciation durable cumulée à l'ouverture</b>		<b>(2)</b>	<b>(2)</b>		<b>(3)</b>	<b>(3)</b>
Dépréciation durable comptabilisée					(1)	(1)
Dépréciation durable reprise		1	1		2	2
Variation de périmètre		(1)	(1)			
<b>Dépréciation durable cumulée à la clôture</b>		<b>(2)</b>	<b>(2)</b>		<b>(2)</b>	<b>(2)</b>
<b>VALEURS NETTES À L'OUVERTURE</b>	<b>1</b>	<b>130</b>	<b>131</b>	<b>1</b>	<b>147</b>	<b>148</b>
<b>VALEURS NETTES À LA CLÔTURE</b>	<b>114</b>	<b>124</b>	<b>238</b>	<b>1</b>	<b>130</b>	<b>131</b>

Les immobilisations incorporelles rattachées à l'activité d'assurance correspondent notamment à des valeurs de portefeuille, des valeurs des réseaux de distribution, des valeurs de relation clients et des marques. L'augmentation de ce poste au cours de l'exercice 2006 est principalement (cf. Note 2 – Écarts d'acquisition) liée à l'acquisition de la société Basak Emeklilik en Turquie. Ces éléments seront amortis au prorata de la cadence d'apparition des marges des contrats ayant donné naissance à ces valeurs de portefeuille, valeurs des réseaux de distribution et de relation clients. Le montant amorti au cours de l'exercice 2006 s'établit à 11 millions d'euros. En outre, une valeur de la marque « Basak Groupama » a été valorisée à la clôture 2006 à hauteur de 21 millions d'euros (cf. Note 2). Les autres immobilisations incorporelles comprennent essentiellement des dépenses relatives à des logiciels informatiques acquis ou créés au sein des diverses sociétés d'assurance du groupe.

## COMPTES CONSOLIDÉS 2006

### NOTE 3.1 AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES – PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE

(en millions d'euros)	31.12.2006						31.12.2005	
	Immobilisations incorporelles rattachées à l'activité d'assurance		Autres immobilisations incorporelles		Total		Total	
	France	Étranger	France	Étranger	France	Étranger	France	Étranger
<b>Valeurs brutes à la clôture</b>	<b>14</b>	<b>126</b>	<b>495</b>	<b>26</b>	<b>509</b>	<b>152</b>	<b>486</b>	<b>54</b>
Amortissements cumulés à la clôture	(14)	(12)	(378)	(16)	(392)	(28)	(361)	(46)
Dépréciation durable cumulée à la clôture				(2)		(2)	(1)	(1)
<b>Amortissements et provisions</b>	<b>(14)</b>	<b>(12)</b>	<b>(378)</b>	<b>(18)</b>	<b>(392)</b>	<b>(30)</b>	<b>(362)</b>	<b>(47)</b>
<b>VALEUR NETTE COMPTABLE</b>		<b>114</b>	<b>117</b>	<b>8</b>	<b>117</b>	<b>122</b>	<b>124</b>	<b>7</b>

### NOTE 3.2 AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES – PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

(en millions d'euros)	31.12.2006									31.12.2005		
	Immobilisations incorporelles rattachées à l'activité d'assurance			Autres immobilisations incorporelles			Total			Total		
	Vie	Non-vie	Banque	Vie	Non-vie	Banque	Vie	Non-vie	Banque	Vie	Non-vie	Banque
<b>Valeurs brutes à la clôture</b>	<b>103</b>	<b>37</b>		<b>174</b>	<b>306</b>	<b>40</b>	<b>277</b>	<b>343</b>	<b>40</b>	<b>174</b>	<b>327</b>	<b>38</b>
Amortissements cumulés à la clôture	(12)	(13)	(1)	(118)	(244)	(32)	(130)	(257)	(33)	(124)	(256)	(27)
Dépréciation durable cumulée à la clôture		(1)	1	(1)	(1)		(1)	(2)	1	(1)	(1)	
<b>Amortissements et provisions</b>	<b>(12)</b>	<b>(14)</b>		<b>(119)</b>	<b>(245)</b>	<b>(32)</b>	<b>(131)</b>	<b>(259)</b>	<b>(32)</b>	<b>(125)</b>	<b>(257)</b>	<b>(27)</b>
<b>VALEUR NETTE COMPTABLE</b>	<b>91</b>	<b>23</b>		<b>55</b>	<b>61</b>	<b>8</b>	<b>146</b>	<b>84</b>	<b>8</b>	<b>49</b>	<b>70</b>	<b>12</b>

#### Note 4 Immobilier de placement (hors UC)

(en millions d'euros)	31.12.2006			31.12.2005		
	Immeubles	Parts SCI	Total	Immeubles	Parts SCI	Total
<b>Valeurs brutes à l'ouverture</b>	<b>3 340</b>	<b>407</b>	<b>3 747</b>	<b>3 234</b>	<b>454</b>	<b>3 688</b>
Acquisitions	156	71	227	203	15	218
Entrée de périmètre	22		22			
Dépenses ultérieures						
Transfert de/vers les immeubles d'exploitation	46		46	(62)		(62)
Cessions	(94)	(12)	(106)	(35)	(62)	(97)
<b>Valeurs brutes à la clôture</b>	<b>3 470</b>	<b>466</b>	<b>3 936</b>	<b>3 340</b>	<b>407</b>	<b>3 747</b>
<b>Amortissements cumulés à l'ouverture</b>	<b>(633)</b>	<b>(2)</b>	<b>(635)</b>	<b>(605)</b>	<b>(2)</b>	<b>(607)</b>
Augmentation	(63)		(63)	(85)		(85)
Entrée de périmètre						
Diminution	19	2	21	57		57
<b>Amortissements cumulés à la clôture</b>	<b>(677)</b>		<b>(677)</b>	<b>(633)</b>	<b>(2)</b>	<b>(635)</b>
<b>Dépréciation durable cumulée à l'ouverture</b>	<b>(28)</b>	<b>(1)</b>	<b>(29)</b>	<b>(81)</b>	<b>(1)</b>	<b>(82)</b>
Dépréciation durable comptabilisée	(3)	(2)	(5)	(8)		(8)
Entrée de périmètre						
Dépréciation durable reprise	16	2	18	61		61
<b>Dépréciation durable cumulée à la clôture</b>	<b>(15)</b>	<b>(1)</b>	<b>(16)</b>	<b>(28)</b>	<b>(1)</b>	<b>(29)</b>
<b>Valeurs nettes à l'ouverture</b>	<b>2 679</b>	<b>404</b>	<b>3 083</b>	<b>2 548</b>	<b>451</b>	<b>2 999</b>
<b>Valeurs nettes à la clôture</b>	<b>2 778</b>	<b>465</b>	<b>3 243</b>	<b>2 679</b>	<b>404</b>	<b>3 083</b>
<b>Juste valeur des placements immobiliers à la clôture</b>	<b>6 004</b>	<b>720</b>	<b>6 724</b>	<b>4 958</b>	<b>675</b>	<b>5 633</b>
<b>PLUS-VALUES LATENTES</b>	<b>3 226</b>	<b>255</b>	<b>3 481</b>	<b>2 279</b>	<b>271</b>	<b>2 550</b>

La réalisation de plus-values latentes sur des immeubles en représentation des engagements en assurance vie donnerait naissance à des droits en faveur des bénéficiaires de contrats et des actionnaires minoritaires (notamment Silic) ainsi qu'à des impositions.

## COMPTES CONSOLIDÉS 2006

### NOTE 4.1 IMMOBILIER DE PLACEMENT – PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE

(en millions d'euros)	31.12.2006						31.12.2005					
	Immeubles			Parts SCI			Immeubles			Parts SCI		
	France	Étranger	Total	France	Étranger	Total	France	Étranger	Total	France	Étranger	Total
Valeurs brutes	3 351	119	3 470	466		466	3 229	111	3 340	407		407
Amortissements cumulés	(657)	(20)	(677)				(611)	(22)	(633)	(2)		(2)
Dépréciation durable	(12)	(3)	(15)	(1)		(1)	(28)		(28)	(1)		(1)
<b>Valeurs nettes à la clôture</b>	<b>2 682</b>	<b>96</b>	<b>2 778</b>	<b>465</b>		<b>465</b>	<b>2 591</b>	<b>89</b>	<b>2 679</b>	<b>404</b>		<b>404</b>
<b>Juste valeur des placements immobiliers à la clôture</b>	<b>5 776</b>	<b>228</b>	<b>6 004</b>	<b>720</b>		<b>720</b>	<b>4 773</b>	<b>185</b>	<b>4 958</b>	<b>675</b>		<b>675</b>
<b>PLUS-VALUES LATENTES</b>	<b>3 094</b>	<b>132</b>	<b>3 226</b>	<b>255</b>		<b>255</b>	<b>2 183</b>	<b>95</b>	<b>2 279</b>	<b>271</b>		<b>271</b>

### NOTE 4.2 IMMOBILIER DE PLACEMENT – PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

(en millions d'euros)	31.12.2006						31.12.2005					
	Immeubles			Parts SCI			Immeubles			Parts SCI		
	Vie	Non-vie	Total	Vie	Non-vie	Total	Vie	Non-vie	Total	Vie	Non-vie	Total
Valeurs brutes	318	3 152	3 470	397	70	467	378	2 961	3 339	335	72	407
Amortissements cumulés	(65)	(611)	(676)				(69)	(563)	(632)	(2)		(2)
Dépréciation durable	(1)	(14)	(15)	(1)		(1)		(28)	(28)	(1)		(1)
<b>Valeurs nettes à la clôture</b>	<b>252</b>	<b>2 526</b>	<b>2 778</b>	<b>396</b>	<b>70</b>	<b>466</b>	<b>309</b>	<b>2 370</b>	<b>2 679</b>	<b>333</b>	<b>71</b>	<b>404</b>
<b>Juste valeur des placements immobiliers à la clôture</b>	<b>518</b>	<b>5 486</b>	<b>6 004</b>	<b>602</b>	<b>118</b>	<b>720</b>	<b>538</b>	<b>4 420</b>	<b>4 958</b>	<b>567</b>	<b>108</b>	<b>675</b>
<b>PLUS-VALUES LATENTES</b>	<b>266</b>	<b>2 960</b>	<b>3 226</b>	<b>206</b>	<b>48</b>	<b>254</b>	<b>229</b>	<b>2 050</b>	<b>2 279</b>	<b>234</b>	<b>37</b>	<b>271</b>

## Note 5 Immobilier d'exploitation

(en millions d'euros)	31.12.2006	31.12.2005
<b>Valeurs brutes à l'ouverture</b>	<b>452</b>	<b>459</b>
Acquisitions	7	5
Entrée de périmètre	16	
Cessions	(2)	(17)
Transfert de/vers les immeubles de placement	24	5
<b>Valeurs brutes à la clôture</b>	<b>497</b>	<b>452</b>
<b>Amortissements cumulés à l'ouverture</b>	<b>(113)</b>	<b>(106)</b>
Augmentation	(11)	(54)
Entrée de périmètre	(1)	
Diminution	1	46
<b>Amortissements cumulés à la clôture</b>	<b>(124)</b>	<b>(114)</b>
<b>Dépréciation durable cumulée à l'ouverture</b>	<b>(4)</b>	<b>1</b>
Dépréciation durable comptabilisée	(4)	(5)
Dépréciation durable reprise	3	
<b>Dépréciation durable cumulée à la clôture</b>	<b>(5)</b>	<b>(4)</b>
<b>Valeurs nettes à l'ouverture</b>	<b>335</b>	<b>354</b>
<b>Valeurs nettes à la clôture</b>	<b>368</b>	<b>335</b>
<b>Juste valeur des immobilisations corporelles à la clôture</b>	<b>897</b>	<b>769</b>
<b>PLUS-VALUES LATENTES</b>	<b>529</b>	<b>434</b>

### NOTE 5.1 IMMEUBLES D'EXPLOITATION – PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE

(en millions d'euros)	31.12.2006			31.12.2005		
	Brut	Amortissement	Net	Brut	Amortissement	Net
Immeubles d'exploitation – hors crédit-bail	440	(117)	323	411	(107)	304
Immeubles d'exploitation – crédit-bail						
Parts sociétés immobilières non cotées (exploitation)	12		12	12		12
<b>France</b>	<b>452</b>	<b>(117)</b>	<b>335</b>	<b>423</b>	<b>(107)</b>	<b>316</b>
Immeubles d'exploitation – hors crédit-bail	44	(11)	33	29	(10)	19
Immeubles d'exploitation – crédit-bail	1	(1)				
Parts sociétés immobilières non cotées (exploitation)						
<b>Étranger</b>	<b>45</b>	<b>(12)</b>	<b>33</b>	<b>29</b>	<b>(10)</b>	<b>19</b>
<b>TOTAL IMMEUBLES D'EXPLOITATION</b>	<b>497</b>	<b>(129)</b>	<b>368</b>	<b>452</b>	<b>(117)</b>	<b>335</b>

NOTE 5.2 IMMEUBLES D'EXPLOITATION – PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

(en millions d'euros)	31.12.2006			31.12.2005		
	Brut	Amortissement	Net	Brut	Amortissement	Net
Immeubles d'exploitation – hors crédit-bail	60	(21)	39	60	(17)	43
Immeubles d'exploitation – crédit-bail						
Parts sociétés immobilières non cotées (exploitation)	5		5	5		5
<b>Vie</b>	<b>65</b>	<b>(21)</b>	<b>44</b>	<b>65</b>	<b>(17)</b>	<b>48</b>
Immeubles d'exploitation – hors crédit-bail	424	(107)	317	380	(100)	280
Immeubles d'exploitation – crédit-bail	1	(1)				
Parts sociétés immobilières non cotées (exploitation)	7		7	7		7
<b>Non-vie</b>	<b>432</b>	<b>(108)</b>	<b>325</b>	<b>387</b>	<b>(100)</b>	<b>287</b>
Immeubles d'exploitation – hors crédit-bail						
Immeubles d'exploitation – crédit-bail						
Parts sociétés immobilières non cotées (exploitation)						
<b>Banque</b>						
<b>TOTAL IMMEUBLES D'EXPLOITATION</b>	<b>497</b>	<b>(129)</b>	<b>368</b>	<b>452</b>	<b>(117)</b>	<b>335</b>

Note 6 Placements financiers hors UC

(en millions d'euros)	31.12.2006	31.12.2005
	Valeurs nettes	Valeurs nettes
Actifs évalués à la juste valeur	58 545	56 242
Actifs évalués au coût amorti	699	700
<b>TOTAL PLACEMENTS FINANCIERS HORS UC</b>	<b>59 244</b>	<b>56 942</b>

## NOTE 6.1 PLACEMENTS ÉVALUÉS À LA JUSTE VALEUR (PAR CATÉGORIE) – PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE

(en millions d'euros)	31.12.2006								
	Coût amorti net			Juste valeur			Plus ou moins-values latentes		
	France	Étranger	Total	France	Étranger	Total	France	Étranger	Total
<b>Actifs disponibles à la vente</b>									
Actions	9 429	375	9 804	12 908	486	13 394	3 479	111	3 590
Obligations	32 111	4 501	36 612	33 899	4 511	38 410	1 788	10	1 798
Autres	15	34	49	11	16	27	(4)	(18)	(22)
<b>Total actifs disponibles à la vente</b>	<b>41 555</b>	<b>4 910</b>	<b>46 465</b>	<b>46 818</b>	<b>5 013</b>	<b>51 831</b>	<b>5 263</b>	<b>103</b>	<b>5 366</b>
<b>Actifs de transaction</b>									
Actions	2 341	60	2 401	2 341	60	2 401			
Obligations	4 221	90	4 311	4 221	90	4 311			
Autres	2		2	2		2			
<b>Total actifs de transaction</b>	<b>6 564</b>	<b>150</b>	<b>6 714</b>	<b>6 564</b>	<b>150</b>	<b>6 714</b>			
<b>TOTAL PLACEMENTS ÉVALUÉS À LA JUSTE VALEUR</b>	<b>48 119</b>	<b>5 060</b>	<b>53 179</b>	<b>53 382</b>	<b>5 163</b>	<b>58 545</b>	<b>5 263</b>	<b>103</b>	<b>5 366</b>

Le groupe a choisi d'appliquer l'option juste valeur. Cet amendement restreint les possibilités d'utilisation de l'option en limitant son application aux cas de figure suivants :

- instruments hybrides comprenant un ou plusieurs produits dérivés incorporés ;
- groupe d'actifs et/ou passifs financiers qui sont gérés et dont la performance est évaluée en juste valeur.

Au 31 décembre 2006, les plus et moins-values latentes non réalisées mais constatées comptablement par capitaux propres (réserve de réévaluation) au titre des actifs financiers disponibles à la vente et par résultat au titre des actifs financiers de transaction s'établissent respectivement à 5 366 millions d'euros et 462 millions d'euros.

Le montant des provisions pour dépréciation durable constituées sur les placements évalués à la juste valeur, s'établit à 732 millions d'euros au 31 décembre 2006 contre 799 millions d'euros au 31 décembre 2005.

(en millions d'euros)	31.12.2005								
	Coût amorti net			Juste valeur			Plus ou moins-values latentes		
	France	Étranger	Total	France	Étranger	Total	France	Étranger	Total
<b>Actifs disponibles à la vente</b>									
Actions	8 280	364	8 644	10 617	459	11 076	2 337	95	2 432
Obligations	30 636	4 063	34 699	34 063	4 207	38 270	3 427	144	3 571
Autres	15	22	37	15	22	37			
<b>Total actifs disponibles à la vente</b>	<b>38 931</b>	<b>4 449</b>	<b>43 380</b>	<b>44 695</b>	<b>4 688</b>	<b>49 383</b>	<b>5 764</b>	<b>239</b>	<b>6 003</b>
<b>Actifs de transaction</b>									
Actions	2 293	47	2 340	2 293	47	2 340			
Obligations	4 089	233	4 322	4 089	233	4 322			
Autres	2	196	198	2	196	198			
<b>Total actifs de transaction</b>	<b>6 384</b>	<b>476</b>	<b>6 860</b>	<b>6 384</b>	<b>476</b>	<b>6 860</b>			
<b>TOTAL PLACEMENTS ÉVALUÉS À LA JUSTE VALEUR</b>	<b>45 315</b>	<b>4 925</b>	<b>50 240</b>	<b>51 079</b>	<b>5 164</b>	<b>56 243</b>	<b>5 764</b>	<b>239</b>	<b>6 003</b>

## COMPTES CONSOLIDÉS 2006

### NOTE 6.2 PLACEMENTS ÉVALUÉS À LA JUSTE VALEUR (PAR CATÉGORIE) – PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

(en millions d'euros)	31.12.2006								
	Coût amorti net			Juste valeur			Plus ou moins-values latentes		
	Non-vie	Vie	Total	Non-vie	Vie	Total	Non-vie	Vie	Total
<b>Actifs disponibles à la vente</b>									
Actions	2 026	7 778	9 804	2 648	10 746	13 394	622	2 968	3 590
Obligations	5 575	31 036	36 611	5 749	32 660	38 409	174	1 624	1 798
Autres	41	8	49	26	1	27	(15)	(7)	(22)
<b>Total actifs disponibles à la vente</b>	<b>7 642</b>	<b>38 822</b>	<b>46 464</b>	<b>8 423</b>	<b>43 407</b>	<b>51 830</b>	<b>781</b>	<b>4 585</b>	<b>5 366</b>
<b>Actifs de transaction</b>									
Actions	472	1 930	2 402	472	1 930	2 402			
Obligations	1 270	3 040	4 310	1 270	3 040	4 310			
Autres	1	1	2	1	1	2			
<b>Total actifs de transaction</b>	<b>1 743</b>	<b>4 971</b>	<b>6 714</b>	<b>1 743</b>	<b>4 971</b>	<b>6 714</b>			
<b>TOTAL PLACEMENTS ÉVALUÉS À LA JUSTE VALEUR</b>	<b>9 385</b>	<b>43 793</b>	<b>53 178</b>	<b>10 166</b>	<b>48 378</b>	<b>58 544</b>	<b>781</b>	<b>4 585</b>	<b>5 366</b>

(en millions d'euros)	31.12.2005								
	Coût amorti net			Juste valeur			Plus ou moins-values latentes		
	Non-vie	Vie	Total	Non-vie	Vie	Total	Non-vie	Vie	Total
<b>Actifs disponibles à la vente</b>									
Actions	1 842	6 802	8 644	2 304	8 772	11 076	462	1 970	2 432
Obligations	6 335	28 364	34 699	6 688	31 582	38 270	353	3 218	3 571
Autres	15	22	37	15	22	37			
<b>Total actifs disponibles à la vente</b>	<b>8 192</b>	<b>35 188</b>	<b>43 380</b>	<b>9 007</b>	<b>40 376</b>	<b>49 383</b>	<b>815</b>	<b>5 188</b>	<b>6 003</b>
<b>Actifs de transaction</b>									
Actions	753	1 587	2 340	753	1 587	2 340			
Obligations	809	3 513	4 322	809	3 513	4 322			
Autres	156	42	198	156	42	198			
<b>Total actifs de transaction</b>	<b>1 718</b>	<b>5 142</b>	<b>6 860</b>	<b>1 718</b>	<b>5 142</b>	<b>6 860</b>			
<b>TOTAL PLACEMENTS ÉVALUÉS À LA JUSTE VALEUR</b>	<b>9 910</b>	<b>40 330</b>	<b>50 240</b>	<b>10 725</b>	<b>45 518</b>	<b>56 243</b>	<b>815</b>	<b>5 188</b>	<b>6 003</b>

## NOTE 6.3 PLACEMENTS ÉVALUÉS À LA JUSTE VALEUR (PAR NATURE)

(en millions d'euros)	31.12.2006								
	Non-vie	Coût amorti net		Non-vie	Juste valeur		Plus ou moins-values latentes		
		Vie	Total		Vie	Total	Non-vie	Vie	Total
<b>Actions</b>									
Actifs disponibles à la vente	2 026	7 778	9 804	2 648	10 746	13 394	622	2 968	3 590
Actifs de transaction	472	1 930	2 402	472	1 930	2 402			
<b>Total actions</b>	<b>2 498</b>	<b>9 708</b>	<b>12 206</b>	<b>3 120</b>	<b>12 676</b>	<b>15 796</b>	<b>622</b>	<b>2 968</b>	<b>3 590</b>
<b>Obligations</b>									
Actifs disponibles à la vente	5 575	31 036	36 611	5 749	32 660	38 409	174	1 624	1 798
Actifs de transaction	1 270	3 040	4 310	1 270	3 040	4 310			
<b>Total obligations</b>	<b>6 845</b>	<b>34 076</b>	<b>40 921</b>	<b>7 019</b>	<b>35 700</b>	<b>42 719</b>	<b>174</b>	<b>1 624</b>	<b>1 798</b>
<b>Autres</b>									
Actifs disponibles à la vente	41	8	49	26	1	27	(15)	(7)	(22)
Actifs de transaction	1	1	2	1	1	2			
<b>Total autres</b>	<b>42</b>	<b>9</b>	<b>51</b>	<b>27</b>	<b>2</b>	<b>29</b>	<b>(15)</b>	<b>(7)</b>	<b>(22)</b>
<b>TOTAL PLACEMENTS ÉVALUÉS À LA JUSTE VALEUR</b>	<b>9 385</b>	<b>43 793</b>	<b>53 178</b>	<b>10 166</b>	<b>48 378</b>	<b>58 544</b>	<b>781</b>	<b>4 585</b>	<b>5 366</b>

(en millions d'euros)	31.12.2005								
	Non-vie	Coût amorti net		Non-vie	Juste valeur		Plus ou moins-values latentes		
		Vie	Total		Vie	Total	Non-vie	Vie	Total
<b>Actions</b>									
Actifs disponibles à la vente	1 842	6 802	8 644	2 304	8 772	11 076	462	1 970	2 432
Actifs de transaction	753	1 587	2 340	753	1 587	2 340			
<b>Total actions</b>	<b>2 595</b>	<b>8 389</b>	<b>10 984</b>	<b>3 057</b>	<b>10 359</b>	<b>13 416</b>	<b>462</b>	<b>1 970</b>	<b>2 432</b>
<b>Obligations</b>									
Actifs disponibles à la vente	6 335	28 364	34 699	6 688	31 582	38 270	353	3 218	3 571
Actifs de transaction	809	3 513	4 322	809	3 513	4 322			
<b>Total obligations</b>	<b>7 144</b>	<b>31 877</b>	<b>39 021</b>	<b>7 497</b>	<b>35 095</b>	<b>42 592</b>	<b>353</b>	<b>3 218</b>	<b>3 571</b>
<b>Autres</b>									
Actifs disponibles à la vente	15	22	37	15	22	37			
Actifs de transaction	156	42	198	156	42	198			
<b>Total autres</b>	<b>171</b>	<b>64</b>	<b>235</b>	<b>171</b>	<b>64</b>	<b>235</b>			
<b>TOTAL PLACEMENTS ÉVALUÉS À LA JUSTE VALEUR</b>	<b>9 910</b>	<b>40 330</b>	<b>50 240</b>	<b>10 725</b>	<b>45 518</b>	<b>56 243</b>	<b>815</b>	<b>5 188</b>	<b>6 003</b>

NOTE 6.4 PLACEMENTS ÉVALUÉS AU COÛT AMORTI EN VALEUR NETTE

(en millions d'euros)	31.12.2006			31.12.2005		
	Non-vie	Vie	Total	Non-vie	Vie	Total
Prêts	52	202	254	54	194	248
Dépôts	162	81	243	158	66	224
Autres	81	121	202	109	119	228
<b>Prêts et créances</b>	<b>295</b>	<b>404</b>	<b>699</b>	<b>321</b>	<b>379</b>	<b>700</b>
<b>TOTAL ACTIFS ÉVALUÉS AU COÛT AMORTI</b>	<b>295</b>	<b>404</b>	<b>699</b>	<b>321</b>	<b>379</b>	<b>700</b>

Le montant des provisions pour dépréciation durable constitué sur les placements évalués au coût amorti, s'établit à 2 millions d'euros au 31 décembre 2006 et au 31 décembre 2005.

NOTE 6.5 ESTIMATION DES PLACEMENTS COTÉS

(en millions d'euros)	31.12.2006 Valeurs nettes	31.12.2005 Valeurs nettes
Actions	15 542	13 190
Obligations et autres titres à revenu fixe	42 702	42 418
Autres placements		
<b>TOTAL PLACEMENTS COTÉS</b>	<b>58 243</b>	<b>55 608</b>

Le montant des provisions pour dépréciation durable constitué sur les placements cotés en juste valeur, s'établit à 654 millions d'euros au 31 décembre 2006 contre 722 millions d'euros au 31 décembre 2005.

NOTE 6.6 ESTIMATION DES PLACEMENTS NON COTÉS

(en millions d'euros)	31.12.2006 Valeurs nettes	31.12.2005 Valeurs nettes
Actions en juste valeur	254	59
Obligations et autres titres à revenu fixe en juste valeur	18	174
Autres placements en juste valeur	30	402
Prêts au coût amorti	254	248
Autres placements en coût amorti	445	452
<b>TOTAL PLACEMENTS NON COTÉS</b>	<b>1 000</b>	<b>1 335</b>

Le montant des provisions pour dépréciation durable constitué sur les placements non cotés, s'établit à 78 millions d'euros au 31 décembre 2006 contre 77 millions d'euros au 31 décembre 2005.

## Note 7 Placements significatifs dans des sociétés non consolidées

(en millions d'euros)	31.12.2006			31.12.2005	
	% d'intérêt	Coût d'acquisition net de provision	Juste valeur	Coût d'acquisition net de provision	Juste valeur
Scor	15,89	233	418	173	280
Bolloré Investissement	4,31	59	174	59	116
Société Générale	2,93	832	1 755	762	1 339
Lagardère	1,71	92	149	92	158
Veolia Environnement	5,63	584	1 241	556	884
Locindus	7,74	16	23	13	19
Eiffage	2,86	185	192		
<b>Sociétés françaises</b>		<b>2 001</b>	<b>3 952</b>	<b>1 655</b>	<b>2 796</b>
Médiobanca	4,73	471	692	471	624
<b>Sociétés étrangères</b>		<b>471</b>	<b>692</b>	<b>471</b>	<b>624</b>
<b>TOTAL DES PLACEMENTS SIGNIFICATIFS DANS LES SOCIÉTÉS NON CONSOLIDÉES</b>		<b>2 472</b>	<b>4 644</b>	<b>2 126</b>	<b>3 420</b>

La juste valeur correspond :

- pour les titres des sociétés cotées, à leur cours de Bourse et à la clôture de l'exercice ;
- pour les titres des sociétés non cotées, à la valeur déterminée par une approche multicritère.

La réalisation de plus-values latentes sur des immeubles en représentation des engagements en assurance vie donnerait naissance à des droits en faveur des bénéficiaires de contrats et des actionnaires minoritaires ainsi qu'à des impositions.

**Note 8 Placements représentant les engagements en UC**

(en millions d'euros)	31.12.2006	31.12.2005
Titres à revenu variable		
Obligations	309	498
Parts d'OPCVM d'actions	2 544	2 204
Parts d'OPCVM obligataires et autres	765	674
<b>TOTAL PLACEMENTS REPRÉSENTANT LES ENGAGEMENTS EN UC</b>	<b>3 618</b>	<b>3 376</b>

**NOTE 8.1 PLACEMENTS REPRÉSENTANT LES ENGAGEMENTS EN UC – PAR SECTEUR GÉOGRAPHIQUE**

(en millions d'euros)	31.12.2006			31.12.2005		
	France	Étranger	Total	France	Étranger	Total
Titres à revenu variable						
Obligations	232	77	309	417	81	498
Parts d'OPCVM d'actions	2 463	81	2 544	2 130	74	2 204
Parts d'OPCVM obligataires et autres	712	53	765	609	65	674
<b>PLUS-VALUES LATENTES</b>	<b>3 407</b>	<b>210</b>	<b>3 618</b>	<b>3 156</b>	<b>220</b>	<b>3 376</b>

## Note 9 Emplois des activités du secteur bancaire

(en millions d'euros)	31.12.2006			31.12.2005		
	Valeurs brutes	Provisions	Valeurs nettes	Valeurs brutes	Provisions	Valeurs nettes
Caisse, banques centrales, CCP	40		40	23		23
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	1 016		1 016	50		50
Instruments dérivés de couverture						
Actifs financiers disponibles à la vente	39		39	13		13
Prêts et créances sur les établissements de crédit	639		639	772		772
Prêts et créances sur la clientèle	535	(16)	519	686	(21)	666
Écart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux						
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	156		156	670		670
Immeubles de placement						
<b>TOTAL EMPLOIS DES ACTIVITÉS DU SECTEUR BANCAIRE</b>	<b>2 426</b>	<b>(16)</b>	<b>2 410</b>	<b>2 214</b>	<b>(21)</b>	<b>2 193</b>

En 2006, la banque Finama a procédé au remboursement de ses emplois comptabilisés dans la catégorie détenue jusqu'à l'échéance. Les emplois sont désormais réinvestis en actifs financiers détenus à des fins de transaction.

## Note 10 Investissements dans les entreprises associées

(en millions d'euros)	31.12.2006		31.12.2005	
	Valeur d'équivalence	Quote-part résultat	Valeur d'équivalence	Quote-part résultat
Günes Sigorta	24		30	1
Socomie	1	1	1	1
<b>TOTAL INVESTISSEMENTS DANS LES ENTREPRISES ASSOCIÉES</b>	<b>25</b>	<b>1</b>	<b>31</b>	<b>2</b>

La valeur d'équivalence des titres Günes, qui représente la quote-part de capitaux propres retraités, diminue de 6 millions d'euros entre 2005 et 2006 sous l'effet notamment de la baisse de l'écart de conversion. Cette situation résulte de l'évolution défavorable de la parité entre la livre turque et l'euro sur la période.

### NOTE 10.1 DONNÉES SIGNIFICATIVES

(en millions d'euros)	31.12.2006				31.12.2005			
	Chiffre d'affaires	Résultat net	Total actif	Capitaux propres	Chiffre d'affaires	Résultat net	Total actif	Capitaux propres
Günes Sigorta	284	1	215	48	281	4	233	58
Socomie	12	1	7	1	15	1	7	1

**Note 11 Part des cessionnaires et rétrocessionnaires dans les passifs relatifs aux contrats d'assurance et financiers**

(en millions d'euros)	31.12.2006	31.12.2005
<b>Part des réassureurs dans les provisions d'assurance non-vie</b>		
Provisions pour primes non acquises	102	80
Provisions pour sinistres à payer	1 299	1 624
Autres provisions techniques	126	120
<b>TOTAL</b>	<b>1 527</b>	<b>1 824</b>
<b>Part des réassureurs dans les provisions d'assurance vie</b>		
Provisions d'assurance vie	44	28
Provisions pour sinistres à payer	10	9
Provisions participation aux bénéfices	17	17
Autres provisions techniques	5	3
<b>TOTAL</b>	<b>77</b>	<b>57</b>
<b>Part des réassureurs dans les provisions des contrats financiers</b>	<b>1</b>	
<b>TOTAL PART DES CESSIONNAIRES ET RÉTROCESSIONNAIRES DANS LES PASSIFS RELATIFS AUX CONTRATS D'ASSURANCE ET FINANCIERS</b>	<b>1 606</b>	<b>1 881</b>

**NOTE 11.1 PART DES CESSIONNAIRES ET RÉTROCESSIONNAIRES DANS LES PASSIFS RELATIFS AUX CONTRATS D'ASSURANCE ET FINANCIERS – PAR SECTEUR GÉOGRAPHIQUE**

(en millions d'euros)	31.12.2006			31.12.2005		
	France	Étranger	Total	France	Étranger	Total
<b>Part des réassureurs dans les provisions d'assurance non-vie</b>						
Provisions pour primes non acquises	50	52	102	63	17	80
Provisions pour sinistres à payer	1 024	275	1 299	1 160	464	1 624
Autres provisions techniques	123	3	126	119	1	120
<b>TOTAL</b>	<b>1 198</b>	<b>330</b>	<b>1 527</b>	<b>1 342</b>	<b>482</b>	<b>1 824</b>
<b>Part des réassureurs dans les provisions d'assurance vie</b>						
Provisions d'assurance vie	13	31	44	13	15	28
Provisions pour sinistres à payer	6	4	10	6	3	9
Provisions participation aux bénéfices	17		17	17		17
Autres provisions techniques	5		5	3		3
<b>TOTAL</b>	<b>41</b>	<b>36</b>	<b>77</b>	<b>39</b>	<b>18</b>	<b>57</b>
<b>Part des réassureurs dans les provisions des contrats financiers</b>	<b>1</b>		<b>1</b>			
<b>TOTAL PART DES CESSIONNAIRES ET RÉTROCESSIONNAIRES DANS LES PASSIFS RELATIFS AUX CONTRATS D'ASSURANCE ET FINANCIERS</b>	<b>1 241</b>	<b>366</b>	<b>1 606</b>	<b>1 381</b>	<b>500</b>	<b>1 881</b>

## Note 12 Autres immobilisations corporelles

(en millions d'euros)	31.12.2006	31.12.2005
Autres immobilisations corporelles	122	155
Autres actifs d'exploitation à long terme	29	28
<b>TOTAL</b>	<b>150</b>	<b>183</b>

### NOTE 12.1 VARIATION DES AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

(en millions d'euros)	31.12.2006	31.12.2005
<b>Valeurs brutes à l'ouverture</b>	<b>414</b>	<b>262</b>
Acquisitions	84	184
Entrée de périmètre	15	
Cessions	(76)	(32)
Transfert de / vers les immeubles de placement	(66)	
<b>Valeurs brutes à la clôture</b>	<b>371</b>	<b>414</b>
<b>Amortissements cumulés à l'ouverture</b>	<b>(256)</b>	<b>(194)</b>
Augmentation	(35)	(73)
Entrée de périmètre	(13)	
Diminution	58	11
<b>Amortissements cumulés à la clôture</b>	<b>(246)</b>	<b>(256)</b>
<b>Dépréciation durable cumulée à l'ouverture</b>	<b>(3)</b>	
Dépréciation durable comptabilisée		(3)
Dépréciation durable reprise		
<b>Dépréciation durable cumulée à la clôture</b>	<b>(3)</b>	<b>(3)</b>
<b>Valeurs nettes à l'ouverture</b>	<b>155</b>	<b>68</b>
<b>Valeurs nettes à la clôture</b>	<b>122</b>	<b>155</b>
<b>Juste valeur des immobilisations corporelles à la clôture</b>	<b>122</b>	<b>155</b>
<b>PLUS-VALUES LATENTES</b>		

## COMPTES CONSOLIDÉS 2006

### NOTE 12.2 VARIATION DES AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES – PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE

(en millions d'euros)	31.12.2006			31.12.2005		
	Brut	Amortissement	Net	Brut	Amortissement	Net
Autres immobilisations corporelles	271	(183)	88	343	(213)	130
Autres actifs d'exploitation à long terme	29		29	28		28
<b>France</b>	<b>300</b>	<b>(183)</b>	<b>117</b>	<b>371</b>	<b>(213)</b>	<b>158</b>
Autres immobilisations corporelles	100	(66)	34	71	(46)	25
Autres actifs d'exploitation à long terme						
<b>Étranger</b>	<b>100</b>	<b>(66)</b>	<b>34</b>	<b>71</b>	<b>(46)</b>	<b>25</b>
<b>TOTAL AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>400</b>	<b>(249)</b>	<b>151</b>	<b>442</b>	<b>(259)</b>	<b>183</b>

### NOTE 12.3 VARIATION DES AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES – PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

(en millions d'euros)	31.12.2006			31.12.2005		
	Brut	Amortissement	Net	Brut	Amortissement	Net
Autres immobilisations corporelles	231	(143)	88	273	(147)	126
Autres actifs d'exploitation à long terme	29		29	28		28
<b>Non-vie</b>	<b>260</b>	<b>(143)</b>	<b>117</b>	<b>301</b>	<b>(147)</b>	<b>154</b>
Autres immobilisations corporelles	118	(89)	29	122	(98)	24
Autres actifs d'exploitation à long terme						
<b>Vie</b>	<b>118</b>	<b>(89)</b>	<b>29</b>	<b>122</b>	<b>(98)</b>	<b>24</b>
Autres immobilisations corporelles	22	(17)	5	19	(14)	5
Autres actifs d'exploitation à long terme						
<b>Banque</b>	<b>22</b>	<b>(17)</b>	<b>5</b>	<b>19</b>	<b>(14)</b>	<b>5</b>
<b>TOTAL AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>400</b>	<b>(249)</b>	<b>151</b>	<b>442</b>	<b>(259)</b>	<b>183</b>

## Note 13 Frais d'acquisition reportés

(en millions d'euros)	31.12.2006			31.12.2005		
	Brut	Participation aux bénéfices différée	Net	Brut	Participation aux bénéfices différée	Net
Contrats d'assurance non-vie	265		265	244	(10)	234
Contrats d'assurance vie et contrats financiers avec participation discrétionnaire	280	(28)	252	291	(37)	254
<b>TOTAL FRAIS D'ACQUISITION REPORTÉS</b>	<b>545</b>	<b>(28)</b>	<b>517</b>	<b>535</b>	<b>(47)</b>	<b>488</b>

### NOTE 13.1 FRAIS D'ACQUISITION REPORTÉS – PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE

(en millions d'euros)	31.12.2006			31.12.2005		
	Brut	Participation aux bénéfices différée	Net	Brut	Participation aux bénéfices différée	Net
Contrats d'assurance non-vie	115		115	105		105
Contrats d'assurance vie et contrats financiers avec participation discrétionnaire	255	(27)	228	262	(35)	227
<b>France</b>	<b>370</b>	<b>(27)</b>	<b>343</b>	<b>367</b>	<b>(35)</b>	<b>332</b>
Contrats d'assurance non-vie	150		150	139	(10)	129
Contrats d'assurance vie et contrats financiers avec participation discrétionnaire	25	(2)	24	29	(2)	27
<b>Étranger</b>	<b>175</b>	<b>(2)</b>	<b>174</b>	<b>168</b>	<b>(12)</b>	<b>156</b>
<b>TOTAL FRAIS D'ACQUISITION REPORTÉS</b>	<b>545</b>	<b>(29)</b>	<b>517</b>	<b>535</b>	<b>(47)</b>	<b>488</b>

**Note 14 Participation aux bénéfices différée active**

(en millions d'euros)	31.12.2006	31.12.2005
Participation aux bénéfices différée active	64	
<b>TOTAL PARTICIPATION AUX BÉNÉFICES DIFFÉRÉE ACTIVE</b>	<b>64</b>	

Dans le cadre de l'application des nouvelles tables de probabilité de décès ou de survie pour le calcul des provisions mathématiques au titre des contrats français de rentes viagères (cf. Note 25 : Passifs relatifs à des contrats d'assurance), une participation bénéficiaire active a été constatée à la clôture de l'exercice pour un montant de 64 millions d'euros.

**NOTE 14.1 PARTICIPATION AUX BÉNÉFICES DIFFÉRÉE ACTIVE – PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE**

(en millions d'euros)	31.12.2006			31.12.2005		
	France	Étranger	Total	France	Étranger	Total
Participation aux bénéfices différée active	64		64			
<b>TOTAL PARTICIPATION AUX BÉNÉFICES DIFFÉRÉE ACTIVE</b>	<b>64</b>		<b>64</b>			

**Note 15 Impôts différés actifs**

**NOTE 15.1 IMPÔTS DIFFÉRÉS ACTIFS – PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE**

(en millions d'euros)	31.12.2006			31.12.2005
	France	Étranger	Total	Total
Impôts différés actifs	419	53	472	165
<b>TOTAL IMPÔTS DIFFÉRÉS ACTIFS</b>	<b>419</b>	<b>53</b>	<b>472</b>	<b>165</b>

**NOTE 15.2 IMPÔTS DIFFÉRÉS ACTIFS – PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ**

(en millions d'euros)	31.12.2006				31.12.2005
	Vie	Non-vie	Banque	Total	Total
Impôts différés passifs	221	235	16	472	165
<b>TOTAL IMPÔTS DIFFÉRÉS PASSIFS</b>	<b>221</b>	<b>235</b>	<b>16</b>	<b>472</b>	<b>165</b>

## NOTE 15.3 ANALYSE DES PRINCIPALES COMPOSANTES DE L'IMPÔT DIFFÉRÉ

(en millions d'euros)	31.12.2006	31.12.2005
<b>Impôts différés issus des décalages temporaires sur retraitements de consolidation</b>		
Réserves de capitalisation	(247)	(243)
Retraitements instruments financiers AFS & Trading (net de participation aux bénéfices différée)	30	(258)
Frais d'acquisition vie et provisions globale de gestion consolidés	(44)	(63)
Retraitements de consolidation sur provisions techniques	(27)	(21)
Autres différences sur retraitements de consolidation	1	31
Frais d'acquisition non-vie reportés	(37)	(34)
Différences fiscales sur provisions techniques et autres provisions pour risques et charges	293	329
Plus-values en sursis d'imposition	(9)	(11)
Écart d'évaluation sur OPCVM	29	15
Couverture de change	56	22
Autres différences temporaires fiscales	26	22
<b>Sous-total impôts différés issus des décalages temporaires</b>	<b>70</b>	<b>(211)</b>
<b>Activation des déficits ordinaires</b>	<b>42</b>	<b>128</b>
<b>Impôts différés enregistrés au bilan</b>	<b>112</b>	<b>(83)</b>
Dont:		
Actif	472	165
Passif	(361)	(248)

Le groupe dispose en outre d'actifs nets non constatés sur les filiales étrangères ainsi que sur le pôle bancaire (Groupama Banque) en France. Les actifs s'élèvent à 151 millions d'euros.

**Note 16 Créances nées des opérations d'assurance et de réassurance acceptée**

(en millions d'euros)	31.12.2006			31.12.2005
	Valeurs brutes	Provisions	Valeurs nettes	Valeurs nettes
<b>Créances nées des opérations d'assurance ou de réassurance acceptée</b>				
Primes acquises non émises	733		733	665
Assurés, intermédiaires et autres tiers	905	(88)	817	751
Comptes courants coassureurs et autres tiers	296	(10)	286	220
Comptes courants cédants et rétrocédants	391	(1)	390	345
<b>TOTAL</b>	<b>2 325</b>	<b>(99)</b>	<b>2 226</b>	<b>1 981</b>

**NOTE 16.1 CRÉANCES NÉES DES OPÉRATIONS D'ASSURANCE ET DE RÉASSURANCE ACCEPTÉE – PAR ÉCHÉANCE**

(en millions d'euros)	31.12.2006				31.12.2005			
	< 1 an	de 1 à 5 ans	> 5 ans	Total	< 1 an	de 1 à 5 ans	> 5 ans	Total
<b>Créances nées des opérations d'assurance ou de réassurance acceptée</b>								
Primes acquises non émises	740	(7)	733	668	(3)	665		
Assurés, intermédiaires et autres tiers	814	3	817	751		751		
Comptes courants coassureurs et autres tiers	252	35	286	177	43	220		
Comptes courants cédants et rétrocédants	357	33	390	305	40	345		
<b>TOTAL</b>	<b>2 162</b>	<b>64</b>	<b>2 226</b>	<b>1 901</b>	<b>80</b>	<b>1 981</b>		

**Note 17 Créances nées des opérations de cessions en réassurance**

(en millions d'euros)	31.12.2006			31.12.2005
	Valeurs brutes	Provisions	Valeurs nettes	Valeurs nettes
<b>Créances nées des opérations de cession en réassurance</b>				
Comptes courants cessionnaires et rétrocessionnaires	126	(38)	88	110
Autres créances sur opérations de réassurance	34		34	45
<b>TOTAL</b>	<b>160</b>	<b>(38)</b>	<b>122</b>	<b>155</b>

## NOTE 17.1 CRÉANCES NÉES DES OPÉRATIONS DE CESSIONS EN RÉASSURANCE – PAR ÉCHÉANCE

(en millions d'euros)	31.12.2006				31.12.2005			
	< 1 an	de 1 à 5 ans	> 5 ans	Total	< 1 an	de 1 à 5 ans	> 5 ans	Total
<b>Créances nées des opérations de cessions en réassurance</b>								
Comptes courants cessionnaires et rétrocessionnaires	77	11		88	99	11		110
Autres créances sur opérations de réassurance	34			34	45			45
<b>TOTAL</b>	<b>111</b>	<b>11</b>		<b>122</b>	<b>144</b>	<b>11</b>		<b>155</b>

## Note 18 Créances d'impôt exigible et autres créances d'impôt

### NOTE 18.1 CRÉANCES D'IMPÔT EXIGIBLE ET AUTRES CRÉANCES D'IMPÔT – PAR ÉCHÉANCE

(en millions d'euros)	31.12.2006				31.12.2005			
	< 1 an	de 1 à 5 ans	> 5 ans	Total	< 1 an	de 1 à 5 ans	> 5 ans	Total
Créances d'impôt exigible et autres créances d'impôt	106			106	111			111

### NOTE 18.2 CRÉANCES D'IMPÔT EXIGIBLE ET AUTRES CRÉANCES D'IMPÔT – PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE

(en millions d'euros)	31.12.2006			31.12.2005		
	France	Étranger	Total	France	Étranger	Total
Créances d'impôt exigible et autres créances d'impôt	76	31	106	83	28	111

### NOTE 18.3 CRÉANCES D'IMPÔT EXIGIBLE ET AUTRES CRÉANCES D'IMPÔT – PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

(en millions d'euros)	31.12.2006				31.12.2005			
	Vie	Non-vie	Banque	Total	Vie	Non-vie	Banque	Total
Créances d'impôt exigible et autres créances d'impôt	62	43	1	106	64	46	1	111

**Note 19 Autres créances**

(en millions d'euros)	31.12.2006			31.12.2005
	Valeurs brutes	Provisions	Total	Total
Intérêts courus non échus	779		779	791
Personnel débiteur	21		21	23
Organismes sociaux	55		55	9
Débiteurs divers	583	(19)	564	498
Autres créances	348		348	262
<b>TOTAL</b>	<b>1 786</b>	<b>(19)</b>	<b>1 767</b>	<b>1 583</b>

**NOTE 19.1 AUTRES CRÉANCES – PAR ÉCHÉANCE**

(en millions d'euros)	31.12.2006				31.12.2005			
	< 1 an	de 1 à 5 ans	> 5 ans	Total	< 1 an	de 1 à 5 ans	> 5 ans	Total
Intérêts courus non échus	779			779	791			791
Personnel débiteur	21			21	23			23
Organismes sociaux	56			56	9			9
Débiteurs divers	532	15	17	564	463	24	11	498
Autres créances	311		37	348	262			262
<b>TOTAL</b>	<b>1 698</b>	<b>15</b>	<b>54</b>	<b>1 767</b>	<b>1 548</b>	<b>24</b>	<b>11</b>	<b>1 583</b>

**NOTE 19.2 AUTRES CRÉANCES – PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE**

(en millions d'euros)	31.12.2006			31.12.2005		
	France	Étranger	Total	France	Étranger	Total
Intérêts courus non échus	713	66	779	736	55	791
Personnel débiteur	18	2	20	21	2	23
Organismes sociaux	56		56	9		9
Débiteurs divers	455	109	564	466	32	498
Autres créances	326	22	348	239	23	262
<b>TOTAL</b>	<b>1 568</b>	<b>200</b>	<b>1 767</b>	<b>1 471</b>	<b>112</b>	<b>1 583</b>

**NOTE 19.3 AUTRES CRÉANCES – PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ**

(en millions d'euros)	31.12.2006				31.12.2005			
	Vie	Non-vie	Banque	Total	Vie	Non-vie	Banque	Total
Intérêts courus non échus	679	100		779	674	117		791
Personnel débiteur	2	18		21	2	21		23
Organismes sociaux	46	10		56		9		9
Débiteurs divers	228	311	25	564	225	252	21	498
Autres créances	107	117	124	348	73	88	101	262
<b>TOTAL</b>	<b>1 062</b>	<b>556</b>	<b>149</b>	<b>1 767</b>	<b>974</b>	<b>487</b>	<b>122</b>	<b>1 583</b>

## Note 20 Répartition de la trésorerie par secteur d'activité et par zone géographique

(en millions d'euros)	31.12.2006	31.12.2005
France	360	241
Étranger	376	214
<b>TOTAL</b>	<b>736</b>	<b>455</b>
Entités vie et mixte	167	147
Entités non-vie	570	308
<b>TOTAL</b>	<b>736</b>	<b>455</b>

## Note 21 Capitaux propres, intérêts minoritaires

### NOTE 21.1 INCIDENCE DES OPÉRATIONS AVEC LES SOCIÉTAIRES

#### Variations des capitaux propres groupe au cours de l'exercice 2006

Au cours de l'exercice 2006, aucune opération n'a eu une incidence sur le capital et les primes d'émission. Il est à signaler que l'assemblée générale de Groupama S.A. du 29 juin 2006, a approuvé la modification statutaire concernant la division par quatre de la valeur nominale de l'action.

### NOTE 21.2 PRODUITS ET CHARGES COMPTABILISÉS SUR LA PÉRIODE

L'état des produits et charges de la période (*Statement of Recognised Income and Expense – SORIE*), partie intégrante de l'état de synthèse des variations de capitaux propres, comprend, au-delà du résultat de la période, la réserve de plus et moins-values latentes des actifs disponibles à la vente, nettes de participation aux bénéfices différée et impôt différé ainsi que la réserve liée aux écarts de conversion et les pertes et gains actuariels des avantages postérieurs à l'emploi.

#### Produits et charges comptabilisés au cours de l'exercice 2006

(en millions d'euros)	31.12.2006			31.12.2005		
	Part du groupe	Intérêts minoritaires	Total	Part du groupe	Intérêts minoritaires	Total
Plus ou moins-values latentes brutes sur actifs disponibles à la ventes	(624)	(12)	(636)	2 325	12	2 337
Comptabilité reflet	469	10	479	(1 583)	(13)	(1 596)
Impôts différés	336	1	337	150	1	151
Gains et pertes actuariels des avantages postérieurs à l'emploi	7		7	(15)		(15)
Écart de conversion	14	6	20	18		18
Autres	(7)	10	3	30	3	33
Résultat de l'exercice	600	32	632	394	37	431
<b>TOTAL</b>	<b>795</b>	<b>47</b>	<b>842</b>	<b>1 319</b>	<b>40</b>	<b>1 359</b>

### Réserves liées aux variations de juste valeur inscrites en capitaux propres

La réconciliation entre les plus et moins-values latentes sur les actifs financiers disponibles à la vente et la réserve correspondante en capitaux propres se décompose comme suit :

(en millions d'euros)	31.12.2006	31.12.2005
Plus ou moins-values latentes brutes sur actifs disponibles à la ventes	5 366	6 003
Comptabilité reflet	(3 490)	(3 969)
Cash flow hedge et autres variations	(7)	(25)
Impôts différés	140	(200)
Part des minoritaires	(2)	7
<b>PLUS OU MOINS-VALUES LATENTES NETTES PART DU GROUPE</b>	<b>2 007</b>	<b>1 816</b>

Le montant d'impôt différé repris dans le tableau ci-dessus correspond au résultat de l'application d'une part, d'un taux d'impôt court terme et long terme sur les plus-values latentes sur instruments financiers classés dans la catégorie « actifs disponibles à la vente », et d'autre part, d'un taux d'impôt court terme sur la participation aux bénéfices différée (« comptabilité reflet »). Dans le cadre du nouveau régime des plus ou moins-values à long terme applicable au 1<sup>er</sup> janvier 2006, les plus-values latentes sur titres de participation dits « stratégiques » ont été exonérées pour le calcul de l'impôt différé dans la limite d'une quote-part de frais et charges (soit un taux effectif de 1,72 %).

### Note 22 Provisions pour risques et charges

(en millions d'euros)	31.12.2006					31.12.2005
	Valeurs à l'ouverture	Dotations	Reprises	Autres mouvements	Valeurs à la clôture	Valeurs à la clôture
Provision pour pensions et obligations similaires	274	80	(101)	5	258	274
Autres risques et charges <sup>(1)</sup>	333	54	(94)	2	295	333
<b>TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	<b>607</b>	<b>134</b>	<b>(195)</b>	<b>7</b>	<b>553</b>	<b>607</b>

(1) Le détail de ce poste n'est pas indiqué au motif que cette information est de nature à causer un préjudice grave au groupe compte tenu des litiges en cours.

## Note 23 Informations relatives aux avantages du personnel – Régimes à prestations définies

### NOTE 23.1 DETTES ACTUARIELLES NETTES À LA CLÔTURE

(en millions d'euros)	Avantages postérieurs à l'emploi		Autres avantages à long terme		Total	
	31.12.2006	31.12.2005	31.12.2006	31.12.2005	31.12.2006	31.12.2005
<b>Dettes actuarielles à l'ouverture</b>	<b>454</b>	<b>395</b>	<b>25</b>	<b>23</b>	<b>479</b>	<b>418</b>
Coût des services rendus	6	6	2	1	8	7
Prestations payées	(9)	(4)			(9)	(4)
Intérêt sur la dette actuarielle	17	18	1	1	18	19
Pertes / Gains actuariels (écarts d'expérience)	(6)	26	(2)	(1)	(8)	25
Pertes / Gains actuariels (écarts d'hypothèse)		8		1		9
Modifications de régime						
Variations de périmètre	6				6	
Variations de taux de change	6	7			6	7
Autres		(2)				(2)
<b>DETTES ACTUARIELLES À LA CLÔTURE (A)</b>	<b>474</b>	<b>454</b>	<b>26</b>	<b>25</b>	<b>500</b>	<b>479</b>
<b>Juste valeur des actifs de couverture à l'ouverture</b>	<b>225</b>	<b>188</b>			<b>225</b>	<b>188</b>
Rendement des actifs de couverture	14	13			14	13
Prestations payées	(11)	(8)			(11)	(8)
Cotisations reçues	8	7			8	7
Pertes/Gains actuariels	1	20			1	20
Variations de périmètre						
Variations de taux de change	5	5			5	5
Autres						
<b>JUSTE VALEUR DES ACTIFS DE COUVERTURE À LA CLÔTURE (B)</b>	<b>242</b>	<b>225</b>			<b>242</b>	<b>225</b>
<b>DETTES ACTUARIELLES NETTES À LA CLÔTURE (A)-(B)</b>	<b>232</b>	<b>229</b>	<b>26</b>	<b>25</b>	<b>258</b>	<b>254</b>

## COMPTES CONSOLIDÉS 2006

### NOTE 23.2 VARIATIONS DE LA PROVISION POUR RISQUES ET CHARGES COMPTABILISÉE AU BILAN

(en millions d'euros)	Avantages postérieurs à l'emploi		Autres avantages à long terme		Total	
	31.12.2006	31.12.2005	31.12.2006	31.12.2005	31.12.2006	31.12.2005
<b>Provision pour risques et charges à l'ouverture</b>	<b>254</b>	<b>227</b>	<b>20</b>	<b>18</b>	<b>274</b>	<b>245</b>
Variation de l'engagement actualisé	(14)	6	2	1	(12)	7
Écarts actuariels impactés en capitaux propres	(7)	14			(7)	14
Prestations réglées par l'employeur	(9)	(4)			(9)	(4)
Reclassements	1	9	4	1	5	10
Variations de périmètre	6				6	0
Variations de taux de change	1	2			1	2
Autres					0	0
<b>PROVISION POUR RISQUES ET CHARGES À LA CLÔTURE</b>	<b>232</b>	<b>254</b>	<b>26</b>	<b>20</b>	<b>258</b>	<b>274</b>

Le montant des provisions repris dans cette note ne concerne que les avantages postérieurs à l'emploi (indemnités de fin de carrière) et les autres avantages à long terme (médailles du travail, congés anniversaires...).

### NOTE 23.3 CHARGE ANNUELLE DE RETRAITE COMPTABILISÉE DANS LE COMPTE DE RÉSULTAT

(en millions d'euros)	31.12.2006	31.12.2005
Coût des services rendus	6	6
Prestations réglées par l'employeur	9	4
Intérêts sur la dette actuarielle	17	18
Rendement attendu des actifs de couverture	(14)	(13)
Sortie Option	7	(14)
Modification de régime		
Effets des variations de change	1	2
Autres		
<b>CHARGE ANNUELLE DE RETRAITE</b>	<b>26</b>	<b>3</b>

## NOTE 23.4 INFORMATIONS RELATIVES AUX AVANTAGES DU PERSONNEL – RÉPARTITION DES ACTIFS DE COUVERTURE

(en millions d'euros)	31.12.2006	31.12.2005
Actions	147	131
Obligations	92	91
Fonds général en euros		
Autres	3	3
<b>JUSTE VALEUR DES ACTIFS DE CLÔTURE</b>	<b>242</b>	<b>225</b>

## NOTE 23.5 PRINCIPALES HYPOTHÈSES ACTUARIELLES

(en %)	31.12.2006	31.12.2005
Taux d'actualisation	4,5	3,80 à 4,0
Taux de rendement attendus des actifs du régime	7,0	6,7
Taux attendus d'augmentation des salaires	de 2,0 à 3,0	2,8 à 3,2
Taux de turn over des salariés par tranche d'âge :		
• de 18 à 34 ans	de 2 à 20	de 2 à 20
• de 35 à 44 ans	de 2 à 15	de 2 à 15
• de 45 à 54 ans	de 1 à 10	de 1 à 10
• de 55 ans et plus	–	–

## NOTE 23.6 VENTILATION DES CHARGES DE PERSONNEL

(en millions d'euros)	31.12.2006	31.12.2005
Salaires	587	534
Charges de sécurité sociale	248	224
Avantages postérieurs à l'emploi		
– régimes à cotisations définies		
– régimes à prestations définies	4	10
Indemnités de fin de contrat de travail	26	3
Jours anniversaires et médailles du travail	2	3
Autres avantages au personnel		11
<b>CHARGE ANNUELLE DES SALAIRES</b>	<b>867</b>	<b>785</b>

Les variations des charges de personnel s'expliquent dans une large mesure par l'évolution du périmètre.

**Note 24 Dettes de financement**

(en millions d'euros)	31.12.2006				31.12.2005			
	< 1 an	de 1 à 5 ans	> 5 ans	Total	< 1 an	de 1 à 5 ans	> 5 ans	Total
Dettes subordonnées			1 245	1 245			1 245	1 245
– dont passifs subordonnés des entreprises d'assurance			1 245	1 245			1 245	1 245
– dont passifs subordonnés des entreprises bancaires								
Dettes de financement représentées par des titres								
Dettes de financement envers les entreprises du secteur bancaire		199	628	827		188	528	716
<b>TOTAL DETTES DE FINANCEMENT</b>		<b>199</b>	<b>1 874</b>	<b>2 072</b>		<b>188</b>	<b>1 773</b>	<b>1 961</b>

**NOTE 24.1 VENTILATION – PAR DEVISE ET PAR TAUX**

(en millions d'euros)	31.12.2006			
	Devises		Taux	
	zone euro	hors zone euro	fixe	variable
Dettes subordonnées	1 245		745	500
Dettes de financement représentées par des titres				
Dettes de financement envers les entreprises du secteur bancaire	827		525	302
<b>TOTAL</b>	<b>2 072</b>		<b>1 270</b>	<b>802</b>

Le poste « dettes subordonnées » correspond :

- d'une part à un emprunt obligataire émis en juillet 1999 par la caisse centrale des assurances mutuelles agricoles en deux tranches, l'une à taux variable de 500 millions d'euros, l'autre à taux fixe de 250 millions d'euros, et repris par Groupama S.A. lors des opérations d'apport réalisées au 1<sup>er</sup> janvier 2003 sous forme de Titres Subordonnés Remboursables (TSR). Cet emprunt, d'une durée de trente ans, offre à l'émetteur la possibilité d'un remboursement anticipé à partir de la dixième année. Le montant total de ces TSR est de 750 millions d'euros et leurs cotations au 31 décembre 2006 sont de 101,8 % pour la partie variable et de 103,4 % pour la partie fixe ;
- et d'autre part, à un emprunt obligataire subordonné perpétuel à taux fixe émis par Groupama S.A. en juillet 2005 pour un montant de 495 millions d'euros. Cet emprunt est assorti d'un « call à 10 ans » permettant à l'émetteur le remboursement par anticipation à partir de la dixième année. Les clauses contractuelles de cet instrument de dettes conduisent à la comptabilisation en dettes de financement. Au 31 décembre sa cotation s'établit à 94,2 %.

## Note 25 Passifs techniques relatifs à des contrats d'assurance

(en millions d'euros)	31.12.2006	31.12.2005
<b>Provisions d'assurance non-vie</b>		
Provisions pour primes non acquises	1 623	1 469
Provisions pour sinistres à payer	9 417	9 856
Autres provisions techniques	2 285	2 245
<b>TOTAL</b>	<b>13 326</b>	<b>13 570</b>
<b>Provisions d'assurance vie</b>		
Provisions d'assurance vie	20 707	17 442
Provisions pour sinistres à payer	474	418
Provisions pour participation aux bénéfices	770	733
Autres provisions techniques	191	124
<b>TOTAL</b>	<b>22 142</b>	<b>18 717</b>
<b>Provisions d'assurance vie des contrats en UC</b>	<b>3 508</b>	<b>2 812</b>
<b>PASSIFS TECHNIQUES RELATIFS À DES CONTRATS D'ASSURANCE</b>	<b>38 975</b>	<b>35 099</b>

### Provisions d'assurance vie :

Pour les contrats français d'assurance vie et de capitalisation, le groupe a utilisé les nouvelles tables de mortalité publiées par arrêté en août 2006 pour le calcul des provisions mathématiques des rentes viagères en cours de service et en cours de constitution. Ces tables reflètent une estimation mise à jour des probabilités de décès ou de survie de la population française.

- Sur les contrats ne relevant pas du régime L. 441, l'impact du changement de table est estimé à 154 millions d'euros. Après prise en compte de la participation bénéficiaire différée sur les changements de table, de reprises de provisions techniques constituées antérieurement pour faire face à des dérives de mortalité, l'incidence du changement de table dans les comptes est limitée.
- Pour les contrats relevant du régime L. 441, un test a été pratiqué pour démontrer la suffisance du rendement des actifs cantonnés pour couvrir les engagements techniques déterminés avec les nouvelles tables. En 2006, ce test permet de conclure qu'il n'y a pas lieu de provisionner une incidence de changement de tables dans les comptes.

NOTE 25.1 VENTILATION – PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE

(en millions d'euros)	31.12.2006			31.12.2005		
	France	Étranger	Total	France	Étranger	Total
<b>Provisions techniques brutes de réassurance</b>						
Provisions d'assurance vie	18 844	1 862	20 707	15 844	1 598	17 442
Provisions pour sinistres à payer	434	40	474	395	23	418
Provisions pour participation aux bénéfices	740	30	770	707	26	733
Autres provisions techniques	178	13	191	119	5	124
<b>TOTAL ASSURANCE VIE</b>	<b>20 196</b>	<b>1 945</b>	<b>22 142</b>	<b>17 065</b>	<b>1 652</b>	<b>18 717</b>
Provisions pour primes non acquises	765	858	1 623	764	704	1 468
Provisions pour sinistres à payer	7 292	2 125	9 417	7 443	2 414	9 857
Autres provisions techniques	2 228	57	2 285	2 193	52	2 245
<b>TOTAL ASSURANCE NON-VIE</b>	<b>10 285</b>	<b>3 041</b>	<b>13 326</b>	<b>10 400</b>	<b>3 170</b>	<b>13 570</b>
Provisions d'assurance vie des contrats en UC	3 392	115	3 508	2 620	192	2 812
<b>TOTAL PROVISIONS TECHNIQUES BRUTES</b>	<b>33 874</b>	<b>5 102</b>	<b>38 975</b>	<b>30 085</b>	<b>5 014</b>	<b>35 099</b>
<b>Rappel de la part des réassureurs dans les provisions techniques</b>	<b>1 239</b>	<b>366</b>	<b>1 605</b>	<b>1 381</b>	<b>500</b>	<b>1 881</b>
<b>TOTAL NET GÉNÉRAL</b>	<b>32 634</b>	<b>4 736</b>	<b>37 370</b>	<b>28 704</b>	<b>4 514</b>	<b>33 218</b>

**NOTE 25.2 VENTILATION DES PROVISIONS TECHNIQUES DES CONTRATS D'ASSURANCE –  
PAR PRINCIPALE CATÉGORIE**

(en millions d'euros)	31.12.2006			31.12.2005		
	Provisions d'assurance vie brutes	Provisions de sinistres à payer brutes	Total	Provisions d'assurance vie brutes	Provisions de sinistres à payer brutes	Total
<b>Activité vie : contrats à prime unique</b>						
Capitalisation	574	31	604	608	36	644
Assurance individuelle	3 118	66	3 184	2 834	76	2 910
Contrats collectifs	247	9	255	129	2	131
Autres	1 746	14	1 760	1 678	13	1 691
<b>Total des provisions des contrats à prime unique</b>	<b>5 683</b>	<b>120</b>	<b>5 803</b>	<b>5 249</b>	<b>127</b>	<b>5 376</b>
<b>Activité vie : contrats à primes périodiques</b>						
Capitalisation	281	11	292	116	5	121
Assurance individuelle	6 139	92	6 232	5 866	87	5 953
Contrats collectifs	6 257	185	6 442	5 556	147	5 703
Autres	714	7	721	598	6	604
<b>Total des provisions des contrats à primes périodiques</b>	<b>13 391</b>	<b>295</b>	<b>13 686</b>	<b>12 136</b>	<b>245</b>	<b>12 381</b>
<b>Acceptations</b>	<b>1 632</b>	<b>59</b>	<b>1 691</b>	<b>57</b>	<b>46</b>	<b>103</b>
<b>TOTAL PROVISIONS VIE</b>	<b>20 706</b>	<b>474</b>	<b>21 180</b>	<b>17 442</b>	<b>418</b>	<b>17 860</b>

La mise en place d'un avenant au cours du premier semestre 2006 introduisant un risque d'assurance significatif au titre d'un contrat collectif s'est traduite par un transfert des provisions mathématiques acceptées de la catégorie provisions des contrats financiers avec participation discrétionnaire à contrat d'assurance à hauteur de 1 477 millions d'euros au 31 décembre 2006.

(en millions d'euros)	31.12.2006			31.12.2005		
	Provisions pour primes non acquises brutes	Provisions de sinistres à payer brutes	Total	Provisions pour primes non acquises brutes	Provisions de sinistres à payer brutes	Total
<b>Activité non-vie</b>						
Automobile	647	2 269	2 916	584	2 170	2 754
Dommages corporels	55	383	438	49	386	435
Dommages aux biens	468	1 139	1 606	441	1 128	1 569
Responsabilité civile générale	51	1 136	1 186	48	1 190	1 238
Marine, aviation, transports	35	588	622	44	754	798
Autres	212	966	1 178	140	1 177	1 317
<b>Acceptations</b>	<b>156</b>	<b>2 937</b>	<b>3 093</b>	<b>162</b>	<b>3 052</b>	<b>3 214</b>
<b>TOTAL PROVISIONS NON-VIE</b>	<b>1 623</b>	<b>9 418</b>	<b>11 041</b>	<b>1 468</b>	<b>9 857</b>	<b>11 325</b>

**Note 26 Variation des provisions pour sinistres sur l'exercice**

<b>VALEURS BRUTES</b> (en millions d'euros)	<b>31.12.2006</b>	<b>31.12.2005</b>
<b>Provisions pour sinistres à l'ouverture</b>	<b>9 858</b>	<b>9 158</b>
<b>Transfert de portefeuille et variations de périmètre</b>	<b>(314)</b>	
Charge des sinistres de l'exercice en cours	4 595	3 971
Charge des sinistres des exercices antérieurs	(368)	(241)
<b>Charge des sinistres totale</b>	<b>4 227</b>	<b>3 730</b>
Paiements des sinistres de l'exercice en cours	(2 070)	(1 673)
Paiements des sinistres des exercices antérieurs	(2 260)	(1 859)
<b>Paiements totaux</b>	<b>(4 330)</b>	<b>(3 532)</b>
<b>Variation de change</b>	<b>(24)</b>	<b>80</b>
<b>TOTAL PROVISIONS POUR SINISTRES À LA CLÔTURE</b>	<b>9 417</b>	<b>9 436</b>

Les provisions pour sinistres à l'ouverture de l'exercice 2006 ont été majorées des provisions relatives aux entités mixtes. Le montant au 31 décembre 2005 s'élevait à 422 millions d'euros. Ce montant n'était pas présenté dans ce tableau au cours des exercices précédents. Le montant inscrit au titre des variations de périmètre concerne les entités suivantes :

- Basak Sigorta : 109 millions d'euros ;
- Azur : 38 millions d'euros ;
- Minster Insurances : (461) millions d'euros (sur un total de 483 millions d'euros de provisions techniques).

## NOTE 26.1 VARIATION DES PROVISIONS POUR SINISTRES SUR L'EXERCICE – PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE

(en millions d'euros)	31.12.2006			31.12.2005		
	France	Étranger	Total	France	Étranger	Total
<b>Provisions pour sinistres à l'ouverture</b>	<b>7 445</b>	<b>2 413</b>	<b>9 858</b>	<b>6 801</b>	<b>2 357</b>	<b>9 158</b>
<b>Transfert de portefeuille et variations de périmètre</b>	<b>3</b>	<b>(317)</b>	<b>(314)</b>			
Charge des sinistres de l'exercice en cours	3 287	1 308	4 595	2 733	1 237	3 970
Charge des sinistres des exercices antérieurs	(203)	(165)	(368)	(70)	(171)	(241)
<b>Charge des sinistres totale</b>	<b>3 084</b>	<b>1 143</b>	<b>4 227</b>	<b>2 663</b>	<b>1 066</b>	<b>3 729</b>
Paiements des sinistres de l'exercice en cours	(1 465)	(605)	(2 070)	(1 170)	(503)	(1 673)
Paiements des sinistres des exercices antérieurs	(1 733)	(525)	(2 258)	(1 317)	(542)	(1 859)
<b>Paiements totaux</b>	<b>(3 198)</b>	<b>(1 130)</b>	<b>(4 328)</b>	<b>(2 487)</b>	<b>(1 045)</b>	<b>(3 532)</b>
<b>Variation de change</b>	<b>(39)</b>	<b>15</b>	<b>(24)</b>	<b>42</b>	<b>38</b>	<b>80</b>
<b>TOTAL PROVISIONS POUR SINISTRES À LA CLÔTURE</b>	<b>7 295</b>	<b>2 124</b>	<b>9 417</b>	<b>7 019</b>	<b>2 416</b>	<b>9 435</b>

## NOTE 26.2 DÉROULÉ DE SINISTRES BRUTS

(en millions d'euros)	2003	2004	2005	2006
<b>Estimation de la charge des sinistres</b>				
À fin N	4 934	4 534	4 675	4 858
À fin N+1	4 874	4 427	4 622	
À fin N+2	4 802	4 297		
À fin N+3	4 750			
<b>Charge des sinistres</b>	<b>4 750</b>	<b>4 297</b>	<b>4 622</b>	<b>4 858</b>
<b>Paiements cumulés des sinistres</b>	<b>3 987</b>	<b>3 481</b>	<b>3 303</b>	<b>2 244</b>
<b>Provisions pour sinistres à payer</b>	<b>763</b>	<b>816</b>	<b>1 319</b>	<b>2 616</b>
<b>Primes acquises</b>	<b>6 377</b>	<b>6 389</b>	<b>6 512</b>	<b>6 709</b>
<b>S/P</b>	<b>74,5%</b>	<b>67,3%</b>	<b>71,0%</b>	<b>72,4%</b>

**Note 27 Impact de l'escompte dans les provisions mathématiques de rentes et variation des provisions mathématiques des contrats d'assurance vie**

**NOTE 27.1 IMPACT DE L'ESCOMPTE DANS LES PROVISIONS MATHÉMATIQUES DE RENTES**

<b>VALEURS BRUTES</b> (en millions d'euros)	<b>31.12.2006</b>	<b>31.12.2005</b>
<b>Provisions mathématiques de rentes à la clôture (nettes de recours)</b>	<b>1 535</b>	<b>904</b>
<b>Provisions mathématiques de rentes à la clôture (nettes de recours) avant changement de taux d'actualisation</b>	<b>1 585</b>	<b>861</b>
Provisions mathématiques de rentes à la clôture (nettes de recours) hors intérêts techniques	2 087	1 342
Intérêts techniques	(502)	(481)
Effet du changement de taux d'actualisation	(50)	43

<b>PART CÉDÉE</b> (en millions d'euros)	<b>31.12.2006</b>	<b>31.12.2005</b>
<b>Part des réassureurs dans les provisions mathématiques de rentes à la clôture (nettes de recours)</b>	<b>79</b>	<b>45</b>
<b>Part des réassureurs dans les provisions mathématiques de rentes à la clôture (nettes de recours) avant changement de taux d'actualisation</b>	<b>81</b>	<b>42</b>
Part des réassureurs dans les provisions mathématiques de rentes à la clôture (nettes de recours) hors intérêts techniques	101	62
Intérêts techniques	(20)	(20)
Effet du changement de taux d'actualisation	(2)	3

Les provisions mathématiques de rentes à l'ouverture de l'exercice 2006 ont été majorées des provisions relatives aux entités mixtes. Le montant au 31 décembre 2005 s'élevait à 662 millions d'euros, exclusivement pour des entités basées en France, pour la valeur brute. La part cédée au 31 décembre 2005 s'élevait à 45 millions d'euros, dont 40 millions d'euros en France et 5 millions d'euros à l'étranger.

Ces montants n'étaient pas présentés dans ce tableau au cours des exercices précédents.

## NOTE 27.2 IMPACT DE L'ESCOMPTE DANS LES PROVISIONS MATHÉMATIQUES – PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE

VALEURS BRUTES (en millions d'euros)	31.12.2006			31.12.2005		
	France	Étranger	Total	France	Étranger	Total
<b>Provisions mathématiques de rentes à la clôture (nettes de recours)</b>	<b>1 529</b>	<b>6</b>	<b>1 535</b>	<b>899</b>	<b>5</b>	<b>904</b>
Provisions mathématiques de rentes à la clôture (nettes de recours) avant changement de taux d'actualisation	1 579	6	1 585	856	5	861
Provisions mathématiques de rentes à la clôture (nettes de recours) hors intérêts techniques	2 082	5	2 087	1 338	4	1 342
Intérêts techniques	(503)	1	(502)	(482)	1	(481)
Effet du changement de taux d'actualisation	(50)		(50)	43		43

PART CÉDÉE (en millions d'euros)	31.12.2006			31.12.2005		
	France	Étranger	Total	France	Étranger	Total
<b>Part des réassureurs dans les provisions mathématiques de rentes à la clôture (nettes de recours)</b>	<b>74</b>	<b>5</b>	<b>79</b>	<b>40</b>	<b>5</b>	<b>45</b>
Part des réassureurs dans les provisions mathématiques de rentes à la clôture (nettes de recours) avant changement de taux d'actualisation	76	5	81	37	5	42
Part des réassureurs dans les provisions mathématiques de rentes à la clôture (nettes de recours) hors intérêts techniques	97	4	101	58	4	62
Intérêts techniques	(21)	1	(20)	(21)	1	(20)
Effet du changement de taux d'actualisation	(2)		(2)	3		3

NOTE 27.3 VARIATION DES PROVISIONS MATHÉMATIQUES DES CONTRATS D'ASSURANCE VIE ET D'INVESTISSEMENTS

(en millions d'euros)	31.12.2006	31.12.2005
<b>Provisions mathématiques à l'ouverture</b>	<b>36 702</b>	<b>34 458</b>
Primes de l'année	3 588	3 488
Transfert de portefeuille / Variations de périmètre	206	
Intérêts crédités	620	464
Participation aux bénéfices	1 129	1 047
Termes	(836)	(943)
Rachats	(1 608)	(1 570)
Arrérages de rentes	(371)	(344)
Décès	(307)	(297)
Autres mouvements	106	399
<b>TOTAL PROVISIONS MATHÉMATIQUES À LA CLÔTURE</b>	<b>39 229</b>	<b>36 702</b>

NOTE 27.4 VARIATION DES PROVISIONS MATHÉMATIQUES DES CONTRATS D'ASSURANCE VIE ET D'INVESTISSEMENTS – PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE

(en millions d'euros)	31.12.2006			31.12.2005		
	France	Étranger	Total	France	Étranger	Total
<b>Provisions mathématiques à l'ouverture</b>	<b>34 437</b>	<b>2 265</b>	<b>36 702</b>	<b>32 251</b>	<b>2 207</b>	<b>34 458</b>
Primes de l'année	3 216	372	3 588	3 141	347	3 488
Transfert de portefeuille / Variations de périmètre	16	191	207			
Intérêts crédités	544	76	620	389	75	464
Participation aux bénéfices	1 110	18	1 128	1 036	11	1 047
Termes	(709)	(127)	(836)	(829)	(114)	(943)
Rachats	(1 363)	(246)	(1 608)	(1 350)	(220)	(1 570)
Arrérages de rentes	(359)	(12)	(371)	(331)	(13)	(344)
Décès	(302)	(5)	(307)	(297)		(297)
Autres mouvements	150	(44)	106	427	(28)	399
<b>TOTAL PROVISIONS MATHÉMATIQUES À LA CLÔTURE</b>	<b>36 741</b>	<b>2 488</b>	<b>39 229</b>	<b>34 438</b>	<b>2 265</b>	<b>36 702</b>

## Note 28 Passifs relatifs à des contrats financiers

(en millions d'euros)	31.12.2006		31.12.2005	
	Total		Total	
<b>Provisions des contrats financiers avec participation discrétionnaire</b>				
Provisions techniques vie	18 509		19 220	
Provisions des contrats en UC	52		8	
Provisions pour sinistres à payer	270		238	
Provisions pour participation aux bénéfices	861		697	
Autres provisions techniques			9	
<b>TOTAL</b>	<b>19 692</b>		<b>20 172</b>	
<b>Provisions des contrats financiers sans participation discrétionnaire</b>				
Provisions techniques vie	14		39	
Provisions des contrats en UC	136		656	
Provisions pour sinistres à payer			1	
Provisions pour participation aux bénéfices				
Autres provisions techniques				
<b>TOTAL</b>	<b>151</b>		<b>696</b>	
<b>TOTAL PASSIF RELATIFS À DES CONTRATS FINANCIERS</b>	<b>19 842</b>		<b>20 868</b>	

### NOTE 28.1 PASSIFS RELATIFS À DES CONTRATS FINANCIERS (HORS UC) – PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE

(en millions d'euros)	31.12.2006			31.12.2005		
	France	Étranger	Total	France	Étranger	Total
<b>Provisions techniques brutes de réassurance</b>						
Provisions des contrats financiers vie	17 897	626	18 524	18 593	666	19 259
Provisions pour sinistres à payer	269	1	270	236	3	239
Provisions participation aux bénéfices	858	3	861	691	6	697
Autres provisions techniques					9	9
<b>Total assurance vie</b>	<b>19 024</b>	<b>630</b>	<b>19 654</b>	<b>19 520</b>	<b>684</b>	<b>20 204</b>
<b>Total provisions techniques brutes</b>	<b>19 024</b>	<b>630</b>	<b>19 654</b>	<b>19 520</b>	<b>684</b>	<b>20 204</b>
<b>Part des réassureurs dans les provisions techniques</b>						
<b>TOTAL DES PASSIFS RELATIFS À DES CONTRATS FINANCIERS NETS DE RÉASSURANCE</b>	<b>19 024</b>	<b>630</b>	<b>19 654</b>	<b>19 520</b>	<b>684</b>	<b>20 204</b>

NOTE 28.2 VENTILATION DES CONTRATS FINANCIERS – PAR PRINCIPALES CATÉGORIES

(en millions d'euros)	31.12.2006			31.12.2005		
	Provisions des contrats financiers vie	Provisions de sinistres à payer brutes	Total	Provisions des contrats financiers vie	Provisions de sinistres à payer brutes	Total
<b>Activité vie : contrats à prime unique</b>						
Capitalisation	808	14	822	798	22	820
Assurance individuelle	16 134	202	16 336	14 595	156	14 751
Contrats collectifs	8		8	11		11
Autres						
<b>Total des provisions des contrats à prime unique</b>	<b>16 950</b>	<b>216</b>	<b>17 166</b>	<b>15 404</b>	<b>178</b>	<b>15 582</b>
<b>Activité vie : contrats à primes périodiques</b>						
Capitalisation	354		354	515	1	516
Assurance individuelle	699	25	725	866	32	898
Contrats collectifs	520	26	546	1 016	25	1 041
Autres		3	3	29	3	32
<b>Total des provisions des contrats à primes périodiques</b>	<b>1 574</b>	<b>54</b>	<b>1 628</b>	<b>2 426</b>	<b>61</b>	<b>2 487</b>
<b>Acceptations</b>				<b>1 429</b>		<b>1 429</b>
<b>TOTAL PROVISIONS VIE</b>	<b>18 524</b>	<b>270</b>	<b>18 794</b>	<b>19 259</b>	<b>239</b>	<b>19 499</b>

## Note 29 Participation aux bénéfices différée passive

(en millions d'euros)	31.12.2006	31.12.2005
Provision pour participation aux bénéfices différée des contrats d'assurance	2 128	2 235
Provision pour participation aux bénéfices différée des contrats financiers	1 953	2 150
<b>TOTAL PARTICIPATION AUX BÉNÉFICES DIFFÉRÉE PASSIVE</b>	<b>4 081</b>	<b>4 385</b>

Sur les principales entités, les taux de participation aux bénéfices différée, utilisés dans le cadre de la comptabilité reflet, sont compris dans une fourchette entre 63,1 % et 86,6 % en 2006 contre 67,2 % et 87,6 % en 2005.

### NOTE 29.1 PARTICIPATION AUX BÉNÉFICES DIFFÉRÉE PASSIVE – PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE

(en millions d'euros)	31.12.2006			31.12.2005		
	France	Étranger	Total	France	Étranger	Total
Provision pour participation aux bénéfices différée des contrats d'assurance	2 116	12	2 128	2 189	46	2 235
Provision pour participation aux bénéfices différée des contrats financiers	1 949	4	1 953	2 145	5	2 150
<b>TOTAL PARTICIPATION AUX BÉNÉFICES DIFFÉRÉE PASSIVE</b>	<b>4 066</b>	<b>15</b>	<b>4 081</b>	<b>4 334</b>	<b>51</b>	<b>4 385</b>

## Note 30 Ressources des activités du secteur bancaire

(en millions d'euros)	31.12.2006	31.12.2005
Banques centrales, CCP		
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	734	1
Instruments dérivés de couverture		
Dettes envers les établissements de crédit	145	713
Dettes envers la clientèle	1 190	930
Dettes représentées par des titres	120	180
Écart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux		
<b>TOTAL DES RESSOURCES DES ACTIVITÉS DU SECTEUR BANCAIRE</b>	<b>2 189</b>	<b>1 824</b>

L'évolution des montants est principalement liée au transfert des titres « *Held to maturity* » au profit d'une stratégie « *Transaction* ». Le poste émission de certificat de dépôts se contracte en contrepartie du poste émission de certificat de dépôts en transaction, enregistré en tant que passifs financiers à la juste valeur par résultat.

**Note 31 Impôts différés passifs**

NOTE 31.1 IMPÔTS DIFFÉRÉS PASSIFS – PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE

(en millions d'euros)	31.12.2006			31.12.2005
	France	Étranger	Total	Total
Impôts différés passifs	314	47	361	248
<b>TOTAL IMPÔTS DIFFÉRÉS PASSIFS</b>	<b>314</b>	<b>47</b>	<b>361</b>	<b>248</b>

NOTE 31.2 IMPÔTS DIFFÉRÉS PASSIFS – PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

(en millions d'euros)	31.12.2006			31.12.2005
	Vie	Non-vie	Banque	Total
Impôts différés passifs	81	280	361	248
<b>TOTAL IMPÔTS DIFFÉRÉS PASSIFS</b>	<b>81</b>	<b>280</b>	<b>361</b>	<b>248</b>

**Note 32 Dettes envers les porteurs de parts d'OPCVM consolidés**

(en millions d'euros)	31.12.2006			31.12.2005		
	Assurance	Banque	Total	Assurance	Banque	Total
Dettes envers les porteurs de parts d'OPCVM consolidés	499		499	629		629
<b>TOTAL</b>	<b>499</b>		<b>499</b>	<b>629</b>		<b>629</b>

**Note 33 Dettes d'exploitation envers les entreprises du secteur bancaire**

NOTE 33.1 DETTES D'EXPLOITATION ENVERS LES ENTREPRISES DU SECTEUR BANCAIRE – PAR ÉCHÉANCES

(en millions d'euros)	31.12.2006				31.12.2005			
	< 1 an	de 1 à 5 ans	> 5 ans	Total	< 1 an	de 1 à 5 ans	> 5 ans	Total
Dettes d'exploitation envers les entreprises du secteur bancaire	299	35		334	144	21		165
<b>TOTAL</b>	<b>299</b>	<b>35</b>		<b>334</b>	<b>144</b>	<b>21</b>		<b>165</b>

NOTE 33.2 DETTES D'EXPLOITATION ENVERS LES ENTREPRISES DU SECTEUR BANCAIRE – PAR DEVISES ET PAR TAUX

(en millions d'euros)	31.12.2006			
	Devises		Taux	
	Zone euro	Hors zone euro	Taux fixe	Taux variable
Dettes d'exploitation envers les entreprises du secteur bancaire	334		334	
<b>TOTAL</b>	<b>334</b>		<b>334</b>	

### Note 34 Dettes nées des opérations d'assurance ou de réassurance acceptée

(en millions d'euros)	31.12.2006				31.12.2005			
	< 1 an	de 1 à 5 ans	> 5 ans	Total	< 1 an	de 1 à 5 ans	> 5 ans	Total
<b>Dettes nées des opérations d'assurance ou de réassurance acceptée</b>								
Assurés, intermédiaires et autres tiers	570			570	491			491
Coassureurs	58	9		67	69	9		78
Comptes courants cédants et rétrocedants	29	10		39	36	12		48
Dépôts reçus des réassureurs								
<b>TOTAL</b>	<b>657</b>	<b>19</b>		<b>676</b>	<b>596</b>	<b>21</b>		<b>617</b>

### Note 35 Dettes nées des opérations de cession en réassurance

(en millions d'euros)	31.12.2006				31.12.2005			
	< 1 an	de 1 à 5 ans	> 5 ans	Total	< 1 an	de 1 à 5 ans	> 5 ans	Total
<b>Dettes nées des opérations en réassurance cédée</b>								
Compte courants cessionnaires et rétrocessionnaires	245	40		285	247	47		294
Autres dettes sur opérations de réassurance	62	10		72	89	11		100
<b>TOTAL</b>	<b>307</b>	<b>50</b>		<b>357</b>	<b>336</b>	<b>58</b>		<b>394</b>

### Note 36 Dettes d'impôt exigible et autres dettes d'impôt

(en millions d'euros)	31.12.2006				31.12.2005			
	< 1 an	de 1 à 5 ans	> 5 ans	Total	< 1 an	de 1 à 5 ans	> 5 ans	Total
Dettes d'impôt exigible et autres dettes d'impôt	144			144	154			154
<b>TOTAL</b>	<b>144</b>			<b>144</b>	<b>154</b>			<b>154</b>

### Note 37 Instruments dérivés passifs

(en millions d'euros)	31.12.2006			31.12.2005		
	Assurance	Banque	Total	Assurance	Banque	Total
Instruments dérivés passifs	15		15	45		45
<b>TOTAL</b>	<b>15</b>		<b>15</b>	<b>45</b>		<b>45</b>

**Note 38 Autres dettes**

**NOTE 38.1 AUTRES DETTES – PAR SECTEUR D’ACTIVITÉ**

(en millions d’euros)	31.12.2006			31.12.2005		
	Assurance	Banque	Total	Assurance	Banque	Total
Personnel créditeur	157	10	167	147	9	156
Organismes sociaux	87	7	94	100	5	105
Autres emprunts, dépôts et cautionnements reçus	1 528		1 528	1 071		1 071
Créditeurs divers	773	8	781	958	8	966
Autres dettes	366	79	445	224	227	451
<b>TOTAL</b>	<b>2 911</b>	<b>104</b>	<b>3 015</b>	<b>2 500</b>	<b>249</b>	<b>2 749</b>

Le poste « Autres emprunts, dépôts et cautionnements reçus » intègre un montant de 490 millions d’euros correspondant au tirage sur une facilité de crédit de Groupama S.A.

**NOTE 38.2 AUTRES DETTES – PAR ÉCHÉANCE**

(en millions d’euros)	31.12.2006				31.12.2005			
	< 1 an	de 1 à 5 ans	> 5 ans	Total	< 1 an	de 1 à 5 ans	> 5 ans	Total
Personnel créditeur	158	8	1	167	148	7	1	156
Organismes sociaux	94			94	105			105
Autres emprunts, dépôts et cautionnements reçus	1 420	51	57	1 528	1 033	36	2	1 071
Créditeurs divers	691	7	83	781	808	151	7	966
Autres dettes	445			445	451			451
<b>TOTAL</b>	<b>2 808</b>	<b>66</b>	<b>141</b>	<b>3 015</b>	<b>2 545</b>	<b>194</b>	<b>10</b>	<b>2 749</b>

**NOTE 38.3 AUTRES DETTES – PAR DEVISE ET PAR TAUX**

(en millions d’euros)	31.12.2006			
	Devises		Taux	
	zone euro	hors zone euro	taux fixe	taux variable
Personnel créditeur	167		167	
Organismes sociaux	93		93	
Autres emprunts, dépôts et cautionnements reçus	1 524	4	715	813
Créditeurs divers	146	636	248	534
Autres dettes	445		445	
<b>TOTAL</b>	<b>2 375</b>	<b>640</b>	<b>1 668</b>	<b>1 347</b>

# 6

## NOTES SUR LE COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

### Note 39 Analyse du chiffre d'affaires par principales catégories

(en millions d'euros)	31.12.2006			31.12.2005		
	France	Étranger	Total	France	Étranger	Total
<b>Activité vie : contrats à prime unique</b>						
Capitalisation	82	138	220	62	142	204
Assurance individuelle	1 868	66	1 933	2 018	54	2 071
Contrats collectifs	3	32	35	3	14	18
Contrats en unités de compte	716	3	719	321	21	342
Autres	44		44	52		52
<b>Total contrats à prime unique</b>	<b>2 712</b>	<b>240</b>	<b>2 952</b>	<b>2 456</b>	<b>231</b>	<b>2 687</b>
<b>Activité vie : contrats à primes périodiques</b>						
Capitalisation	46	40	86	51	37	88
Assurance individuelle	642	85	727	640	86	726
Contrats collectifs	501	58	560	451	53	504
Contrats en unités de compte	5	17	22	6	19	25
Autres	13		13	10		10
<b>Total contrats à primes périodiques</b>	<b>1 206</b>	<b>200</b>	<b>1 407</b>	<b>1 158</b>	<b>195</b>	<b>1 353</b>
<b>Acceptations</b>	<b>125</b>		<b>125</b>	<b>121</b>		<b>121</b>
<b>Total vie</b>	<b>4 044</b>	<b>440</b>	<b>4 484</b>	<b>3 735</b>	<b>426</b>	<b>4 161</b>
<b>Activité non-vie</b>						
Automobile	659	911	1 570	707	845	1 552
Dommages corporels	735	77	812	685	71	757
Dommages aux biens	811	461	1 272	820	399	1 219
Responsabilité civile générale	130	68	198	129	61	190
Marine, aviation, transports	265	31	297	242	27	269
Autres	333	299	632	343	147	490
<b>Acceptations</b>	<b>1 925</b>	<b>7</b>	<b>1 933</b>	<b>1 917</b>	<b>2</b>	<b>1 919</b>
<b>Total non-vie</b>	<b>4 858</b>	<b>1 855</b>	<b>6 713</b>	<b>4 843</b>	<b>1 552</b>	<b>6 395</b>
<b>Total vie et non-vie</b>	<b>8 902</b>	<b>2 295</b>	<b>11 197</b>	<b>8 578</b>	<b>1 978</b>	<b>10 556</b>
<b>Activités financières</b>						
Banque	149		149	97		97
Gestion d'actifs	130		130	107		107
Autres	3		3	2		2
<b>Total activités financières</b>	<b>282</b>		<b>282</b>	<b>206</b>		<b>206</b>
<b>TOTAL</b>	<b>9 184</b>	<b>2 295</b>	<b>11 479</b>	<b>8 784</b>	<b>1 978</b>	<b>10 762</b>

Le chiffre d'affaires bancaire retenu dans les comptes consolidés correspond aux produits bancaires avant prise en compte des coûts de refinancement.

## COMPTES CONSOLIDÉS 2006

### NOTE 39.1 ANALYSE DU CHIFFRE D'AFFAIRES PAR ACTIVITÉ VIE / NON-VIE ET ZONE GÉOGRAPHIQUE

(en millions d'euros)	31.12.2006					31.12.2005				
	Vie	Non-vie	Activités financières	Total	Part %	Vie	Non-vie	Activités financières	Total	Part %
<b>France</b>	<b>4 044</b>	<b>4 858</b>	<b>282</b>	<b>9 184</b>	<b>80</b>	<b>3 735</b>	<b>4 843</b>	<b>206</b>	<b>8 784</b>	<b>82</b>
<b>UE (hors France)</b>	<b>377</b>	<b>1 693</b>		<b>2 070</b>	<b>18</b>	<b>366</b>	<b>1 513</b>		<b>1 879</b>	<b>17</b>
Royaume-Uni		605		605	5		504		504	5
Italie	175	368		543	5	191	353		544	5
Espagne	86	704		790	7	66	641		707	7
Portugal	116	16		132	1	109	15		124	1
<b>Autres pays</b>	<b>63</b>	<b>163</b>		<b>226</b>	<b>2</b>	<b>60</b>	<b>39</b>		<b>99</b>	<b>1</b>
<b>TOTAL</b>	<b>4 485</b>	<b>6 713</b>	<b>282</b>	<b>11 480</b>	<b>100</b>	<b>4 161</b>	<b>6 395</b>	<b>206</b>	<b>10 762</b>	<b>100</b>

Au total le chiffre d'affaires assurances s'élève à 11 198 millions d'euros au 31 décembre 2006 contre 10 556 millions d'euros au 31 décembre 2005. L'évolution du chiffre d'affaires des autres pays est principalement liée à l'intégration des entités turques qui représente un chiffre d'affaires de 157 millions d'euros.

### NOTE 39.2 ANALYSE DU CHIFFRE D'AFFAIRES PAR ACTIVITÉ ASSURANCE DE LA PERSONNE / DOMMAGES AUX BIENS ET RESPONSABILITÉ / BANQUE / HOLDING ET ZONE GÉOGRAPHIQUE

(en millions d'euros)	31.12.2006					31.12.2005				
	Assurance de la personne	Assurance biens et responsabilité	Activités financières	Total	Part %	Assurance de la personne	Assurance biens et responsabilité	Activités financières	Total	Part %
<b>France</b>	<b>5 333</b>	<b>3 569</b>	<b>282</b>	<b>9 184</b>	<b>80</b>	<b>4 956</b>	<b>3 622</b>	<b>206</b>	<b>8 784</b>	<b>82</b>
<b>UE (hors France)</b>	<b>641</b>	<b>1 429</b>		<b>2 070</b>	<b>18</b>	<b>543</b>	<b>1 336</b>		<b>1 879</b>	<b>17</b>
Royaume-Uni	152	453		605	5	74	430		504	5
Italie	221	321		542	5	235	309		544	5
Espagne	141	649		790	7	115	562		707	7
Portugal	127	6		133	1	119	5		124	1
<b>Autres pays</b>	<b>78</b>	<b>148</b>		<b>226</b>	<b>2</b>	<b>60</b>	<b>39</b>		<b>99</b>	<b>1</b>
<b>TOTAL</b>	<b>6 052</b>	<b>5 146</b>	<b>282</b>	<b>11 480</b>	<b>100</b>	<b>5 559</b>	<b>4 997</b>	<b>206</b>	<b>10 762</b>	<b>100</b>

### NOTE 39.3 ANALYSE DES ÉLÉMENTS BANCAIRES CONTRIBUANT AU CHIFFRE D'AFFAIRES

(en millions d'euros)	31.12.2006			31.12.2005		
	Groupama Banque	Autres sociétés	Total	Groupama Banque	Autres sociétés	Total
Intérêts et produits assimilés	21	55	76	16	27	43
Commissions (produits)	17	163	180	13	136	149
Gains sur instruments financiers à la juste valeur par résultat		21	21	8	5	13
Gains sur actifs financiers disponibles à la vente						
Produits des autres activités		5	5		1	1
<b>ÉLÉMENTS BANCAIRES CONTRIBUANT AU CHIFFRE D'AFFAIRES</b>	<b>38</b>	<b>244</b>	<b>282</b>	<b>37</b>	<b>169</b>	<b>206</b>

**Note 40 Produits des placements nets de charges de gestion**

NOTE 40.1 PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE

(en millions d'euros)	31.12.2006			31.12.2005		
	France	Étranger	Total	France	Étranger	Total
<b>Revenus des placements</b>	<b>2 504</b>	<b>245</b>	<b>2 749</b>	<b>2 382</b>	<b>215</b>	<b>2 597</b>
Intérêts sur dépôts et revenus des placements financiers	1 932	240	2 172	1 856	205	2 061
Gains sur les opérations de change	10		10	20	5	25
Produits des différences sur prix de remboursement à percevoir (surcote-décote)	187	1	188	137	1	138
Revenus des immeubles	375	4	379	369	4	373
Autres produits des placements						
<b>Charges des placements</b>	<b>(347)</b>	<b>(50)</b>	<b>(397)</b>	<b>(327)</b>	<b>(46)</b>	<b>(373)</b>
Intérêts reçus des réassureurs	(2)	(2)	(4)	(2)		(2)
Pertes sur les opérations de change	(21)	(5)	(25)	(13)	(6)	(19)
Amortissements des différences sur prix de remboursement (surcote-décote)	(75)	(13)	(88)	(74)	(11)	(85)
Amortissements sur immeubles	(72)		(72)	(85)	(2)	(87)
Charges de gestion	(178)	(30)	(208)	(154)	(26)	(180)
<b>Plus ou moins-values de cession des placements nettes de reprises et de dépréciation</b>	<b>718</b>	<b>58</b>	<b>777</b>	<b>886</b>	<b>63</b>	<b>949</b>
Détenus à des fins de transactions	41	2	43	58	3	61
Disponibles à la vente	630	55	685	775	57	832
Détenus jusqu'à l'échéance						
Autres	48	1	49	53	3	56
<b>Variation de la juste valeur des instruments financiers comptabilisés à la juste valeur par résultat</b>	<b>434</b>	<b>1</b>	<b>434</b>	<b>306</b>	<b>25</b>	<b>330</b>
Détenus à des fins de transactions	55	(3)	52	155	5	161
Dérivés	100		100	(189)		(189)
Ajustements ACAV	278	4	282	340	19	359
<b>Variation des dépréciations sur instruments financiers</b>	<b>3</b>	<b>(1)</b>	<b>2</b>	<b>(4)</b>	<b>(10)</b>	<b>(14)</b>
Disponibles à la vente	(2)	(1)	(3)	(7)	(10)	(17)
Détenus jusqu'à l'échéance						
Créances et prêts	5		5	3		3
<b>TOTAL PRODUITS DES PLACEMENTS NETS DE CHARGES DE GESTION</b>	<b>3 311</b>	<b>254</b>	<b>3 565</b>	<b>3 242</b>	<b>247</b>	<b>3 489</b>

## NOTE 40.2 PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

(en millions d'euros)	31.12.2006			31.12.2005		
	Vie	Non-vie	Total	Vie	Non-vie	Total
<b>Revenus des placements</b>	<b>1 859</b>	<b>890</b>	<b>2 749</b>	<b>1 728</b>	<b>869</b>	<b>2 597</b>
Intérêts sur dépôts et revenus des placements financiers	1 630	542	2 172	1 547	514	2 061
Gains sur les opérations de change	2	8	10	5	19	25
Produits des différences sur prix de remboursement à percevoir (surcote-décote)	168	20	188	121	17	138
Revenus des immeubles	59	320	379	54	319	373
Autres produits des placements						
<b>Charges des placements</b>	<b>(137)</b>	<b>(260)</b>	<b>(397)</b>	<b>(111)</b>	<b>(263)</b>	<b>(373)</b>
Intérêts reçus des réassureurs	(2)	(2)	(4)		(2)	(2)
Pertes sur les opérations de change	(7)	(18)	(25)	(6)	(13)	(19)
Amortissements des différences sur prix de remboursement (surcote-décote)	(57)	(31)	(88)	(56)	(28)	(85)
Amortissements sur immeubles	(3)	(69)	(72)	(6)	(82)	(87)
Charges de gestion	(69)	(139)	(208)	(42)	(138)	(180)
<b>Plus ou moins-values de cession des placements nettes de reprises et de dépréciation</b>	<b>541</b>	<b>236</b>	<b>777</b>	<b>662</b>	<b>287</b>	<b>949</b>
Détenus à des fins de transactions	27	16	43	39	22	61
Disponibles à la vente	483	202	685	599	233	832
Détenus jusqu'à l'échéance						
Autres	31	18	49	24	32	56
<b>Variation de la juste valeur des instruments financiers comptabilisés à la juste valeur par résultat</b>	<b>413</b>	<b>21</b>	<b>434</b>	<b>369</b>	<b>(38)</b>	<b>330</b>
Détenus à des fins de transactions	51		52	172	(12)	161
Dérivés	80	21	100	(163)	(26)	(189)
Ajustements ACAV	282		282	359		359
<b>Variation des dépréciations sur instruments financiers</b>	<b>3</b>	<b>(1)</b>	<b>2</b>	<b>(10)</b>	<b>(5)</b>	<b>(14)</b>
Disponibles à la vente	(1)	(2)	(3)	(10)	(7)	(17)
Détenus jusqu'à l'échéance						
Créances et prêts	4	1	5		3	3
<b>TOTAL PRODUITS DES PLACEMENTS NETS DE CHARGES DE GESTION</b>	<b>2 678</b>	<b>886</b>	<b>3 565</b>	<b>2 638</b>	<b>851</b>	<b>3 489</b>

## COMPTES CONSOLIDÉS 2006

### NOTE 40.3 PRODUITS DES PLACEMENTS NETS DE CHARGES DE GESTION (VENTILATION DES REVENUS PAR TYPE D'ACTIF)

(en millions d'euros)	31.12.2006					31.12.2005				
	Revenus et charges	Produits de cession	Variation de la juste valeur	Variation des provisions	Total	Revenus et charges	Produits de cession	Variation de la juste valeur	Variation des provisions	Total
Immeubles	380	50			430	374	56			430
Actions	320	542	2		864	207	359	218		784
Obligations	1 775	18	(76)		1 717	1 846	25	(207)		1 664
OPCVM actions	29	61	119		209	49	92	140		281
OPCVM obligations	27	19	17		63	51	20	41		112
Intérêts sur dépôts espèces	137				137	11				11
Autres produits de placements	81	87	91	2	261	59	397	(220)	(14)	222
<b>Produits des placements</b>	<b>2 749</b>	<b>777</b>	<b>153</b>	<b>2</b>	<b>3 681</b>	<b>2 597</b>	<b>949</b>	<b>(28)</b>	<b>(14)</b>	<b>3 504</b>
Frais internes et externes de gestion	(227)				(227)	(187)				(187)
Autres charges des placements	(170)				(170)	(186)				(186)
<b>Charges des placements</b>	<b>(397)</b>				<b>(397)</b>	<b>(373)</b>				<b>(373)</b>
<b>Produits financiers nets de charges</b>	<b>2 352</b>	<b>777</b>	<b>153</b>	<b>2</b>	<b>3 284</b>	<b>2 224</b>	<b>949</b>	<b>(28)</b>	<b>(14)</b>	<b>3 131</b>
Plus-values sur valeur rep. Contrats UC			365		365			389		389
Moins-values sur valeur rep. Contrats UC			(83)		(83)			(30)		(30)
<b>TOTAL PRODUITS DES PLACEMENTS NETS DE CHARGES DE GESTION</b>	<b>2 352</b>	<b>777</b>	<b>435</b>	<b>2</b>	<b>3 566</b>	<b>2 224</b>	<b>949</b>	<b>331</b>	<b>(14)</b>	<b>3 490</b>

Une nouvelle présentation des produits des placements nets de charges de gestion a été adoptée. Celle-ci consiste à affecter les charges relatives aux intérêts minoritaires au titre de la consolidation des OPCVM aux produits des placements nets de charges par type d'actifs.

**NOTE 40.4 PRODUITS DES PLACEMENTS NETS DE CHARGES DE GESTION  
(VENTILATION DES REVENUS PAR TYPE D'ACTIF) – NON-VIE**

(en millions d'euros)	31.12.2006					31.12.2005				
	Revenus et charges	Produits de cession	Variation de la juste valeur	Variation des provisions	Total	Revenus et charges	Produits de cession	Variation de la juste valeur	Variation des provisions	Total
Immeubles	321	18			339	319	29			348
Actions	72	152	1		225	51	84	218		353
Obligations	383		(8)		375	430	2	(215)		217
OPCVM actions	9	25	11		45	14	11	15		40
OPCVM obligations	11	9	7		27	7	5	2		14
Intérêts sur dépôts espèces	69				69	14				14
Autres produits de placements	25	32	11	(1)	67	35	156	(57)	(4)	130
<b>Produits des placements</b>	<b>890</b>	<b>236</b>	<b>22</b>	<b>(1)</b>	<b>1 147</b>	<b>870</b>	<b>287</b>	<b>(37)</b>	<b>(4)</b>	<b>1 116</b>
Frais internes et externes de gestion	(130)				(130)	(133)				(133)
Autres charges des placements	(129)				(129)	(131)				(131)
<b>Charges des placements</b>	<b>(259)</b>				<b>(259)</b>	<b>(264)</b>				<b>(264)</b>
<b>Produits financiers nets de charges</b>	<b>631</b>	<b>236</b>	<b>22</b>	<b>(1)</b>	<b>888</b>	<b>606</b>	<b>287</b>	<b>(37)</b>	<b>(4)</b>	<b>852</b>
Plus-values sur valeur rep. Contrats UC										
Moins-values sur valeur rep. Contrats UC										
<b>TOTAL PRODUITS DES PLACEMENTS NETS DE CHARGES DE GESTION</b>	<b>631</b>	<b>236</b>	<b>22</b>	<b>(1)</b>	<b>888</b>	<b>606</b>	<b>287</b>	<b>(37)</b>	<b>(4)</b>	<b>852</b>

NOTE 40.5 PRODUITS DES PLACEMENTS NETS DE CHARGES DE GESTION  
(VENTILATION DES REVENUS PAR TYPE D'ACTIF) – VIE

(en millions d'euros)	31.12.2006					31.12.2005				
	Revenus et charges	Produits de cession	Variation de la juste valeur	Variation des provisions	Total	Revenus et charges	Produits de cession	Variation de la juste valeur	Variation des provisions	Total
Immeubles	59	31			90	54	27			81
Actions	248	390	2		640	157	276			433
Obligations	1 392	18	(67)		1 343	1 415	22	8		1 445
OPCVM actions	20	36	107		163	36	81	124		241
OPCVM obligations	16	11	10		37	44	15	40		99
Intérêts sur dépôts espèces	68				68	(3)				(3)
Autres produits de placements	56	55	79	3	193	24	241	(163)	(10)	92
<b>Produits des placements</b>	<b>1 859</b>	<b>541</b>	<b>131</b>	<b>3</b>	<b>2 534</b>	<b>1 727</b>	<b>662</b>	<b>9</b>	<b>(10)</b>	<b>2 388</b>
Frais internes et externes de gestion	(96)				(96)	(54)				(54)
Autres charges des placements	(42)				(42)	(55)				(55)
<b>Charges des placements</b>	<b>(138)</b>				<b>(138)</b>	<b>(109)</b>				<b>(109)</b>
<b>Produits financiers nets de charges</b>	<b>1 721</b>	<b>541</b>	<b>131</b>	<b>3</b>	<b>2 396</b>	<b>1 618</b>	<b>662</b>	<b>9</b>	<b>(10)</b>	<b>2 279</b>
Plus-values sur valeur rep. Contrats UC			365		365			389		389
Moins-values sur valeur rep. Contrats UC			(83)		(83)			(30)		(30)
<b>TOTAL PRODUITS DES PLACEMENTS NETS DE CHARGES DE GESTION</b>	<b>1 721</b>	<b>541</b>	<b>413</b>	<b>3</b>	<b>2 678</b>	<b>1 618</b>	<b>662</b>	<b>368</b>	<b>(10)</b>	<b>2 638</b>

## Note 41 Charges des prestations des contrats

### NOTE 41.1 CHARGES DES PRESTATIONS DES CONTRATS – PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE

(en millions d'euros)	31.12.2006			31.12.2005		
	France	Étranger	Total	France	Étranger	Total
<b>Sinistres</b>						
Payés aux assurés	(6 066)	(1 691)	(7 757)	(6 074)	(1 455)	(7 528)
<b>Variation dans les provisions techniques</b>						
Provisions pour sinistres à payer	(6)	(30)	(37)	(202)	35	(166)
Provisions mathématiques	(670)	31	(639)	(757)	(62)	(820)
Provisions en UC	(256)	35	(220)	(107)	(23)	(131)
Participation aux bénéfices	(1 812)	(63)	(1 876)	(1 683)	(10)	(1 693)
Autres provisions techniques	(263)	(8)	(271)	(170)	(1)	(171)
<b>TOTAL CHARGES DE PRESTATIONS DES CONTRATS D'ASSURANCE</b>	<b>(9 073)</b>	<b>(1 727)</b>	<b>(10 801)</b>	<b>(8 994)</b>	<b>(1 516)</b>	<b>(10 509)</b>

### NOTE 41.2 CHARGES DES PRESTATIONS DES CONTRATS – PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

(en millions d'euros)	31.12.2006			31.12.2005		
	Vie	Non-vie	Total	Vie	Non-vie	Total
<b>Sinistres</b>						
Payés aux assurés	(3 362)	(4 396)	(7 757)	(3 244)	(4 284)	(7 528)
<b>Variation dans les provisions techniques</b>						
Provisions pour sinistres à payer	(89)	53	(37)	(29)	(137)	(166)
Provisions mathématiques	(639)		(639)	(820)		(820)
Provisions en UC	(220)		(220)	(131)		(131)
Participation aux bénéfices	(1 866)	(10)	(1 876)	(1 669)	(24)	(1 693)
Autres provisions techniques	(234)	(38)	(271)	(147)	(23)	(171)
<b>TOTAL CHARGES DE PRESTATIONS DES CONTRATS D'ASSURANCE</b>	<b>(6 410)</b>	<b>(4 390)</b>	<b>(10 801)</b>	<b>(6 040)</b>	<b>(4 469)</b>	<b>(10 509)</b>

**Note 42 Charges et produits nets des cessions en réassurance**

**NOTE 42.1 CHARGES ET PRODUITS NETS DES CESSIONS EN RÉASSURANCE – PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE**

(en millions d'euros)	31.12.2006			31.12.2005		
	France	Étranger	Total	France	Étranger	Total
Frais d'acquisition et d'administration	31	31	62	25	13	38
Charges des sinistres	121	77	198	270	22	292
Variation des provisions techniques	29	3	32	6	(1)	4
Participation aux résultats	1		1	9		10
Variation de la provision pour égalisation						
<b>Produits sur cession en réassurance</b>	<b>182</b>	<b>111</b>	<b>293</b>	<b>310</b>	<b>34</b>	<b>344</b>
Primes cédées	(573)	(133)	(706)	(539)	(68)	(607)
<b>Charges sur cession en réassurance</b>	<b>(573)</b>	<b>(133)</b>	<b>(706)</b>	<b>(539)</b>	<b>(68)</b>	<b>(607)</b>
<b>PRODUITS ET CHARGES DES CESSIONS EN RÉASSURANCE</b>	<b>(391)</b>	<b>(22)</b>	<b>(413)</b>	<b>(229)</b>	<b>(34)</b>	<b>(263)</b>

**NOTE 42.2 CHARGES ET PRODUITS NETS DES CESSIONS EN RÉASSURANCE – PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ**

(en millions d'euros)	31.12.2006			31.12.2005		
	Vie	Non-vie	Total	Vie	Non-vie	Total
Frais d'acquisition et d'administration	6	57	62	5	34	38
Charges des sinistres	14	184	197	11	281	292
Variation des provisions techniques	4	28	32	(3)	8	5
Participation aux résultats	6	(5)	2	10	(1)	9
Variation de la provision pour égalisation						
<b>Produits sur cession en réassurance</b>	<b>30</b>	<b>264</b>	<b>293</b>	<b>23</b>	<b>321</b>	<b>344</b>
Primes cédées	(32)	(674)	(706)	(28)	(579)	(607)
<b>Charges sur cession en réassurance</b>	<b>(32)</b>	<b>(674)</b>	<b>(706)</b>	<b>(28)</b>	<b>(579)</b>	<b>(607)</b>
<b>PRODUITS ET CHARGES DES CESSIONS EN RÉASSURANCE</b>	<b>(3)</b>	<b>(410)</b>	<b>(413)</b>	<b>(5)</b>	<b>(258)</b>	<b>(263)</b>

## Note 43 Charges d'exploitation

### NOTE 43.1 CHARGES D'EXPLOITATION – PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE

(en millions d'euros)	31.12.2006			31.12.2005		
	France	Étranger	Total	France	Étranger	Total
Charges externes	(677)	(163)	(840)	(638)	(97)	(735)
Impôts et taxes	(147)	(3)	(150)	(142)	(2)	(144)
Charges de personnel	(686)	(150)	(836)	(678)	(137)	(815)
Commissions	(979)	(343)	(1 322)	(967)	(298)	(1 265)
Dotations aux amortissements et provisions (nette des reprises)	(116)	(17)	(133)	(118)	(11)	(129)
Autres charges	29	(13)	16	16	(6)	10
<b>TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION PAR NATURE</b>	<b>(2 576)</b>	<b>(689)</b>	<b>(3 265)</b>	<b>(2 527)</b>	<b>(551)</b>	<b>(3 078)</b>
Frais de gestion des sinistres	(302)	(75)	(377)	(313)	(72)	(385)
Frais d'acquisition	(1 037)	(403)	(1 440)	(1 003)	(327)	(1 330)
Frais d'administration	(529)	(136)	(665)	(582)	(115)	(697)
Autres charges techniques	(362)	(34)	(396)	(311)	(25)	(336)
Frais de gestion des placements	(92)	(3)	(95)	(77)	(4)	(81)
Autres charges non techniques	(98)	(38)	(136)	(101)	(8)	(109)
Charges d'exploitation bancaire	(156)		(156)	(140)		(140)
<b>TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION PAR DESTINATION</b>	<b>(2 576)</b>	<b>(689)</b>	<b>(3 265)</b>	<b>(2 527)</b>	<b>(551)</b>	<b>(3 078)</b>

### NOTE 43.2 CHARGES D'EXPLOITATION – PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

(en millions d'euros)	31.12.2006			31.12.2005		
	Assurance	Banque	Total	Assurance	Banque	Total
Charges externes	(775)	(65)	(840)	(680)	(55)	(735)
Impôts et taxes	(144)	(6)	(150)	(139)	(5)	(144)
Charges de personnel	(751)	(85)	(836)	(738)	(77)	(815)
Commissions	(1 322)		(1 322)	(1 265)		(1 265)
Dotations aux amortissements et provisions (nette des reprises)	(124)	(9)	(133)	(118)	(11)	(129)
Autres charges	27	(10)	17	21	(11)	10
<b>TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION PAR NATURE</b>	<b>(3 089)</b>	<b>(175)</b>	<b>(3 264)</b>	<b>(2 919)</b>	<b>(159)</b>	<b>(3 078)</b>
Frais de gestion des sinistres	(377)		(377)	(385)		(385)
Frais d'acquisition	(1 440)		(1 440)	(1 330)		(1 330)
Frais d'administration	(665)		(665)	(697)		(697)
Autres charges techniques	(396)		(396)	(336)		(336)
Frais de gestion des placements	(94)		(94)	(81)		(81)
Autres charges non techniques	(117)	(19)	(136)	(90)	(19)	(109)
Charges d'exploitation bancaire		(156)	(156)		(140)	(140)
<b>TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION PAR DESTINATION</b>	<b>(3 089)</b>	<b>(175)</b>	<b>(3 264)</b>	<b>(2 919)</b>	<b>(159)</b>	<b>(3 078)</b>

## Note 44 Frais d'acquisition des contrats

### NOTE 44.1 FRAIS D'ACQUISITION DES CONTRATS – PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE

(en millions d'euros)	31.12.2006			31.12.2005		
	France	Étranger	Total	France	Étranger	Total
Commissions	(659)	(322)	(981)	(618)	(261)	(879)
Variation des frais d'acquisition reportés	1	(2)	(1)	2	(1)	
Autres charges	(377)	(81)	(458)	(385)	(66)	(451)
<b>TOTAL FRAIS D'ACQUISITION</b>	<b>(1 035)</b>	<b>(405)</b>	<b>(1 440)</b>	<b>(1 001)</b>	<b>(328)</b>	<b>(1 330)</b>

### NOTE 44.2 FRAIS D'ACQUISITION DES CONTRATS – PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

(en millions d'euros)	31.12.2006			31.12.2005		
	Vie	Non-vie	Total	Vie	Non-vie	Total
Commissions	(168)	(813)	(981)	(147)	(732)	(879)
Variation des frais d'acquisition reportés	(12)	11	(1)	(5)	5	
Autres charges	(153)	(305)	(458)	(148)	(303)	(451)
<b>TOTAL FRAIS D'ACQUISITION</b>	<b>(333)</b>	<b>(1 107)</b>	<b>(1 440)</b>	<b>(300)</b>	<b>(1 030)</b>	<b>(1 330)</b>

## Note 45 Frais d'administration

### NOTE 45.1 FRAIS D'ADMINISTRATION – PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE

(en millions d'euros)	31.12.2006			31.12.2005		
	France	Étranger	Total	France	Étranger	Total
Commissions	(268)	(39)	(307)	(278)	(35)	(313)
Autres charges	(261)	(97)	(358)	(304)	(80)	(384)
<b>TOTAL FRAIS D'ADMINISTRATION</b>	<b>(528)</b>	<b>(137)</b>	<b>(665)</b>	<b>(582)</b>	<b>(115)</b>	<b>(697)</b>

### NOTE 45.2 FRAIS D'ADMINISTRATION – PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

(en millions d'euros)	31.12.2006			31.12.2005		
	Vie	Non-vie	Total	Vie	Non-vie	Total
Commissions	(44)	(262)	(307)	(51)	(262)	(313)
Autres charges	(111)	(247)	(358)	(80)	(304)	(384)
<b>TOTAL FRAIS D'ADMINISTRATION</b>	<b>(155)</b>	<b>(510)</b>	<b>(665)</b>	<b>(131)</b>	<b>(566)</b>	<b>(697)</b>

## Note 46 Autres produits et charges opérationnels courants

(en millions d'euros)	31.12.2006	31.12.2005
Commissions et autres charges techniques vie	(86)	(125)
Autres produits techniques vie	19	17
Transfert de charges d'exploitation et production immobilisée vie	25	26
<b>Total autres produits et charges opérationnels courants vie</b>	<b>(42)</b>	<b>(82)</b>
Commissions et autres charges techniques non vie	(282)	(226)
Autres produits techniques non vie	121	112
Transfert de charges d'exploitation et production immobilisée non vie	(11)	7
<b>Total autres produits et charges opérationnels courants non vie</b>	<b>(172)</b>	<b>(107)</b>
Autres charges non techniques	(169)	(109)
Autres produits non techniques	41	42
<b>Total autres produits et charges opérationnels courants non techniques</b>	<b>(128)</b>	<b>(67)</b>
<b>TOTAL AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPÉRATIONNELS COURANTS</b>	<b>(341)</b>	<b>(256)</b>

## Note 47 Autres produits et charges opérationnels exceptionnels

(en millions d'euros)	31.12.2006	31.12.2005
Produits exceptionnels	69	43
Charges exceptionnelles	(122)	(76)
Dotation à la provision sur écarts d'acquisition	(18)	
<b>TOTAL AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPÉRATIONNELS EXCEPTIONNELS</b>	<b>(70)</b>	<b>(33)</b>

## Note 48 Charges de financement

(en millions d'euros)	31.12.2006	31.12.2005
Charges d'intérêts sur emprunts et dettes	(89)	(68)
Charges d'intérêts sur mise en pension	(21)	(17)
Produits et charges d'intérêts – Autres	2	1
<b>TOTAL CHARGES DE FINANCEMENT</b>	<b>(108)</b>	<b>(84)</b>

**Note 49 Ventilation de la charge d'impôt**

NOTE 49.1 VENTILATION DE LA CHARGE D'IMPÔT – PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE

(en millions d'euros)	31.12.2006			31.12.2005
	France	Étranger	Total	Total
Impôt courant	(127)	(14)	(141)	(20)
Impôt différé	(124)		(124)	(240)
<b>TOTAL CHARGE D'IMPÔT</b>	<b>(251)</b>	<b>(14)</b>	<b>(265)</b>	<b>(260)</b>

NOTE 49.2 VENTILATION DE LA CHARGE D'IMPÔT – PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

(en millions d'euros)	31.12.2006				31.12.2005
	Vie	Non-vie	Banque	Total	Total
Impôt courant	(63)	(60)	(18)	(141)	(20)
Impôt différé	6	(130)	(1)	(125)	(240)
<b>TOTAL CHARGE D'IMPÔT</b>	<b>(57)</b>	<b>(190)</b>	<b>(19)</b>	<b>(265)</b>	<b>(260)</b>

NOTE 49.3 RAPPROCHEMENT ENTRE LA CHARGE D'IMPÔT TOTALE COMPTABILISÉE ET LA CHARGE D'IMPÔT THÉORIQUE CALCULÉE

(en millions d'euros)	31.12.2006	31.12.2005
<b>Charge d'impôt théorique</b>	<b>(309)</b>	<b>(238)</b>
Impact des charges ou produits définitivement non déductibles ou non imposables	25	(64)
Impact des différences de taux d'imposition	4	(2)
Crédit d'impôts et diverses imputations		(1)
Imputations des déficits antérieurs	19	64
Déficits de l'exercice non activés	(14)	(12)
Actifs d'impôts différés non comptabilisés		
Autres différences	9	(7)
<b>CHARGE D'IMPÔT EFFECTIVE</b>	<b>(265)</b>	<b>(260)</b>

L'impôt sur le résultat correspond à une charge globale de 265 millions d'euros au 31 décembre 2006 contre une charge de 260 millions d'euros à la clôture 2005. La charge d'impôt consolidée progresse moins rapidement que le résultat consolidé avant impôts, en raison notamment de l'activation partielle du stock des déficits fiscaux de la filiale opérationnelle anglaise. Ainsi, le taux effectif d'impôt s'établit à 29,6% contre 37,6% au 31 décembre 2005.

# 7

## AUTRES INFORMATIONS

### Note 50 Parties liées

Selon la norme IAS 24, des parties sont considérées être liées si une partie peut contrôler l'autre partie ou exercer une influence notable sur l'autre partie lors de la prise de décision financières ou opérationnelles.

L'application des critères de cette définition au groupe Groupama vise principalement les caisses régionales. Celles-ci détiennent indirectement le capital de Groupama S.A.

En 2006, Groupama S.A. a réalisé principalement les opérations suivantes avec le réseau des caisses régionales.

### RÉASSURANCE INTERNE

La réassurance des caisses régionales auprès de Groupama S.A. a pour finalité, par la mutualisation interne des risques, de donner à chacune d'elles, sur sa circonscription, des capacités de souscription équivalentes à celles dont disposerait une entreprise unique couvrant l'ensemble du territoire. Elle permet, de même, de limiter le recours à la réassurance externe aux besoins qui seraient ceux d'une telle entreprise.

### Modalités de la réassurance interne

Pour réaliser cet objectif, la réassurance des caisses régionales s'effectue dans un cadre commun fixé par un règlement général et non par des traités de réassurance individuels. Ce règlement général de réassurance repose sur un certain nombre de principes fondamentaux :

- obligation de réassurance exclusive auprès de Groupama S.A. ;
- les modalités de réassurance définies par le règlement général sont élaborées dans le cadre d'instances de concertation réunissant Groupama S.A. et l'ensemble des caisses, elles sont valables pour l'ensemble des caisses régionales ;
- partage de sort global entre les caisses et leur réassureur interne : tous les risques sans exception font l'objet d'une cession, et notamment d'une cession en quote-part ;
- rétrocession par Groupama S.A. aux caisses régionales d'une partie du résultat global de ses acceptations, permettant de réduire les besoins de réassurance externe du groupe et d'intéresser la communauté des caisses à l'équilibre des cessions qu'elles effectuent auprès de Groupama S.A.

### Classification des risques

L'essentiel des risques ainsi assurés est classé en trois familles principales, selon la nature de leur besoin de protection, qui est fonction de leur degré de volatilité :

- les risques de base : ils regroupent les risques des particuliers et professionnels comme l'automobile, la responsabilité civile générale, l'assurance de personnes, et l'incendie, à l'exclusion des risques naturels, ou de risques très spécifiques comme la construction, la dépendance, etc. ; ces risques représentent plus de 83 % du chiffre d'affaires des caisses régionales ;
- les risques atmosphériques : il s'agit des risques tempête, grêle et neige sur bâtiments d'une part, et des risques traditionnels d'assurance récoltes d'autre part (grêle, tempête, gel) ; ils constituent seulement 6 % du chiffre d'affaires ;
- les risques lourds : ils regroupent les risques responsabilité civile, incendie, bris de machines et pertes d'exploitation des entreprises ; ils représentent 3 % du chiffre d'affaires.

L'ensemble des risques classés dans une même famille fait l'objet de cessions de même niveau, adaptées à leurs caractéristiques techniques communes.

Les risques qui ne peuvent relever de ces trois groupes (environ 8 % du chiffre d'affaires des caisses régionales) en raison de leur nouveauté ou de leurs spécificités font l'objet de modalités adaptées, mais s'inspirant lorsque cela s'y prête des principes applicables à la famille de risques à laquelle ils s'apparentent le plus.

### La rétrocession

Les cessions des caisses à un réassureur central n'épuisent pas les capacités de mutualisation et de rétention au sein du groupe. Les caisses, compte tenu de leur niveau de fonds propres ont en effet la capacité de supporter une partie du risque compensé nationalement, et protégé par la réassurance externe. Elles deviennent à leur tour réassureur de Groupama S.A.

Ceci permet de répartir le résultat global des risques acceptés les plus volatils entre Groupama S.A. et les caisses, et de reculer les seuils d'intervention de la réassurance externe.

Les acceptations en quote-part de Groupama S.A. en risques de base ne sont ainsi pas concernées par la rétrocession.

Toutefois, un pourcentage significatif (15 à 40 % selon les risques), des principales autres acceptations est rétrocedé, en particulier :

- excédent de sinistre risques de base ;
- quote-part et excédent de perte annuelle risques atmosphériques, et catastrophes naturelles ;
- quote-part et excédent de sinistre risques lourds.

### Montants concernés au titre de l'exercice 2006

Il est à noter que les postes primes acquises non-vie, charges des prestations des contrats, frais d'acquisition et frais d'administration intègrent des flux d'acceptation au niveau de l'entité Groupama S.A. en provenance des caisses régionales au titre du traité de réassurance interne.

Les montants acceptés de ces différents flux se décomposent comme suit :

(en millions d'euros)	31.12.2006	31.12.2005
Primes acquises non-vie	1 697	1 659
Charges des prestations des contrats	(985)	(1 098)
Frais d'acquisition	(151)	(148)
Frais d'administration	(151)	(148)

Au 31 décembre 2006, le résultat global de la rétrocession est de 3 millions d'euros.

(en millions d'euros)	31.12.2006	31.12.2005
Charges sur cessions en réassurance	(65)	(58)
Produits sur cessions en réassurance	68	66

### GROUPAMA VIE

Les relations entre Groupama Vie et les Caisses Régionales sont régies par des conventions bilatérales identiques. Une convention a pour objet la vie individuelle, une autre, les assurances collectives.

#### Convention vie individuelle

Cette convention a pour objet la distribution et la gestion par la Caisse Régionale des produits d'assurance vie individuelle (auxquels sont assimilés les produits souscrits par adhésion à un contrat collectif facultatif) de Groupama Vie.

Au plan de la distribution, Groupama Vie fixe les règles de commercialisation, de souscription et de tarification des produits ainsi que les documents contractuels et les supports de communication. La Caisse Régionale est en charge de la relation commerciale avec le client.

Au plan de la gestion, la Caisse Régionale reçoit une délégation couvrant l'ensemble des actes de gestion, dont la gestion médicale, ceci dans certaines limites, notamment de montant, et suivant des modalités définies par Groupama Vie.

La Caisse Régionale est tenue de respecter un certain nombre de règles déontologiques, notamment en matière de traitement des dossiers de santé et de lutte contre le blanchiment de capitaux.

Groupama Vie est habilitée à effectuer des contrôles sur place et sur pièces sur les conditions dans lesquelles la délégation de commercialisation et de gestion est exercée.

La distribution et la gestion de la Caisse Régionale sont rémunérées selon trois éléments : pour l'ensemble des produits, un chargement sur primes et pour certains d'entre eux une rémunération sur encours (produits d'épargne et retraite) et une rémunération fonction du résultat technique régional (produits de prévoyance) visant à intéresser la Caisse Régionale à la qualité de sa gestion.

Le chiffre d'affaires réalisé par Groupama Vie dans le cadre de cette convention s'est élevé en 2006 à 1 771,8 millions d'euros. La rémunération des Caisses Régionales s'est établie à 94,9 millions d'euros.

#### Convention assurances collectives

Cette convention a pour objet la distribution et la gestion par la Caisse Régionale des contrats d'assurance collective de Groupama Vie.

Groupama S.A., qui fournit un appui technique à Groupama Vie, est également partie à cette convention.

Au plan de la distribution, Groupama S.A., par délégation de Groupama Vie, fixe les règles de commercialisation, de souscription et de tarification des produits ainsi que les documents contractuels et les supports de communication. La Caisse Régionale est en charge de la relation commerciale avec les clients.

Au plan de la gestion, la Caisse Régionale reçoit une délégation couvrant l'ensemble des actes de gestion des contrats décès, dont la gestion médicale, à l'exception de certains actes qui, en raison de leur nature ou de leur montant, sont gérés directement par Groupama S.A.

Les actes de gestion des contrats retraite et des garanties décès de ces contrats sont délégués à Groupama S.A.

Groupama S.A., par délégation de Groupama Vie, est habilitée à effectuer des contrôles sur place et sur pièces sur les conditions dans lesquelles la délégation de commercialisation et de gestion est exercée par la Caisse Régionale. La distribution et la gestion de la Caisse Régionale sont rémunérées selon plusieurs éléments : chargement sur primes, chargement sur encours pour certains produits, rémunération sur résultat net régional sur l'ensemble du risque décès visant à intéresser la Caisse Régionale

à la qualité de sa gestion. La Caisse Régionale bénéficie, à titre d'incitation au développement de l'assurance collective, d'une quote-part du résultat positif des contrats gérés au plan national en raison de leur nature. Le chiffre d'affaires réalisé par Groupama Vie dans le cadre de cette convention s'est élevé en 2006 à 59,4 millions d'euros. La rémunération des Caisses Régionales s'est établie à 6,1 millions d'euros.

## Note 51 Effectif inscrit des sociétés intégrées

(en millions d'euros)	31.12.2006			31.12.2005
	Assurance	Banque	Total	Total
France	9 631	943	10 574	10 460
Royaume-Uni	1 207		1 207	767
Espagne	875		875	764
Italie	396		396	397
Hongrie	240		240	253
Autres UE	114		114	108
Turquie	501		501	
Hors UE	29		29	30
<b>TOTAL EFFECTIF INSCRIT DES SOCIÉTÉS INTÉGRÉES</b>	<b>12 993</b>	<b>943</b>	<b>13 936</b>	<b>12 779</b>

Le tableau présente les effectifs inscrits à la clôture de l'exercice. Lors des exercices précédents, les effectifs étaient présentés en effectifs moyens. La période comparative au 31 décembre 2005 a donc été retraitée pour présenter des données comparables.

L'accroissement des effectifs est principalement dû à l'entrée dans le périmètre des sociétés :

- Basak Sigorta et Basak Emeklilik dont les effectifs s'élèvent respectivement à 360 et 141 salariés soit un effectif total des 501 salariés ;
- Carole Nash, dont les effectifs représentent un total de 328 salariés ;
- Azur Multiramios et Azur Vida, dont les effectifs s'élèvent à un total de 46 salariés.

**Note 52 Engagements donnés et reçus**

**NOTE 52.1 ENGAGEMENTS DONNÉS ET REÇUS – ACTIVITÉ BANCAIRE**

(en millions d'euros)	31.12.2006	31.12.2005
Engagements de financement reçus		
Engagements de garantie reçus	22	4
Engagements sur titres à recevoir	90	105
<b>Total engagements reçus au titre bancaire</b>	<b>112</b>	<b>109</b>
Engagements reçus opérations en devise	6	25
Autres engagements reçus	22	3
<b>Total des autres engagements reçus au titre bancaire</b>	<b>28</b>	<b>28</b>
Engagements de financement donnés	48	37
Engagements de garantie donnés	111	78
Engagements sur titres à livrer	10	5
<b>Total engagements donnés au titre bancaire</b>	<b>169</b>	<b>121</b>
Engagements donnés sur opérations en devises	24	32
Engagements donnés sur opérations sur instruments financiers		46
<b>Total des autres engagements donnés au titre bancaire</b>	<b>24</b>	<b>78</b>

Les opérations de vente à terme de devises sont désormais affectées à la rubrique des instruments notionnels et ne sont plus présentées dans ce tableau.

Les montants relatifs à l'exercice 2005 s'élevaient à 2 552 millions d'euros au titre des engagements reçus sur opérations en devises et 2 553 millions d'euros au titre des engagements donnés sur opérations en devises.

**NOTE 52.2 ENGAGEMENTS DONNÉS ET REÇUS ACTIVITÉS ASSURANCE ET RÉASSURANCE**

(en millions d'euros)	31.12.2006	31.12.2005
Avals, cautions et garanties reçus	120	119
Autres engagements reçus	952	1 545
<b>Total engagements reçus hors réassurance</b>	<b>1 072</b>	<b>1 664</b>
<b>Engagements reçus au titre de la réassurance</b>	<b>605</b>	<b>519</b>
Avals, cautions et garanties données	632	714
Autres engagements sur titres, actifs ou revenus	592	307
Autres engagements donnés	151	255
<b>Total engagements donnés hors réassurance</b>	<b>1 375</b>	<b>1 276</b>
<b>Engagements donnés au titre de la réassurance</b>	<b>2 524</b>	<b>2 364</b>
<b>Valeur appartenant à des institutions de prévoyance</b>	<b>3</b>	<b>3</b>
<b>Autres valeurs détenues pour compte de tiers</b>		

## Note 53 Annexes de sensibilité

En tant qu'assureur généraliste, Groupama est soumis à des risques d'assurance de natures diverses dont les horizons de temps sont également variables. Le groupe est également exposé aux risques de marché du fait de ses activités de placement financier et notamment, les risques liés au taux d'intérêt, aux marchés actions, à la liquidité de ses actifs et au change. Le risque de crédit fait aussi l'objet d'un suivi spécifique par le groupe à la fois pour ses activités d'assurance et de placement financier. Par ailleurs, le groupe est soumis à des risques opérationnels, réglementaires, juridiques et fiscaux, au même titre que toutes entreprises de secteurs d'activité différents.

### 1 ORGANISATION DU CONTRÔLE INTERNE DES RISQUES DANS LE GROUPE

L'organisation du contrôle des risques dans le groupe s'organise autour de trois niveaux qui correspondent à l'organisation de Groupama.

#### Caisses régionales

Les caisses régionales sont des entités juridiques autonomes qui mettent en œuvre leur propre système de contrôle interne et assument la gestion de leurs risques. La réassurance des caisses régionales est portée par Groupama S.A. selon les modalités définies dans la Convention de Réassurance. Pour les risques liés aux fonctions de distribution de produits bancaires et d'assurance vie, les caisses régionales appliquent les dispositifs de maîtrise des risques définis par Groupama Banque et Groupama Vie.

#### Groupama S.A. et ses filiales

Les risques liés aux activités d'assurance sont suivis par les directions spécialisées « métiers » dans le domaine considéré ; les risques de réassurance sont gérés par la direction réassurance et pilotage (se reporter au 2 RISQUE D'ASSURANCE). La direction des investissements a en charge la gestion des risques liés aux actifs et à la gestion actif / passif (se reporter au 3 RISQUES DE MARCHÉ).

Le conseil d'administration de Groupama S.A. a mis en place un comité d'audit et des comptes, qui a parmi ses missions principales, l'examen de la cohérence des mécanismes de contrôle interne, le suivi des risques, le respect de l'éthique, l'examen des travaux d'audit interne et du rapport annuel sur le contrôle interne.

#### Groupe

L'audit général et actuariat groupe effectue un audit global économique et financier des principales entités du groupe sur une base triennale, et cela de façon complémentaire aux audits opérationnels effectués au sein des entités. Le plan des missions de l'audit général et actuariat groupe est validé par le directeur général de Groupama S.A. Il est également présenté annuellement au comité d'audit et des comptes de Groupama S.A.

La fonction contrôle interne et gestion des risques groupe a pour mission la coordination et l'animation de la gestion des risques au sein du groupe ; elle est également présente au sein de chaque caisse régionale et chaque filiale de Groupama S.A. La fonction contrôle interne est chargée de piloter le déploiement des dispositifs de contrôle interne dans les entreprises du groupe et de mettre en œuvre des plans d'actions transversaux en matière de gestion des risques.

Par ailleurs, la fonction contrôle de gestion groupe est chargée de la surveillance permanente des résultats et de l'atteinte des objectifs du groupe. Chaque caisse régionale et chaque filiale de Groupama S.A. sont également dotées d'une fonction contrôle de gestion.

### 2 RISQUE D'ASSURANCE

#### 2.1 Surveillance prudentielle

Conformément aux directives européennes, Groupama est soumis à la réglementation, tant au niveau social pour chacune des compagnies d'assurances qu'au niveau du groupe combiné, en matière de couverture de la marge de solvabilité.

Au 31 décembre 2006, les principales compagnies d'assurances couvrent leur exigence de marge de solvabilité à hauteur de quatre fois en moyenne, tant en vie qu'en non-vie.

Ce suivi de la solvabilité fait l'objet d'une surveillance périodique par chacune des sociétés, ainsi que par la direction financière groupe.

La marge de solvabilité ajustée, calculée au niveau du périmètre combiné Groupama, couvre, pour sa part, plus de trois fois l'exigence de marge.

#### 2.2 Objectifs de gestion des risques résultant des contrats d'assurance et méthodes pour atténuer ses risques

Les activités d'assurance du groupe l'exposent à des risques concernant principalement la conception des produits, la souscription et gestion des sinistres, l'évaluation des provisions et le processus de réassurance.

### Conception des produits

Les directions métiers assurance de Groupama S.A. veillent à ce que la gamme des produits soit adaptée à la stratégie du groupe. La conception des produits d'assurance vie et non-vie est effectuée par les directions métiers de Groupama S.A. pour le compte des entreprises du groupe. Elle résulte d'études de marché et de rentabilité effectuées avec des outils actuariels pour maîtriser les marges. Les travaux réalisés par les directions métiers assurance portent notamment sur l'élaboration des conditions générales et des clauses d'exclusion des produits, des conditions de souscription et des tarifs. Les caisses régionales et les filiales de Groupama S.A. se chargent ensuite de leur commercialisation et de leur gestion. Les produits sont commercialisés et gérés par les entités des réseaux commerciaux Gan et Groupama.

### Souscription et gestion des sinistres

Les délégations de pouvoir en souscription et sinistres sont définies dans toutes les entreprises du groupe. Les risques sont acceptés ou refusés à chaque niveau de délégation en se fondant sur les guides de souscription, qui intègrent les règles techniques et commerciales du groupe. L'activité de souscription est notamment sécurisée par une procédure de contrôle croisé entre gestionnaires et par un contrôle intégré exercé de façon implicite par le système informatique.

Les procédures de gestion des sinistres sont définies de façon homogène dans le groupe, et régulièrement mises à jour dans les cahiers des procédures concernant la gestion des sinistres corporels et matériels. En outre, l'intégration des traitements au sein des systèmes informatiques des entités permet de s'assurer de la réalisation des actes de gestion. L'activité de gestion des sinistres fait l'objet d'une revue des dossiers de sinistres à partir d'un seuil moyen d'engagement. Par ailleurs, l'activité de règlement des sinistres est sécurisée par une procédure de contrôle interne.

Les activités d'assurance du groupe sont contrôlées de façon explicite ou implicite par des procédures d'analyse telles que l'analyse régulière des résultats de chaque entité et le suivi de statistiques de souscription et de sinistralité par entité. Les risques les plus importants et les plus complexes font l'objet d'un suivi commun individualisé par les directions métiers et les entités concernées. En outre, ces dernières exercent un rôle d'alerte et de conseil à l'égard des entités.

### Évaluation des provisions

Les règles de provisionnement des sinistres et des tables de provisionnement des rentes d'incapacité / invalidité en assurance vie et non-vie sont définies au sein des directions métiers assurance dans un guide harmonisé pour l'ensemble des entités du groupe. Les provisions sont évaluées par les gestionnaires sinistres au sein des entités opérationnelles et, le cas échéant, sont complétées par des provisions pour sinistres survenus non encore déclarés.

L'application des règles de provisionnement fait l'objet d'un contrôle permanent tant a priori qu'a posteriori par des équipes dédiées à ce contrôle, en complément des revues qui sont effectuées par les autorités de contrôle locales.

### Réassurance

Le processus de réassurance est organisé à deux niveaux. La réassurance interne prise en charge par Groupama S.A. pour l'ensemble des entités du groupe vise à optimiser les rétentions de chaque entité. La réassurance externe définit la structure optimale de réassurance pour le groupe et le niveau de couverture des risques sur la base de modèles informatisés. Les contrats de réassurance externe sont renégociés et renouvelés chaque année par Groupama S.A. pour le compte de l'ensemble du groupe. En outre, des règles de sélection définies dans le comité de sécurité et réassurance, composé de la direction des cessions externes de réassurance de Groupama S.A. et de plusieurs de ses filiales, et fondées sur les notations des agences de rating, visent à maîtriser le risque de solvabilité des réassureurs.

Ces risques sont maîtrisés par des procédures de contrôle interne, qui sont rappelées dans le rapport de la loi sur la sécurité financière.

## 2.3 Termes et conditions des contrats d'assurance qui ont un effet significatif sur le montant, l'échéance et l'incertitude des flux de trésorerie futurs de l'assureur

### Ventilation des provisions techniques des contrats d'assurance non-vie par grands risques

Le groupe propose une large gamme de produits d'assurance non-vie destinés aux particuliers et aux entreprises.

(en millions d'euros)	Provisions pour primes non acquises	Provisions de sinistres à payer	31.12.2006
Automobile	647	2 269	2 916
Dommages aux biens	468	1 139	1 606
Responsabilité civile générale	51	1 136	1 186
Marine, aviation, transports	35	588	622
Dommages corporels	55	383	438
Autres risques	212	966	1 178
Acceptations	156	2 937	3 093
<b>TOTAL PROVISIONS BRUTES DE RÉASSURANCE</b>	<b>1 623</b>	<b>9 418</b>	<b>11 041</b>
Part réassurée	102	1 299	1 401
<b>TOTAL PROVISIONS NETTES DE RÉASSURANCE</b>	<b>1 521</b>	<b>8 119</b>	<b>9 640</b>

Les contrats automobile, dommages aux biens particuliers, professionnels et agricoles proposés par le groupe sont généralement des contrats d'une durée d'un an à tacite reconduction et assortis d'une garantie responsabilité civile.

### Ventilation des provisions techniques des contrats d'assurance vie par grands risques

Le groupe propose une gamme complète de produits d'assurance vie: cette offre s'adresse aux particuliers sous forme de contrats individuels et aux entreprises sous forme de contrats collectifs.

(en millions d'euros)	Provisions d'assurance vie	Provisions de sinistres à payer	31.12.2006
Assurance individuelle	9 257	158	9 416
Contrats collectifs	6 504	194	6 697
Capitalisation	855	42	896
Autres risques	2 460	21	2 481
Acceptations	1 632	59	1 691
<b>TOTAL PROVISIONS BRUTES DE RÉASSURANCE</b>	<b>20 706</b>	<b>474</b>	<b>21 180</b>
Part réassurée	44	10	54
<b>TOTAL PROVISIONS NETTES DE RÉASSURANCE</b>	<b>20 662</b>	<b>464</b>	<b>21 126</b>

Les principaux contrats d'assurance individuelle en euros offerts à nos clients sont les contrats temporaires décès, les contrats d'assurance mixte, les contrats rentes viagères différées avec sortie obligatoire en rentes et les contrats de capital différé avec contre assurance. Les contrats collectifs proposés par le groupe sont

essentiellement des contrats de retraite à cotisations définies et des contrats de retraite par capitalisation collective en points avec valeur du point garantie. L'essentiel des contrats en unités de compte offerts par le groupe sont des contrats multi-supports avec une clause d'arbitrage ayant une substance commerciale.

**Caractéristiques particulières de certains contrats d'assurance vie**

- Clause de participation aux bénéfices discrétionnaire  
Certains produits d'assurance vie, épargne et retraite proposés par le groupe sont assortis d'une clause de participation aux bénéfices discrétionnaire. Cette participation, dont le montant est laissé à la discrétion de l'assureur, permet aux assurés de participer au résultat de la gestion financière et aux résultats techniques de la compagnie d'assurance.

- Possibilités de rachats anticipés

La plupart des produits d'épargne et de retraite peuvent être rachetés par les assurés à une valeur fixée contractuellement avant l'échéance du contrat. Pour certains produits, des pénalités de rachat sont appliquées en cas de rachat anticipé et permettent à l'assureur de couvrir une partie des coûts d'acquisition engagés lors de la signature du contrat.

**2.4 Informations sur la sensibilité du résultat et des capitaux propres à des changements dans les variables qui les affectent de façon significative**

Le risque de longévité et le risque de taux d'intérêt sont les deux principales variables qui peuvent avoir un impact significatif sur le calcul des provisions techniques, ce qui peut générer, le cas échéant, une variation significative du résultat et des capitaux propres.

**Risque de longévité**

En assurance vie, le paiement des prestations est conditionné par la survenance du décès ou la survie de la personne assurée. C'est la réalisation de l'un ou de l'autre de ces événements qui ouvre droit au versement d'une prestation. La probabilité de survenance de ces événements est connue par des tables de mortalité indiquant le nombre de personnes vivantes à chaque âge de la vie humaine, à partir d'un nombre donné de personnes à la naissance. Sur la base de données statistiques de la mortalité féminine et masculine, différentes tables de mortalité ont été construites et sont révisées régulièrement pour tenir compte de l'évolution démographique.

Le groupe utilise, sur le périmètre France, les Tables de Mortalité par Génération, dites « TPG » ou les Tables Prospectives de Rentes Viagères avec décalage d'âge, dites « TPRV », qui sont toutes deux des tables prospectives utilisées pour la tarification des contrats de rente viagère, construites à partir des données de l'Insee. Elles prennent en compte la tendance observée de la baisse de la mortalité.

Au 31 décembre 2006, le montant des provisions mathématiques de rentes en cours de service s'élève à 4 384 millions d'euros.

(en millions d'euros)	France	International	31.12.2006
PM de rentes vie	2 743	106	2 849
PM de rentes non-vie	1 529	6	1 535
<b>TOTAL</b>	<b>4 272</b>	<b>112</b>	<b>4 384</b>

En assurance vie, la part des rentes viagères immédiates et celle des rentes temporaires immédiates représentent respectivement 99 % et 1 %.

Sur le périmètre International, les tables utilisées respectent les dispositions légales.

Sur les autres portefeuilles, le risque de mortalité concerne les produits de risque de type vie entière et capital différé. Toutefois, leur part dans le portefeuille total du groupe reste marginale.

**Risque de taux d'intérêt**

Le calcul des provisions techniques en assurance vie et de certaines provisions techniques en assurance non-vie repose également sur l'utilisation d'un taux d'intérêt appelé « taux d'intérêt technique », dont les conditions sont fixées, en France par le code des assurances. Celui-ci détermine notamment un niveau maximal par référence au Taux Moyen des Emprunts d'État, le TME. Il sert à la tarification des contrats et au calcul des engagements de l'assureur envers les assurés. Ses modalités varient en fonction du type de contrat et de la durée des engagements.

Au 31 décembre 2006, la ventilation des provisions techniques selon le critère d'engagements à taux fixe, variable (c'est-à-dire lié au taux de marché) ou absence d'engagements de taux est la suivante :

(en millions d'euros)	France	International	31.12.2006
Engagements garantis à taux fixe	33 941	2 488	36 429
Engagements garantis à taux variable	4 329	6	4 335
UC et autres produits sans engagement de taux	3 512	184	3 696
<b>TOTAL</b>	<b>41 782</b>	<b>2 678</b>	<b>44 460</b>

9,7 % du portefeuille est à taux variable. Ce taux variable est une fonction d'un indice. En France, dans la majorité des cas, l'indice qui sert de référence pour les contrats d'assurance vie est le taux du livret A. Pour les contrats d'assurance non-vie, il s'agit du TME.

En France, les taux fixes garantis sont compris dans une fourchette allant de 2 % à 4,50 % pour l'essentiel des provisions mathématiques.

Au 31 décembre 2006, le montant de l'escompte contenu dans les PM de rentes non-vie, brut de réassurance s'élève à 502 millions d'euros. Le montant de l'escompte contenu dans la provision pour risques croissants des contrats Dépendance, brut de réassurance est de l'ordre de 213 millions d'euros.

## 2.5 Informations sur les concentrations du risque d'assurance

Le risque de se trouver confronté, lors d'un sinistre, à une concentration de risques donc à des indemnités à payer qui vont se cumuler, est une préoccupation majeure du groupe.

Il convient de distinguer deux types de risques de cumuls :

- les risques de cumuls dits de souscription dans lesquels des contrats d'assurance sont souscrits par une ou plusieurs entités du groupe sur un même objet de risque ;
- les risques de cumuls dits de sinistres dans lesquels des contrats d'assurance sont souscrits par une ou plusieurs entités du groupe sur des objets de risque différents, susceptibles d'être affectés par des sinistres résultant d'un même événement dommageable, ou d'une même cause première.

### Identification

L'identification de risques de cumuls peut se faire lors de la souscription ou dans le cadre de la gestion du portefeuille en cours.

Une part importante du processus d'identification des cumuls à la souscription est ainsi assumée par le groupe, au travers notamment, de visites de risques, vérification d'absence de cumuls de coassurance ou de lignes d'assurance inter-réseaux, recensement des cumuls d'engagements par site.

Par ailleurs, les procédures de souscription applicables à certaines catégories de risques participent à la maîtrise des cumuls lors de la souscription. Les procédures applicables aux souscriptions dommages portent notamment sur :

- la vérification des cumuls géographiques à la souscription pour les risques importants (risques agricoles, risques agroalimentaires, risques industriels, collectivités publiques) ;
- l'élimination a priori, à la souscription, des cas de cumuls de coassurance inter-réseaux. Ces directives sont formulées dans une procédure interne.

Les procédures en vigueur relatives à la gestion des cumuls en portefeuille concernent :

- l'identification des cumuls de coassurance inter-réseaux ;
- les inventaires d'engagements par site pour les risques agroalimentaires ; en complément, les zones d'activité à haut risque pour lesquelles le groupe assure les risques de dommages et/ou de responsabilité civile font l'objet d'un suivi spécifique de la part de la direction métier concernée ;
- les inventaires triennaux d'engagements en risques tempête, grêle, serres, gel et forêts des portefeuilles, qui servent de base au calcul de l'exposition de ces portefeuilles au risque tempête.

### Protection

Il s'agit de mettre en place des couvertures de réassurance qui d'une part seront adaptées au montant total du sinistre potentiel et d'autre part qui correspondent à la nature des périls protégés. Le sinistre peut être d'origine humaine (conflagration, explosion, accident de personnes) ou d'origine naturelle (événement atmosphérique de type tempête, grêle, etc.)

S'agissant du risque d'origine humaine affectant soit un cumul de risques assurés par la même entité soit des risques assurés par différentes entités du groupe, il revient aux entités de fixer les limites des protections nécessaires. Les pleins de souscription (valeurs maximum assurées par risque, en assurance de biens, ou par tête, en assurance de personnes) sont utilisés dans le cadre de scénarios catastrophes et rapprochés de sinistres déjà survenus. Ces montants une fois définis sont majorés d'une marge de sécurité. En outre, un suivi spécifique est effectué permettant de suivre la correcte adéquation des protections avec les risques souscrits.

En cas d'événement naturel, l'analyse des besoins consiste en une première étude sur la base du sinistre de référence, lequel est réévalué en fonction de l'évolution du portefeuille et de l'indice de la fédération française du bâtiment. Parallèlement, des calculs de simulation de l'exposition des portefeuilles sont effectués par des méthodes stochastiques permettant d'aboutir à la production d'une courbe montrant l'évolution du sinistre

maximum potentiel en fonction de différents scénarios. Les résultats sont croisés, analysés et actualisés chaque année permettant ainsi d'opter pour des solutions appropriées en matière de réassurance avec une marge d'erreur réduite.

### 3 RISQUES DE MARCHÉ

#### 3.1 Risque de taux d'intérêt

L'analyse de sensibilité porte sur le périmètre constitué des actifs financiers de Groupama S.A. et ses filiales françaises.

Le poids des instruments de taux s'élève à 66 % en valeur nette comptable (57 % en valeur de marché), dont 59 % sont classés dans la catégorie « actifs dispo-

nibles à la vente » et 7 % dans la catégorie « actifs à des fins de transaction » fin décembre 2006.

#### Échéances

Le tableau ci-après montre l'exposition du groupe aux risques de taux d'intérêt. Il est précisé les points suivants :

- les données sont exprimées en valeur de marché au 29 décembre dernier ;
- les obligations ayant un call exerçable au gré de l'émetteur sont supposées arriver à échéance à date de l'option (ex TSDI, etc.) ;
- les obligations convertibles et les titres participatifs sont considérés « sans taux d'intérêt » de même que tous les autres placements (actions, immobilier).

(en %)	< 1 an	1 - 3 ans	3 - 5 ans	5 - 10 ans	> 10 ans	sans taux	TOTAL
Actifs financiers à taux fixe	–	5,7	6,9	17,2	22,5	–	52,3
Actifs financiers à taux variable	–	2,3	0,5	0,5	2,4	–	5,6
Sans taux d'intérêt	–	–	–	–	–	42,0	42,0
Dérivés	–	–	–	0,1	–	–	0,1
<b>TOTAL</b>	<b>–</b>	<b>8,0</b>	<b>7,4</b>	<b>17,7</b>	<b>24,8</b>	<b>42,0</b>	<b>100,0</b>

#### Taux d'intérêt effectifs

Les taux d'intérêts effectifs des actifs financiers à taux fixe et à taux variable fin décembre 2006 s'établissent respectivement à 5 % et 1,5 %.

#### Analyse de sensibilité

Les actifs financiers à taux fixe ont une sensibilité aux taux nominaux de 7,5 (une déformation de 100 points de base se traduit par une variation de la juste valeur de 7,5 % du portefeuille à taux fixe). Les actifs financiers à taux variables ont une sensibilité aux taux réels de 3,5 (une déformation de 100 points de base des taux réels se traduit par une variation de la juste valeur de 3,5 % du portefeuille à taux variable).

#### Interactions avec le risque de rachat et les clauses de participation aux bénéfices

- Sensibilité des comportements de rachat aux variations de taux d'intérêt : une hausse des taux peut conduire à augmenter l'attente de revalorisation des

assurés, avec comme sanction en cas d'impossibilité de satisfaire cette attente, des rachats anticipés. Au-delà de la perte de chiffre d'affaires et d'augmentation des prestations, le risque sera d'afficher des pertes liées à la cession d'actifs en moins values (ce qui pourrait être le cas des obligations à taux fixe), qui elles-mêmes génèreraient une baisse des taux de rendement de l'actif.

- Cependant, outre le fait que les passifs rachetables ne représentent pas la totalité des engagements, la sensibilité des rachats aux variations de taux d'intérêt est diverse, selon les produits et les attentes des assurés. La gestion actif/passif a pour objectif de diminuer la volatilité des taux de rachat, via des stratégies prenant en compte les différentes réserves disponibles, ainsi que des stratégies de gestion obligataires couplés à des produits de couverture. Celles-ci visent à ajuster le profil de rendement des actifs dans les différents environnements de taux envisagés, de façon à assurer la satisfaction des assurés.

### Clauses de participation des contrats d'assurance et risque de taux d'intérêt

Les contraintes de taux minimum garantis constituent un risque pour l'assureur en cas de baisse des taux, le taux de rendement des actifs pouvant s'avérer insuffisant au respect de ces contraintes. Ces risques sont traités au niveau réglementaire par des mécanismes de provisions prudentielles.

Toutefois, dans un environnement de taux bas, les sociétés bénéficient de l'inertie de l'actif et du rendement des obligations en stock, de l'appréciation éventuelle des actifs revalorisables de diversification, des réserves telles que les fonds de participation aux bénéficiaires ou les plus-values latentes. Les compagnies d'assurances bénéficient également des effets induits par les produits commercialisés sur les dernières années, qui ont des niveaux de garantis plus faibles.

### Gestion actif / passif

Le suivi du profil des flux de passifs permet la définition pour la gestion obligataire, prenant en compte la durée et la convexité de ces flux de passifs, ainsi que l'éventuelle sensibilité de ces flux à des variations de taux d'intérêt.

Les simulations actif/passif permettent d'analyser le comportement des passifs dans différents environnements de taux, et notamment la capacité à respecter des contraintes de rémunération pour l'assuré.

Ces simulations permettent d'élaborer des stratégies visant à diminuer la volatilité du différentiel entre le rendement réel de l'actif et le taux attendu par l'assuré. Ces stratégies consistent entre autres à calibrer les durées et convexités des portefeuilles obligataires, la part d'obligations à taux variable, la part des actifs de diversification, ainsi que les caractéristiques des produits de couverture.

Ces derniers visent à rétablir la dissymétrie entre les profils des passifs et ceux des actifs obligataires classiques, dans les différents environnements de taux envisagés.

### Utilisation des dérivés

L'utilisation de dérivés résulte des simulations actif/passif. Elle vise à diminuer la volatilité des résultats liée à la sensibilité aux taux d'intérêt. Les dérivés utilisés par Groupama S.A. et ses filiales sont :

- Achat de caps : le cap permet, sur la durée et l'horizon choisis, de percevoir le différentiel s'il est positif, entre le taux de marché et un prix d'exercice, moyennant paiement d'une prime. Ce mécanisme a l'avantage de reproduire le comportement du passif, qui à la

baisse des taux s'apparente à un taux fixe (taux minimum), et à la hausse à un taux variable. Le coût de cette stratégie est lié aux différents paramètres jouant sur la valeur de l'option.

- Swap de taux d'intérêt : la stratégie d'immunisation peut aussi consister à transformer une obligation à taux fixe en taux variable, soit sur un titre en stock, soit pour créer de façon synthétique une obligation à taux variable pour des nouveaux investissements.

La mise en place de programmes de couverture pour le compte des sociétés vie s'est effectuée progressivement à compter de 2005. Les programmes ont été complétés et élargis en 2006.

(en millions d'euros)	Montant notionnel	Juste valeur
Dérivés trading		
Swaps de taux	5 055	-22
Caps	9 460	60
Dérivés de couverture		
Swaps de taux	-	-

La position retenue a consisté à traiter ces opérations *en trading*, c'est-à-dire en juste valeur par résultat.

### Analyse de sensibilité sur dettes de financement

La dette de financement a une sensibilité de 6,7 % sur l'emprunt obligataire perpétuel placé en 2005 et de 2,2 % pour la partie fixe de l'emprunt obligataire émis sous forme de titres subordonnés remboursables.

### 3.2 Risque de variation de prix des instruments de capitaux propres (actions)

Le poids des instruments de capitaux propres s'élève à 29 % en valeur nette comptable (37 % en valeur de marché) dont 23 % sont classés dans la catégorie « actifs disponibles à la vente » et 6 % dans la catégorie « actifs à des fins de transaction ». Les instruments de capitaux propres regroupent :

- des actions de sociétés françaises et étrangères cotées sur les marchés réglementés et gérées dans le cadre de mandats de gestion. La détention peut être en direct ou sous forme OPCVM (FCP et SICAV) ;
- des actions de sociétés françaises et étrangères cotées sur les marchés réglementés et gérées hors les mandats de gestion ;
- des actions de sociétés françaises et étrangères non cotées. La détention peut être en direct ou sous forme de FCPR.

Répartition par secteur d'activité

Secteur	en %
Biens de consommation	12,1
Industries	19,5
Matériaux de base	5,9
Énergie	8,8
Santé	3,7
Services aux collectivités	6,7
Services à la consommation	12,5
Finance	22,4
Technologies de l'information	4,2
Télécommunications	4,1
Autres	-

Répartition par zone géographique

	en %
Zone euro	82,5
États-Unis	6,5
Japon	2,4
Autres (Asie hors Japon, etc.)	8,7

La détention en actions des filiales de Groupama est globalement déterminée dans le cadre des études actif/passif, de façon à pouvoir supporter un choc de marché sur une période court terme en tenant compte des objectifs de plus-values nécessaires aux respects des objectifs sur la période. Ces études intègrent les réserves disponibles par ailleurs, telles que les fonds de participation aux bénéficiaires ou les plus-values latentes.

3.3 Risque de liquidité

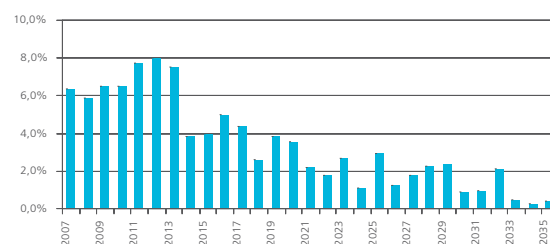
Nature de l'exposition au risque de liquidité

Le risque de liquidité est appréhendé globalement dans l'approche actif/passif :

- Définition d'un besoin de trésorerie structurel, correspondant au niveau de trésorerie à maintenir à l'actif en fonction des exigences de liquidité imposées par les passifs à partir :
  - des prévisions de cash-flow techniques dans un scénario central ;
  - de scénarios de sensibilité sur les hypothèses techniques (production, ratio de sinistralité).
- Définition d'un indice de référence pour la gestion obligataire dont les tombées adossent le profil des passifs en durée et en convexité. Cette approche repose sur des hypothèses validées de déroulés de passifs et de prise en compte de la production nouvelle.

Échéances

Le profil des échéances annuelles des portefeuilles obligataires, y compris OPCVM consolidés, est le suivant :



Gestion du risque

En plus de l'approche actif / passif dont les contours ont été précisés précédemment, les ratios de liquidité dans les mandats actions des filiales de Groupama S.A. ont été renforcés dans plusieurs directions :

- la valeur de marché d'une valeur ne peut dépasser :
  - 3 % du capital de la société concernée ;
  - 10 % du flottant de la société concernée ;
- tous les portefeuilles actions doivent individuellement pouvoir être rendus liquides (hypothèse de liquidation : 25% du volume journalier moyen échangé sur le marché au cours des trois derniers mois) selon les règles suivantes :
  - 50 % en moins de deux semaines de Bourse ;
  - 75 % en moins d'un mois (20 jours de Bourse) ;
  - 95 % en moins de trois mois (60 jours de Bourse).

Fin décembre 2006, tous ces critères sont globalement atteints.

Un point régulier sur ces ratios de liquidité est effectué lors de chaque comité d'investissement.

En synthèse, le portefeuille actions peut être liquidé :

- à 90,5 % à un horizon de 10 jours ;
- à 94,9 % à horizon de 20 jours (1 mois de Bourse) ;
- à 98,4 % à horizon de 60 jours (3 mois de Bourse).

3.4 Risque de change

L'actif des filiales de Groupama S.A. est soumis aux variations de change sur les OPCVM libellés en devises et les OPCVM libellés en euros portant sur des titres en devises.

Dans la pratique, les portefeuilles sont exposés principalement aux risques :

- euro - dollar ;
- euro - yen.

### Gestion du risque de change

La couverture du risque de change est effectuée aujourd'hui par le biais de ventes à terme de dollars et de yens.

Une actualisation de la documentation est effectuée lors de chaque arrêté comptable.

### Dérivés de change

Au 29.12.2006 (en millions d'euros)	Nominal couvert (en contre valeur euro)	Plus-value latente en euro
Dérivés trading		
Ventes à terme USD	265,8	69,7
Vente à terme JPY	230,2	97,7
Dérivés de couverture	–	–

## 4 RISQUE DE CRÉDIT

### 4.1 Placements financiers

#### Nature et montant de l'exposition au risque de crédit

Il est précisé que le rating indiqué est une moyenne des notations communiquées fin 2006 par les trois principales agences (S&P, MOODY'S et FITCH Ratings).

- Notations en % valeur de marché fin 2006

Notation	en %
AAA	53,9
AA	20,4
A	19,4
BBB	3,4
<BBB	–
NR	2,9

#### Concentration du risque de crédit

Un pourcentage maximal de détention par notation a été mis en place dans le cadre des mandats de gestion des filiales de Groupama S.A. Un bilan mensuel du suivi de ces contraintes est réalisé au sein des différents comités d'investissement.

Les ratios définis pour les actifs obligataires sont calculés sur la valeur de marché de l'actif obligataire total de chaque société (ou actif isolé) en fonction de la notation officielle émise par au moins deux agences de notation :

- Univers investment grade (titres de signatures supérieures ou égales à BBB)

- AAA : ratios réglementaires, soit 5 % par émetteur, à l'exception des valeurs émises ou garanties par un État membre de l'OCDE et des titres de la CADES ;
- AA : 3 % maximum par émetteur ;
- A : 1 % maximum par émetteur ;
- BBB : 0,5 % maximum par émetteur ;
- total des émetteurs BBB ne peut dépasser 10 % de la valeur de marché de la poche obligataire.

- Univers sans notation de la zone euro :

- 0,5% maximum par émetteur à l'exception des valeurs bénéficiant de garantie de la part d'un État membre de l'OCDE pour lesquels c'est le ratio prudentiel de cet État qui s'applique ;
- le total des émetteurs non notés (NN) ne peut dépasser 10 % de la valeur de marché de la poche obligataire.

- Univers non investment grade (haut rendement) :

- aucune détention en direct dans les portefeuilles n'est autorisée concernant les produits de taux sans notation et hors zone euro et les valeurs non investment grade ou dites « à rendement élevé ».

#### Gestion du risque de crédit

Il est prévu que les opérations suivantes fassent systématiquement l'objet de contrats de remise en garantie avec les contreparties bancaires concernées :

- ventes à terme de devises effectuées en couverture du risque de change ;
- swaps de taux (risque de taux) ;
- achats de caps (risque de taux).

Cette collatéralisation systématique des opérations de couverture permet de fortement réduire le risque de contrepartie lié à ces opérations de gré à gré.

### 4.2 Risque d'insolvabilité des réassureurs

Les opérations de cession consistent à transférer sur le réassureur une partie des risques acceptés par la cédante. Elles sont régulièrement examinées pour contrôler et limiter le risque de crédit sur les tiers réassureurs. Le comité de sécurité groupe examine et valide la liste des réassureurs admis pour l'ensemble de la réassurance externe cédée.

Cette liste est réexaminée totalement au moins deux fois par an. Au cours de l'année, un suivi permanent est assuré de sorte à adapter les notations internes des cessionnaires aux évolutions qui pourraient intervenir chez un réassureur et modifieraient l'appréciation de

sa solvabilité. Pour un exercice de placement de réassurance donné, tout réassureur approché en cession de réassurance externe de Groupama doit figurer au préalable sur la liste du comité de sécurité groupe.

Les réassureurs admis doivent présenter une notation compatible avec la nature des affaires réassurées, selon qu'elles sont à déroulement comptable court ou long.

## 5 RISQUES OPÉRATIONNELS, JURIDIQUES, RÉGLEMENTAIRES ET FISCAUX

### 5.1 Risques opérationnels

Les règles de gestion internes et les procédures opérationnelles définissent la manière dont les opérations doivent être effectuées dans le cadre de l'exercice des activités de Groupama S.A. Elles sont propres à chaque métier et à chaque processus clé. La formalisation des règles et procédures constitue une garantie de pérennité des méthodes et des savoir-faire de la société au cours du temps. Ces règles et procédures existantes couvrent les opérations majeures. Elles font l'objet d'une documentation régulièrement mise à jour qui s'appuie sur un organigramme détaillé et des délégations de pouvoir précises.

En outre, un programme d'assurance est mis en place avec comme objectif la protection en responsabilité et la protection du patrimoine des caisses régionales, de Groupama S.A. et de ses filiales. Les contrats sont répartis entre des assureurs internes et des assureurs externes pour les risques les plus importants. Les principales garanties souscrites sont les suivantes :

- assurance des collaborateurs ;
- responsabilité civile des mandataires sociaux ;
- responsabilités civiles professionnelles ;
- responsabilité civile exploitation ;
- assurance dommage sur les biens (immobilier, bureaux, équipements, flottes automobiles...).

L'informatique communautaire du groupe s'est dotée d'un second site informatique pour assurer une continuité d'activité en cas de sinistres ou de défaillance du premier site.

### 5.2 Risques juridiques et réglementaires

Les procédures de contrôle interne dédiées à la conformité de l'ensemble des opérations de Groupama S.A. s'appuient sur les principaux dispositifs présentés ci-après.

#### Application du droit des sociétés et du code de commerce

La direction des affaires juridiques et fiscales, au sein du secrétariat général, assume la gestion juridique de

Groupama S.A. et de ses filiales d'assurances, et conseille dans ce domaine en tant que de besoin l'ensemble des entités juridiques françaises de Groupama S.A. Elle assure dans ce cadre, la sécurité juridique de ses opérations et de ses dirigeants. Le contrôle interne de la bonne mise en œuvre des procédures légales administratives s'appuie sur des outils de suivi permanent entité par entité.

#### Application du droit des assurances

La direction des affaires juridiques et fiscales au sein du secrétariat général de Groupama S.A. assume information et conseil aux directions métiers ainsi qu'aux filiales d'assurances, en matière notamment d'application du droit des assurances dans le cadre de leurs activités opérationnelles ou de support technique.

#### Autres domaines

Des dispositifs spécifiques sont en place afin de répondre à des exigences particulières :

- un contrôle déontologique destiné à prévenir le délit d'initié. Cette fonction est exercée par un déontologue groupe, avec l'assistance d'une personnalité extérieure au groupe, en charge des contrôles, et d'un correspondant à Groupama S.A. ;
- en matière de lutte contre le blanchiment des capitaux, les entités mettent en œuvre dans leurs procédures les obligations légales et les recommandations professionnelles dans ce domaine. Les dispositifs de contrôle interne reposent sur la connaissance de la clientèle, mais aussi sur un ensemble de contrôles effectués préalablement à la passation de l'opération puis a posteriori par l'analyse des bases informatiques des opérations passées. Par ailleurs, la direction des affaires juridiques et fiscales est chargée de la surveillance de la conformité du groupe à ses obligations en matière de lutte contre le blanchiment.

### 5.3 Risques fiscaux

La direction fiscale groupe a un rôle d'information et de veille réglementaire auprès de l'ensemble des entités du groupe. Par ailleurs, elle est régulièrement sollicitée sur des points techniques précis et intervient notamment dans le cadre des arrêtés de comptes.

## 6 SUIVI ET GESTION DES RISQUES LIÉS À L'ACTIVITÉ BANCAIRE

### 6.1 Présentation générale

Le pôle regroupe trois activités différenciées présentant des typologies de risques spécifiques : l'activité bancaire, exercée par deux établissements présentés

ci-dessous, la gestion de capitaux pour compte de tiers et la gestion immobilière. Le secteur bancaire fait l'objet d'un encadrement réglementaire organisé autour des risques décrits ci-dessous. Le point commun entre les sociétés du pôle est le suivi du risque opérationnel.

Les deux banques du groupe sont la Banque Finama, détenue à 100 % par Groupama S.A., banque du groupe et de gestion patrimoniale, et Groupama Banque, détenue à 80 % par Groupama S.A. et à 20 % par la Société Générale, disposant d'un agrément limité du CECEI, banque de particuliers et de professionnels pour leurs besoins personnels.

## 6.2 Risques Bancaires

La gestion des risques est inhérente à l'activité. La responsabilité de son contrôle, de sa mesure et plus généralement de sa supervision est confiée à une fonction dédiée, la direction des risques.

Si la responsabilité première des risques demeure celle des pôles et métiers qui les proposent, le contrôle des risques a pour mission de garantir que ceux pris par la banque sont conformes et compatibles avec ses politiques de risques. La fonction exerce un contrôle permanent des risques, a priori et a posteriori. Elle communique régulièrement au directoire ses principaux constats et l'informe sur les méthodes de mesure qu'elle met en œuvre pour apprécier et contrôler les risques.

La direction des risques a vocation à fixer les règles pour l'ensemble des risques générés par les activités bancaires et intervient sur tous les niveaux de la chaîne de prise et de suivi du risque. Ses missions permanentes consistent notamment à formuler des recommandations en matière de politiques de risques, à analyser le portefeuille de crédit, à formuler un avis sur les dossiers de crédit et à octroyer les limites aux intervenants de la filière risques, ainsi qu'à garantir la qualité et l'efficacité des procédures de suivi, à définir ou valider les méthodes de mesure des risques et à assurer la collecte exhaustive et fiable des risques pour le directoire.

### Surveillance prudentielle (solvabilité)

La réglementation prudentielle impose un suivi du ratio de solvabilité européen, qui se présente sous la forme d'un rapport entre le niveau des fonds propres réglementaires (règlement n° 91-05 et 90-02 du Comité de la Réglementation Bancaire et Financière) et les encours risqués pondérés (risque de crédit, risque de marché) selon des règles définies. Pour Groupama Banque, le secrétariat général de la Commission ban-

caire impose un ratio minimum de 10 %, au lieu des 8 % réglementaires, tant que la banque n'a pas atteint l'équilibre financier.

### Risque de crédit

Le risque de crédit est défini comme le risque d'encourir des pertes financières du fait de l'incapacité d'un débiteur à honorer ses obligations contractuelles. Le risque de crédit se manifeste dans l'activité de prêt mais également dans d'autres circonstances lorsque la banque peut être confrontée au défaut de sa contrepartie sur des opérations de marché, d'investissement ou encore de règlements.

### Les procédures de décision

Le dispositif de décision en matière de crédit repose sur un ensemble de délégations. Les délégations se déclinent en montant et degré de risques ainsi que selon la catégorie de clientèle. Les propositions de crédit doivent respecter les principes de la politique générale de crédit et, le cas échéant, des politiques spécifiques applicables, ainsi que, dans tous les cas, les lois et réglementations en vigueur. Pour la Banque Finama, un comité de crédit, présidé par le président du directoire ou le directeur général, et en dernier recours le directoire, sont les instances ultimes de décision de la banque en matière de prises de risques de crédit et de contrepartie. Pour Groupama Banque, les crédits à la consommation sont accordés par application de règles de scoring auxquelles ne peuvent déroger que des directeurs selon des pouvoirs délégués par le directoire; pour les crédits immobiliers aux particuliers, les dossiers sont accordés par différents niveaux hiérarchiques en fonction du montant du crédit, avec possibilité de déroger aux règles en vigueur pour le directeur des risques et deux membres du directoire, dirigeants responsables reconnus par le CECEI.

### Les procédures de surveillance

Un dispositif de surveillance et de reporting est en œuvre et repose sur les équipes de contrôle dont la responsabilité est de garantir, en permanence, la conformité aux décisions, la fiabilité des données de reporting et la qualité du suivi des risques.

### Les procédures de dépréciation

Pour la Banque Finama, tous les concours accordés aux clients en défaut font l'objet périodiquement, d'un examen par le comité des provisions visant à déterminer l'éventuelle réduction de valeur qu'il conviendrait d'appliquer, selon les modalités d'application des règles

## COMPTES CONSOLIDÉS 2006

comptables retenues. Les propositions de ce comité sont soumises à la validation du directoire. La réduction de valeur est établie à partir de l'évaluation actualisée des flux nets probables de recouvrement tenant compte de la réalisation des garanties détenues.

Pour Groupama Banque, les créances douteuses des crédits à la consommation amortissables font l'objet d'un provisionnement forfaitaire sur la base d'un taux de 40 % et les encours douteux compromis de 60 %. Pour les crédits à la consommation renouvelables, les taux sont respectivement de 60 % et de 70 %. Certains dossiers font l'objet d'un examen spécifique. Au fur et à mesure des

recouvrements obtenus, des pertes ou des profits sont constatées par rapport aux sommes provisionnées.

### Les limites globales

À la Banque Finama, les limites d'engagement par marché sont définies par le directoire de la banque. Au 31 décembre 2006, les limites et les encours sont exprimés dans le tableau ci-dessous. Cette exposition au risque de crédit est déterminée sans tenir compte de l'effet des garanties reçues et correspond à la valeur comptable des actifs financiers inscrits au bilan, nette de toutes dépréciations effectuées.

MARCHÉ (Banque Finama uniquement) (millions d'euros)	Limites	Encours	
		31/12/2006	31/12/2005
Institutionnels et Groupe	200	72	67
Entreprises/collectivités locales	150	91	69
Particuliers	150	109	112
PME	40	23	24
Immobilier professionnel	Sans objet (*)	17	21
OPCVM	2 500	2 193	1 483
Corporates	700	625	365
Banques	4 500	3 956	2 118
États souverains	1 000	227	327
* activité en «run off»			

Les engagements de Groupama Banque sont exposés dans le tableau ci-dessous. Les créances sur les établissements de crédit sont constituées de placements de trésorerie et les engagements hors bilan portent sur des opérations de couverture globale réalisées dans le cadre de la gestion actif/passif. Les créances sur la clientèle sont constituées essentiellement de crédits de trésorerie (144 millions d'euros) et de crédits à l'habitat (11 millions d'euros); les engagements hors bilan portent sur les offres de prêts à la consommation émises, les réserves de crédit revolving non utilisées et les offres de prêts à l'habitat. Cette exposition au risque de crédit correspond à la valeur comptable des actifs financiers inscrits au bilan et au hors bilan, nette de toute dépréciation effectuée.

MARCHÉ (Groupama Banque uniquement) (millions d'euros)	Encours	
	31/12/2006	31/12/2005
Établissements de crédits		
Créances inscrites au bilan	670	567
Engagements hors bilan	193	326
Particuliers		
Créances inscrites au bilan	155	125
Engagements hors bilan	22	5

### Les règles de division des risques

La surveillance prudentielle (règlement n°93-05 du Comité de la Réglementation Bancaire et Financière) limite la concentration d'engagements par contrepartie. Cette limite s'exprime selon deux axes (i) aucun encours ne peut être supérieur à 25 % des fonds propres réglementaires sur un groupe de bénéficiaires et (ii) le cumul des contreparties dépassant 10 % des fonds propres réglementaires doit être inférieur à huit fois les fonds propres réglementaires. Les encours pris en compte font l'objet de pondérations selon des règles codifiées. Les groupes – au sens du règlement n° 93-05 – sont considérés comme une contrepartie unique. Il en est ainsi pour les entités du groupe Groupama.

À la Banque Finama, au 31 décembre 2006, 8 contreparties présentent des encours supérieurs à 10 % des fonds propres réglementaires – sans qu'aucune n'exécède le plafond de 25 % – pour un cumul de 161 millions d'euros.

À Groupama Banque, les deux seules contreparties concernées sont la Société Générale et la Banque Finama pour le remplacement de l'excédent des dépôts sur les crédits.

### La surveillance des risques de marché

Seule la Banque Finama est concernée par le suivi de ces risques puisqu'elle bénéficie d'un agrément général du CECEI.

Groupama Banque n'a pas d'activité de marché et ne prend pas de position pour compte propre. Dans le cadre de la gestion actif passif, elle peut en revanche être amenée à recourir à des instruments de taux pour effectuer des opérations de couverture de risque de taux d'intérêt.

Elle s'appuie sur les processus de prise de risque encadrés par :

- la définition d'un jeu de limites et
- un suivi des risques s'appuyant sur :
  - un calcul quotidien de la sensibilité et des résultats des positions de trading ;
  - un suivi quotidien du respect des limites notifiées à chaque activité avec notification de tout dépassement pour décision ;
  - des contrôles réguliers et indépendants des valorisations, ainsi que l'établissement de rapprochements entre les résultats de la salle des marchés et les résultats comptables ;
  - le contrôle du respect des règles internes en matière d'adossement des opérations ;
  - des simulations de stress-scénarii.

### Risque de taux

Il recouvre la variation de valeur éventuelle d'un instrument financier à taux fixe en raison des variations des taux d'intérêt du marché ainsi que des éléments de résultat futurs d'un instrument financier à taux variable. Les limites suivantes ont été définies pour les encours des portefeuilles de transaction et de placement, ainsi que pour le niveau de perte maximum associée (stop loss). De plus, un chiffrage de stress scénario est effectué. Compte tenu du niveau des encours, seule la Banque Finama, au sein du pôle bancaire du groupe, est soumise à la surveillance prudentielle des opérations de marché.

À noter qu'au sein du pôle bancaire du groupe, Groupama Banque n'a pas d'activité de marché et ne prend pas de position pour compte propre.

Banque Finama	Limite	31/12/2006
Portefeuille de transaction titres longs	100 contrats Bund	
Portefeuille de transaction titres courts	50 contrats Euribor	- 4
Portefeuille disponible à la vente	280 contrats Euribor	13
Scénario de variation de 40 bp des portefeuilles ci-dessus		34 K€
Scénario de variation de 200 bp des portefeuilles ci-dessus		171,9 K€
Stop loss	de 250 K€ à 500 K€ selon le portefeuille	Jamais atteint

**Risques liés à la variation des titres de propriété**

Le pôle n'intervient pas sur ce type de marchés.

**Risque de règlement contrepartie**

Le règlement n° 95-02 annexe IV impose la surveillance des incidents de règlement contrepartie pour toutes les opérations relatives au portefeuille de négociation et pour celles initiées par la clientèle de la Banque pour lesquelles elle est ducroire. À ce titre, aucun incident n'a été constaté au cours de l'exercice 2006.

**Risque de change**

Il traduit le risque que la valeur d'un instrument ou de ses éléments de résultats futurs fluctue en raison des variations des cours des monnaies étrangères.

Le pôle n'a pas pour vocation à prendre des positions sur les devises. Son activité le maintient très en deçà du seuil le soumettant à la surveillance prudentielle du risque de change.

**Risque sur produit de base**

Le pôle n'intervient pas sur ce type de marchés.

- La surveillance de la liquidité

Les opérations sur instruments financiers induisent un risque de liquidité, exprimant les difficultés que le groupe pourrait éprouver pour réunir les fonds destinés à honorer les engagements liés à ces instruments financiers. Compte tenu de sa structure bilantielle, le groupe est très peu sensible à ce risque. Il est donc principalement suivi dans le cadre des obligations réglementaires qui obligent à mesurer mensuellement la liquidité selon des règles codifiées (règlement n° 88-01 du Comité de la Réglementation Bancaire). Le ratio de suivi se doit d'être toujours supérieur à 100%. Sur l'exercice 2006 pour la Banque Finama, le niveau le plus bas a été de 179%.

Pour Groupama Banque, la position de liquidité est suivie au travers du gap de liquidité ainsi que de l'évolution du ratio réglementaire de liquidité et ne nécessite à ce jour pas de surveillance plus détaillée. Comme les années précédentes Groupama Banque reste en effet en forte position d'excédent de trésorerie.

- Le risque de taux d'intérêt global (ALM)

À la Banque Finama, le risque de taux lié aux opérations commerciales est piloté par la fonction actif / passif et géré de manière centralisée par la fonction Trésorerie & Marchés de capitaux. Le risque de taux lié aux fonds propres et aux investissements est également géré de même.

La mesure des positions est présentée lors du comité mensuel actif / passif, par stock / classe de maturité / catégorie de taux. Un taux « point mort » des ressources est déterminé et des simulations effectuées.

Dans le cadre de la gestion actif / passif, la Banque Finama peut en revanche être amenée à recourir à des instruments de taux pour effectuer des opérations de couverture de risque de taux d'intérêt. Les positions de liquidité et de taux de Groupama Banque sont gérées en conformité avec la réglementation bancaire et à l'intérieur de limites qui ont été fixées par les actionnaires, annexées à la charte ALM. Ces limites sont revues périodiquement, et au minimum une fois par an, en fonction de l'évolution de l'activité et du bilan de la banque. À fin 2006, la sensibilité de la banque à une variation de la courbe des taux de 1% est de 1,2 million d'euros, inférieure à sa limite autorisée de 1,5 million d'euros.

- Le plan de continuité d'activité

Chaque entité du pôle a défini un Plan de Continuité d'Activité (PCA) organisé autour de trois dispositifs :

- la mise en œuvre de cellule de crise ;
- le back-up des systèmes informatiques ;
- la mise à disposition de site de secours.

Les PCA font l'objet d'une mise à jour annuelle. Les sites de secours font l'objet de tests techniques et utilisateurs de mise en oeuvre selon une fréquence identique.

**6.3 Risques opérationnels**

Pour les deux banques du groupe, au cours de l'année 2006, la mise en oeuvre d'une politique de gestion des risques opérationnels s'appuyant largement sur les dispositions de la méthode standard des accords de « Bâle II » a été poursuivie avec l'installation d'un logiciel ad hoc. La démarche est progressivement déclinée dans les filiales non bancaires, qui ont chacune entrepris de cartographier leurs risques opérationnels.

## Note 54 Liste des entités du périmètre

	Secteur d'activité	Pays	31.12.2006			31.12.2005		
			% contrôle	% intérêt	Méthode	% contrôle	% intérêt	Méthode
GIE GROUPAMA SI	GIE	France	88,38	88,34	IG	88,42	88,36	IG
GIE LOGISTIQUE	GIE	France	100,00	99,99	IG	100,00	99,99	IG
GROUPAMA S.A.	Holding	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
GROUPAMA INTERNATIONAL	Holding	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
GAN ASSURANCES VIE	Assurance	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
GAN PATRIMOINE	Assurance	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
CAISSE FRATERNELLE D'ÉPARGNE	Assurance	France	99,94	99,94	IG	99,93	99,93	IG
CAISSE FRATERNELLE VIE	Assurance	France	99,72	99,72	IG	99,72	99,72	IG
ASSUVIE	Assurance	France	50,00	50,00	IG	50,00	50,00	IG
GAN EUROCOURTAGE VIE	Assurance	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
GAN PRÉVOYANCE	Assurance	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
GROUPAMA VIE	Assurance	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
GROUPAMA ASSURANCE CRÉDIT	Assurance	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
GROUPAMA TRANSPORT	Assurance	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
SCEPAR	Participations	France	-	-	-	100,00	100,00	IG
MUTUAIDE ASSISTANCE	Assistance	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
GAN ASSURANCES IARD	Assurance	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
GAN OUTRE MER IARD	Assurance	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
GROUPAMA PROTECTION JURIDIQUE	Assurance	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
GAN EUROCOURTAGE IARD	Assurance	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
COFINTEX LUXEMBOURG	Réassurance	Luxembourg	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
RAMPART	Réassurance	États-Unis	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
GROUPAMA ITALIA VITA	Assurance	Italie	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
LUXLIFE	Assurance	Luxembourg	85,00	85,00	IG	85,00	85,00	IG
GROUPAMA SEGUROS de Vida Portugal	Assurance	Portugal	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
ZÉNITH VIE	Assurance	Suisse	82,00	82,00	IG	82,00	82,00	IG
GÜNES SIGORTA	Assurance	Turquie	36,00	36,00	MEE	36,00	36,00	MEE
BASAK SIGORTA ANONIM SIRKETI	Assurance	Turquie	56,67	56,67	IG	-	-	
EMEKLILIK SIGORTA ANONIM SIRKETI	Assurance	Turquie	79,00	75,10	IG	-	-	
GROUPAMA Investment BOSPHORUS	Holding	Turquie	100,00	100,00	IG	-	-	
GROUPAMA BIZTOSITO	Assurance	Hongrie	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
GROUPAMA SEGUROS Espagne	Assurance	Espagne	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
GAN UK HOLDING LTD	Holding	Royaume-Uni	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
GROUPAMA INSURANCE CY LTD	Assurance	Royaume-Uni	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG

A: Agrégation

IG: Intégration globale

MEE: Mise en équivalence

## COMPTES CONSOLIDÉS 2006

	Secteur d'activité	Pays	31.12.2006			31.12.2005		
			% contrôle	% intérêt	Méthode	% contrôle	% intérêt	Méthode
CAROLE NASH	Assurance	Royaume-Uni	100,00	100,00	IG	-	-	
CLINICARE	Assurance	Royaume-Uni	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
MINSTER INSURANCE CY LTD	Assurance	Royaume-Uni	-	-	-	100,00	100,00	IG
GROUPAMA ASSICURAZIONI	Assurance	Italie	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
GROUPAMA SEGUROS PORTUGAL	Assurance	Portugal	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
GROUPAMA ASSET MANAGEMENT	Gest. Portef.	France	99,98	99,98	IG	99,98	99,98	IG
GROUPAMA ALTERNATIVE ASSET MANAGEMENT	Gest. Portef.	France	100,00	99,98	IG	100,00	99,98	IG
FINAMA PRIVATE EQUITY	Gest. Portef.	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
BANQUE FINAMA	Banque	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
GROUPAMA BANQUE	Banque	France	80,00	80,00	IG	60,00	60,00	IG
GROUPAMA ÉPARGNE SALARIALE	Gest. Portef.	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
GROUPAMA IMMOBILIER	Banque	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
SILIC	Immobilier	France	39,69	39,69	IG	39,91	39,91	IG
SEPAC	Immobilier	France	100,00	39,69	IG	100,00	40,02	IG
COMPAGNIE FONCIÈRE PARISIENNE	Immobilier	France	95,59	95,29	IG	95,29	95,29	IG
SCIMA	Immobilier	France	-	-	-	100,00	95,29	IG
SCIMA 2	Immobilier	France	-	-	-	100,00	95,29	IG
SCI DÉFENSE ASTORG	Immobilier	France	100,00	95,29	IG	100,00	95,29	IG
GAN FONCIER II	Immobilier	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
IXELLOR	Immobilier	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
79 CHAMPS ÉLYSÉES	Immobilier	France	91,21	91,21	IG	91,21	91,21	IG
33 MONTAIGNE	Immobilier	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
CNF	Immobilier	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
RENNES VAUGIRARD	Immobilier	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
SCIFMA	Immobilier	France	78,93	78,93	IG	78,93	78,93	IG
SCI TOUR GAN	Immobilier	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
GAN SAINT LAZARE	Immobilier	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
VIEILLE VOIE DE PARAY	Immobilier	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
SCI GAN FONCIER	Immobilier	France	100,00	99,00	IG	100,00	99,00	IG
ACTIPAR SA	Immobilier	France	100,00	95,29	IG	100,00	95,29	IG
SAFRAGAN	Immobilier	France	90,00	85,76	IG	90,00	85,76	IG
261 RASPAIL	Immobilier	France	100,00	95,29	IG	100,00	95,29	IG
SOCOMIE	Immobilier	France	100,00	39,69	MEE	100,00	40,02	MEE
IMMOPREF	Immobilier	France	100,00	100,00	IG	-	-	-
19 GÉNÉRAL MANGIN	Immobilier	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
28 COURS ALBERT 1 <sup>er</sup>	Immobilier	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG

	Secteur d'activité	Pays	31.12.2006			31.12.2005		
			% contrôle	% intérêt	Méthode	% contrôle	% intérêt	Méthode
5/7 PERCIER	Immobilier	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
ATLANTIS	Immobilier	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
FORGAN	Immobilier	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
174 PRÈS SAINT GERMAIN	Immobilier	France	21,85	21,85	MEE	21,85	21,81	MEE
10 PORT ROYAL	Immobilier	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
102 MALESHERBES	Immobilier	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
12 VICTOIRE	Immobilier	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
14 MADELEINE	Immobilier	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
150 RENNES	Immobilier	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
204 PÉREIRE	Immobilier	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
3 ROSSINI	Immobilier	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
38 LE PELETIER	Immobilier	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
43 CAUMARTIN	Immobilier	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
5/7 MONCEY	Immobilier	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
60 CLAUDE BERNARD	Immobilier	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
9 REINE BLANCHE	Immobilier	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
9 VICTOIRE	Immobilier	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
CÉLESTE	Immobilier	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
CHAMALIÈRES EUROPE	Immobilier	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
CHASSENEUIL	Immobilier	France	-	-	-	50,00	50,00	IG
DOMAINE DE NALYS	Immobilier	France	69,57	69,57	IG	60,57	69,10	IG
DOMAINE DE FARES	Immobilier	France	31,25	31,25	MEE	31,25	31,25	MEE
GOUBET PETIT	Immobilier	France	66,66	66,66	IG	66,66	8,33	IG
GROUPAMA LES MASSUES	Immobilier	France	75,07	75,07	IG	75,07	75,07	IG
CAP DE FOUSTE (SCI)	Immobilier	France	61,31	61,31	IG	61,31	61,31	IG
DOMAINE CAP DE FOUSTE (SARL)	Immobilier	France	59,74	59,74	IG	59,74	59,74	IG
GROUPAMA PIPACT	Immobilier	France	31,91	31,91	MEE	31,91	31,91	MEE
SCA CHATEAU D'AGASSAC	Immobilier	France	25,00	25,00	MEE	25,00	25,00	MEE
SCIMA GFA	Immobilier	France	44,00	44,00	MEE	44,00	44,00	MEE
HAUSSMANN LAFFITTE IMMOBILIER	Immobilier	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
LABORIE MARCENAT	Immobilier	France	64,52	64,52	IG	64,52	64,52	IG
LES FRÈRES LUMIÈRE	Immobilier	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
99 MALESHERBES	Immobilier	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
6 MESSINE	Immobilier	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
PARIS FALGUIÈRE	Immobilier	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG

A: Agrégation

IG: Intégration globale

MEE: Mise en équivalence

## COMPTES CONSOLIDÉS 2006

	Secteur d'activité	Pays	31.12.2006			31.12.2005		
			% contrôle	% intérêt	Méthode	% contrôle	% intérêt	Méthode
LES GÉMEAUX	Immobilier	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
VILLA DES PINS	Immobilier	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
FRANCE-GAN SI.	OPCVM	France	92,75	92,61	IG	92,50	92,50	IG
HAVRE OBLIGATIONS FCP	OPCVM	France	100,00	99,85	IG	99,95	99,95	IG
FRANCE-GAN SI D	OPCVM	France	92,75	88,94	IG	92,50	92,50	IG
FRANCE-GAN SI C	OPCVM	France	71,36	71,36	IG	-	-	-
HAVRE OBLIGATIONS FCP	OPCVM	France	100,00	100,00	IG	99,95	99,95	IG
GROUPAMA OBLIGATIONS MONDE LT I	OPCVM	France	77,55	77,55	IG	78,17	78,17	IG
GROUPAMA CONVERTIBLES FCP I	OPCVM	France	86,05	86,04	IG	78,24	78,24	IG
GROUPAMA JAPAN STOCK I	OPCVM	France	93,76	93,76	IG	85,29	85,29	IG
GROUPAMA ÉTAT CT D	OPCVM	France	84,00	84,00	IG	82,47	82,47	IG
GROUPAMA AAEXA FCP	OPCVM	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
GROUPAMA ACTIONS INTERNATIONALES	OPCVM	France	97,76	97,76	IG	87,87	87,87	IG
GROUPAMA OBLIGATIONS EURO CR. MT I D	OPCVM	France	95,86	95,86	IG	95,39	95,39	IG
GROUPAMA OBLIGATIONS EURO CR. MT I C	OPCVM	France	48,46	48,46	MEE	45,96	45,96	MEE
GROUPAMA EURO STOCK	OPCVM	France	84,50	84,50	IG	64,91	64,91	IG
GROUPAMA INDEX INFLATION LT I D	OPCVM	France	100,00	100,00	IG	99,88	99,88	IG
GROUPAMA INDEX INFLATION LT I C	OPCVM	France	36,25	36,25	MEE	37,14	37,14	MEE
ASTORG EURO SPREAD FCP	OPCVM	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
WASHINGTON EURO NOURRI 10 FCP	OPCVM	France	99,93	99,93	IG	100,00	100,00	IG
WASHINGTON EURO NOURRI 9 FCP	OPCVM	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
WASHINGTON EURO NOURRI 8 FCP	OPCVM	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
WASHINGTON EURO NOURRI 7 FCP	OPCVM	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
WASHINGTON EURO NOURRI 6 FCP	OPCVM	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
WASHINGTON EURO NOURRI 5 FCP	OPCVM	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
WASHINGTON EURO NOURRI 4 FCP	OPCVM	France	83,33	83,33	IG	100,00	100,00	IG
WASHINGTON EURO NOURRI 3 FCP	OPCVM	France	83,33	83,33	IG	100,00	100,00	IG
WASHINGTON EURO NOURRI 2 FCP	OPCVM	France	83,33	83,33	IG	100,00	100,00	IG
WASHINGTON EURO NOURRI 1 FCP	OPCVM	France	83,33	83,33	IG	100,00	100,00	IG
WASHINGTON INTER NOURRI 1 FCP	OPCVM	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
WASHINGTON INTER NOURRI 2 FCP	OPCVM	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
WASHINGTON INTER NOURRI 3 FCP	OPCVM	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
WASHINGTON INTER NOURRI 0 FCP	OPCVM	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
WASHING.ACT.EUROPEXEURO. FCP	OPCVM	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
WASHINGTON EURO NOURRI 11 FCP	OPCVM	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG

A: Agrégation

IG: Intégration globale

MEE: Mise en équivalence

	Secteur d'activité	Pays	31.12.2006			31.12.2005		
			% contrôle	% intérêt	Méthode	% contrôle	% intérêt	Méthode
WASHINGTON EURO NOURRI 12 FCP	OPCVM	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
WASHINGTON EURO NOURRI 13 FCP	OPCVM	France	100,00	99,98	IG	100,00	100,00	IG
WASHINGTON EURO NOURRI 14 FCP	OPCVM	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
WASHINGTON EURO NOURRI 15 FCP	OPCVM	France	100,00	99,98	IG	100,00	100,00	IG
WASHINGTON EURO NOURRI 16 FCP	OPCVM	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
WASHINGTON EURO NOURRI 17 FCP	OPCVM	France	100,00	99,99	IG	100,00	100,00	IG
WASHINGTON EURO NOURRI 18 FCP	OPCVM	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
WASHINGTON EURO NOURRI 19 FCP	OPCVM	France	100,00	100,00	IG			
WASHINGTON EURO NOURRI 20 FCP	OPCVM	France	100,00	100,00	IG			
WASHINGTON EURO NOURRI 21 FCP	OPCVM	France	100,00	100,00	IG			
WASHINGTON EURO NOURRI 22 FCP	OPCVM	France	100,00	100,00	IG			

Certaines entités immobilières sont consolidées par la méthode de mise en équivalence selon un processus dit « simplifié ». Ce processus qui consiste à reclasser au bilan la valeur des parts et le compte courant de financement dans le poste « placements immobiliers », et au compte de résultat, les dividendes ou quote-part des résultats des sociétés sur la ligne « revenus des Immeubles ». La valeur nette comptable des parts concernées s'élève à 19 millions d'euros au 31 décembre 2006.

A: Agrégation

IG: Intégration globale

MEE: Mise en équivalence

# RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

(EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2006)

Aux Actionnaires,  
GROUPAMA SA  
8-10 rue d'Astorg  
75008 PARIS

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons procédé au contrôle des comptes consolidés de la société GROUPAMA SA relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2006, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

## I - OPINION SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

## II - JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Certains postes techniques propres à l'assurance et à la réassurance, à l'actif et au passif des comptes consolidés de votre société, sont estimés sur des bases statistiques et actuarielles, notamment les provisions techniques, les frais d'acquisition reportés et leurs modalités d'amortissement. Les modalités de détermination de ces éléments sont relatées dans les annexes aux comptes consolidés 3.1.2, 3.1.3. et 3.1.4.

Nous nous sommes assurés du caractère raisonnable des hypothèses retenues dans les modèles de calculs utilisés, au regard notamment de l'expérience du Groupe, de son environnement réglementaire et économique, ainsi que de la cohérence d'ensemble de ces hypothèses.

- Les actifs financiers sont classés dans différentes catégories selon les critères énumérés en annexe aux comptes consolidés 3.2.1. et en note 6.1. sur le bilan consolidé, et sont évalués selon les règles applicables à chaque catégorie décrites en annexe aux comptes consolidés 3.2.1.

Nous nous sommes assurés du caractère approprié des tests de dépréciation mis en œuvre en fonction de la situation des placements et de la volatilité des marchés financiers, et nous avons apprécié le caractère raisonnable des provisions ainsi estimées.

- Le Groupe procède systématiquement, à chaque clôture, à un test de dépréciation des écarts d'acquisition, selon les modalités décrites en annexe aux comptes consolidés 2.4.

Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ce test de dépréciation ainsi que les prévisions de flux de trésorerie et nous avons vérifié la cohérence d'ensemble des hypothèses utilisées.

- Les actifs d'impôts différés sont comptabilisés selon les modalités décrites en annexe aux comptes consolidés 3.12.

Nous nous sommes assurés que les hypothèses retenues étaient cohérentes avec les projections fiscales issues des prévisions établies par le groupe.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

### III - VÉRIFICATION SPÉCIFIQUE

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, à la vérification des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Fait à Neuilly-sur-Seine et Paris La Défense, le 15 mars 2007

Les commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit  
63, rue de Villiers  
92208 Neuilly-sur-Seine Cedex

Mazars & Guérard  
Tour Exaltis  
61, avenue Henry Régault  
92075 La Défense Cedex

Michel Laforce

Bénédicte Vignon

Nicolas Robert

## INFORMATIONS SOCIALES

Ce tableau concerne le périmètre Groupama S.A., qui comprend l'entreprise **Groupama S.A. et ses filiales et les GIE supports** (informatique et logistique).

Indicateurs	Commentaires
Rémunération totale et avantage de toute nature versés, durant l'exercice, à chaque mandataire social	Voir rapport du conseil d'administration sur les comptes consolidés et sociaux 2006 de Groupama S.A., chapitre 10, page 19.
Rémunération totale et avantage de toute nature que chacun de ces mandataires a reçu durant l'exercice de la part des sociétés contrôlées au sens de l'art. L. 233-16	Voir rapport du conseil d'administration sur les comptes consolidés et sociaux 2006 de Groupama S.A., chapitre 10, page 19.
Liste de l'ensemble des mandataires et fonctions exercées dans toute société par chacun de ces mandataires durant l'exercice	Voir rapport du conseil d'administration sur les comptes consolidés et sociaux 2006 de Groupama S.A., chapitre 10, page 20.
L'effectif total	Le périmètre consolidé compte 13936 salariés au 31.12.2006 : - 10574 en France ; - et 3362 dans les filiales à l'International. Ces effectifs se répartissent de la manière suivante : - 49 % d'hommes et 51 % de femmes ; - 55 % de non cadres et 45 % de cadres.
Les embauches en CDI et CDD	En France, le nombre des embauches s'élève à 1 060 CDI dont 368 commerciaux. Par ailleurs, au 31.12.2006, le nombre de CDD est de 335 en France (soit 3,2 % des effectifs France).
Les départs en CDI	Le nombre des départs s'élève environ à 970 personnes et représente 9,2 % des effectifs France. 8 % des sorties concernent des départs en retraite et 27 % des démissions.
Les heures supplémentaires	Les heures supplémentaires effectuées en France s'élèvent à 8963 heures en 2006.
La main d'œuvre extérieure à la société	En 2006, le volume de la sous-traitance est de 77 609 jours/hommes
L'organisation, la durée du temps de travail pour les salariés à temps plein	L'organisation et la durée du temps de travail sont négociées au niveau de chaque entreprise. En France, la durée s'échelonne entre 32,85 heures et 35 heures. À l'international, les législations sur la durée du temps de travail diffèrent d'un pays à l'autre. Certaines laissent le soin à la convention d'entreprise de régler l'organisation du temps de travail (horaires, pause déjeuner, temps partiel...). Ainsi dans les filiales anglaise, espagnole, italienne, portugaise et hongroise, la durée hebdomadaire s'échelonne entre 35 h et 40 h.
Les salariés à temps partiel	En France, 737 salariés ont opté pour le travail à temps partiel, soit 7 % des effectifs France.

Indicateurs	Commentaires
Les dispositifs d'épargne salariale	<p>Ces dispositifs englobent les systèmes d'intéressement et de participation mis en place au sein des entreprises françaises. Ainsi 25 600 000 euros ont été distribués en 2006.</p> <p>8 167 personnes au titre de l'intéressement et 6 688 au titre de la participation ont bénéficié de ces dispositifs.</p>
Les relations professionnelles et le bilan des accords collectifs	<p><b>En France</b>, la négociation collective des entreprises a connu une activité soutenue. Les sujets sont variés : ajustements des statuts sociaux, ARTT, fonctionnement des instances représentatives du personnel, CET, régime complémentaire de prévoyance et de retraite, intéressement, congés payés, journée de solidarité, négociation annuelle sur les salaires... L'année 2006 a été l'aboutissement de la négociation de l'accord sur la formation tout au long de la vie professionnelle pour les salariés Groupama du périmètre UDSG. Complétant les textes législatif et conventionnels existants, cet accord donne toute sa force au sein des entreprises à la réforme de la formation professionnelle, dans le sens d'une plus grande efficacité des investissements de formation ; il vise également à impulser la mise en œuvre d'outils favorisant l'expression de la reconnaissance professionnelle.</p> <p><b>En Europe</b>, Groupama Seguros Espagne et Groupama Assicurazioni sont dotées d'accords collectifs (thèmes : la prévoyance complémentaire, l'assurance maladie et accidents, les salaires et primes, le remboursement des frais professionnels, les prêts aux salariés, la durée du travail, le travail à temps partiel, les congés (pour raisons familiales, sans solde, pour formation), les plans de pension, la conciliation vie professionnelle / vie personnelle).</p> <p>S'agissant des relations avec des instances représentatives du personnel, les situations dans les filiales européennes sont diverses.</p> <p>En Grande-Bretagne, au niveau national, un comité d'entreprise, composé d'élus du personnel (toutes catégories confondues), se réunit 2 fois par an avec la direction.</p> <p>Un comité d'entreprise a été élu à Groupama Seguros et Groupama Biztosito ; des délégués syndicaux ont été désignés à Groupama Seguros, Groupama Assicurazioni et Groupama Seguros Portugal ; des délégués du personnel ont été élus à Groupama Seguros. Par ailleurs, Groupama Insurance, Groupama Seguros et Groupama Assicurazioni sont dotées d'instances de type CHSCT.</p> <p><b>Point marquant du dialogue social en France à la fin de l'année 2006 :</b> afin de répondre par anticipation à la problématique retraite des salariés, une négociation a été menée qui s'est traduite par la mise en place du PERE et d'un PERCO Groupe pour les entreprises du périmètre UDSG. Dès décembre 2006, le Plan d'Épargne Retraite d'Entreprise (PERE) a permis aux salariés d'effectuer des versements individuels et collectifs en complément des cotisations versées à titre obligatoire dans le cadre d'un régime de retraite supplémentaire collectif.</p> <p>Quant au Plan d'Épargne Retraite Collectif (PERCO), il a pris effet au 1<sup>er</sup> janvier 2007, et prévoit un abondement de l'employeur. Il ouvre la possibilité d'en faire bénéficier l'ensemble des entreprises du Groupe par voie d'adhésion et constitue à cet égard le premier accord à dimension sociale groupe.</p>

Indicateurs	Commentaires
Management et communication avec les salariés	<p>Dans les entreprises françaises et les filiales anglaise, italienne, hongroise, et chinoise, des procédures de management et d'intégration des nouveaux collaborateurs ont été mis en place (procédures d'accueil, procédures d'entretiens individuels annuels ou biannuels...). La plupart des entreprises se sont dotées des outils de communication tels les sites intranets et les journaux d'entreprise. Au niveau du groupe, l'intranet « Le Kiosque » est destiné à tous les collaborateurs et est désormais accessible aux salariés des filiales étrangères. De plus, les salariés reçoivent également le magazine « Odyssée ». Odyssée International, magazine dédié principalement aux activités des filiales internationales, traduit en 9 langues, a été lancé en janvier 2007.</p>
La formation	<p>En France, ce périmètre a investi 5,5 % de sa masse salariale (en dépenses libératoires) dans la formation. 28 767 salariés ont suivi un stage de formation. 77,2 % des salariés ont suivi en moyenne 6,2 jours de formation, soit un total de 349 235 heures en 2005 (sur la base des déclarations 2 483 établies en 2006 au titre de l'exercice 2005). Les filiales européennes ont consacré de 1 % à 2,3 % de leur masse salariale à la formation de leurs salariés.</p>
Les activités sociales et culturelles	<p>Il appartient à chaque entreprise du Groupe de définir le montant de sa contribution aux activités sociales et culturelles.</p>
Mécénat	<p>En France, les entreprises conduisent chacune à leur niveau des actions de mécénat dans différents domaines (partenariat avec des écoles de commerce, des centres d'aides par le travail...). Au niveau national, de nombreuses actions sont menées par la Fondation Groupama pour la Santé et la Fondation Groupama Gan pour le cinéma. Souhaitant amplifier ses relations École/Entreprise au-delà du partenariat conduit avec l'INA Paris Grignon, le groupe s'engage, comme membre fondateur, dans la Fondation du Risque avec l'Université Paris-Dauphine, l'École Polytechnique, l'ENSAE (École Nationale de la Statistique et de l'Administration Économique) et le CEA (Centre d'Études Actuarielles). Par cet engagement, Groupama entend favoriser au travers de la recherche et de l'enseignement, une meilleure compréhension des attitudes, des comportements et réactions des agents économiques face aux risques et le développement des techniques adaptées pour les évaluer et les maîtriser.</p>

# INFORMATIONS ENVIRONNEMENTALES

Ce tableau concerne les sites gérés par le **GIE Groupama Logistique** (immeubles parisiens et de la région parisienne – dont, Tour Gan et Tour Eurocourtage à La Défense, Morangis, Marne-la-Vallée – et le site de Bordeaux-Lac), les sites gérés par **Groupama Immobilier**, et les sites gérés par **les principales filiales internationales du groupe** (en Espagne, au Portugal, en Italie, en Grande-Bretagne et en Turquie, représentant 95 % du chiffre d'affaires hors France du groupe).

Indicateurs	Commentaires
Consommation de ressources en eau	<p><b>Périmètre GIE Groupama Logistique :</b>  <i>Sites Paris</i>: 13 479 m<sup>3</sup>.  <i>Sites Marne</i>: 25 563 m<sup>3</sup>.  <i>Tour Gan</i>:            - Eau: 60 437 m<sup>3</sup>.            - Consommation liée à la climatisation: 8 869 MWh.  <i>Tour Eurocourtage</i>:            Eau de ville: 16 333 m<sup>3</sup>.            Climatisation eau glacée: 2 627 MWh,            Climatisation eau chaude: 2 310 MWh.  <i>Site Morangis</i>: 706 m<sup>3</sup>.  <i>Site Bordeaux</i>: 8 523 m<sup>3</sup>.  <b>Périmètre Groupama Seguros (Espagne)</b>: 10 200 m<sup>3</sup>, en baisse de 7,7 % si l'on considère le nombre total de salariés.  <b>Périmètre Groupama Seguros (Portugal)</b>: 29 000 m<sup>3</sup>.  <b>Périmètre Groupama Assicurazioni (Italie)</b>: 7 000 m<sup>3</sup>.  <b>Périmètre Groupama Insurance (Grande-Bretagne)</b>: 7 167 m<sup>3</sup>            (nb: tous les immeubles sont en location; certains immeubles ne sont pas facturés directement pour leur consommation en eau: les coûts sont alors intégrés dans les charges).            La forte réduction par rapport à 2005 provient de la cession de baux sur plusieurs propriétés.  <b>Périmètre Basak Groupama (Turquie)</b>: 573 m<sup>3</sup>.</p>
Consommation de matières premières (papier)	<p><b>Périmètre GIE Groupama Logistique :</b>  <i>Sites Paris</i>: -  <i>Sites Marne</i>: 28 000 ramettes en A4.  <i>Tour Gan</i>: 58 800 ramettes en A4 et 1 440 en A3.  <i>Tour Eurocourtage</i>: 3 143 ramettes en A4 et 34 en A3.  <i>Site Bordeaux</i>: 42 000 ramettes papier.  <i>Site Morangis</i>: 1 270 ramettes en A4.  <b>Périmètre Groupama Seguros (Espagne)</b>: 51 000 ramettes, en baisse de 2,1 % (papier/salarié) par rapport à l'année précédente.  <b>Périmètre Groupama Seguros (Portugal)</b>: 4 000 ramettes.  <b>Périmètre Groupama Assicurazioni (Italie)</b>: 13 000 ramettes.  <b>Périmètre Basak Groupama (Turquie)</b>: 5 950 ramettes.  <b>Périmètre Groupama Immobilier</b>: 5 237 ramettes.</p>

Indicateurs	Commentaires
<p>Consommation d'énergie</p>	<p><b>Périmètre GIE Groupama Logistique :</b>  <i>Sites Paris :</i>                      CPCU : 3 789 tonnes,                      Électricité : 4 019 291 kWh,                      Gaz : 239 437 kWh,                      Climespace : 1 237 MWh – 110 060 m<sup>3</sup>,                      Fioul : 1 243 L.  <i>Sites Marne :</i>                      Électricité : 11 355 400 kWh,                      Gaz : 3 486 651 kWh.  <i>Tour Gan :</i>                      Électricité : 14 824 MWh,                      Gaz : 10 642 MWh,                      Fuel : non quantifiable car uniquement pour les groupes électrogènes de secours.  <i>Tour Eurocourtage :</i> électricité et gaz : 2 628 762 kWh ; fuel : non quantifiable car uniquement pour les groupes électrogènes de secours.  <i>Site Bordeaux :</i> électricité : 5 130 162 kWh ; gaz : 1 014 695 kWh.  <i>Site Morangis :</i> électricité : 778 596 kWh ; gaz : 3 032 126 kWh.  <b>Périmètre Groupama Immobilier</b> (concerne uniquement les parties communes) : immeubles gérés par Groupama Immobilier hors grands sites tertiaires, confiés en gestion opérationnelle déléguée et occupation unique : électricité : 3 755 MW.  <b>Périmètre Groupama Seguros (Espagne) :</b> 3 400 000 kW, en baisse de 19,5 % (si l'on considère la consommation/site).  <b>Périmètre Groupama Seguros (Portugal) :</b> 445 000 kWh.  <b>Périmètre Groupama Assicurazioni (Italie) :</b> électricité 1 655 000 kWh ; gaz 47 000 m<sup>3</sup>.  <b>Périmètre Groupama Insurance (Grande-Bretagne) :</b>                      3 229 916 kWh en électricité (pour tous les immeubles ; par ailleurs, climatisation installée dans la plupart des immeubles, ce qui induit des coûts de consommation d'électricité supplémentaires) ; gaz 1 450 114 m<sup>3</sup>.  <b>Périmètre Basak Groupama (Turquie) :</b>                      électricité en kWh : 1 278 970 ; gaz naturel en m<sup>3</sup> : 39 860.  <b>Périmètre Groupama Immobilier :</b> 3 230 MW.</p>
<p>Les mesures prises pour améliorer l'efficacité énergétique</p>	<p><b>Périmètre GIE Groupama Logistique :</b>  <i>Sites Paris :</i>                      Relamping en lampes économiques quand cela est possible.                      GTC : optimisation du fonctionnement des installations des lots CVC et éclairage.                      Restaurant : utilisation d'un optimiseur RSW des appels de puissances sur les matériels de cuisine.                      Modifications électriques pour contrôle de l'éclairage par capteurs d'ensoleillement et détecteurs de présence.  <i>Sites Marne :</i>  <ul style="list-style-type: none"> <li>• 5/7 rue du Centre : logiciels installés : STAR : gestion de l'énergie électrique. SICOTRONIC : gestion de l'appareillage de cuisine générant des microcoupures permettant la maîtrise des consommations.</li> </ul> </p>

Indicateurs	Commentaires
<p>Les mesures prises pour améliorer l'efficacité énergétique (suite)</p>	<p>GTB Visionik Insight : logiciel de gestion technique des bâtiments.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 126 Piazza Mont d'Est : logiciels installés :</li> </ul> <p>ENERDIS : gestion de l'électricité et des compteurs d'eau.</p> <p>GTB DESIGO : logiciel de gestion technique des bâtiments.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 8/14 avenue des Frères Lumière : logiciel installé :</li> </ul> <p>GTB Visionik Insight : logiciel de gestion technique des bâtiments.</p> <p><i>Tour Gan :</i></p> <p>GTB : régulation de la climatisation, arrêt/marche de la climatisation, commande d'éclairage, lampes de type basse luminance, remplacement CTA rez-de-chaussée.</p> <p><i>Tour Eurocourtage :</i></p> <p>GTB : régulation de la climatisation, arrêt/marche de la climatisation, commande d'éclairage.</p> <p><b>Périmètre Groupama Immobilier :</b></p> <p>Suite à l'étude menée en 2005 sur une stratégie d'économie à partir des comptes 2004, détection des immeubles dont le ratio de consommation est élevé. Études sur le terrain pour mener les actions. Contrats de maîtrise d'énergie pour le chauffage collectif intégrant un intéressement aux économies d'énergie. Des études systématiques sont menées lors des remplacements des systèmes de chauffage en vue d'améliorer l'efficacité énergétique. Lors de la mise en place des contrats (fin 2002, courant 2003) l'économie attendue était de 10 % sur un coût global d'énergie de 1 742 000 euros, le bilan fait en 2004 a confirmé l'économie prévue. En 2005 et en 2006 les contrats ont continué à produire les effets de réduction : des avenants de réduction d'objectifs de consommation ont été signés avec les exploitants.</p> <p><b>Périmètre Groupama Seguros (Espagne) :</b></p> <p>Maintien préventif des installations et des équipements, rénovation des installations, équipements de faible consommation, mise en place de systèmes permettant de minimiser la consommation, programmeurs et autres.</p> <p><b>Périmètre Groupama Assicurazioni (Italie) :</b></p> <p>La consommation d'énergie est contrôlée en continue par un software. En cas de restructuration d'intérieurs, utilisation de modèles de lampes à basse consommation d'énergie.</p> <p><b>Périmètre Groupama Insurance (Grande-Bretagne) :</b></p> <p>En 2007, nous envisageons de commencer un programme pour évaluer l'impact « carbon » sur l'environnement de nos installations climatiques.</p>
<p>Les mesures prises pour le recours aux énergies renouvelables</p>	<p>Pas d'utilisation d'énergies renouvelables.</p>
<p>Les mesures prises pour améliorer les conditions d'utilisation des sols</p>	<p>Non significatif compte-tenu de la nature de l'activité exercée.</p>

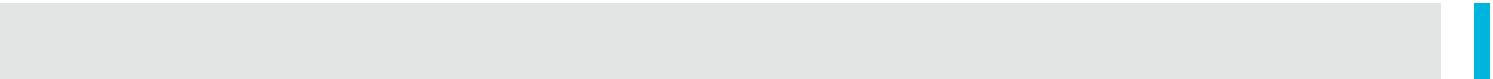
Indicateurs	Commentaires
<p>Les mesures prises pour diminuer les rejets dans l'air, l'eau et le sol affectant l'environnement</p>	<p><b>Périmètre GIE Groupama Logistique:</b>  <i>Sites Paris:</i>                      Restaurant: traitement biologique des hottes de cuisine et échangeur cyclonique, pour dégraisser et désodoriser les rejets dans l'air.                      Tours aéroréfrigérantes: traitements, et surveillance des installations.                      Fausse hydrocarbure: pour récupérer les hydrocarbures en parking.                      Bac à graisse: stockage, traitement biologique des eaux usées restaurant, enlèvement des graisses par une société spécialisée, et rejet des eaux traitées à l'égout.  <i>Sites Marne:</i>                      Utilisation de bac à graisse: stockage, traitement biologique des eaux usées du restaurant, enlèvement des graisses par une société spécialisée et rejet des eaux traitées à l'égout.  <i>Tour Gan:</i>                      Séparation des eaux grasses de cuisine.                      Le fonctionnement des tours aéroréfrigérantes est précédé (5 jours/an) de chocs chlorés et d'analyses réglementaires.  <i>Tour Eurocourtage:</i>                      Séparation des eaux grasses de cuisine.                      CTA tout air neuf.  <i>Site Morangis:</i>                      Deux cuves enterrées pour récupérer les hydrocarbures sur évacuation des eaux de pluies.                      Deux vannes guillotines enterrées pour éviter, en cas de déclenchement du système à mousse d'extinction incendie, l'écoulement vers les évacuations des eaux de pluie.</p> <p><b>Périmètre Groupama Immobilier:</b>                      Gestion des immeubles: respect des obligations réglementaires, bac à graisse sur eaux usées restaurant, bac à hydrocarbures dans parkings; le fonctionnement annuel des tours de refroidissement fait l'objet de contrôles périodiques.</p> <p><b>Périmètre Groupama Seguros (Espagne):</b>                      Retrait contrôlé des équipements informatiques obsolètes et du mobilier usé.</p> <p><b>Périmètre Basak Groupama (Turquie):</b>                      Location de 10 véhicules diesel et de 30 véhicules essence sans plomb.</p>
<p>Les mesures prises pour diminuer les nuisances sonores ou olfactives</p>	<p><b>Périmètre GIE Groupama Logistique:</b>  <i>Sites Paris:</i>                      Restaurant: traitement biologique des hottes de cuisine, pour dégraisser et désodoriser les rejets dans l'air.                      Restaurant: échangeur cyclonique pour dégraisser et désodoriser les rejets dans l'air.                      Arrêt des installations bruyantes extérieures à 22 h et les week-ends et jours fériés (programmation GTC).                      Tours aéro équipées de pièges à sons.                      Groupes froids, système de ventilation parkings équipés de pièges à sons.  <i>Sites Marne:</i>                      Remplacement des pièges à son des groupes électrogènes.  <i>Tour Eurocourtage:</i>                      Dossier en cours d'étude avec le propriétaire.</p> <p><b>Périmètre Groupama Immobilier:</b>                      Application des DTU et normes NFS 31010 (pièges à son sur les climatisations).</p> <p><b>Périmètre Groupama Seguros (Espagne):</b>                      Révision régulière des filtres, conduits et équipements. Installation des réducteurs de bruits dans certains équipements informatiques.</p>

Indicateurs	Commentaires
<p>Les mesures prises pour diminuer les déchets</p>	<p><b>Périmètre GIE Groupama Logistique:</b>  <i>Sites Paris :</i>            Contrat ramassage et traitement (recyclage) des poubelles de bureaux, et poubelles restaurants.            Convention de ramassage et de recyclage des cartouches d'encre. Le choix des fournisseurs de photocopieurs est géré par AUTAMA. Le choix des fournitures de bureau est géré par le service achats.  <i>Sites Marne :</i>            Traitement des déchets réalisé par une société spécialisée.  <i>Tour Gan :</i>            Récupération des cartouches d'encre par une société spécialisée. Enlèvement journalier des déchets cuisine. Récupération des lampes et néons et des piles par une société spécialisée.  <i>Tour Eurocourtage :</i>            Récupération des cartouches d'encre par une société spécialisée. Récupération des piles, ampoules et néons. Enlèvement journalier des déchets de cuisine. Compacteur pour les autres déchets.  <i>Site Morangis :</i>            Récupération par une société spécialisée pour le recyclage des papiers. Récupération des lampes et néons par une société spécialisée.  <i>Site Bordeaux :</i>            Recyclage du papier, location d'une benne pour la collecte du papier qui est ensuite recyclé par la société Onyx. Recyclage des cartouches d'encre des imprimantes de bureau par l'association Atmosph'Airre, les cartouches des photocopieurs étant recyclées par Xerox.</p> <p><b>Périmètre Groupama Immobilier:</b>            Les cartouches sont collectées, traitées, recyclées par un prestataire spécialisé.</p> <p><b>Périmètre Groupama Seguros (Espagne):</b>            Accords mis en place pour le recyclage du papier, et des toners usés d'imprimantes et de photocopieuses. Les fax sont remplacés par des équipements multifonctionnels.</p> <p><b>Périmètre Groupama Seguros (Portugal):</b>            Contrats avec des firmes spécialisées qui recycle le matériel informatique et le papier.</p> <p><b>Périmètre Groupama Assicurazioni (Italie):</b>            Nous respectons les normes en vigueur pour l'écoulement des déchets polluants.</p> <p><b>Périmètre Groupama Insurance (Grande-Bretagne):</b>            Recyclage de papier dans tous les bureaux avec collecte hebdomadaire (104 279 kg de papier recyclé en 2006). Recyclage des cartouches à encre, des piles, des tubes néon et des gobelets en plastic dans tous les bureaux (246 500 gobelets recyclés en 2006).</p>
<p>Les mesures prises pour limiter les atteintes à l'équilibre biologique</p>	<p>Voir point précédent.</p>

Indicateurs	Commentaires
Les démarches d'évaluation ou de certification entreprises en matière d'environnement	<p><b>Périmètre GIE Groupama Logistique :</b>                      Imprimés : la Société la Couronne a été référencée pour l'achat d'enveloppes « NF ».  <i>Tour Gan :</i>                      La société Cegelec a intégré le site dans sa démarche qualité 14000. Les entreprises d'enlèvement de déchets sont spécialisées dans le recyclage.  <i>Tour Eurocourtage :</i>                      La société Dalkia a intégré le site dans sa démarche qualité 9001. Imprimés : critères de sélection des imprimeurs lors des appels d'offre (référencement Imprim'Vert).  <b>Périmètre Groupama Insurance (Grande-Bretagne) :</b>                      Certification pour le recyclage de papier.</p>
Les mesures prises, le cas échéant, pour assurer la conformité de l'activité de la société aux dispositions législatives et réglementaires applicables en cette matière	<p><b>Périmètre GIE Groupama Logistique :</b>  <i>Sites Paris :</i> responsable : F. Rajaud.  <i>Sites Marne :</i> responsable : F. Rajaud.                      Intervention de bureaux de contrôles et d'entreprises spécialisées (audit tours aéroréfrigérantes, diagnostics amiante, analyses d'air et d'eau, etc.).  <i>Tour Gan, Tour Eurocourtage et site Morangis :</i>                      Service conseil et audit, responsable : P. Herbecq.                      Direction des immeubles d'exploitation : D. Plaisant.  <b>Périmètre Groupama Immobilier :</b> Gestion des immeubles. Dans le cadre de la gestion courante, le département « Optimisation et Qualité », au sein de la direction de la gestion immobilière, est chargé de suivre l'évolution de la réglementation en la matière et de sa mise en œuvre. Parallèlement, pour les gros équipements (ascenseurs, chaudières...), le département technique, au sein de la Direction des Investissements, est chargé des mêmes missions.  <b>Périmètre Groupama Seguros (Espagne) :</b> Direction des immeubles. Cette direction appartient à la division des ressources générales, chargée de l'application des dispositions législatives et réglementaires.  <b>Périmètre Groupama Seguros (Portugal) :</b>                      Le département patrimoine au sein de la direction financière est responsable pour la conformité et gestion technique des immeubles.  <b>Périmètre Groupama Assicurazioni (Italie) :</b>                      Direction des immeubles dont le responsable du service immobilier est le responsable de la conformité de la gestion technique des immeubles  <b>Périmètre Groupama Insurance (Grande-Bretagne) :</b>                      Toutes les mesures sont prises pour assurer la conformité avec les dispositions législatives. La direction responsable des immeubles d'exploitation : Premises and Facilities Management, le responsable est M. John Hauxwell.</p>
Les dépenses engagées pour prévenir les conséquences de l'activité de la société sur l'environnement	<p><b>Périmètre GIE Groupama Logistique :</b>  <i>Sites Paris :</i> 13 918 € TTC.  <i>Sites Marne :</i> traitement et analyses anti-légionelles, surveillance des tours aéroréfrigérantes, maintenance des tours aéroréfrigérantes inclus au contrat multitechnique (traitements/analyses bactériologiques).  <i>Tour Gan :</i> a priori non significatif compte tenu de la nature de l'activité exercée.  <i>Tour Eurocourtage :</i> à la charge du propriétaire.  <i>Site Morangis :</i> à priori non significatif compte tenu de la nature de l'activité exercée.  <b>Périmètre Groupama Immobilier :</b> Gestion des immeubles. Adhésion de Groupama Immobilier à la démarche HQE (Haute Qualité Environnementale) dont le but est de limiter les impacts de la construction/réhabilitation des bâtiments sur l'environnement pour les projets à venir.</p>

Indicateurs	Commentaires
Les dépenses engagées pour prévenir les conséquences de l'activité de la société sur l'environnement (suite)	<p>Outre le traitement et analyses anti-légionnelles des tours de refroidissement humide (conformité à la législation), les contrats comprennent le remplacement systématique des filtres sur des périodicités adaptées afin de prévenir la propagation de maladies.</p> <p>En 2005 une mission a été menée sur la conformité administrative des nouvelles installations classées concernant le système de refroidissement.</p> <p><b>Périmètre Groupama Insurance (Grande-Bretagne):</b>            Traitement et analyses anti-légionnels, surveillance des tours aéroréfrigérantes.</p>
L'existence au sein de la société de services internes de gestion de l'environnement	-
La formation et l'information des salariés sur la protection de l'environnement	<p><b>Périmètre Groupama Seguros (Espagne):</b>            Différentes actions d'information et formation relatives à la protection de l'environnement ont été mises à la disposition du personnel sur l'Intranet.</p> <p><b>Périmètre GIE Groupama Logistique:</b>  <i>Sites Paris</i> : formations aux risques légionnelles.  <i>Sites Marne</i> : formation « légionnelles » du personnel du service immobilier.            Sessions d'informations sur des sujets tels que l'amiante, suivi réglementaire, risque « plomb », etc.            Tours Gan et Eurocourtage et site Morangis : service conseil et audit, responsable P. Herbecq.</p> <p><b>Périmètre Groupama Insurance (Grande-Bretagne):</b>            Chaque nouvel employé dans la société reçoit une formation générique dans laquelle nous expliquons nos valeurs, il y a également un volet qui couvre nos efforts pour promouvoir le recyclage. Nous avons signalé lors de réunion avec l'ensemble des collaborateurs et dans les différents supports d'information l'importance que nous attachons à ce sujet. Nous avons également déclaré qu'au premier semestre 2007 nous publierons une Charte Citoyenne pour l'entreprise.</p> <p><b>Périmètre Groupama Immobilier:</b>            Aucune formation collective spécifique sur 2006, mais formation prévue en 2007 panorama des diagnostics obligatoires/Informations sur les décrets :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Décret n° 2006-1114 du 5 septembre 2006 relatif aux diagnostics techniques immobiliers et modifiant le code de la construction et de l'habitation et le code de la santé publique.</li> <li>• Décret n° 2006-1147 du 14 septembre 2006 relatif au diagnostic de performance énergétique et à l'état de l'installation intérieure de gaz dans certains bâtiments</li> </ul>
Les moyens consacrés à la réduction des risques pour l'environnement	-
Organisation mise en place pour faire face aux accidents de pollution ayant des conséquences au-delà des établissements de la société	<b>Périmètre Groupama Seguros (Portugal):</b> la société a souscrit une assurance multi risque à cet effet.
Le montant des provisions et garanties pour risques en matière d'environnement	<b>Périmètre Groupama Seguros (Portugal):</b> capital garanti à hauteur de €12 000 000.
Le montant des indemnités versées au cours de l'exercice en exécution d'une décision judiciaire en matière d'environnement	-
Éléments sur les objectifs assignés aux filiales à l'étranger	-

## NOTES



## NOTES

Document réalisé par la Direction de la Communication Externe de Groupama  
Tél. : 01 44 56 32 28 – e-mail : [relations.exterieures@groupama.com](mailto:relations.exterieures@groupama.com)

Conception/création :  Publicis Consultants |

Crédits photos: Pixland / Banastock / Photodisc / Groupama – Labat Jean-François



Groupama

---

8 - 10 rue d'Astorg – F – 75383 Paris Cedex 08  
Tél. : +33 (0)1 44 56 77 77  
[www.groupama.com](http://www.groupama.com)